14

9 Juin 1849
au
15 février 1854

Procès-verbaux de la
Classe d'Agriculture
du 9 Juin 1849
au 15 Février 1854

14

SDA. 2879
(1849-1854)

2 Oct. 1849 remis à Cherbuliez 24 exempl. premières notions "

3 " " " Dépt. de l'instruction publique 30 ex. premières notions, 1 paje

14 Janv. 1854. remis à Cherbuliez. 12 exempl Voltaire. Lamennais. (Clermont 53).

Séance du Bureau du 9 Juin 1849

Membres présents. Mrs Fazy-Allion, Strackeisen, Ad. Naville, A. Lullin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le bureau décide que Mr Dufour aura une médaille pour l'exposition des fleurs de l'automne dernier, médaille que le jury lui avait décernée sans la lui remettre en raison d'une négligence des experts.

Prime à décerner à Mr. Dufour, f. emploi-ne f.

Mr Strackeisen annonce au bureau que les instrumens du conservatoire sont dans un grand désordre surtout depuis l'exposition des fleurs, qu'alors il est urgent de faire un nouveau catalogue et remettre parmi les objets mobiliers qui leur est nécessaire.

Observat. s/les instruments

Le bureau décide que la proposition de Mr Plan au sujet de l'abolition des primes sera discutée à la deuxième séance de Juillet à cause des récoltes de la saison qui privent la plus grande partie de MM. de leurs membres.

Projet. Plan.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 16 Juin 1849

Membres présents. Mrs de Bonstetten, Plan, Mussard, Olivet, Mommier, Naville Emile, Naville Adrien, Chaponnière, Tremblay-Roguin, Basillet aîné, Lullin A., Fazy-Allion Rédacteur.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Mr le Président demande si les membres de la Classe ont qqs. observations à faire sur les nouveau projet de loi qui met en doute notre existence, afin de pouvoir les communiquer à la séance extraordinaire de la Société des Arts qui doit avoir lieu à cette occasion. La Classe est d'avis d'attendre cette séance pour prendre une décision.

Ajournement de la projet. Plan

Mr Plan annonce à la Classe qu'il renonce à sa proposition sur l'abolition des primes en raison des circonstances, elle s'ajourne d'elle-même.

Mr le Président demande à la Classe s'il convient d'organiser un concours de chasses comme on en avait le projet.

Mr Mussard trouve que les circonstances où nous nous trouvons ne doivent point empêcher la marche régulière des travaux de la Classe en des concours utiles; d'ailleurs, dit-il, que nous pouvons agir mais l'opportunité ne me semble pas démontrée.

M^r Plan demande que dans les concours de charrue on n'admette que des instrumens nouveaux, vu que jusques à présent les concours de cette espèce n'a vu figurer que quantité d'instrumens très-connus qui n'apprennent rien du tout.

M^r Fazy trouve cette idée fort juste mais il craint que de simples expériences n'amènent guère bien petit concours d'exhibiteurs.

Ajournement du concours de charrues.

M^r Naville trouvant que l'opportunité du concours n'est pas démontrée propose l'ajournement à un mois, M^r Plan propose l'ajournement indéfini. La Classe adopte cette dernière proposition.

Serradelle plante fourragère.

M^r E. Naville fait hommage à la Classe d'une graine qu'on lui a donnée en Belgique, la serradelle, plante voisine de la lupuline convenant aux terrains secs, c'est un fourrage qui se répand fort en Belgique et dont le Gouvernement cherche à propager l'usage. — M^r Fazy-Albion se charge d'en faire l'essai.

Empaillement de la filature de soie.

M^r de Bossi fait un rapport adressé au comité de la filature des cocons de vers à soie dont la conclusion est une demande, que la Classe d'Agriculture veuille bien appuyer auprès de la Société des Arts, demande d'un emprunt de 1200 f. à payer 99 ans dette et faire face aux dépenses de l'année.

Après qq. observations de M^r de Bossi la Classe appuie sa demande à la Société des Arts.

M^r le Président communique à la Classe un article de Bouillier sur l'époque où il convient de fumer les terres, il conclut que l'automne est préférable p^r les plantes à racines profondes et le printemps p^r les plantes à racines traçantes.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 7 Juillet 1849

Membres présents. Mrs Boissier, Odier B., Vernet, Naville Rigaud, de Candolle, Plan, Durand Prévot vétérinaire, Audeoud, Wielandy, Claparède, Kraitchinsky, Duval, Pictet, Sarasin, Prevost-Martin, Fazy-Pasteur président.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Discussion sur la marche de la Classe dans les circonstances présentes

Mr le Président consulte la Classe pour savoir quelle serait son opinion sur la marche à suivre dans les circonstances actuelles ou vue du projet de gouvernement. Mr Prévost-Martin croit que la Classe doit continuer à marcher comme par le passé sans s'occuper du projet du gouvernement; cette idée est soutenue par Mr Odier Banquier (*). Mr Plan ne la partage pas et croit qu'il vaut mieux ajourner les questions importantes jusqu'à ce qu'on connaisse le sort de la Classe. Mr Vernet dit que la commission du Grand Conseil a été fort ébranlée par toutes les objections qui lui ont été faites et pourrait abandonner l'idée d'un changement. Mr Odier après quelques explications se range à l'opinion de Mr Plan. Mr Naville est d'avis de continuer les travaux de la Classe sauf à changer ou à suspendre nos travaux si le projet de loi venait à passer.

Ajournement de la propos. de Mr Plan.

Mr Plan demande l'ajournement de la proposition relative aux primes, jusqu'à ce la Classe connaisse son sort — cette proposition est adoptée par la Classe.

Exposition des fleurs

Mr le Président propose une exposition de fleurs, fruits et légumes pr l'automne, ainsi qu'un concours de charrues. Mr Odier adopte la première proposition mais il estime inopportune la deuxième. Mr Prévost vétérinaire au contraire désire qu'on s'occupe d'un concours de charrues, malgré le projet du gouvernement. Mr le Président propose et la Classe adopte le renvoi de ces deux objets au bureau qui fera à cet égard un rapport dans la prochaine séance.

Concours de charrues

Mr Prévost vétérinaire demande au nom de Mr Pasche à la Classe lui laisse son station. La Classe attend le retour de Mr Martin pour répondre à cette demande.

Mr A. Naville communique diverses notes fort intéressantes sur la statistique de la production des céréales en France.

La séance est levée.

(*) Mr Prevost-Martin membre de la commission des Arts mise en communication avec celle du Gd Conseil engage la Classe à continuer ses travaux. —

Séance du Bureau du 14 Juillet 1849

Membres présents. Fazy-Allen Président, de Candolle, Tol, Stockteisen, Duchin Sc.

Exposition des fleurs.

Mr de Candolle demande qu'on insère dans la feuille d'Avis un article pour annoncer l'exposition des fleurs, fruits et légumes, les affiches d'les communes étant inutiles peuvent être supprimées. Mr Tol fait observer que dans quelques unes des dernières expositions les fruits qui ont obtenu les primes n'avaient pas été cueillis par l'exposant mais qu'ils avaient été achetés par lui. Mr De Candolle répond à Mr Tol que cela s'est toujours passé ainsi pour les fleurs et qu'il très-difficile de vérifier l'origine d'un fruit; il demande que le jury soit autorisé à demander à l'exposant si les produits qu'il présente ont crus chez lui. Il se charge de rédiger un petit programme qui sera en entier dans la feuille d'Avis et propose les 25. 26. 27. Sept. jours qui sont adoptés par le bureau — Le Conservatoire botanique comme auparavant sera le local de l'exposition.

Concours de charrues.

Après la lecture des anciens programmes du dernier concours le bureau s'occupe du local où le concours qui pourrait avoir lieu, Mr le Président veut bien se charger de demander à Mr Souvenel s'il aurait dans sa campagne de Carouge un champ où il permit de faire ce concours et qui put convenir à la circonstance — Jusqu'à l'époque le bureau la déterminera plus tard. — Mr le Président demande qu'on admette les charrues de tous cypes et en particulier celles attelées de vaches. — Mr Stockteisen demande qu'on établisse les 3 classes ou catégories du dernier concours, savoir 1° des charrues attelées de trois 2°, celles attelées de 2 ou 3 animaux à 1 conducteur. 3° celles attelées de vaches seules ou vaches et cheval. Il n'y aura qu'un seul prix pour chaque catégorie de charrues, cependant le jury pourra donner un 2ème prix s'il y a plus de 5 charrues au m. concours. Une médaille de bronze de la Classe sera ajoutée à chaque prix. Mr Naville propose que la Classe décide de donner un prix qui sera une médaille de bronze à M. propriétaire de 99. nouvel instrument utile à l'agriculture qui sera présenté au concours.

La Classe décidera s'il y aura un dîner d'agriculteurs aux frais de la Classe après le concours.

de Bureau déclare la démission de Mr Genoux qui n'a pas répondu aux avertissemens et aux observations qu'on lui a faites sur sa négligence.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 21 Juillet 1849

Membres présents. Mrs Fazy-Alléon Président, de Vaucher, Vernet A.S., Saulter Strecheisen, Wielandy, Piot, Odier Banquier, Benit D., de Bossi, Humbert notaire, A. Naville, F. Michelet, A. Lullin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

La Classe adopte avec quelques modifications les divers articles du programme pour le concours de chasses tel qu'il avait été rédigé par Mr Fazy-Alléon; elle décide qu'il aura lieu le Lundi 13 Août à 9 heures du matin dans un champ que Mr Souvenel a bien voulu se charger de mettre à la disposition de la Classe. Le Bureau est chargé de choisir le champ et de pourvoir aux préparatifs du concours, la Classe se borne à faire quelques recommandations afin que les experts Mrs s'acquittent avec conscience de leur tâche. On insiste principalement sur la nécessité de faire entrer en ligne de compte la qualité plus que la quantité du labourage fait et sur la convenance qu'il y aurait à faire faire à jour-là un essai des nouveaux instruments agricoles qui pourraient être amenés sur le lieu du concours.

Concours de chasses recommandations aux experts

La Classe décide qu'elle réunira à ses frais tous les concurrens pour un repas en commun qui aura lieu ce jour-là dans un local laissé à la détermination du Bureau.

Mr Fazy-Alléon Vice-Président fait un projet de rapport annuel qu'il avait fait à la Classe en raison de l'absence de Mr le Président; mais l'arrivée de celui-ci et le retard de la séance générale font faire remplacer par un rapport plus étendu qui sera lu à la séance générale de la Société des Arts.

La Classe termine sa séance par l'élection d'un président

Election du Président et du Vice président

et d'un Vice-Président pour l'année dans laquelle nous entrons, Mr Fazy-Alléon ayant obtenu 9 voix sur 11 votants est élu Président, Mr Martin ayant obtenu 9 voix sur 10 est élu Vice-Président. —

La séance est levée.

Séance de la Classe du 4 Aout 1849

Membres présents. Mrs Fazy-Alléon, Martin, G. Boissier, Wielandy, C. Claparède, de Bossi, Audéoud, Mayor père, Mr. Micheli Fischer, Fazy-Pasteur, Fol, Olivet, Strucheisen, Colladon, Odier-Bauluire.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Mr le Président rapporte que la commission du concours de chasses a trouvé un champ de 40 billons dessus moyenne chez Mr Stouvenel. Un dîner à 2 f. par tête aura lieu le dimanche 13 Aout. La nomination de la commission chargée de préparer le concours est laissée au bureau.

Société Agricole de Berne

Mr. Martin-Dome communique à la Classe d'un programme de la Société Agricole de Berne qui invite la Classe à assister à un concours de chasses qui aura lieu le 27 courant près d'Arberg. La Société Agricole de Berne aura une séance le 26 dans laquelle on (propose) proposera des bases d'une Société fédérale d'Agriculture qui aura des sections de chacun des cantons de la Suisse; les membres de la Classe sont également invités à assister à cette séance.

Mr Fazy-Pasteur estime que cette institution serait une excellente chose en temps ordinaires, mais il pense qu'il faut l'ajourner pour le moment à cause de la fermentation où se trouvent les esprits actuellement dans toute l'Europe.

Mr Fazy-Alléon comprend l'opinion de Mr Fazy-Pasteur mais ne voudrait pas qu'on refusât complétement l'invitation, il désirerait que quelques membres de la Classe s'y rendent individuellement.

Mr Odier-Bauluire se joint complétement aux idées de Mr Fazy-P.

la Classe Soude qu'elle répondra par l'organe de son président dont qu'elle a reçu l'aimable invitation de la Société agricole de Berne et que quelques membres en profiteront sûrement.

Refus de l'Allocation annuelle

M^r Fol lit une lettre du Chancelier d'Etat qui dit que le Conseil d'Etat refuse de payer les 3000 fr. d'Allocation à la Classe. M^r le trésorier lit son projet de réponse qu'il veut faire.

M^r Fazy-Pastour demande la suppression d'une phrase d'après laquelle M^r le trésorier parle comme Député au G^d Conseil, désire approuve complètement le projet de réponse.

M^r Odier-Bautaire voudrait que M^r Fol ne répondit que personnellement sans que la Classe y prenne part

M^r Fazy-Alléon appuie l'opinion de M^r Odier-Bautaire et fait observer que la Classe pourra réclamer plus tard si elle le juge convenable.

Après quelques observations de M^r P. J. Vernet qui démontre que la somme nous est due puisqu'elle a été votée par le G^d Conseil, la Classe vote suivant cette dernière opinion et charge M^r Fol d'écrire au Conseil d'Etat une lettre de individuelle.

Vers à soie de M^r de Bossi

M^r de Bossi lit un rapport sur les vers à soie qu'il a élevés cette année et donne une idée des bénéfices qu'on peut retirer de cette industrie quand on la met en pratique avec soins et intelligence. La Classe décide que le rapport sera inséré dans les bulletins.

Ecole de Choulex résultat déplorable

M^r Wielandy lit un rapport sur l'Ecole agricole de Choulex dont la marche durant cette année a été satisfaisante. Il propose de remercier à donner un encouragement à cet établissement. M^r Bénit demande de faire encore pendant un an cette dépense. La Classe vote d'accord.

M^r Wielandy lit une lettre de M^r Basche faisant des propositions au sujet de l'Etalon, M^r Martin est chargé d'y répondre.

M^r Joseph Comte de Lancy demande des instructions pour le Mariage.

La séance est levée.

8

Séance du Bureau du 11 Aout 1869

Membres présents. Mrs Tazy-Alléon, Martin-Laboucheère, Streckeisen, A. Lullin.

Renvoi du Concours de Charrues.

Le Bureau décide que le concours de charrues est renvoyé indéfiniment en raison de la sécheresse excessive qui ne permet aucun labourage.

Mr Martin Laboucheère annonce pour la prochaine séance de la Classe quelques notes et observations sur l'Agriculture de la Hollande, qu'il a recueillies dans son dernier voyage.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 18 Aout 1869

Membres présents. Mrs Tazy-Alléon, de Vaucher, Martin Lab., Deschiez, Mallard, Chaparède, Vielandy, Prévôt Vétérinaire, Audéoud, Sautter, de Candolle, A. Naville, d'Azerette, H. Micheli, Streckeisen, Vernet A.S., Odier-B., Humbert notaire, Sarasin, A. Lullin.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Mr le Président annonce à la Classe qu'il a écrit à Mr de Fellenberg Président de la Société Agricole de Berne pour le remercier de l'invitation que celle-ci nous a faite, espérant que qqs. membres en profiteront. Plusieurs membres manifestent le désir d'y aller pour y représenter la Classe.

Chenille Chrysorée

Lettre de M. Pictet Baraban.

Mr. le Prés. lit une lettre de Mr. Pictet-Baraban pour avertir la Classe de l'apparition dans la chenille Chrysorée qui commence à se montrer ds qqs. vergers. Cette chenilles encore très petites sont faciles à détruire maintenant parce que réunies sur une m. feuille elles peuvent en être enlevées avec la plus grande facilité. On réitérait ainsi bp. de peine pour le printemps prochain et on éviterait surtout l'opération désastreuse de couper les flèches des branches pour en enlever les bourses.

Mrs Velardz et Maddard avaient aussi remarqué l'apparition de cette chenille sur leurs arbres fruitiers.

M. Martin propose de mettre un article sur la feuille d'Avis pour prévenir les Agriculteurs de cette invasion partout où on voit des jardins.

M. Vernet croit avec gg. vraisemblance qu'on s'occupait déjà de la police de nouveaux réglements sur l'échenillage, les chenilles ne pouvant être détruites complétement; d'ailleurs la verdure n'en est que plus belle gg. semaines plus tard ce qui prouve que les arbres n'en ont pas souffert.

M. de Candolle combat cette dernière opinion, il estime que les arbres ont eu bp. à souffrir de la destruction de leurs feuilles.

M. Fatio fait observer q. la Classe a blâmé l'échenillage dans des circonstances analogues il y a 5 ou 6 ans, qu'il n'y aurait aucune raison à agir autrement aujourd'hui.

Sur la propos. du Prés. la Classe renvoie cette affaire au Bureau.

Seigle Russe

M. de Candolle fait hommage à la Classe de 32 épis d'un seigle Russe produit provenant d'un seul épi qu'il avait semé. Le seigle est distribué aux différents membres de la Classe qui en font l'essai.

M. de Candolle avertit la Classe qu'il a préparé le programme de l'exposition des fleurs, fruits et légumes, mais il propose de supprimer cette année l'exposition d'automne en raison de la pauvreté probable de l'exposition à cause de la sécheresse et de l'absence de fruits et surtout en raison du refus de l'allocation annuelle

Protestation si le refus de l'allocation annuelle de l'Etat par la Classe.

M. C. Martin demande à la Classe si le refus que le trésorier a éprouvé de la réclamation de notre allocation annuelle ne nécessite pas une protestation. Il propose en outre de charger notre Président d'écrire au Conseil d'Etat pour formuler cette réclamation.

M. Odier B. voudrait au contraire que l'on évitât les discussions avec le Conseil d'Etat il ne voudrait pas qu'on avertît le public des refus qui nous font renvoyer l'exposition. D'ailleurs nous pouvons encore attendre quelques jours.

M. de Candolle désirerait au contraire que nous fassions ces réclamations au plus vite tant que nous sommes corps constitués. Le budjet est une loi, le C. d'Etat doit l'exécuter.

Refus de l'allocation annuelle

M. Plan appuie la propos. de M. Martin et cque dit M. de Landolt, une somme votée est une somme due, le L. d'Etat est engagé moralement à la payer, c'est pour lui une affaire de bonne foi.

M. Humbert désire q. la Classe agisse aussi promptement q. possible et voudrait m. employer les dispositions et les huissiers s'il y a lieu, m. avant la votation de la loi sur les fondations qui pourrait changer notre position. Il ne doute qu'aucun tribunal au monde ne nous donne pas entièrement raison; nous avons p. nous la loi et le droit. D'ailleurs nous pouvons nous considérer comme pensionnés par l'Etat pour certains services q. nous rendons au pays, nous ne faisons q. réclamer notre pension.

M. de Landolt aurait voulu q. le trésorier adressât sa demande plus tôt en raison des difficultés qu'on pouvait prévoir; du reste il demande maintenant que la Classe suive les formes ordinaires pour avoir son argent.

La Classe adopte la propos. de M. Martin qui prie le Prés. d'écrire au Pt du L. d'Etat p. réclamer notre allocation.

Battoir à bras

M. le Prés. annonce que le battoir à bras de M. Morin battant 6 gerbes à l'heure va quitter le pays, qu'en conséquence ceux qui désirent le voir cheminer doivent le hâter. Il sera employé un de ces jours chez M. Fazy-Allamand à Malagnin.

Tourteaux de M. Bourcart

M. le Prés. lit une lettre de M. Bourcart qui avertit les agriculteurs qu'il se trouve à vendre qq. quintaux de tourteaux de colza à 3,50 p. engrais et 4,50 p. bétail.

M. Duchosal raconte qu'il en a acheté pour 4 p. p. engrais, il remarque à cette occasion que les tourteaux les plus pesants sont les plus actifs en raison de la graisse qu'ils contiennent encore.

M. Humbert estime au contraire q. la graisse est nuisible aux plantes et que les meilleurs doivent les plus légers.

M. A. de la Rive estime q. l'huile est funeste à la végétation en raison de l'imperméabilité d'évaporation à la quelle elle soumet les plantes qu'elle touche, d'ailleurs le premier caractère

d'un engrais et la solubilité de l'eau, on n'en verra moins soluble quel'on le. Liebig attache tant d'importance à ce caractère qu'il prétend que les ~~engrais~~ substances animales ne doivent leurs qualités fécondantes qu'à la gélatine ~~produit carbonique phosphaté~~ dégageant de l'acide carbonique elles rendent solubles certains phosphates qui ~~se trouvent~~ dans le sol.

M^r. le D^r. Juliard est présenté par M^rs Naville et Martin.

M^r B. de la Rive fait hommage à la Classe de 2 ouvrages le 1^er est une brochure de M^r. Guillon p^r l'amélioration des vins blancs par le plâtrage. Le 2^d est l'ouvrage d'un Clergyman de Norfolk sur les maladies des blés. Le M^r. a donné une séance sur ce sujet à la Société Royale de Londres, où il a montré le résultat des observations sérieuses et ~~attentives~~ étendues sur la matière qui font espérer que cet ouvrage contiendra une Science qui ne suffisait pas encore pour rendre de vrais services à l'agriculture. Cet ouvrage est renvoyé à l'examen de M^r. A. de Candolle

Ouvrage sur les maladies des blés.

La Séance est levée.

Le Bureau réuni après la Séance admet la candidature de M^r. Juliard et le reçoit Membre de la Classe. —

Séance de la Classe du Samedi 1^er 7^bre.

Membres présents. M^rs Fazy prés^t. Audeoud. Naville E. Wieland Juliard. Duval. Decandolle. Lullin. Odier B. Boissier F. Naville J^s.

Le procès verbal de la Séance précéd^te est lu et approuvé.

M^r le préid^t présente à la Classe un petit ouvrage avec planches du C^te Morelli sur le rateau articulé.

Ouvrage du C^te Morelli

Il lit ensuite une lettre qu'il a écrite au Préid^t du C^l d'Etat au sujet de l'allocation de 1849 due à la Classe, et la réponse du Chancelier qui autorise le payement de cette allocation.

Payem^t de l'allocat^n annuelle

M^r le Préid^t fait un rapport sur la machine à battre dont il a été question à la dernière Séance, cette machine a été essayée en présence de M^rs Klan, Durand et Fazy-Alléon, et de Fabri^s M^r. Meun. C'est une petite machine à bras, mise en mouvement

Machine à battre à bras de Mennedorf.

par deux manivelles, et munie de deux cylindres en bois cannelés. Le cylindre batteur tourne de manière à battre les épis en dessous du cylindre, il fait à peu près cinq tours pour chaque tour de manivelle. Un volant assez lourd égalise le mouvement et la résistance des ailes est diminuée par leur position sur deux poulies, de sorte que le travail des ouvriers à la manivelle n'est pas trop fatiguant.

La nature du battage laisse quelque chose à désirer comparativement au travail des grandes machines que nous possédons, il est cependant supérieur au battage au fléau. La machine a travaillé tout le jour et a battu 5 gerbes par heure sans vanner, on a employé à ce travail 4 hommes et 1 femme, savoir 2 aux manivelles, 1 pour engrener, 1 pour ramasser la paille et lier, et la femme pour présenter le blé à l'engreneur. On ne travaille que pendant 7 heures afin d'avoir le temps de descendre les gerbes le matin, de remonter la paille battue, et de passer le blé au ventilateur. On bat 35 gerbes par jour avec 5 personnes, c'est plus que l'on peut obtenir avec des batteuses qui ne dépassent pas 6 gerbes, c'est une différence de près de 1,25 ou de 2,50 qu'on obtient de plus qu'avec 5 gerbes par jour.

La machine coûte 275 fr. elle est solide, peu exposée aux réparations, susceptible encore de quelques améliorations de détail. Là où les machines à bras sont appréciées elle a pour cette avantageuse, cependant il a paru aux membres délégués que la multiplication des machines à chevaux par le canton donne peu d'avenir aux machines à bras.

M. Wieland y a à ce sujet que ces machines à battre à bras ne sont pas une invention et qu'il en a vu autrefois une construite par M. Lorrier et qui fatiguait beaucoup les hommes.

Démission de M. Secrétaire adjt.

M. le Président lit une lettre de M. Jeanneret qui donne sa démission de secrétaire adjoint, attendu que ses occupations actuelles ne lui permettent plus de remplir ces fonctions.

Projet de concours de Charme

M. le Présid. propose à la Classe de renvoyer au Bureau le projet du concours de charme qui devra avoir lieu dans le courant de Sept.bre quand le temps le permettra. Cette proposition est adoptée. M. le Doct. Juliard demande qu'on communique au public que ce projet est reçu, M. le Présid. répond en disant qu'il a fait mettre sur la feuille d'avis qu'on s'occuperait de ce projet dans la séance d'aujourd'hui.

Echalassement de la Vigne

M. Wielandy annonce qu'il fera un rapport sur l'échalassement de la vigne, quand il aura lu l'ouvrage de M. Coldignon. Il parle ensuite de la récolte des pommes de terre, elles ont beaucoup souffert de la sécheresse et sont très-petites. M. Favarger E. a récolté dans son jardin une fort belle récolte à raison de 90 corges à la pose, il n'y en a eu que 3 de gâtées. — En Savoie la récolte sera très-médiocre en Franche Comté elles ont beaucoup manqué, les Comtois viennent déjà en acheter sur notre marché. M. Duval a la maladie sur ses pommes de terre plus tardivement pour la première fois.

Programme pour l'exposition des fl.s fr.s et légumes.

M. Decandolle propose un programme ou avis à insérer sur la feuille d'avis au sujet de l'exposition des fleurs et légumes. Cette exposition aura lieu le 25 Sept.bre et les deux jours suiv.s afin de remédier aux abus qui se sont introduits sur ces expositions. M. Decandolle ~~Le Jury~~ pose sur le Programme que l'arrivée des objets exposés soit affirmée devant le Jury et cela sur la crainte qu'on n'apporte des fruits venant de l'étranger. M. Juliard dirait mieux qu'on établit un contrôle un moyen de vérification. Suiv. M. Decandolle ce contrôle est impossible

~~Le programme est approuvé avec~~ cette la nouvelle clause est adoptée Pour que ces expositions existent quelq. avantage. M. Odier croit qu'il serait bon que chaque

* objet fut désigné par un num

M. Juliard voudrait qu'on pût apporter à l'exposition des fleurs coupées en dehors de l'heure fixée pour la réception des objets exposés. M. Decandolle verrait de l'inconvénient à l'introduction de cet usage pour les autres produits, mais il ~~en sont~~ croit qu'on peut faire exception pour les fleurs coupées. Il voudrait qu'une autre année cette

exposition ne durât que deux jours au lieu de trois, ce qui éloigne beaucoup d'exposants. Le programme étant voté et approuvé M. Decandolle est chargé de l'organisation de l'exposition.

avis à publier sur les chenilles.

La Classe propose ensuite qu'on publie quelque chose sur les Chenilles, cet avis est renvoyé au bureau.

quinoa excell.t en déjeuner

M. Decandolle apporte pour échantillons du quinoa du jardin des plantes, il demande qu'on en fasse des essais tant comme aliment, tant comme fourrage. Il se nomme il est un excellent déjeuner vert.. Séance levée.

Séance du Bureau Samedi 8 Sept.

Membres présents MM. Fazy Prés.t Martin, Tr. Saville.

Le Prés.t met à l'ordre du jour de la séance prochaine de la Classe un rapport de M. Martin sur le concours de charrue de Seedorf ainsi que sur un voyage qu'il a fait en Hollande. Il se charge d'écrire à M. Trechsel pour avoir du rapport qu'il avait promis l'hiver dernier sur les travaux de Conatan.

MM. Fazy et Martin demandent à M. Saville de vouloir bien préparer un cours d'agr. p. l'hiver prochain sur le sujet qui lui conviendra le mieux, M. Saville craint que vu ses occupations et ses absences il ne lui soit pas possible de le faire, cependant il fera son possible à ce but.

Démission de M. Senon sent adjoint.

MM. Fazy et Martin s'occupent de trouver un remplaçant à M. Senon démissionnaire.

On propose d'insérer au bulletin l'essai sur le crédit hypothécaire de M. Fazy ainsi que le rapport de l'année, ces deux bulletins pourront faire le volume 9e.

Il est ensuite question du concours de charrue, il est décidé qu'on attendra le moment où les labours pourront s'entreprendre, on annoncera sur la feuille d'avis.

Séance levée.

Séance du Samedi 15 Sept 1849 Présents Mrs
Fary Allemand Gt L. Vernet Boissier Sabry Ch. Lafarelle Meynard
Munier. Juilliard. Blan. E. Varajon. Edm. Bard. Martin
Le procès Verbal de la précédente séance lu et approuvé.

Observat. de M. Mouvenel sur le Concours de Charmes.

Lecture est faite d'une lettre de M. Mouvenel, qui témoigne le regret qu'il éprouve de ne pouvoir mettre de champs à la disposit. de la Classe pour le Concours de Charmes, et il a fait observer celui qui tiendrait à cet usage, dans la supposition qu'il n'y aurait pas de concours cette année; il fait en outre observer que vu le retard apporté aux travaux de la campagne à la suite de la sécheresse, il est fort douteux qu'il y ait un nombre de concurrents assez grand pour que le concours ait de l'intérêt. qu'il serait mieux de l'ajourner à l'année prochaine. en se préparant et l'annonçant d'avance;
M. Vernet partage cette opinion. L'époque des semailles, l'approche de la Vendange retiendraient chez eux les agriculteurs:
M. Blan pense aussi que le moment à fixer serait fort favorable qu'il est plus sage d'ajourner le concours, en ne négligeant rien pour lui donner l'année prochaine le plus d'intérêt possible.
Le renvoy à 1850 mis aux voix est adopté

Exposition des fleurs.

M. Fary propose de renvoyer à MM. de Candolle la formation du Jury pour l'exposition des fleurs, cette proposition
M. Vignier, Durand de Gattl. de Candolle; On présente
les quatre Lignes MM. Niedandy Grosjean du Bouchet Jaubert Adj.
Mr. Président annonce un legs qui fait honneur à la Classe notre actif honorable ancien Collègue M. F. Delaire

Legs de M. Delaire ancien membre de la Class.

La Classe témoigne le vif regret qu'elle a éprouvé à la perte d'un membre aussi devoué que l'était M. Delaire qui lui a si fréquemment donné des preuves de l'intérêt qu'il mettait à ses travaux en les facilitant par des dons généreux
Me charge M. le Président d'écrire dans ce sens à la famille de M. Delaire

M. Sautter

Comment de terre comme de graines.

depose sur la table des 2 Terres jaunes et violettes d'une grosse dimention et bien conformées, provenant de longs germes qui a [illegible] la 5e semaine de juin sur des 2 de terres qui avaient passé l'hyver dans la cave; il les a plantés en faisant dans terre un trou d'environ 6 a 8 pouces perpendiculaire, et insérant le germe de manière a ce qui n'en sorte de terre que deux lignes. la distance a été de 12 a 14 pouces, il a planté en même tems de petites 2 de T. grosses comme des noix, elles n'ont donné que de petits tubercules.

Rapport de Mr. Martin sur la réunion de Sedorf

Mr Martin fait un rapport sur la réunion de Sedorf des 26 et 27 Août, a la quelle les membres de la Classe avait été invités par le bureau de la Ste Economique de Berne; (comme qui a été une vraie fête, il regrette que Mr Streckeisen et lui aient été les seuls membres de la Classe qui y aient pris part.

Le 26 a 3 h. a eu lieu l'assemblée ou devait se discuter la question de la formation d'une société Suisse Agronomique soixante membres y ont assisté; la réunion était présidée par Mr Mr de Fellenberg.

L'opinion fut émise qu'il y aurait peut convenance de renvoyer la formation de la société a une époque ou les esprits seraient moins préoccupés de politique: Cette opinion, n'a pas été partagée. il a été unanimement reconnu, que la Société qu'on voulait former, devait être complette un dehors des préoccupations politiques, et qu'il ne devait jamais en être question.

Il fut ensuite mis en avant que les sociétés cantonales devraient être l'élément constituant de la Société Suisse, cette opinion a été combattue, et finalement pas adoptée On est tombé d'accord qu'il fallait laisser telle quelle les Sociétés cantonales, y avoir recours, de informations, aide &c en un mot se mettre en rapport avec elles comme avec d'utiles

correspondants et auxiliaires; divers orateurs entr'autres M. Martin témoignèrent que n'ayant aucun mandat de la part de leur Société Agricole de leur Canton. ils ne devaient être considérés à cette réunion, que comme des Agriculteurs individuels emettant leur opinion particuliere — (ce qui fut reconnu par l'assemblée)
Après diverses recommandations faites à la commission chargée du projet de statuts. la Bureau de la Soc. Economique fut chargé de ce travail.

Le lendemain 27 Sept. eut lieu par un temps des plus propice et sur un emplacement très favorable, le concours des Charrues. Il était divisé en deux parties, Sur une Champ un Jury de 5 membres, Suivait un Essay des Charrues; faisant faire à l'une après l'autre quatre sillons, observant avec soin le travail fait, les diverses conformations de ces instruments et le tirage fut resultant qu'indiquait le Dynamomètre; parmi les Charrues à Oreille fixe le 1er prix fut adjugé à Mr N. d'Estavayer pr une Charrue Dombasle venue de Nancy qui a fait un travail parfait à tous égards, 2 Prix Pittet d'Echallens pr Charrue sorte Dombasle, mais dont Sage et manteuvres ont le Contours de la Charrue Ecossaise, elle a très bien fonctionné 3 prix à Derantay de Grany Dombasle avec Appareil Granger, cette Charrue chemine bien, mais ne fut pas travailler dans un terrain pierreux, et le prix est bien trop élevé.
4 prix Louis de Montagny avait une Charrue Belge munie d'un Sept manteron.

Les Charrues Tourne Oreille peu interessantes dans que le Pays n'est pas très accidenté, sont fort utiles sur les pentes rapides, le nombre en était assez considerable. elles arrivent après généralement, Quoiqu'on les meilleures la forme de l'oreille Dombasle le 1er Prix a été adjugé à M. Gallay de Morat pr sa Charrue, modèle de Muller — 2 prix à Loder d'Affoltern Charrue faite par lui Mr. à la Société Agr. de Soleure

le prix remporté par Lecoultre du Val de Joux le changement d'oreille est de plus simple et ingenieux aussi le Comité lui a acheté 5 Charrues pr étrenner de lots de la Loterie qui se tire sous ses auspices. On a ensuite essayé quatre Charrues à ameuter, plus celle de Mr Erlach, mais rien avant train venu de Nancy avec la Charrue elle a fait un très bon dégazonnement.

Sur l'autre champ quatorze Charrues ont concouru les cinq premiers prix ont été adjugés a Mrs

d'Erlach Charrue d'Ambelle
Société Agr. Soleure
Loder d'Affoltern
Pittet d'Echallens
Grin. Charrue Belge

La réunion est terminée par la délivrance des prix. et il porte a croire qu'elle portera d'heureux fruits non seulement dans la localité ou elle a eu lieu, mais même dans des Cantons assez éloignés, car on a vu arriver a ce Concours non seulement un gd nombre de Vaudois, mais des marechaux Charrons de Soleure Zurich & qui eurent pu juger combien les Charrues dont ils se servent de leurs Cantons sont inférieures a celles qui ont remporté des prix a Peterlingen cette réunion agréable a tous ceux qui y ont assisté, donnera peut être des progrès a l'art de travailler les terres progrès qui il faut l'espérer se propageront de proche en proche et réaliseront l'espoir qu'avait conçu la Société Eg de Berne en réunissant les Agriculteurs des Dix Cantons.

Séance du Samedi 6 Oct 1849 Pt Mr Fay-Allean - Vernet
Odier B. Mustard Wieland Struckheisen E Naville Jullliard
Pt Soutter Collardon Dr Olivet. Audeoud Ch Bertrand de Bossi
C Martin

Le registre de la précédente séance lu et approuvé

Notice de Mr. Bossi sur le ver à soie, et les abeilles

Mr le President présente au nom de Dr Jh Bossi de Milan une notice sur le ver a soie, et des observations sur les abeilles et notamment sur leur nourriture, en vue de remplacer le Pollen dont elles ont besoin pr la nourriture des couvillons, et contribuer ainsi a leur reproduction. La notice sur le ver a soie est renvoyée a Mr de Bossi pr qu'il l'examine et rapporte. Quant aux abeilles une discussion s'élève sur les causes probables de la petite recolte de miel obtenue cette année, ce déficit de produit est généralement attribué a la sécheresse de l'Eté. Sur la proposition du Dr Jullliard il est fait essay de nourriture comparative pr les abeilles pendant l'hyver. Mr Wieland et Martin sont chargés de faire l'essay avec de la farine de Savarin. et si possible d'autres substances —

Lettre de Mr. Cortay d'Etoy sur une nouvelle procédé p. la greffe.

Mr Martin donne lecture d'une lettre de Mr Cortay d'Etoy qui demande que la classe veuille bien tacher de réunir souscripteurs a fr 24 chacun auxquels il communiquerait un procédé qu'il dit avoir découvert pr asurer la complette réussite des greffes a boutures — On charge Mr Martin de lui répondre, que la Classe ne peut engager des souscripteurs a se réunir pr un objet dont elle n'a pas pu apprécier la valeur. et qu'elle ne pense pas que même sur son invit elle put réunir a peu près le nombre d'interessés indigues par Mr Cortay

Exposition des fruits et légumes.

Mr Wieland donne lecture des comités sur l'exposition des fruits et légumes, qui a eu lieu 26 Sept. Le nombre des exposants a été 17 pr fruits 15 pr légumes.
Les deux premiers prix pr la plus belle collection de fruits ont été décernés a Mr Charbon et Odier-Boulaire 3me partagé

entre les Boitaux et Dr Jul, une mention honorable a été accordée Dr Jullien. On signale encore sur les raisins et autres fruits remarquables, Mr. Mary Marzinguer d'Ecte Carra ex Decroux = Les deux premiers prix pr les légumes ont été obtenus par Mr Normery a Dupuis, le 3me partagé entre Mr DuFort a Gavarian. Parmi les légumes on a remarqué de beaux Choufleurs et une belle gte Chou Quintal de Mr Normery et les DuFort a Livinière de belles T. D. provenus de semis de 1847 de Mr Durety. Mr Odier a Chaillon ont indiqué cette année par des étiquettes les noms de leurs fruits chose importante. pr Joindre de l'indication exacte des fruits, la commission exprime le désir d'avoir dans ses conservatoires la belle collection de fruits moulés qui se trouve chez Jamin et Durand a Paris, avec indication de leur qualité et époque de maturité. Dr DeCandolle entre de les vues de la Commission et écrira a Paris, pr s'informer du mérite de cette collection et si possible se la procurer pr la mettre dr le conservatoire du jardin botanique = cette acquisition se ferait aux frais du jardin Bga Mr Odier exprime qu'il est revenu a l'opinion précédemment énoncée qu'il faut a l'avenir astreindre dans le programme qu'on reste admis a exposer que des fruits a légumes de la provenance de la personne qui les envoye au concours plusr fruits exposés avaient été achetés au marché Dr Jullien, voudrait qu'on ignora le nom des exposants afin que le Jury décida sans les connaître. Ces propositions seront examinées lors qu'on compte le programme de 1850 Dr Jullien voudrait qu'on fit un concours pr les Vergers les mieux plantés & soignés, sans exclure les Cultivateurs habitants la Zone rampe au bureau

nécessité d'avoir une collection de fruits moulés.

Propositions diverses pour le prochain concours pour les légumes et fruits.

Exposition de fleurs Rapports

Mr DeCandolle exporte que l'exposition fleurs en vase est peu de chose, qu'il conviendra pr ce de supprimer cette catégorie

Les prix ont été remis par Mr Mary en vacs Mr Mary, par les soins
à Mr Charbon. et mentions honorables Mr Guillaume par ses talents. Mr
Lettre de la Soc. le Professeur a reçu une lettre de Mr la société Agr. et Hort. r
Agric. et horticole de Macon, qui désire entrer en rapport avec la Classe par échange de
de Macon publications, Mr le Président demandera à Mr Tronchin des renseignements
sur cette société. Mr Pd dit une lettre de Stoob le
mécanicien qui informe que son batteur à blé est maintenant
Battoir Stoob. en état de bien fonctionner.
Mr Martin donne lecture d'une lettre de Mr Dijust qui sert adressé à
lui en l'absence de Mr le Président par un obtenir l'usage du local
du conservatoire des instruments pour y donner un cours d'Agriculture aux
régents des communes rurales. Mr Martin lui a remis sa demande en
autorisation demandée Mr Dijust qui réparerait l'ordre, et réparerait les petits dégats
à M. Dijust de que pourrait causer l'usage des instruments mis à sa disposition la
tenir ce local Classe approuve l'autorisation donnée
des instruments. Mr Martin annonce qu'il a fait remettre sur sa demande
30 exemplaires des procès verbaux d'Agr. au dépôt de l'instruction
Id à Mr Berthier-Lucas
Mr Martin rapporte qu'il a examiné par Mr. les Conclusions
Expertise du faites sur le domaine Mr. Berthier-Lucas a Conflans; que l'établissement
Drainage de de manière à produire un effet avantageux, sur les prés et champs de Mr B
Mr. Berthier Lucas. Mr Martin estime qu'elles ne peuvent pas concourir par le
prix du drainage, vu que les ouvrages ne sont pas établis
suivant les prescriptions du programme et de la brochure de
Mr J Naville, ils sont des canaux d'écartement, qui ne sont
pas exactement de la direction convenable et qui se réunissent en
formant un angle aigu doit former de V
Id. de M. Comte Mr Martin annonce en outre que le Comte un petit Lancy
a entrepris des ouvrages de drainage qui doivent être confectionnés
suivant les règles exactes, Mr J Naville a eu une conférence
sur place avec le dit Comte — et les travaux seront attentivement
surveillés

Séance du Comité de la Ste des Arts convoqué par élection
le 20 Oct 1849
Présents mr Fary Pd Vernet, Wieland, Streckh. Martin
mr le Président informe le Comité qu'il y a eu deux présentations
faites à la Classe sur les quelles le Comité a à se prononcer
Présentation de Mlle Roy et Chavaz. savoir mr J.J. Roy présenté par mr Fary Alb. et Wieland
mr Chavaz comme compositeur " mr Benoit et Wieland
après à la votation les deux personnes présentées sont admises

Séance du Jeudi 20 Oct 1849, Présents
mr Fary A Pd. Vernet Alb. Odier Bs Wieland Streckheisen
Boissier Fabry, Monier Rudolph Ph. Bertrand, Michely Martin Ch
mr le Comte Tscherky Président, présente une lettre de
offre d'envoi de public. de la Soc. nationale agric. de Paris
l'académie nationale et Agricole manufac. et commerciale de Paris
qui offre par la même occasion, l'envoi gratuit de ses publications
mensuelles.
mr Vernet informe la Classe que le Maïs n'a pas réussi dans
sa terre, il lui semble que cette graine n'est pas de
nature à atteindre avantageusement avec les céréales, aussi désirerait il
qu'on revienne à la P. de T. qui selon lui a été trop négligée
depuis l'invasion de la maladie
Résultats de la culture du maïs de 1849. mr Martin en faisant connaître le résultat de la récolte des maïs, qu'il a cultivé
à plus de 8 pieds sur une demi pose, nous dit que sans engager
nos agriculteurs à se livrer au grand à la culture du maïs; il
lui paraît convenable de leur recommander d'en faire des essays
sur leurs domaines, et de l'y cultiver en une proportion
convenable; suivant lui le maïs est une récolte aussi
assurée, que celle des P. de Terre ou céréales qui atteignant variée aussi
dans une année; il a eu outre l'avantage de se conserver
plus facilement que le froment, étant à l'abri des attaques des charançons
et peut ainsi résulter de une année d'abondance être gardé jusqu'à
une année de rareté, Mr Martin a cultivé principalement l'Hastango
qui a été semé vers la mi Sept pour ne pas chez d'autres

variété dont une seule couleur noire soit lui a paru avantageuse;
il en remet un paquet à MM. Streckeisen, Michely, Colladon,
qui en feront l'essai cette prochaine —

Distribut. des pr. Dd rapporte avoir fait extraire du dr Bulletin 300 exemplr de
public. relatives la partie qui a rapport au vœu a payer pr la Distribution de
aux vignes. Cantons voisins en l'adressant aux Sociétés de Berne, Vaud, Fribg, &
& les pays voisins comme d'Annecy en vue d'encourager les démarches de vers
et de faire connaître la pétition de Nyon, et
Président demande aux membres présents de pouvoir payer certaines
Rapports dans la Classe comme sujet d'aliment à ses séances, MM.
aux membres. Odier. P. promet de donner des informations sur les engrais qu'il fait
MM. Dd crédit foncier,
M. Michely les Vergers; ce dernier signale à ce sujet
un ouvrage publié à Stuttgard qui contient d'excellentes instructions
sur la formation et conservation des vergers — M. de Bassi
attribue le mauvais état où sont les nôtres à ce que, en plantant
Nécessité d'ajouter des arbres, là où il en existait déjà, MM. Monnier a planté il y a
améliorer les dix ans un verger, il a pourvu par des fosses d'engrais, renouvelle
vergers. tous les arbres et entretient chaque année, il est dans un état des
plus prospères.

MM. Vaucher, de Prégny attire l'attention de la Classe sur la marne comme
engrais, on en a trouvé dans la Comne de Canton Vaud — M. Vernet avait dit
Marnes dire que celle de son Canton n'était pas bonne il désirait qu'on
s'assure de sa qualité si bonne ce serait pour nous d'avoir un
nouvel engrais obtenu à peu de frais. On lui répond
que la marne de ce Canton a été analysée, entr'autres par MM.
Morin, et que le peu d'effet qu'elle a produit provient
vraisemblablement de ce que le terrain où la appliquée en contenait déjà abondt.

Rapport de MM. Wieland fait un rapport sur le pâturage de la vigne au moyen
M. Wieland, de fils de son ancien d'Echallens, mettant à cet égard considéré être un
ce pâturage avantageux, ne communique pas ce localité, il renvoie son rapport après
un fil de fer. lecture de la notice sur ce sujet par le Dr Ollivet
la Vigne.

Séance de Bureau du 10 novembre 1843.

Membres pres. MM. Strickeisen – Naville Bart. –

Vu le petit nombre de membres presents, et attendu le manque de sujets à discuter, le bureau décide que la séance sera levée.

Séance du 3 Nov 1843 presents Mrs

Fary Alleon 9d Strickeisen, Vernet, Olivet, Micheli, Moricand

Boissier-Fabry. de Bossi Wielandy Trembley (Prevost E Naville

Gautier. Colladon Ly Audeoud. Hen. (Martin

La procès verbal de la précédente séance est lu et approuvé.

rapport sur le rendemt. des blés. On fait un tour de renseignements relatifs au rendement de la récolte des Céréales de 1843.

Mr Strickeisen a semé plusieurs variétés de blé qui ont rendu si diversement. qu'elles ne peut en indiquer le rendement intérieur de la récolte. Mr Vernet a fournis lui a donné un beau produit

Mr Vernet a récolté 30 gerbes par coupe de semature, 5/6 ont fait la coupe, la paille est très belle les voisins ont été fort contents de leurs récoltes.

Mr Boissier dit que chez lui 6 gerbes ont fait la coupe.

Mr Gautier idem.

Mr Colladon a eu une belle récolte de la commune on en est généralement satisfait.

Mr Prévost 5/4 gerbes ont fait la coupe il obtient la récolte suppose au fur de la moyenne opinion qui est partagée par les autres de la Classe

Mr Martin lit une notice sur ce qui a observé de l'Agriculture dans les 2 provinces de la Hollande la Gueldre, Utrecht et Nord Hollande, cette notice ne donne lieu a aucune discussion

Séance du 17 Nov. 1849

Membres présents. Mrs Fazy-Alléon, Breckeisen, Natkowski, Plan, Audéoud Dus, Chaponnière, Monnier, Pictet Mrs Naville frères, Tremblay-Boguin, Martin-Labouchère, de Bassi,

Monsieur le Président annonce à la Classe qu'elle touchera probablement la moitié du legs de Legs Galot. Mr Galot qui est définitivement adjugé à la Société des Arts.

Mr le Président lit un article de Mr Puvis dans le Journal d'Agriculture du Dép. de l'Ain sur le gypsage du fumier, article dans lequel il rend compte de cette manière de procéder et des résultats obtenus; d'après ce Gypsage du fumier rapport ce mélange pourrait l'abondance et la qualité des produits surtout p.r la vigne.

Mr Breckeisen demande au Présid. d'écrire à Mr Galand à St Maurice pour qu'il fasse connaître les résultats qu'il a obtenus avec l'engrais Geopay.

Mr le Présid. lit un 2e article du m. journal sur l'emploi de la marne comme litière; cette substance mise sous la paille absorbe les liquides et les gaz ammoniacaux et Emploi de la marne comme litière laisse ainsi aux écuries l'odeur ammoniacale en empêchant la perte d'une partie de l'ammoniaque qui se volatilise.

Mr J. Naville lit un rapport sur le damage, rapport fait par Mr Hugard au nom du comité d'Agriculture de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. Le rapport parle des essais de damage faits en France essais qui ont eu Essais de damage en France un grand succès.

Mr J. Naville propose de prolonger au 1er Janvier la fin d'inscription pour le damage — La Classe adopte cette proposition.

Prolongat. de la clôture d'inscript. v. le Dam. au 1er Janv. La Classe fixe à la dernière séance de Décembre la discussion sur la proposition de Mr Plan relative aux primes.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 1er Xbre

Membres présents. Mrs Fazy président — Martin Labouchère — Boissier Fazy, Boissier Michely — Crivent Martin — Chaponnière — Roy — Mussard — Saladin — de Bassi — Pictet Naville.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Vice-Dt. communique à la classe que le Bureau a eu une séance extraordinaire p. la fixation de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui. M. Crivent vétérin. qui avait été convoqué à cette séance pour donner réponse à quelques explications au sujet de son cours a dit qu'il était très-disposé à le donner, dans le courant de Février, le cours aura environ douze leçons et traitera de la race Bovine en général des différentes races; de l'alimentation et de la stabulation. Le bureau lui a recommandé de vouloir bien fixer les jours et heures des séances, de manière à ce que les gens de la campagne puissent y venir facilement.

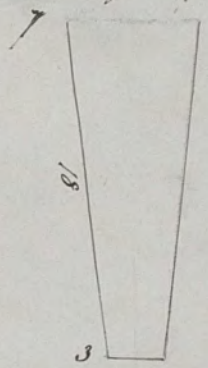
Cours de M. Prévost s/la race bovine.

Il est ensuite donné lecture d'une Lettre de M. Galland de St. Hanrice, dans la quelle il donne quelques explications sur l'emploi et la fabrication de l'engrais Jeanffroy, dans sa propriété. Il ne peut encore donner le prix de revient n'ayant rien eu à acheter pr. cela; il ne lui coûte que 15 cts le pied cube. Les litières qu'il a employées sont: des feuilles, des pousses de blé, des pailles hachées. Il a fabriqué suivant les directions de M. Jeanne. 2500. pieds cubes d'engrais qui au bout de 12 à 15 jours ont été aussi fermentés aussi bien que du fumier d'étable après trois mois de courtière. Il a fait des essais comparatifs de cet engrais et du fumier ordinaire sur les semailles de printemps et sur celle d'automne, les récoltes d'été ont été beaucoup plus belles avec l'engrais Jeanffroy. M. Galland estime que l'on pourrait rendre l'effet de cet engrais plus durable par l'adjonction d'autres substances, l'élément indispensable de cet engrais est la matière fécale, or il est bien déplorable que cette matière si précieuse soit entièrement perdue à Genève ville de 30 mille ames, l'emploi de la matière fécale viendrait suppléer au déficit des engrais qui ne sont pas dans le canton la moitié de ce qu'ils devraient être.

Fabrication de l'engrais Jeanffroy par M. Galland.

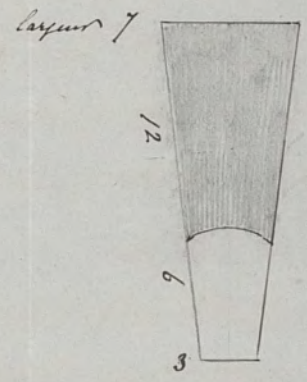
M. Martin a vu chez M. Galland les champs qui avaient été fumés à l'engrais Jeanffroy. la végétation y était beaucoup plus belle p. d. les champs fumés avec du fumier d'étable, il voudrait que la classe demandât à M. Galland du détail sur la durée d'effet de cet engrais. Il y aura avantage à publier les résultats obtenus par M. Galland.

Fig. 1.



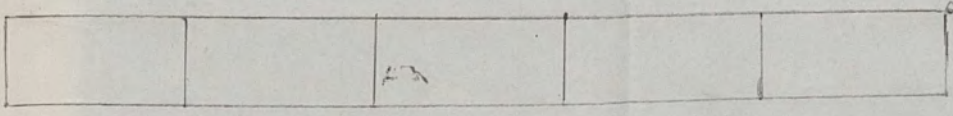
Cutting

Fig. 2.

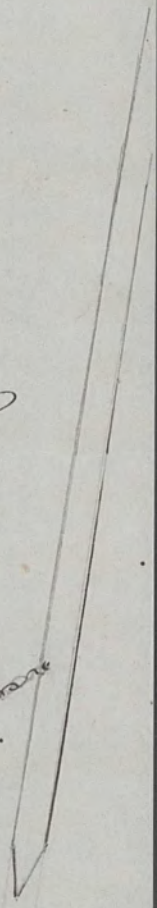


Drain in a finished state

Fig. 3

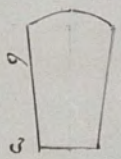


Stretcher 5 feet long.



Lever

Fig. 4.



Section of stretcher.

Description d'un nouveau procédé de drainage par M. Lawrence

Quant à l'emploi des matières fécales, c'est un sujet dont la classe s'est occupé maintes fois et dont elle n'a pu jusqu'ici rien obtenir.

M. Lawrence propriétaire du Gloucestershire en Angleterre présenté à la classe par M. Vincent Martin, fait connaître une note sur un procédé de drainage dont il a obtenu de bons résultats et à peu de frais. Ce procédé désigné par les agriculteurs anglais sous le nom de plug-drains (drains à piston), est plus particulièrement applicable aux terres fortes et aux pâturages. Les drains sont très-étroits et peu profonds. Après avoir coupé la tranche avec la plus grande exactitude dans les dimensions de la pl. on introduit dans le fond une pièce de bois de 5 pieds de long composée de cinq morceaux liés entr'eux, (fig. 3) cette pièce de bois a exactement la forme et les dimensions du fond de la tranche, elle a 6 pouces de hauteur et 3 de largeur. la partie supérieure est bombée. (fig. 4) Après avoir introduit cette pièce on jette par dessus la glaise qu'on avait enlevée dans le fond, on damme légèrement, puis on tire la pièce de bois au moyen d'une chaîne attachée à un levier et on continue plus loin. La tranche est ensuite remplie avec de la bonne terre. on obtient par ce procédé de la sorte un canal souterrain sans l'aide d'aucun matériaux. Ce procédé quoique très-simple et très économique il revient à 22 f. la pose. aurait besoin d'être essayé dans notre pays, le point qui paraît douteux c'est la durée et le degré d'efficacité de ces drains, il est à craindre qu'ils ne supportent pas le fond de la culture et qu'ils soient facilement obstrués. (Stephens 1. vol. 601. 602.).

...nage du regain ...les moutons.

M. le Président lit une note qu'il a rédigée sur l'expérience qu'il a faite l'année dernière de faire consommer par des moutons la seconde coupe de quelques prés de pré. Cette expérience a réussi et M. Fazy a retiré par le pâturage de l'excellent fumier et la somme de 50 f. pour 8 à 10 pouces de pré qu'on ne pouvait faucher. M. de Bons. voudrait de l'avantage à cette application de la division du travail en agriculture qui quelque extension dans ce pays. L'engrais des moutons est reconnu

Rapport de M. V. sur les Vacheries de la B.^lle Normandie

généralement pour un des meilleurs moyens d'améliorer la prairie.
M. V. Naville lit ensuite un rapport sur les herbages de la Normandie (Calvados) province qu'il a visité il y a quelques semaines, il donne quelques détails sur le pâturage au piquet pratique qui prend beaucoup d'extension dans le pays. Il termine son rapport par la description des fromageries Normandes et des procédés employés par les fermières pour la fabrication des beurres connus à Paris sous le nom de beurre d'Isigny.
M. Martin cherche à démêler dans ce rapport ce qui pourrait être applicable à notre agriculture, il croit que le pâturage au piquet pourrait trouver un emploi avec quelques modifications. Il le pays. il serait bon de le faire connaître, il croit que la plupart des vaches sont susceptibles d'endurer les intempéries du climat pourvu qu'on les y expose avec précaution. M. Martin fait que le seul vrai beurre tient surtout au pâturage, le même fait a lieu pour le beurre Hollandais. M. Saladin croit que le pâturage au piquet est un excellent moyen de consommer sur place et au profit de la prairie des fourrages, comme les regains qu'il vaudrait beaucoup mieux faucher.
Après quelques explications auxquelles donne lieu le rapport qui vient de lire la séance est levée.

Séance du Bureau. 8. X.^bre

Membres présents. MM. Fazy Pr.^t Martin. Lullin. Heckeisen Odier R. Naville V.

Fixation de l'ordre du jour de la prochaine séance de la classe, communication sur le tapinambour - Vincision annulaire. - Demander à M. Odier une note sur sa fabrication d'engrais - Idem à M. H. Michely un résumé qu'il a fait d'un ouvrage sur les arbres fruitiers.
M. Fazy communique que la classe a en caisse environ 3500. et qu'on peut espérer encore deux mille fr. ensuite de legs Pallot.
M. Martin voudrait qu'on cherchât à rechercher de l'intérêt aux

séances de la Classe en prenant note des personnes qui pourraient donner quelques communications sur des sujets agricoles, il faudrait qu'on s'inscrivit pour telle ou telle expérience, il donne p. ex. le sarrasin d'Italie et le chanvre p. le bétail. —

Circulaire aux div. membres

Cult. du Chanvre p. le bét.

dit chanvre Cottevin. Il énumère les principaux avantages. M. Streckeisen voudrait qu'on donnât de cette graine de chanvre à des jardiniers maraîchers qui fussent se rendre des plantons au printemps. M. Martin dit qu'on peut trouver une notice à ce sujet p. et de marquis de Turbilly membre de la Soc. économique de Berne au 18e siècle dernier. Il faudrait qu'une personne se chargeât d'approfondir le sujet, M. Fazy M. s'en charge. M. Martin fera venir 10 L. de graine

Quant à une circulaire à envoyer aux divers membres de la Classe M. Fazy et Naville voudr. qu'on y insérât les points suiv. tâcher d'obtenir plus d'assiduité aux séances — chercher à recruter plus de membres — exciter à quelques travaux utiles — informer les agriculteurs que la Classe fera donner chaque année un cours sur un sujet agricole et en particulier cette année celui de M. Vivent — enfin rappeler la lecture des livres de la Bibliothèque et des journaux lecture qui désormais pourrait avoir lieu de 10½ à 11½ h. avant chaque séance.

La nomination d'un Secrét. (adjoint est ajournée indéf.

M. Naville demande au Bureau de prendre une décision sur la nomination d'un Secrétaire adjoint. M. Martin demande d'ajourner la question et de répondre pr. le moment négativement, adopté.

La séance est levée.

Séance de la Classe du Samedi 15 X^bre

Membres présents. Mrs. Fazy prés^t – Martin vice prés^t. – Boissier P. Boissier M – Fazy Jardins. – Tremblay Dejean – Lullin – Saville Emil. Orient vétérinaire – Deschier – Audéoud – Sautter – Mussard – Wielandy Caparède – Monnier – Odier D – Vackenashy – Vernet – Guiol – Studer Michely Fischer – Collaton. – Decandolle – Saville V^s. –

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Note sur la Culture du Chou p^r le bétail. p^r M^r Fazy-Allen.

M. le Prés^t lit une note qu'il a rédigée sur la culture du Chou p^r le bétail, suiv^t Dünger aucune plante fourragère ne rend davantage que le Chou quand il est s^r un terrain qui lui convient. Le poids des feuilles est de 6 à 1200 q^x m. p^r hectare, la valeur nutritive du Chou sec est la même que celle du foin. 6 à 7 l^s vertes se réduis^t à 1 l^e après dessiccation. Le bœuf à l'engrais consomme en chou vert 1/5 de son poids. Le Chou Chou cavalier du Poitou, le Ch. Cavalier mérite des plus grandes attentions. Le Chou demande un sol profond et bien fumé, il aime les anciens marais riches en humus, il souffre moins de la sécheresse s^r les terres fortes, il ne fatigue pas beaucoup le sol. il faut le planter à distance 30 pouces à 3 pieds et mettre l'engrais à portée des racines. Il vaut mieux semer le Chou en pépinière et le transplanter s^r le champs, le jour même du labour, il faut 6 000 plantons p^r une pose. Le bureau de la classe propose de faire venir de Paris 10 l^s de graines ~~pour~~ de le remettre aux membres qui voudraient faire des essais.

Lettre de M^r Cornay de Monthey sur ce sujet.

M. Martin lit à ce sujet l'extrait d'une lettre de M^r Cornay de Monthey qui donne quelques détails sur cette culture. M. C. préfère le Chou Chou du Poitou au Chou Cavalier, il a fait le calcul q. le Chou fleuri a rendu cette année à raison de 520 journées de vaches par pose de 45 ares (312 journées par pose genevoise) produit qui mérite plus d'être cherché chez un cultivateur, qui laisse^t les Choux repousser à de plus longs intervalles, il sème la graine dans son jardin au printemps, à la fin de mai les plants sont repiqués sur des ados faits avec le buttoir, à 18 p^ces de distance s^r la raie, les rangs à 2 pieds. Il les fume comme les betteraves avec 800 pieds d'engrais pour 45 ares,

(rit 480 kc par pce generalement,) comme les betteraves, – Le lait pri en prodt de la nourriture avec les Chous ne prend point de mauvais gout, quelq. propriét. de vaches comme M. Guenon se proposent de faire l'essai de la culture du Chou.

M. Guenot dit pri il arrive souvent que les vaches prennent des maladies venteuses p. suite d'alimentation avec du Chou, cela tient peut-être à la qualité du chou il désire pri on en fasse la question à M. Cornaz.

M. Fayot demande pri on s'assure de la distinction entre le Chou de Poitou et celui d'Anjou. Voir à ce sujet Bull. d'Anjou. M. Musard trouve cette culture avantageuse mais craint pri on ne manque de l'engrais nécessaire p. ce pays ci. M. Buissier demande pri on rédige p. le Bulletin une note sur cette culture.

M. le Cons. communique à la Classe une résolution prise p. le bureau d'adresser une circulaire aux divers membres p. les engager à prendre une part plus active aux séances, il voudrait pri en dehors des séances les membres pussent se réunir pour causer entr'eux sur les questions agricoles. M. Martin craint que ces conversations familières ne nuisent aux séances. M. Vernet demande que la Classe fût consultée préalablement par carte et d'avance comme en 1859 pr l'année qui va commencer.

Fabrication d'engr. p. M. Odier B. M. Odier lit ensuite une note sur la fabrication des engrais. Il emploie ses comptes p. la campagne, ses préparations et p. la vente quand il peut en obtenir 30 cent. le pied cube. Cette fabrication a lieu par le moyen de fosses semblables à celle d'un minage, et de criblages, M. Odier dépense plus pri il ne gagne à ce genre de fabrication, mais cela fait du bien p. le pays, donne de l'ouvrage à bcp. d'ouvriers et donne un terreau excellent pour les jeunes arbres, la différence de végétation entre les arbres pri ont eu p. ce terreau et ceux pri sont venus dans la terre ordinaire est si grande que M. Odier peut vendre maintenant pour 60 cent. des pommiers de 3 à 4 ans plantés p. le compte pas tandis qu'il ne peut se défaire de ceux de 8 à 16 plantés p. la même pr plus de 30 cent. – Ce mode de plantation augmente de beauc. le chevelu des racines.

Marne du banc de travers analy. p. M. Marignac. M. Odier présente ensuite une échantillon de marne tirée p. le banc du travers et analysée par M. le prof. Marignac, qui elle se compose :

Carbonate de chaux		80, 71.
d. de magnésie		1, 23.
d. de fer		1, 16.
Acide phosphorique		0, 10. joint à la chaux à l'état de phosphate.
Sable 3, 14.	}	16, 33.
Argile 12, 07.		
Eau hyg. 1, 12.		
		99. 53.

M. Odier présente ainsi que M. Fazy, tous membres de la Classe M. Curtis, ~~est admis à l'unanimité~~.

Note sur l'engrais Jeanjean de M. Terreaux de Thonex.

M. Marcet lit ensuite une note qui lui a été communiquée par M. Terreaux propriétaire à Thonex grand partisan de l'engrais Jeanjean, et qui suit la même méthode que M. Pictet. Il a fabriqué 600 cubes de cet engrais qui a été rendu 5 lieues après. Cet engrais n'ayant pas fait tout ce qu'on peut supposer qu'il se serait réduit à 500 pieds en faisant le compte de tous les frais de matières premières (telles que pailles, suie, plâtre, chaux maigre, cendres de bois, sel marin, salpêtre et autres), et de la main d'œuvre, revenant à 17½ cent. le pied cube, M. Terreaux a fumé avec cet engrais 500 toises carrées. Jusqu'ici les produits ont été plus beaux sur les terrains fumés suivant le procédé Jeanjean que ceux fumés avec de l'engrais d'étable, reste à savoir si cet effet sera durable; c'est ce que M. Terreaux nous fera connaître plus tard.

Ullucs échantill. M. le Prof. Decandolle présente à la Classe quelques échantillons de tubercules d'ullucus qu'il a fait venir de Toulouse, et qui sont très petits. Les tubercules de l'ullucus ne paraissent pas produire le résultat qu'on en avait promis, ils gèlent en terre avec l'hiver le froid. M. Decandolle se propose cependant d'en faire l'essai l'an prochain au jardin botanique. Il donne en même temps des renseignements sur d'autres plantes nouvellement importées, renseignements sur d'autres plantes telles que l'apios tuberosa, le tapioca, la Nicotiana; mais il en espère tubercul. donnés par le Prof. peu de résultats. M. Fazy dit qu'on va sous peu chercher bien loin des

Decandolle plantes utiles, tandis qu'on néglige complètement beaucoup de plantes qu'on a

sous la main et dont on pourrait tirer un bon parti : ainsi le topinambour et la pomme de terre dont la pulpe d'donne quelq. renseignements. M. Decandolle cite le coquelicot comme une plante d. la tige donne un excellt. légume S. le Midi. id. ce p. n. appellons la barbadine.

La séance est levée.

Séance du Bureau 29. X.bre

Membres présents. MM. Fazy Présd. Martin-Clan - Fol. Naville Ad. Naville Tr.

Le procès verbal de la séance précéd. est lu et approuvé.

M. le Présd. lit une lettre de M. L. Delarive qui donne sa démission de membre du bureau et de vice secrétaire.

Démission de M. L. Delarive, Vice Secrét.

M. Naville Ad. sans vouloir donner sa démission voudrait que la charge de bibliothécaire n'eut pas à souffrir des longues absences qu'il est obligé de faire.

M. Clan développe une proposition qu'il compte de présenter à la Classe au sujet de modifications à apporter à la système des primes etc. . . . . dont voici les principaux points de vue : n'accorder de primes qu'après expériences faites, conclues, appréciées, récompenser des ensembles d'exploitation aussi bien que des cultures ou des industries agricoles spéciales, nécessité pour la classe de laisser toute latitude aux cultivateurs pour la convenance de cultiver telle ou telle plante qui leur convient mieux, nécessité pour elle de suivre les expériences des agriculteurs. Proposition de remplacer les primes par des subventions aux Communes pour l'achat de taureaux modèles et de nommer des Commissions pour suivre à cette institution et pour renseigner la classe sur la manière dont le bétail est tenu dans le Canton. Il voudrait qu'on remplaçât l'encouragement de l'agriculture par une fête agricole annuelle dans le Canton pour faire cesser l'abus des dépôts d'instruments trop chers pour les petits cultivateurs, que l'on remplit une lacune dans le Canton en rédigeant une gazette agricole, contenant des nouvelles agricoles, de médecine vétérinaire, le prix des denrées, etc, enfin que l'on fit donner chaque année des cours d'agriculture. Cette propos. ayant donné lieu à une assez longue discussion, le Bureau l'adopte à la majorité de 5 sur 4.

Propost. de M. Clan, pour l'abolit. des primes etc. . . .

à quelques exceptions près et que M. Blanc devait bien rédiger sa proposition par écrit pour faire le sujet de la discussion à la première séance de la classe le 5 Janvier. En conséquence l'ordre du jour de la prochaine séance est conçu comme suit:

Discussion sur la proposition de M. Blanc – nomination d'un vice secrétaire – présentation d'un membre pour la Société des Arts – présentation de M. Dupan pour membre de la Cl. – Le comité sera convoqué pour la fin de la séance pour procéder aux élections.

La séance est levée.

Séance de la Classe Samedi 5 Janvier 1850.

Membres présents: MM. Fazy président – Odier B. – Monnier – Crécent. Michely F. – Naville de Ch. – Saladin – Naville E. – Auriol – Blanc – Martin Fol – Oltet – Decandolle – Colladon – Gaspérde – Beaumont – Steckeisen Naville Rif – Lullin – Sackowsky – Santter – Naville V. – Trembley R.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Election d'un membre de la Société des arts.

La Classe procède à l'élection au scrutin de la présentation en nombre triple d'un membre de la classe de trois sont élus et présentés par le Comité pour la Société des Arts pour faire le choix d'un membre. A la fin de la séance on trouve 21 billets dans l'urne,

MM. Blanc obtient 18 voix
Auriol „ 14
Durand J. „ 13
Saladin „ 11
Gaspérde „ 10.
Dussier Faby 6.

Développement de la proposition de M. Blanc

On passe ensuite à la lecture et au développement de la proposition de M. Blanc. Après avoir donné quelques détails sur l'agriculture en général et sur celle de notre pays en particulier, M. Blanc montre que notre

agriculture est devenue en quelque sorte stationnaire et que les encouragements de la Classe sont devenus insuffisants sinon inutiles, ainsi les primes du Concours de Carouge n'ont pas fait augmenter le nombre du bétail qui est complètement stationnaire, d'autre part les agriculteurs du pays n'avaient pas adopté la Charrue belge, toutes les primes données y certaines cultures n'auraient servi à rien, telle est la culture des betteraves pour laquelle il a été donné un nombre infini de primes et qui est sur le point de disparaître du Canton.

M. Plan voudrait que la Classe changeât son système d'encouragement et il propose les moyens suivants:

taureaux modèles 1°. l'achat de taureaux modèles, subventionnés par la Classe et confiés à 6 ou à 9 propriétaires dans le Canton. Ces taureaux seraient bien choisis quant à la race et aux qualités particulières requises, celui qui se proposerait, ainsi ne pourrait faire son choix sur la race de Schwytz ou telle autre qui conviendrait mieux. La Classe ferait visiter les vaches et des experts nommés par elle marqueraient celles qui pourraient être saillies par les taureaux de choix. Elle fixerait le prix du saut. Lorsque l'élevé ne puisse pas devenir une industrie il faut faciliter aux propriétaires les moyens de faire de bons choix. Cette institution donnerait lieu en outre à des rapports sur la stabulation l'hygiène etc.

primes récompenses 2°. la distribution de primes récompenses données après coup, pour mettre en relief les personnes, les talents et leurs résultats, et cela pour des cultures spéciales, des produits agricoles, des instruments aratoires etc. si Plan semble pour le système adopté jusqu'ici est trop fort quant et tend à encourager des cultures dont on peut plus tard trouver l'inutilité ou le mauvais côté.

Concours ou fêtes agricoles 3°. des concours ou fêtes agricoles d'où le retour ne serait pas périodique, sans cela leur importance serait trop restreinte, ces fêtes devraient avoir une grande publicité afin d'y attirer le plus de monde possible, on pourrait y présenter des outils, des charrues perfectionnées, primer entre les taureaux subventionnés, délivrer des récompenses et des médailles, et terminer cette fête par un repas et des toasts. Si les concours de Carouge ont

pendu leur entretien, si les agriculteurs n'y trouvent guères d'instruction et d'agrément, cela est dû à ce qu'ils sont devenus une habitude.

4° dépôts d'instrum.

4° dépôts d'instruments. M. Blanc propose qu'on remplace le dépôt d'instruments par conservatoire par des dépôts où les agriculteurs pourraient louer des instruments qui sont trop coûteux à acheter, mais l'emploi n'est pas très fréquent comme le prouverait un des rapports.

5° fondat. d'un journal

5°. Fondation d'un journal agricole qui serait nécessaire dans un pays où l'on a pas l'habitude de lire des journaux, il devrait contenir les communications faites à la classe, les rapports, les mémoires, les concours à l'étranger, les expériences faites, des notions d'hygiène, de médecine vétérinaire, la cotte des denrées etc. . . toutes choses dont les agriculteurs pourraient tirer grand profit.

6° cours d'agriculture

6°. faire donner des cours d'agriculture ou de sciences ayant rapport à l'agriculture, M. Blanc dit qu'après en avoir fait l'essai l'an dernier il semble que les agricult. du pays en ont retiré peu d'avantage.

Discussion et Nomination d'une Commiss. p. l'examen de cette proposition.

Après avoir exposé sa proposition M. Blanc la soumet à la discussion, M. Beaumont demande qu'elle soit soumise à l'examen d'une Commission. D'autres membres comme MM. Vaville de Ch. et Crivort se livrent à une discussion sur les races de bétail du pays et sur les améliorations que l'agriculture du pays a subie ces dernières années. M. Crivort dit que si le bétail n'a pas augmenté en nombre il s'est beaucoup amélioré et il est bien mieux tenu qu'autrefois. M. Vaville Rép. voudrait que la classe aidât à la marche nouvelle qu'elle veut prendre et qu'elle décide si elle veut changer de système. Il passe en revue les différ. points de la proposition de M. Blanc et il insiste p. que la classe fasse donner des cours spéciaux, com. de botanique agric, de géol. agricole, de théorie des amend. chimie agricole etc. en un mot que tous ceux qui veulent acquérir ces connaissances trouvent le moyen de remplir ce désir.

La convenance de nommer une Commission spéciale en dehors du

Bureau pour examiner cette question étant reconnu, on décide qu'elle sera composée de 9 membres, qui sont choisis immédiat.t par l'assemblée et sont pris.t ce sont: Mess.rs — Faye pr.t — Naville Séc.re — Martin V.ce pr.t — Naville de Châteauvieux — Crivert vétér. — Clair. — Decandolle — ~~Wieland~~ — T. Durand — Beaumont.

Lettre de la Soc.té des arts / Div.s sujets.

M.r le V.ce pr.t communique une lettre de la société des arts qui informe qu'ensuite d'un rapport fait à cette société, elle exprime le vœu que les trois classes puissent s'entendre pour former une bibliothèque commune, si les trois collections pouvaient se trouver d'un même local rapproché de celui des séances, l'usage de cette bibliothèque en serait bien plus avantageux, on pourrait aussi se servir de ce local pour travailler ou causer familièrement.

La société des arts rappelle par sa communication des membres de cette société les classes doivent avoir surtout égard à l'équilibre qui doit être établi entre les amateurs et les artistes, enfin la société des arts invite la classe d'agriculture à examiner si elle veut faire qq. modification à son règlem.t avant qu'on en fasse l'impression.

La séance est levée.

Séance du Comité du Samedi 12 Janvier

Nomination de Mess.rs Curtet. Archinard et Dupan.

Le Comité réuni pour cause d'élection a adjoint au nombre de ses membres. Mess.rs Curtet, Archinard et J. Dupan.

Il a choisi parmi les six membres présentés par la classe, Mess.rs Clair, T. Durand et A. Saladin pour la présentation en nombre triple à la Société des arts / l'élection d'un membre de cette société.

Séance de la Classe du S. 19 Janvier 1850

Membres présents. MM. Fayolle. Boussingt. Fol. Dupasquier. Archinard - Sautter - E. Naville - Curtis - Mayor. Lapparent - Saladin - Strickeisen - Muriot - Naville Rég. - Martin - Naville F. - Michely F. Beaumont - Odier - Tremblay Lapeyre - Musard - Colladon - Naville S. Tronchin - Olivet - Crevon Secrétaire -.

Le procès verbal de la Séance précédente est lu et approuvé.

M. Naville Rég. présente à la Classe un Compte rendu du comice agricole de l'arrondissement de Remiremont S. les Vosges ainsi qu'un rapport de M. Damier au Comice de Rambervillers, 1e. Système Guénon. Il fait ensuite un rapport sur les expériences faites par le même M. Damier directeur de la ferme école de l'arrondissement de Nancy. S. la Meurthe, sur l'emploi du sel. Le même de M. Damier renferme deux séries d'expériences, la 1ère est relative à l'emploi du sel comme amendement.

Expér. de M. Damier sur l'emploi du sel.

1°. comme amend.

Ces expériences ont été faites sur dix lots différ. de terres diverses, avec des quantités de sel proportionnellement différentes, et sur diverses cultures, et toujours comparés avec deux ou trois autres lots du même terrain et de la même culture non salés. Un résultat g. quelle q.té la nature du sol, les céréales n'éprouvent aucun effet ni en bien, ni en mal d'un amendement de 3. 6. et même 30 kil. de sel par are, répandus au printemps, la plante étant levée. Mais que si la quantité de 30 kilog. est répandue au moment de la semaille la levée en souffre notabl.t - avec 30 kil. de sel toutes les mauvaises herbes des champs excepté le liseron disparaiss.t - avec 15 kilog. de sel par are, les légumin. et le sarrasin souffrent beaucoup, avec 30 kilog. ils périssent. une faible quantité de sel ne paraît leur faire aucun bien. - Les graminées de même souffrent suiv.t l'abond.ce du sel q. leur est appliqué.

M. Damier a fait des recherches g. savoir si le tissu des plantes q. avaient cru avec le sel, s'était imprégné de cette matière. Les pailles d'avoine et de froment de terrain salé à 30 kil. g. are ont donné à l'analyse 0,61. à 0,70 g. c/o de sel, tandis q. celle des pailles des terrains non salés n'ont donné q. 0,18.

d'orge a donné 8. de paille 2,°/o de sel 8. les parties salées, et 0,58 8. les parties non salées. - La paille d'orge absorbe donc toujours une assez forte quantité de sel, plus de 3 fois autant que le blé et l'avoine, mais elle en trouve assez 8. le sol et 8. les engrais. Les graines n'ont renfermé aucun indice de sel.

2° comme nourriture donnée au bétail.

La 2e. série d'expériences de M. Daubier est relative à l'emploi du sel sur les bestiaux. Il a apporté l'attention la plus scrupuleuse à ces expériences qu'il a faites sur des moutons, s'astreignt à une surveillance continuelle des animx pendt 4 semaines, afin de s'assurer s'ils mangt bn avaient ou profitaient davantage lorsqu'on leur donnait du sel. Il est résulté de ces expériences dt M. Basille fait le résumé :

1.° que les moutons qui ont le plus consommé de sel n'ont mangé ni plus ni moins de fourrage que ceux qui en ont mangé peu ou point.

2.° que ces moutons qui ont le plus consommé de sel n'ont pu prendre quant. prop. inappréciable de plus que les autres,

3.° il en est de même qt à l'augmentat. de ces animx la différ. en fav. des animx qui ont mangé du sel est prop. insensible

On avait cru que la toison des bêtes à laine qui avt mangé du sel présentt une certaine supériorité sur celles des moutons qui en consommt peu, mais M. Daubier ne paraît pas avoir trouvé le même résultat. - Cet agronome a aussi examiné les urines de ses moutons, il a trouvé dans celles des moutons nourris avec sel (avec fourrage quant.) une plus forte proportion de ce dernier. Aussi M. Daubier a-t-il renoncé à l'usage du sel dans son exploitation. - Les expériences de M. Hasson, entre agriculteur de la Meurthe, ont donné les mêmes résultats. Ce sel a cependt avantageusement, Suivt lui, sur l'hygiène des bestiaux, qu'il excite l'appétit, la sailli etc., il facilite la consommation des aliments et remédie surtout à la détérioration des fourrages. Il paraît bien que ce sont les ruminants qui en retirent le plus d'avantage, les chevaux en contractent n'en éprouvent aucun effet.

M. Crevost n'est pas d'accord avec M. Daubier en particul. sur l'effet du sel sur les toisons, les anglais ont fait l'expérience, ont trouvé que les toisons

l'emploi du sel donné aux moutons communiq.ᵗ à leur laine plus de fermeté et ꝑ. l'apparit.ᵒⁿ faisait [illegible] et ꝑ. l'emploi du sel et en outre un ꝑ. stimulant il préserve des indigestions, et facilite la formation de la sécrétion du lait chez la vache fécônde. Suiv.ᵗ M.ʳ Trenchin l'emploi du sel doit varier suiv.ᵗ les saisons, M.ʳ le Doct.ʳ Mayer a parlé d'engrais faits en allemagne ꝑ. ont montré ꝑ. le sel facilitᵗ la désintégration à l'intérieur de ꝑ. l'engrais et augmente la quant.ᵗ des excrém.ᵗ

Nominat.ᵒⁿ d'un vice secrét.ʳ M.ʳ Lullin.

Son trouve dans l'ap.ᵈ prot.ᵒⁿ X.ᵉ 1849. un article résumé de divers de Barral et Pl. qui font cet. la passe ensuite à la nominat.ᵒⁿ d'un vice secrétaire, M.ʳ Amédée Lullin ꝑ. avait rempli ces fonct.ˢ pendᵗ l'été et est nommé à l'unanimité.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 2 Févr.ʳ 1850.

Membres présᵗ: MM.ʳˢ Fazy présᵗ — Boissier ᵗ — Boissier Michely. Crivost vet.ʳ — Archinard — Cenay — Trembley Dupuis — Mussard — Rachwaski — Monnier — Valner — Sautter — Collaton — Fol — Saville aîné — Curtis — Tullain — Trenchin — Saville Saladin — Saladin aᵗ — Martin — Aunet — Olivet Flan — Odier Dantacre — Saville J.ʳ — Saville R. Saville de Chateauᵗ — le Cᵗᵉ d'Eglofstein — de Candol fils — Monay — Westenrieder — Trenchin fils — —

Le procès verbal de la séance précédᵗ est lu et approuvé.

M.ʳ Martin communique que le Dépᵗ d'instruction publique a payé ꝑ les 30 exemplaires des premières notions d'agriculture. ᵗ 35. 50.

Présentat.ᵒⁿ de MM.ʳˢ Monnier Trenchin. Crivost D.ʳ Archinard

Présentation de 4 nouveaux membres de la classe:

MM.ʳˢ Monnier ꝑ. M.ʳ Fazy et Saville J.ʳ.

" Trenchin fils ꝑ. les mêmes

" Crivost Doctᵉ ꝑ. M.ʳ Saville Saladin et Saville J.ʳ.

" Archinard Fazy. ꝑ. Mess.ʳˢ Martin et Fazy.

Engagᵗ du Concours ꝑ. le Drainage.

M.ʳ Saville J.ʳ propose de proroger l'inscription ꝑ. le concours du drainage par la raison que le nombre des concurr.ᵗ ꝑ. y ont pris part cette année est trop réduit ꝑ. qu'il vaille la peine de donner ces primes.

il propose de clore le concours seulement au 1er Janv. 1851.
Cette proposition est adoptée.

Propit. p. l'exposition de fleurs.

M. Galiard demande à la Classe de vouloir bien décider à dès à présent qu'elle aura une exposition de fleurs ce printemps. Cette proposition est renvoyée au bureau.

Rapport de la commission chargée de l'examen de la propit. de M. Blanc.

Lecture est ensuite donnée (v. Mr. Neville p. rapporteur), du rapport de la Commission nommée p. la Classe l. sa séance du 5 Janvier à la suite de la proposition de M. Blanc relative aux modifications à introduire t. les encouragemt à donner à l'agriculture l. le canton... Après avoir traité les divers points de cette proposition la Commission propose à la Classe de renvoyer quelques uns de ces points à l'examen de Commissions spéciales. Le rapport se résume d. les neuf propositions suivantes:

1°. Il ne sera apporté aucun changement d. le mode d'encouragemt mis de primes, qui a été en vigueur jusqu'à ce jour, il y aura en 1850 un concours de labour comme les années précédentes.

2°. La Classe renonce provisoirement au système des primes désigné d. la propit. sous le nom de primes par concours, tout en se réservant la faculté de les rétablir, quand elle jugera convenable. Elle fait exception pour la catégorie des primes que nous désignerons par le terme de primes délivrées en suite d'une exposition, comme celles p. le détail, les fleurs, les fruits et les légumes, primes qui seront maintenues, mais avec les modifications que l'on croira devoir y faire.

3°. La Classe émet le vœu qu'il soit subventionné dans le canton des taureaux dont le nombre et la race seront déterminés par une commission spéciale.

4°. Toutes les fois qu'elle en reconnaîtra l'importance, et l'opportunité, la Classe accordera des primes récompenses aux agriculteurs qui s'auront mérités par des travaux, des observations, ou des cultures, ayant un intérêt direct p. l'agriculture.

5°. Les fêtes agricoles seront maintenues, seulement tout en les rendant

moins fréquentes, en faisant varier les circonstances, les localités et les époques où elles auront lieu on cherchera à leur donner plus de solennité et d'à propos.

6°. la classe émet le voeu que les agriculteurs du Canton se réunissent pour former des associations pour l'achat et l'entretien en commun de dépôts d'instruments aratoires elle fera ses efforts pour leur venir en aide, mais elle désire que l'initiative vienne des particuliers.

7°. Comme continuation du Bulletin, il sera créé un journal agricole, satisfaisant aux conditions requises et aux demandes qui en ont été faites par divers agriculteurs, le projet et la rédaction de ce journal seront confiés à une commission spéciale.

8°. La classe fera tous ses efforts pour encourager l'enseignement des sciences qui ont rapport à l'agriculture et spécialem.t de Chimie, Botanique, Zoologie agricole ainsi q.e à l'agric. p.r D. soit en faisant donner des cours q.e embrassent t.s l'ensemble de ces sciences, soit en prof.t des communications ou lectures, ou des sujets spéciaux. Elle cherchera en même temps à favoriser cet enseignement en donnant plus d'extension à la bibliothèque et à ses collections. Tout ce q.e a rapport à l'enseignement sera confié à une commission spéciale.

9°. Enfin la ~~Classe~~ Section adopte en principe l'établissement d'une ferme modèle et fait des voeux pour qu'il soit donné suite à cette idée, si les fonds le lui permettent elle nommera une Commission pour en examiner de quelle manière il lui convient d'encourager cet établissem.t.

La délibération étant ouverte, pl.rs membres ont.t pris ajournât la discussion jusqu'à ce qu'on eût pu prendre connaissance de tous les points q.e elle renferme, d'autres voyant de l'inconvénient à renvoyer une discussion qui a été déjà mise sur les gonds de la classe et sur la quelle elle a déjà délibéré, on décida d'entrer immédiatem.t en discussion sur les propositions de la Commission, M. Odier demande l'impression du rapport, afin que tous les membres de la classe puissent s'éclairer sur les divers sujets de la proposition

La Classe décide l'impress. du rapport et la Commission ainsi que de la Propositn de Mr Blanc, telle qu'elle a été présentée à la séance du 5 Janvier.

Discussion sur la 1ère question. Il ne sera apporté aucun changemt etc.

maintien du Concours de Carouge et du Sgt. en vigr, p. l'année 1850.

Malgré l'opposition de Mr Blanc, la Classe d'agr. l'avis de quelques membres qui voyent de l'inconvénient à changer le Concours de cette année, vû le peu de temps qui reste avant l'époque ordre de ce Concours et l'attente générale des agriculteurs p. ce qui les pourra y concourir, décide adopte la proposition de la Commission sur ce point.

Mr. Martin développe la proposition relative à l'ensemble des changements demandés par la Commission. Il passe en revue tout ce que la Classe d'agr. a fait p. encourager l'agr. d. le canton, et spécialt au moyen des Concours, et les primes, ainsi l'introduction de bons instruments, de charrue perfectionnée, l'amélioration de quelques cultures, comme celles du blé dt le produit a considérablemt augmenté ces dernières années, grâce aux primes. C'est à ce système d'encouragement qu'est dûe aussi l'amélioration de la culture de la vigne, l'emploi plus judicieux des engrais, l'établissement des pépinières d. le canton, l'amélioration d. la culture des prairies artificielles, des fleurs, des légumes etc... Ce sont les Concours pour le bétail qui ont fait augmenter et améliorer la qualité nos bestiaux. Ce sont ces Concours qui sont en quelque sorte le thermomètre de l'état de l'agrie d. un pays, les primes p. les betteraves sur les p. on a bcp diminué ont fait incontestablement avancer la culture de cette racine d. le pays. Mr Martin trouve que c'est au système des primes par Concours que sont dues la plupart des améliorations p. nous avons obtenues et qu'il serait peu rationnel d'y renoncer. Enumérant ensuite les moyens d'encouragements que l'on propose de substituer à ceux p. existent, il en est qu'il apprécie et d'autres aux p. il trouve des inconvénients, comme devant augmenter plutôt p. diminuer la tendce à la centralisation.

ainsi M. Martin voit de l'inconvénient à donner des primes après coup, par la raison que c'est jeter aux riches, et p. l'intime et l'affection de leurs amitiés suffisait aux agriculteurs qui font faire des progrès à l'agric. de leur pays, que ces primes là ne font pas faire un pas de plus aux agric. praticiens, M. Martin approuve la conservation des fêtes agricoles, mais il insiste pour ce qu'elles soient annoncées d'avance afin que les agriculteurs puissent y préparer, il approuve le dépôt d'instruments, comme tout ce qui tendra à perfectionner les associations particulières, il approuve le Journal mais se demande qui rédigera le rédacteur responsable, quant aux Cours il les approuve également et pense tout ce qu'il sera possible de faire pour y amener des auditeurs. Quant à la ferme école il l'accompagne aussi de ses voeux, il voudrait que la classe de 100 enfants y fut intéressé, et la subvention possible, mais il serait au dessus de ses moyens. Enfin il termine en appellant les jeunes gens à relever la classe d'agr. par leur exemple et leur activité, et propose pour celle-ci pour principe, que vu les renseignements les nombreux avantages qui ont produits le système des primes, elle pense le conserver, tout en y apportant quelques modifications.

Quelques membres remercient la commission de son travail et M. Martin d'avoir développé son opinion sur le sujet, M. Clan se disculpe entièrement d'avoir voulu blâmer les anciens membres de la classe qu'il les juge il professe une estime particulière, il n'attaque nullement le passé de cette société, mais il cherche à assurer son avenir.

Après quelques explications la séance est levée.

Séance du Bureau 9 Fév.

Membres présents. Mrs. Fazy. Martin. Fol. Streckeisen. Naville Fils. Naville Père.

M. le Président se charge de décider avec M. Decandolle de l'époque de l'exposition des fleurs du printemps.

graine de Chou du Poitou. M. Martin informera si la graine du Chou de Poitou est arrivée de Paris il voudrait que quelques jardiniers se chargeassent d'en semer pour en

vendre des plantons, il faudrait que ces jardiniers fussent bien placés
p. la vente de ce produit. On indique :
Mrs. Dupuis. jardinier à Rainpalais.
" Duret m. le jardin. allem. succ. de Grenier aux Eaux-Vives.
" Charbon jardin. à Cornavin.

Conservatoire d'Horticulture. M. Struckeisen se charge de faire l'inventaire des instruments du conservatoire avec M. Bonvier concierge au jardin Botanique avant la sortie de celui-ci.

Le Dépt. d'instruction publique ayant fait demander le nombre d'exemplaires des premières notions d'agr. de la Classe peut disposer. Après vérification faite le Bureau répond qu'il y en a 78 à remettre.

M. Fol encouragera avec M. Berthier-Juers le Cte de Livres de celui-ci

M. Naville Bibliothécaire Rép. voudrait qu'on lui trouvât un remplaçt. Vu l'obligation où il sera d'être absent la plus grande partie de l'année. Le Bureau le prie de conserver le titre jusqu'à ce qu'on puisse trouver quelqu'un qui soit disposé à le remplacer.

M. Naville S. se charge d'insérer d. la feuille d'avis un article rappellant le Congr. s/le Drainage et la prorogat. q. a été décidée d. la dernière Classe. (an 1er X. 1850)

Séance levée.

Séance de la Classe. Samedi 16 Juin.

Membres présents MM. Fazy P. - Martin - Decandolle - Monnier Saladin - Trembley - Moricand - Juliard - Wachtrasky - Mussard Amiet - Trembley Aug. - Boissier. Boissier M. Struckeisen. Bernard Chain - Berit - d'Eclapens - Naville E. - Crivet Victor Odier Bandaire - Naville de Ch - Curtis. - Vernet - Naville S. Sautter - Blan - Claparède - Naville J. - Colladon - Noguier.

Le Procès verbal de la Séance précédente est lu et approuvé.

M. Martin signale que dans une reconnaissance qu'il a faite avec le Bibliothécaire du nombre d'exemplaires des premières notions d'agr. q. la Classe possède, il y a trouvé plus de 78 exempl. d. 60

ont été remis au Dép.t d'instruct. publique à la demande et 18 remettent à la Bibliothèque.

Il communique ensuite à la classe que les 10 livres de graines de chez de Candolle ont arrivées chez M. Filliol et que d'après la décision du Bureau il a vu quelques jardiniers qui se chargeront d'en semer et en vendre des plantons, ce sont Mess. Duret aux Eaux-Vives Hugonin et Dupuis à Plainpalais. Les autres personnes qui voudront en semer en traverseront chez le dit M. Filliol. Le reste pourra être gardé pour l'an prochain, cette graine se conserv. très-bien,

M. le Prés.t communique que la Soc. d'industrie propose à la Cl. d'agr. de s'associer à elle pour transporter la bibl. Cantonale local du Musée Rath, en échange une des salles de l'école de dessin et le contenain, cette proposition est renvoyée au bureau.

M. Crisand désirerait que la Classe fit l'achat de l'ouvrage de M. Gradal sur les poires. renvoy. au bureau

M. Naville E. annonce pour une prochaine séance son rapport sur son voyage en Belgique.

M. De candolle propose de finir l'exposit. des fleurs au 30 avril.

fination de l'exposition des fleurs.

M. Pictet propose que cette exposition ne dure que deux jours. sur l'observation de M. Naville Valadon que deux jours sont trop peu pour la vente des fleurs pour les horticulteurs, M. Pictet retire sa proposition. En conséquence cette exposition aura lieu le 30 avril et le 1.er et le 2 mai prochain.

Continuation de la discussion sur la propriété de M. Clan.

M. Clan demande que la discussion sur la proposition continue, il combat l'opinion de M. Martin et pense que pour que les primes aient quelque effet il faut qu'elles encouragent à la fois l'émulation et la curiosité, puisque les primes ont eu de bons résultats une fois il ne voit pas pourquoi on ne les produirait encore aujourd'hui et qu'on doive cesser ce système. Il n'est pas non plus qu'on doive cesser les primes parce qu'elles sont adoptées ailleurs. Il prétend que jusqu'ici la classe a fait des primes une chose presque à huis clos qui n'a pas excité l'émulation, il se plaint de ce que la Commission n'a pas discuté la question à son point

de vue général et juelle a glissé sur cette partie de la proposition sans y attacher toute l'importance juelle méritait. Il propose donc ~~à la Classe~~ l'arrêté suivt: La Classe considérant que les primes ne sont pas un bon mode d'encouragement pour l'agriculture du Canton, décide d'y renoncer.

M. Odier trouve cet arrêté trop péremptoire, il serait fâché qu'on renonçât à ce principe qui peut rendre encore de bons services.

M. Decandolle trouve q. la question est bcp moins générale que ne le suppose M. Odier, il ne voit dans la question des primes dont M. Odier a fait tant un système qu'un rapport de mots, la Commission l'a si bien sentie qu'elle a posé de suite une distinction entre les différtes classes de primes, il voudrait donc que M. Odier simplifiât sa proposition.

M. Martin propose qu'il ne soit rien changé au principe des primes mais qu'on en modifie l'application, il prétend que la Classe n'a jamais encouragé que des objets qui étaient connus, bien connus et bien appréciés q. produisit un bon effet dans le pays.

Après une assez longue discussion à laquelle quelques membres de la classe seulement ont pris, M. Saville de Chateauvt résume la discussion ainsi que l'avis de la Commission et M. le Présidt demande à la Classe. Devra-t-on l'un ou l'autre sur quel principe principe. Après une nouvelle discussion sur le mode de votation, on met aux voix purement et simplement le projet de la Commission sur la 2e question. il est adopté à une grande majorité.

L'heure étant trop avancée pour passer à un autre article on propose de continuer ~~d'ajourner~~ la discussion à Samedi prochain pour gagner du temps. Cette proposition est adoptée.

La séance est levée,

Election faite par les membres de la Classe appartenant au Comité, sont nommés membres de la Classe.

MM. Tricoat docteur — Moynier — Deschiens Fazy — Tronchin fils.

admis: MM. Tricoat moynier. Deschiens. Tronchin fils

Séance de la Classe Samedi 23 Février 1850

Membres présents MM. Fayg Vice-Dt. Monnier - Moricand - Colladon - Naville Emile - Saladin - Muvard - d'Eckstein - Cherbuliez Fayg - Pictet m - Naville de Ch - Fayg C - Strecheisen - Nackowsky - Trembley P - Beaumont - Darbey - Pictet Genay - Micheli Fischer - Archinard - Decandolle - Prevost Vice-Dt - Sautter - Auriol - Vernet - Plan - Naville Saladin - Naville J.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

présentat. de M. Pasteur et Dantans

M. Fayg et M. Naville J. présentent Mrs. Dantans et Pasteur Eglatt V. pour faire partie de la Classe.

Demiss. de M. Wieland de la Société

M. Fayg lit une lettre de M. Wieland qui donne sa démission de membre de la Classe. Il propose à la Classe d'écrire à M. Wieland pour l'engager à retirer sa démission et lui remercier des bons services qu'il a rendus à la Classe.

intimation de la discussion s/la propos. Plan.

M. Plan demande que sa proposition soit discutée en second débat comme urgente et le membre des questions qui y sont traitées. Les membres trouvent la question suffisamment éclaircie pour qu'il soit nécessaire de passer à une seconde discussion. M. le Vice-Dt. propose de renvoyer cette proposition à la fin de la discussion, moment plus opportun pour juger si le travail de la Classe a besoin d'être revu.

Le scrutin passe en conséquence à la lecture de la 3e. Question relative aux tarrasques entretenues. Il s'élève à ce sujet une discussion sur l'ordre du jour de la séance, M. Plan n'ayant point considéré la discussion sur les deux questions précédentes comme close, il est appuyé par plusieurs membres en faveur de cette opinion. M. Pictet fait valoir plusieurs arguments contre la retenue des jeunes. La Classe ayant adopté la proposition de ces messieurs on revient à l'ordre du jour les deux premières questions. La 1ère est adoptée sans discussion. 2e. à la 2e. On y propose divers amendements. M. Plan propose la suppression du 1er. paragraphe depuis les mots: Elle fait exception M. Moricand propose puis changer seulement le 2e. paragraphe de mots. seront par jouissant. Une longue et vive discussion s'engage dans laquelle

M. Fayg Castan fait une critique assez sévère de la proposition de M Blanc et du rapport de la commission. Il pense que la classe en adoptant ces changements manquerait à son but qui depuis sa fondation jusqu'à ce jour a toujours été: 1° d'éviter les questions de théorie, 2° de chercher à mettre de l'union entre les agriculteurs et les gens de ville 3° d'éviter de donner lieu au reproche que la classe s'administrait à elle-même les prix. Quant à lui il préférerait qu'on en revienne au concours de 1850. Quant au reste de la proposition il ne voit rien de nouveau, rien que la classe n'ait déjà expérimenté maintes et maintes fois; en les adoptant aujourd'hui elle manquerait à un principe qui est la pratique avant tout. M Fayg combat les changements au bulletin de la classe et l'introduction d'un Journal qui ne sera pas lu. Il blâme l'introduction de nouvelles races, innovation qui a toujours manqué. Il applique ensuite d'après quel principe on avait distribué les prix qui le était dans le canton, et comment les arrondiss.ts et les districts avaient été créés juste pour que les prix n'arrivassent pas aux éleveurs les plus aisés. Et les communes les mieux favorisées, Il raconte qu'on avait choisi la foire de Carouge, comme un moyen d'attirer le plus de monde possible, tandis que les essais qui ont été faits dans d'autres localités n'ont pas réussi. - Quant à l'enseignement agricole, on a déjà fait des tentatives, et il n'y a guère que la science vétérinaire qui puisse rendre réellement service à l'agriculture. Il considère la ferme école comme une complète utopie, d'autant que nous avons déjà beaucoup de propriétés assez bien cultivées pour servir d'école. D'ailleurs notre canton est très-bien cultivé et son agriculture est une immense supériorité sur celle de la majeure partie de la France. Nous avons fait des essais pour envoyer des jeunes agriculteurs à l'étranger, on n'en a jamais trouvé qui voulussent aller même à Genève. Et ce point sera à S. aussi sera inutile. En résumé toute la proposition n'est qu'un vrai tohu bohu qui n'a aucune application.

M. Dessien, M. voit de grands inconvénients à la suppression des primes. Il prétend que par cette mesure on tue l'agriculture, que ce serait désolant. Il vote contre l'article 2. D'autres membres combattent l'opinion de M. Fayz entr'autres M. Tronchin qui est fort étonné d'entendre dire que notre agriculture est supérieure à celle du reste de la France et la Normandie etc. où la culture a fait de grands progrès ces dernières années, il parle en faveur du projet de la commission et regarde son adoption comme un essai qui pourra avoir une influence heureuse.

M. Tonay remercie M. Fayz d'avoir énuméré tous les services que la classe a rendus à l'agriculture, dès lors cette constatation devrait lui donner un coup d'allonement, M. Fayz-Allemand dit (la publicité) prouve le passé, il ne peut le déshériter lui-même en disant que la classe n'a rien fait. Elle a beaucoup fait, mais il lui reste beaucoup à faire. Quelques membres cherchent en vain à remettre la discussion sur un véritable terrain, divers amendements sont proposés. celui de M. Moricand est (d'abord) rejeté, celui de M. Pan sur la suppression du second paragraphe est (ensuite) adopté. Enfin l'article ainsi amendé est adopté.

Le secrétaire demande que l'on vote sur la 4e question au lieu de la 3e afin qu'on puisse une fois pour toutes tout ce qui a rapport aux primes. Mais l'article 4 et 4e proposition relative aux primes récompenses est adopté sans discussion.

On passe à la 4e relative aux taureaux. Quelques membres appuyent (la proposition) de la commission. M. Pan demande que l'on ne fasse pas exception pour les taureaux qui n'ont pas de race, la proposition n'est pas adoptée. Il voudrait enfin que dans la rédaction de la commission, les mots de la classe soit (8) remplacé par ceux de la Chambre d'Agriculture. La classe adopte l'article avec ce petit changement

La séance est levée

Séance de la Classe Samedi 2 Mars 1850.

Membres présents. MM. Fazy-Allein - Martin Ch. - Saladin - Bontems Hirzel - Julliard - Naville E. - Claparède - Sachtasky - Tremblay R. - Boissier F. - Boissier M. - Maunier - Moynier - Crivelli Victor - Dupan - Sautter - Strecheisen - Duriol - Plan - Curtis - Naville J. - Crivelli Martin - Michely L. - Vernet - De Candolle Colladon -

Le procès verbal est lu et approuvé.

Continuation de la discussion sur la proposition de M. Plan.

Le 5e. article de la proposition relative Plan amendée par la Commission et adoptée après une courte discussion, relatif aux fêtes agricoles

Le 6e. qui a rapport aux dépôts d'instruments et de M. Plan craint que la Classe ne se trouve plus mal placée dès lors qu'elle ne tenant pas d'avance le nombre des dépôts, et qu'elle ne soit obligée de fournir des subventions à toutes les associations de ce genre, une fois qu'elle aura fourni des fonds à une. M. Martin croit au contraire que l'idée de la Commission cadre mieux avec le reste de la proposition de M. Plan, la Classe ne peut en aucune façon entrer dans les détails d'administration, elle ne doit pas être suivie l'exposition de M. Plan un agent provocateur, dont le rôle consiste à aider, à stimuler à servir de centre à l'agriculture du Canton. Le 6e. art. est adopté.

L'art. 7e. relatif aux Journaux est le sujet d'une assez longue discussion M. Strecheisen demande quelques explications sur le terme il sera créé un journal comme suite au Bulletin, il lui est répondu que la Commission entend que le journal une fois établi, le Bulletin de la Classe cessera de paraître, M. Strecheisen et plusieurs membres s'opposent à cette détermination, ils demandent que le Bulletin soit conservé et soit indépendant du Journal. M. Vernet craint que le Journal ne tue le Bulletin M. Naville J. pense qu'il est bien difficile que ces deux publications puissent cheminer en même temps, d'autant qu'il est à présumer que ce sont les Auteurs du Bulletin actuel qui écrivent les arti-

des du Journal. L'on persiste à conserver le Bulletin et puis l'on trouve que le journal fait une entreprise au dessus des forces de la classe, il demande que l'on se borne au Bulletin en lui rendant sa forme primitive, c'est à d. puis j'ajoute aux communications des membres du extrait de ce qui se publie ailleurs, ainsi que des nouvelles des marchés, les mercuriales etc..

M. Dautens propose la suppression complète de l'article et voudrait que l'on conservât la partie dogmatique du Bulletin et puis l'insérât lisible à la bibliothèque universelle, ce qui avait bien autrefois.

M. Vanet dit que ces communicat. à la bibl. univ. n'ont plus aujourd'hui l'actualité qu'elles avaient du temps de M. Victet de Rochemont qui était un homme de grand mérite et qu'on aurait peine à trouver un rédacteur comme celui-là.

Bulletin

M. Fazy-Allèon. Donne quelques explications sur la manière dont le bulletin était rédigé dans les premières années, M. Bellamy-Aubert en était le rédacteur responsable et payé, il est difficile de trouver aujourd'hui quelqu'un qui puisse et veuille se charger de cette tâche. Il y a à notre enseignement agricole une grande lacune, nos agriculteurs ne savent pas du tout ce qui se passe à la classe et le Bulletin est lu pour le même à l'étranger, puisqu'on en dise. Il faut essayer un journal qui donnera avec quelques développemens des renseignemens sur l'agriculture des autres pays et qui fera sentir le besoin de l'instruction agricole.

M. Decandolle recommande le bulletin et craint qu'on ne puisse pas trouver un rédact. pour un journal qu'on dit, il faudra pour cela un jeune homme actif, qui ne tienne pas tant à son attachement et intelligent. M. D. n'est pas du tout certain qu'on lise ce journal.

M. Tronchin appuye l'idée d'un journal et voudrait que M. Decandolle consentît à en faire le rédacteur.

On propose et adopte l'amendement suivant: le bulletin de la classe est conservé, on adopte ensuite en principe la création du Journal, l'actuelle rédaction de l'art. ainsi amendé est renvoyé à la Commission,

On passe à la discussion sur l'art. 8. relatif à l'enseigne-

ment agricole, avec Cours bibliothèque et collections agricoles.
Cet article ne donnant lieu à aucun débat, M. Naville J. rappelle qu'il a été mis en rapport avec un des membres de la classe d'industrie qui lui avait communiqué que cette classe désirait s'adjoindre à la ville pour fonder une bibliothèque ~~publique~~ commune dans un local du musée un peu plus vaste que celui qu'elle occupe. Le projet consisterait à ouvrir la bibliothèque pendt. plusieurs jours de la semaine le matin seult. pr y prendre des livres et pr les lire dans la bibliothèque même. Elle serait en outre ouverte pour les réunions des membres des deux classes séparément pendt. deux ou trois jours par semaine et dans la soirée seulement. M. Naville demande à la classe si elle l'autorise à donner suite à ce projet. Cette propositn est adoptée.
L'article est du reste voté sans autre discussion.
L'art 4 relatif à l'établissemt d'une ferme école ~~de~~ est considéré comme un projet peu réalisable malgré toute son utilité, puisqu'il en est comme il a été fait ici d'un vœu et que la classe ne s'engage à rien, cet article est adopté.

mort d'un homme en suite de farcin

M. Crivelli communique à la classe qu'il a eu dernièrement ~~le~~ cas de farcin pr le canton, et qu'il a été communiqué à l'homme qui le soignait qui est mort à l'Hôpital.
M. Steckeisen propose que la Classe procède à une prochaine séance à la dégustation des vins rouges de cette année. adopté, pr la 2e séance du mois.
M. Russ rend communique qu'il a vu M. Wieland qui consent à retirer sa démission de membre de la classe, tant on la maintenant pour la Soc. des arts. Cette détermination est accueillie avec satisfaction de tous les membres de la classe.
M. Fazy propose pr la nomination des différentes Commissions qui sont chargées de mettre à exécution les dix articles de la proposition que la classe vient de voter, soit renvoyée au bureau. adopté.
M. Naville J. demande que l'état actuel de la caisse soit placé sous les yeux de la classe à la prochaine séance. adopté.
La séance est levée.

Séance du Bureau 9 Mars.

Membres présents. MM. Fayz. Allem. Fol. Struckeisen. Martin Naville S.

Le procès verbal de la séance précéd.te du bureau est lu et approuvé;

Le précéd.t dit que l'on peut compter que la Classe d'Agr. recevra 9 mille fr. de Lys Gallot. M. Naville donne communication de ce qui a été fait jusqu'ici p.r la bibliothèq.e et demande au bureau de l'autoriser à faire un projet de réglem.t et cahier des charges p.r un bibliothécaire qui remplirait toutes les fonctions de l'ancien Secrét. adjoint. Le bureau l'autorise à lui offrir 200 fr. p.r ce qui regarde la Cl.e d'Agr.

Bibliothécaire

M. Martin annonce que M. Filliol a encore 4 Dl. de chanvre au chanvre, en vertu de la souscription faite par les membres de la Classe, il a mis un article sur la feuille d'avis pour en donner connaissance aux amateurs. Il observe ensuite qu'ayant voulu se servir de la chanvre de Canal de Smith (du Conservatoire) il a dû y renoncer parce qu'il y manquait une pièce essentielle. M. Martin voudrait qu'à l'avenir quand on reçoit les instrum.ts prêtés on fît un recu, afin de constater les dommages qui pourraient avoir lieu.

Le Secrétaire donne lecture du projet de la Commission p.r les améliorations tel qu'il a été amendé d'après le voeu de la classe, le bureau passe ensuite à la nomination des Commissions qui devront mettre à exécution les diverses parties de ce projet. (le 1.er et le 2.e art. et 4.e 4.e emp.t pas de Commissions ad hoc)

Nomination de Commissions sur le propre Plan.

3.e Bureau d'Adjudication. La Commission sera composée de MM. Crivost, Vaucher de la Désirée, Struckeisen, Durand P.s, Martin. —

4.e Dépôt d'instruments. Le Secrét. rappelle p.r l'une des séances de la Commission M. Clavé avait engagé deux ou trois membres à former une Société d'agriculture, il propose d'encourager la formation de celle-là et de la faire servir de modèle aux autres. Adopté; M. le Président en charge.

5.e Journal. Commission composée de MM. Trenchin. Decandolle et Naville 7.e et 6.e Cl.

6.e Les fêtes agricoles et à l'instit.n agricole. bibliothèq. etc. le

Bureau l'a chargé provisoirement.
Le Bureau fait Secrétaire d'appeller à M. Trécul la journée qu'il a faite de donner un cours cette année.
Séance levée.

Séance de la Classe du Samedi 16 Mars.

Membres présents. MM. Fargy. Allemand - Martin - Clavet. Talliand - Saladin - Naville E. - Tronchin - Bontems - Odier. Vernet - Boissier M - Boissier F - Auriol - Kaeberlasky - D. Dollfus - Mustard - Wielandy - Picot J - Monnier - Naville S - Audéoud - Naville de Chateauvieux - Tronchin L - Olan - Marcet - Lauttier - Coschier - Sarasin B - Trembley R - Decandolle - Michely Labat - Michely F. - F. Naville.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le Secrétaire communique à la Classe par le Bureau (d'après l'avis de la Classe) deux Commissions. L'une pour les Rameaux subventionnés (par J. Olan) composée de Mess. Martin. Steckeisen. Vaucher. Trévost et F. Durand - l'autre par le Journal agricole, composée de MM. Decandolle. Tronchin. Olan et F. Naville.

Commiss. pour les Rameaux subventionnés

Commiss. pour un journal agricole

Le Secrétaire annonce par la prochaine séance la lecture d'un rapport de M. de Luriol fils / l'agriculture du Schleswig-Holstein.

M. Naville Emile donne ensuite lecture de son mémoire sur l'agriculture de la Belgique. Dans lequel il énumère toutes les améliorations agricoles obtenues dans ce pays par un emploi judicieux et attentif des engrais de toutes sortes qu'on peut obtenir tant de la campagne que de la ville, par une culture plus perfectionnée et surtout par l'adoption des cultures sarclées: ne pouvant pas entrer dans les détails de cette intéressante communication nous renvoyons au bulletin de la Classe dans lequel elle sera publiée, d'après la demande de la Classe.

Voyage agronomique en Belgique par M. Emile Naville

M. Martin remercie M. Laville de son travail, il y voit plusieurs choses applicables à ce pays, comme aussi M. Pagnerre ne le voit pas de tout. Il recommande entr'autres à l'imitation de l'agr. Belge les défoncements, la manière d'utiliser les chevaux qui offrent le moyen de cultiver la terre avec plus de rapidité et de perfection, l'emploi du rateau-racloir, celui du navet etc... il fait aussi quelques réflexions à M. Laville relativement à l'entretien du bétail de la Flandre. M. Pagnerre dit que l'emploi de la nourriture cuite n'est plus aujourd'hui autant de mode qu'autrefois et qu'il croit que l'on y renoncera à cause de la cherté du combustible. Il vante le parti qu'on peut retirer de bon cavalin et la valeur nutritive du crottin en Sénégal. On en fait un très grand usage dans quelques pays, comme en Irlande où mélangé avec la paille de terre, il nourrit le bétail. La nourriture habituelle n'est pas en usage des gens de la campagne.

La séance est interrompue à cause de l'anéantissement de M. le docteur Guyot au quel la majorité des membres présents croyait devoir se rendre. M. Guyot avait été récemment admis au nombre des membres de la Classe, aussi est-ce avec un profond regret que nous déplorons ici la perte de cet homme distingué qui a malheureusement empêché de prendre place parmi nous.

Dégustation de vins rouges.

La séance est reprise à midi et 1/2 par l'essai des vins rouges envoyés à la Classe par quelques propriétaires de vignes, (les vins ont placés en vin suivant les remarques ci jointes).

le N° 1. gros rouge de 1849. appartenant à M. Monnier, fort en couleur, (fermentation à vase ouvert) très-bon dans son espèce

N° 2. gros rouge de 1849 à M. Magel. moins chargé en couleur que le précédent, présentant un goût de graspe (fermentation à vase ouvert)

N° 3. Bordeaux (plan de) 1849. à M. Monnier ce vin a été pressé en blanc, (fermentat. vase ouvert) il est léger, parfumé, doux et piquant.

N° 4. même plan. id. pressé en rouge. très-bon, bien coloré et parfumé

N° 5. mélange de 5/12 plan de Beaune. 5/12. 1er. Côte. et 1/12 de gros rouge, appartenant à M. Laville de Villette, (fermentat. à vase clos pendt.

5 jours). Son vin d'ordinaire moins fort que les précédents.

N.° 6. Sabagnin rouge de Conthey appartenant à M.r Richard. Ce vin a un arrière goût amer, on le dirait fabriqué avec du sucre.

N.° 7. Klevner de 1845. appart.t à M.r Strecheisen. (fermentat à vase clos). Soutiré tard, très-bon.

N.° 8 Klevner de 1848. idem. bcp moins bon et trouble.

N.° 9. Klevner de 1848. id. mis en bouteille depuis un an, encore plus trouble que le précédent.

M.r Martin explique que le Klevner mis en bouteille la seconde année subit une fermentation qui le dénature complètement. Le vin a été collé avec beauc.p de gélatine. Le Klevner demande à être gardé 4 à 5 ans en tonneaux et soutiré, il faut le boire dès la première ou la 5.e année. M.r Martin ajoute que M.r Sulzer de Wart (Cant.n de Zurich), ne met ce vin en bouteille que la 5.e année. Les bonnes années il s'en vend jusqu'à 5 fr. la bouteille.

M.r Mermier (Mod.e de Vevey) fait observer que ce vin là doit être mis dans un entrepôt contenu et que dans ce pays il faut des vins qui puissent se vendre dès la 2.de année. On a objecté à cela qu'il en était du Klevner comme de tous les autres vins de ce pays que l'on ne pouvait guères mettre en bouteille à la seconde année.

M.r Gaville S. dit que le vin qui a été présenté à la Classe est un mélange de trois plans différ.s et que le gros rouge n'y entre que p.r 1/12 cette proportion a été jugée d'après l'expérience être la meilleure pour que ce vin se conserve bien. Ce vin là est buvable au bout de deux ans. Il raconte que M.r Crivelli (ami de feu M.r Gaudard) lui avait promis d'envoyer à la Classe un échantillon de son vin qui est un des plus estimés du pays.

M.r Gaville de Ch. observe que la plupart des vins très-estimés proviennent de mélanges de diverses espèces de plans. C'est ainsi qu'à Bordeaux on communique un goût plus agréable au vin en y mêlant 1/3 de vin de Bourgogne. Il en est de même du vin de Champagne dont la fabrication consiste à savoir faire le meilleur mélange.

M.r le prof.r Decandolle remarque ce fait assez curieux que le vin que nous a présenté M.r Mermier, provient d'un plan introduit de Bordeaux

Dardagny. (parle ajiment de Toffret).
à Russin en 1782, il en conclut, ce fait a déjà été dit ailleurs, c'est que le goût du vin (provenant de plans étrangers) change peu, puisque on le retrouve même au bout de 67 ans d'implantation.
La séance étant levée trop avancée, le rapport de M. Naville sur la replantation de ses vignes gelées est renvoyé à la prochaine séance.
La séance est levée.

Séance de la Classe du Samedi 6 Avril. 1850

Membres présents. Mess. Fazy Préd.t – Martin – Pronier – Mustard. Pictet – Colladon – Gaspérin – Michely F. – Boissier F. – Boissier M. – Teschner – Lautier – Dassi – Dufour – Montfalcon – Naville S. – Monnier – Audéoud – Plan – Noyer – Lunel – Struckeisen – Baumont – Naville J.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.
M. le Préd.t communique à la Classe le réglem.t de la nouvelle Société d'agric. Suisse, ainsi qu'une lettre de M. Cornaz de Neuchâtel qui a été chargé de le traduire en Français. M. Martin fait valoir les nombreux avantages de ces réunions, et de l'élan qu'elles peuvent imprimer à l'agriculture des divers cantons de la Suisse. M. le Préd.t dit que l'an dernier on avait envoyé des délégués à cette société et qu'il ne voit pas dans la communication qu'il vient de lire un projet d'adresse complet, ainsi il n'a point été dit à qui l'on doit s'adresser pour faire partie de cette Société. M. Martin veut bien se charger de correspondre avec M. Cornaz sur ce point.

Réglem.t de la Soc.t d'agric. Suisse.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre et d'une circulaire de M. Morlillet qui annonce qu'il donnera incessamment un Cours de géologie à Genève et qui se propose de découvrir des sources chez les propriétaires qui voudront bien l'honorer de leur confiance. M. le Préd.t le charge de remercier M. Morlillet et de prendre connaissance de la brochure qu'il a présentée à la Classe.

Hydroscope.

M. Naville Salladin lit un rapport sur la gelée de ses vignes en 1845 et sur les moyens qu'il a employés pour les remettre au moins de

Rapport sur le gel des Vignes en 45. à Villette

et le long de la côte d'Arve etc. (2 au 10 Février 1847).

frais possible, tout en conservant une récolte pas trop inférieure à la moyenne de celles obtenues précédemment. Cette gelée dont les effets désastreux se sont fait sentir aussi bien chez M. Naville à Villette que sur celles de la côte d'Arve depuis Jaillard jusqu'à Conches, est due à un abaissement subit de la température après une légère fonte de neige et un peu de pluie et de givre; les souches qui se trouvaient très-imprégnées d'humidité ont été saisies par un froid de 6 degrés et beaucoup ont péri. M. Naville estime que sur 55 mille souches dont se compose son vignoble 22 mille ont été maltraitées dont 5 milles ont complètement péri.

Pour renouveller les vignes au lieu de les arracher on s'est borné:

1.° à conserver une partie des loups (ou rejets du pied), au nombre de 3 par souche, pour en tirer récolte.

2.° à provigner le printemps suivant les bois les plus vigoureux des souches qui avaient repoussé en partie gelées, ainsi que les loups.

3.° à charger comme dans la taille à la mine les souches faibles et mal-traitées, et qui devaient être renouvellées l'année suivante.

Un fait assez remarquable qu'on a pu remarquer dès la première année c'est que les souches dont on avait conservé un seul rejet portait un bois si vigoureux qu'elle ne portait pas de raisins, ce qui a engagé à en laisser jusqu'à quatre dès la seconde année. C'est à ce fait que M. Naville qui la première année après le gel n'a récolté que 1 char la pose, dans la seconde en a récolté 5.

La restauration de ces vignes a duré trois ans et a coûté en tenant compte de la diminution de récolte pendant la première année en tout la somme de F. 2130. moyennant laquelle les onze poses de vignes seront entièrement repeuplées et rajeunies.

Quelques membres font des observations sur ce rapport, M. Audéoud raconte que ses vignes ont aussi souffert de la gelée et que ce sont les parties exposées au Levant qui ont été les plus endommagées.

M. Clan dit qu'il y a de l'inconvénient à renouveller ainsi les vignes par parties, les accumulations de terre et de bois pourrissant que ce travail doit faire naître sur les vignes.

Il conclut par la demande d'impression de ce rapport qu'il regarde comme

très-utile à consulter. Après des ministres comme celui qui a endommagé en 1847 les vignes de M. Naville.

M. Audéoud a suivi l'ensemble de ses vignes une marche différente il a serré les ceps en laissant repousser les longs, mais ceux-ci qui avaient donné du raisin la première année, n'en ont pas produit les années suivantes. Il est donc de toute nécessité qu'ils soient supprimés dès la seconde année afin la repousse.

M. Massard demande pourquoi on n'a pas essayé la greffe, on lui répond que les frais auraient été beaucoup plus considérables et l'opération plus chanceuse.

M. Dassier fils désirerait que M. Naville fut ajouter à son rapport les frais comparatifs d'une plantation entière (Déf. la séance M. Naville a recherché le montant de ces frais et a trouvé qu'ils s'élevaient au bout de trois ans à 778.75. ~~778.75~~) 8,75 par pose, y compris la non jouissance du terrain, le revenu du sol étant estimé seulement à 30 fr. par pose.) La plantation de 22 milles ceps soit 4 1/2 pose de vignes auraient coûté 35.00 fr. — D'après ce mode de supputation il en a coûté pour

fr. 2130. différence 1350. et la récolte a été maintenue dès la seconde année.)

M. Naville J. lit ensuite un travail, rédigé par M. Cresaul Delorioul sur une exploitation du Schleswig-Holstein. Il y a séjourné l'an dernier. La propriété qu'il a visitée contenait 560 hect. d. 362 de champs 72 de prairies, 126 de bois etc. Le sol n'y est pas riche et manque de l'élément calcaire. L'étendue des propriétés, le manque de bras, les difficultés de transports du climat et des débouchés peu faciles ont fait adopter un système d'agriculture fondé sur la production du lait et des céréales, l'assolement se compose d'1 année de jachère, 4 à 5 de culture, suivie d'1 de trèfle et de 2 à 5 de pâturage. Il n'y a pas de pâturages permanents, on ne fait que semer du trèfle et ff. graminées pour avoir une prairie, mais le climat et le sol sont très favorables à la production des herbes. Le propriétaire M. Hirschfeld cultive beaucoup de pommes de terre à l'usage d'une distillerie. Les autres propriétaires de son voisinage ayant voulu changer le système établi dans le pays

Exploitation de grosse Rend-Sec. appartenant à M. Hirschfeld dans le Schleswig-Holstein par M. Delorioul.

contre l'assolement alterne avec stabulation permanente, la suppression de la jachère a g ont pas du tout réussi. — Les vaches paissent pend.t la belle saison et on ne les rentre dans les étables qu'avec la mauvaise saison. On compte 1 ½ hect. à 2 hect. de champ et prés p. vache. — Il faut de 50 à 60 ares de pâturage p. une vache. On les nourrit en hiver de foin, de paille, d'avoine, d'orge, gruau de farine de sarasin. La moyenne de vente est de 7 à 9 litres par vache. L'hiver où elles en donnent le plus. M. Deloriol entre dans beaucoup de détails sur l'organisation des laiteries, la construction des étables etc. sur le mode de pâturage au piquet. Il fait remonter à dix ans l'emploi du drainage pour l'assainissement des terres humides, mais cette entrée on a fait venir dans le Holstein des machines à fabriquer les tubes en briques dont on fait grand usage. On a pour habitude d'appliquer autant que possible les tubes les uns contre les autres de manière à ce que l'eau du sol ne pénètre point par les interstices des tubes, mais par la porosité de la brique elle-même, il faut alors que la partie supérieure du drain soit hermétiquement fermée, pour que le travail puisse s'effectuer.

M. Naville dit à ce propos qu'en Angleterre on l'on se sert aussi de tubes p. rendre la brique plus poreuse on mêle à la terre des brisés de charbon afin de produire des vides, des pores dans la tuile.

Quelques personnes ayant fait l'éloge du rapport, la classe manifeste le désir qu'il soit fait un extrait du travail de M. Deloriol et qu'il soit inséré au Bulletin.

On fait ensuite le dépouillement du scrutin pour l'élection d'un membre de la Société des arts, en remplacement de M. Wickandy démissionnaire.

Présentat. de 6 membres p. l'élect.n d'un membre de la Société des Arts.

La liste des 6 membres qui obtiennent le plus de voix présentés pour cette élection sont

MM. Durand — 21 voix
Saladin a.t — 13.
Arniol — 13.
Mussard — 9
H. Michely. — 8
D.r Olivet — 8.

} ces six membres sont présentés au Comité.

Séance du Comité 13 Avril. 1850

Membres présents. MM. Fazy prés.t Martin. Decandolle. Colladon
Fol. Hirschiesen. Dassi. Naville Saladin. Naville 7.e

L'ordre du jour est l'élection d'un membre de la société des Arts en remplacement de M. Vidal qui a présentation en nombre triple.

Présentat.n de 3 membres p. la Soc.té des Art.

M. Durand obtient 8 voix, M. Saladin 6. M. Duriol et M. Mussard chacun 4. ce dernier étant le plus âgé sera présenté avec MM. Durand et Saladin.

La séance est levée.

Séance du Bureau du 13 avril. 1850

Membres pré.s les mêmes que plus haut.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. le Prés.t communique que la société des Arts s'est enfin décidée à donner p. local à la bibliothèque deux classes une partie de la salle d'école de dessin, et l'arcade qui est la plus voisine de l'école de modelage.

Cession d'un local p. la bibliothèque

M. Naville demande à être remplacé comme secrétaire au 1.er départ prochain. M. Deschiez s'offre pour tenir le registre jusqu'à l'année de M. Sullin vice secrétaire.

M. Martin propose que la classe insère à la feuille d'avis un avis pour rappeller aux propriétaires de jument, que l'étalon est toujours à leur disposition chez M. Vache, à Bernex. Une charge d'avoine est attachée à la pension. Il lit ensuite une lettre de M. Schinz de Zurich qui annonce représent.t de la soc.té de Zurich demande qu'on veuille bien lui prêter quelques

Etalon

Prêt de livres à M. Schinz.

volumes qu'il indique et qui traitent des intérêts agricoles, il a aussi envoyé le catalogue de la Bibliothèque de la Soc.té de Zurich et a reçu en échange celui de la nôtre. M. Naville est tout disposé à cet échange de bon procédé mais il voit de l'inconvénient à retirer du canton des livres de la bibliothèque et à les mettre entre les mains de gens qui ne font pas partie de la classe, et que cela devienne vendrait par que cela fût précédent p. l'avenir. Le bureau après délibération est d'accord à envoyer deux des livres en question qui sont d'une exploitation facile, et dont la perte puisse regarder la personne qui les demande

comme le mandataire d'une société avec laquelle la Classe veut se mettre en bon rapport. M. Martin se charge de l'envoi.

Programme du Concours de Carouge du 13 mai.

On passe ensuite à la discussion du programme du Concours de Carouge, et il est fait quelques corrections à celui de 1849, notamment à la partie relative des taureaux et à celui des porcs.

Quelques observations sont ensuite présentées relativement à ce concours de Carouge, faites de procès verbaux du séances qui ont suivi les foires de 1848 et 1849. Ces observations se résument sur les points suivants:

1°. chercher à mieux organiser la police pour que les experts ne soient pas gênés dans leur travail.

2°. organiser le bureau de manière à ce que les fonctions d'un chacun soient bien déterminées, et qu'il n'y ait pas de confusion.

3°. engager les membres de la Classe à y aller.

4°. faire à la distribution des primes à une heure fixe. id. finir midi ½ p. ex. ainsi que celle de la marque des bestiaux,

5°. rédiger une liste de tous les agriculteurs qui peuvent remplir les fonctions d'experts ou de commissaires, afin de ne pas être pris au dépourvu, les avertir d'avance et leur demander une réponse,

6°. nommer des Commissaires spéciaux pour le matériel de la foire.

Le bureau décide qu'après avoir présenté son programme à la Classe de Concours aura lieu le 13 mai il s'assemblera extraordinairement le 4e Dim. d'avril pour réfléchir ce qui a rapport à cet objet.

Jury de l'exposition des fleurs.

M. Decandolle prient le bureau que devant s'absenter à l'époque de l'exposition des fleurs, il demande à être remplacé par un membre de la Classe, M. Martin se charge d'organiser cette exposition.

M. Decandolle indique pour faire partie du Jury. Mess. Vejnier. Moricand. Dunant. Tallard. Bontar. Dr. Michely — on propose de n'avoir pour un seul surveillant à cette exposition. soit M. Martin enfin, le jury devra se tenir au Musée Rath, puisqu'il ne peut plus disposer des salles du Conservatoire botanique.

L'ordre du jour de la 1e. Séance de la Classe est ainsi conçu:

Rapport de M. Saladin sur le produit de son troupeau. — Discussion du Concours de Carouge — Rapport du trésorier sur la finances de la classe — Rapport de la Commission nommée pour la création d'un Journal agricole dans le Canton.

Soa Séance de la Classe Samedi 20 Avril 1850

Présens MM. Fazy Président Saladin J. Boissier M. Micheli, Boissier Ch. Plasparde J. E. Vaucher J. Odier B. Reynier, Durand, Bontems, Marc, Pictet Fr., Benoit, Colladon père, Nakwaski, Pictet A. L., Candolle, Delarive Eug. Tremblay R. Peschier

Le [illegible] Procès Verbal est lu et approuvé.

M. Durand nommé membre de la Soc. des arts

M. le Président rapporte que le Comité avait présenté pour être membre de la Société des Arts MM. MM. Durand, Saladin, et Mayard, que M. Durand avait été nommé en remplacement de M. Wieland.

Jury pr l'exposition des fleurs

Il donne lecture des noms indiqués au Comité pour former le jury de l'exposition des fleurs, ce sont MM. MM. Vignier, Moriand, Durand, Julliard, Reuter, Micheli J. L. Approuvé.

Ltre de M. Colladon appt aux agriculteurs professeur de coke saturé de carbonate d'Ammoniaque dit saturé de sulfate d'Ammoniaque

Il donne lecture d'une lettre de M. Colladon provenant la disposition que l'usine du gaz avait une assez forte quantité de poussière de coke saturé de carbonate d'ammoniaque, que l'usine du gaz se rendait au prix de [illegible] réduit de fr. 2.50 à 100 kilog. D'où il s'ensuivait [illegible] dont le prix serait fixé au compte à un léger bénéfice

Un échantillon [illegible] coke saturé d'sulfate de ammoniaque dont le prix serait fixé au compte à un

Une société mutuelle s'engage sur l'utilité de ses produits et il paraît reconnu que pour les terres fortes et surtout les terres blanches l'usage journalier serait avantageux comme divisant la terre, la rendant plus perméable aux rayons du soleil, ayant pour [illegible] en outre l'avantage d'en changer un peu la couleur par effets, en dépendant de ceux que pourrait produire l'ammoniaque, dont on diminuerait nécessairement la quantité, et aussi de l'usage de ce produit serait établi ailleurs et avec quels résultats. M. le Président se charge de voir M. Colladon pour s'informer

Programme du concours de Carouge

On donne lecture du programme rédigé par le comité pour le concours de Carouge qui est adopté sauf une réduction dans le prix de la [illegible] rétribution aux propriétaires de taureaux primés pendant l'année qui suit le concours, qui est réduite de

f 3 en maximum à f 2. -

Avis sur modifications ultérieures

M. le Président demande s'il ne conviendrait pas d'ajouter au bas du programme un avis prévenant les agriculteurs que diverses modifications auront lieu au programme de l'année 1851

M. Plan ne croit point la classe liée au public quant aux arrangements qu'elle jugera pour ses concours & préférerait conserver sa liberté entière de plus tard il y a quelques communications à faire concernant le journal agricole s'il paraît, ou à défaut d'autres journaux pouvant le faire.

M. Odin B. propose garder la liberté de la classe

M. Sabadini J. insiste pour qu'on donne un avis qui d'une côté laisse toute liberté à la classe & de l'autre empêche de renouveller l'agrément dont on a fait usage cette année quand des changements ont été proposés au concours que les agriculteurs auront fait des élèves même de ce concours de M. Benit et aussi de telle sorte désirerait que l'avis contînt une demande de communication de la part de ceux qui croiraient pouvoir suggérer des modifications avantageuses

M. Plan s'associe par l'intervention du public, comme droit quoiqu'il admette qu'il puisse y avoir convenance

M. Boisier de V. ne croit pas qu'il y ait engagement entre la classe & les éleveurs de bestiaux, personne ne songe à garder un taureau en une genisse deux ou trois ans pour la chance d'une prime à l'avenir.

Mises aux voix les deux résolutions suivantes sont adoptées pour être ajoutées au programme

Résolutions

La classe d'Agriculture ayant décidé d'apporter des modifications importantes au mode d'encouragement à donner à l'éducation du bétail, les agriculteurs seront informés ultérieurement de ce que seront ces modifications

Les personnes qui auraient des renseignements à fournir sur ce sujet, sont invitées à les faire parvenir au Président de la classe d'agriculture

Journal Agricole Rapport

On donne lecture du Rapport de la commission nommée pour la création d'un journal agricole M. Jules Naville rapporteur est absent

Conclusions du Rapport

Les conclusions de la Commission sont de proposer
la publication d'une feuille purement agricole
populaire & pratique
paraissant deux fois par mois
de format grand in 8vo
de 8 pages d'impression
dont l'abonnement sera réduit à fr. 4 au maximum
La rédaction de ce journal sera indépendante de la diète, mais elle aura à payer les frais d'impression (estimés dans le rapport à fr. 800 l'an)
Enfin elle propose de mettre au concours la charge de rédacteur responsable de ce journal & de faire un appel au bon vouloir des agriculteurs

Discussion

Mr Eug. Delachaux en remerciant la Commn de son travail désire présenter quelques observations. Il préférerait un journal hebdomadaire de 4 feuilles à celui proposé; il croit qu'il serait attendu & lu avec plus de plaisir. Quant aux annonces il croit qu'il faudrait les limiter aux annonces agronomiques. Voilà pour la forme quant au fond, la difficulté est & reste dans la rédaction. L'état actuel rédacteur est nommé après un concours & qu'au bout de quelques mois la diète ait lieu de n'être pas du contenti comment le changer? Il préférerait un essai sans concours la diète payant ce qu'il coûterait, quitte à prendre une décision définitive après quelques mois.

Mr Odier B. préférerait une publication hebdomadaire & désirerait qu'on considérât la convenance de diminuer le prix de la publication qui lui paraît encore assez élevé.

Mr Vernet A.S. trouve le program satisfaisant, il préférerait une publication hebdomadaire, la difficulté est dans le choix du rédacteur, il ne croit pas cependant que la diète puisse prendre la responsabilité de la publication, car dès lors on ne peut espérer que le rédacteur y mette l'énergie & la vie nécessaires au succès. Il craint que le journal soit bien longtems à sortir de sa prospérité à son age les difficultés se présentent plus aisément à l'esprit que les chances de prospérité. Une des difficultés sera de trouver un bon rédacteur

agriculteur qui puisse en même tems lire et comprendre les journaux étrangers qui traitent d'agriculture

M^r^ Plan après avoir regretté d'être le seul membre de la Commission présent à la séance de ce jour, observe qu'il a bien compris que la grande difficulté était la rédaction. Il n'avait pas compris dans la Commission qu'il fut question d'un concours proprement dit, mais d'une publicité suffisante des conditions auxquelles la classe serait disposée à traiter pour un certain tems. La Commission n'avait pas trouvé d'homme qu'elle put recommander à cet effet.

Il reconnaissait les difficultés de l'entreprise mais il fallait espérer, les journaux politiques religieux et d'autres se répandaient avec facilité pourquoi un journal agricole ne réussirait-il pas aussi? son intérêt est assez positif.

Quant aux détails il proscrirait une publication tous les quinze jours, publié toutes les semaines serait assez exigu et les articles d'un peu longue haleine seraient ~~illegible~~ trop divisés, il faudrait arranger la publication pour donner aux mercuriales de la publication la plus grande.

M^r^ Bérit. Ne croit pas non plus à un concours pour la rédaction mais à une publicité suffisante, préférerait publication hebdomadaire le Samedi soir pour obtenir les mercuriales du jour, et que l'habitant de la campagne recevant son journal le Dimanche dans la journée put le lire tranquillement.

M^r^ Jos Fiot craint que cette publication ait peu de succès, les articles seront trop courts, trop mercuriales préférerait une publication mensuelle et s'elle avait du succès la rendre plus fréquente.

M^r^ Boissier M. trouve la dépense proposée f 800 pas au dessus pour le Budjet de la classe, et ne trouve pas le prix trop élevé pour le plus grand nombre d'individus, et la quantité de matière publiée

M^r^ le Présid^t^ fait observer que dans l'autorisation donnée par le Conseil d'Etat à la classe pour recevoir la portion du legs Gallot sans dicter un terme dans lequel il doit être dépensé, le Conseil interdit la thésaurisation. La classe recevra probablement f 8000 à f 9000 et c'est ce qui a encouragé le plan d'un journal agricole.

M^r^ Eug Delaveau a de grandes espérances, les bulletins de la

classe sont malheureusement trop peu lus ; il aimerait un moment l'idée de s'occuper d'une publication pareille mais le tirage lui aimerait mauvais il croit le format petit in 8° qui a toujours très bien préférable à celui proposé & prendrait pour une publication hebdomadaire -

M. Benoit recommande le bon marché voudrait qu'on fixât celui du journal à fr 2 ou fr 3 par an, insiste sur la nécessité de donner aux gens de campagne aux quels on apprend à lire, de bonnes lectures à bon marché sans quoi ils se serviraient de mauvais lectures

M. Pian reconnait l'importance de l'argument de M. Benoit mais ne croit pas le prix de 4 fr. élevé, il reconnait que chacun fasse un petit sacrifice pour ce qui peut l'intéresser

M. Odier B ajoute quelques mots pour insister sur le bon marché qui doit être un puissant moyen de succès

M. Narwaski recommande que le rédacteur ait la connaissance de l'Allemand de nombreux journaux agricoles étant publiés dans cette langue

M. Eug. Delaharpe demande le Renvoi du rapport pour son attention, au bureau lui recommandant de tenir compte des observations faites dans la discussion

Renvoi au bureau — mis aux voix le renvoi au bureau est adopté.

M. Eug. Delaharpe montre un modèle d'un pressoir de la construction de M. Rey de Vevey pour M. Revilliod de Sellon M. de Rolle en a eu un semblable pour la dernière vendange dont il a été très content. Le pressoir marche avec un seul homme Il donne aussi lecture du programme qui l'accompagne

Séance du Bureau le 4 Mai 1850

Présens MM. Fazy Allion Binet, Dr Fol, L. Martin, Naville Odier Fischer

Le Procès Verbal de la séance du 13 Avril n'a pas été lu

Concours à Carouge — Le bureau s'occupe des détails des concours pour le foin de Carouge

M. le Dr Binet remplacera M. Eug Delaharpe comme un des commissaires

Généraux

Mrs Martin & Mr Bazy se chargent de pourvoir à la correspondance, aux ordres à donner pour les cartouches pour prisons, Gendarmes, tambours, gardes champêtres & de trouver un remplaçant à Mr Genon

Bibliothèque Rapport de Mr A Naville de demarches à Paris

Mr A Naville fait un rapport sur ses demarches pendant son séjour à Paris pour connoitre les publications importantes ou interessantes dont il conviendroit de faire l'achat pour la bibliothèque de la classe, les deux principaux libraires editeurs d'ouvrages agronomiques sont occupés à preparer de nouveaux catalogues qui seront envoyés à la classe après publication.

La maison Bouchard Huard Rue de l'Eperon N 5 feroit un rabais de 10 % sur les prix de vente de tous les achats faits chez elle, & si un ordre un peu important lui étoit remis elle feroit une diminution plus considerable

Mr le Pres[t] remercie Mr Naville de sa complaisance & de ses soins.

Séance de la Classe du 4 Mai 1850

Presens MM. Bazy Allion, Bol, Pr Martin, A Naville, Audeoud Bernard Chaix, Bontems fils, Colladon, Cottier, Julliard, Michel Frères, Monnier, Moriaud, Pictet Rivarol, Odier B, Oltet, Van, Picot, Secrétan

Mr Mortillet est present à la séance.

Recensemt du bétail Ltre du Dept de l'intérieur

Mr le Président donne lecture d'une lettre du Dept de l'intérieur contenant une copie du recensement du bétail de cette année, ce tableau sera inséré au bulletin, il n'a pu encore le comparer aux precedents ne l'ayant reçu que ce matin même Il en sera rendu compte au Dept. ultérieurement.

Cire à greffer nouvelle sucre offert

Mr a reçu une nouvelle lettre de Mr Corray agriculteur à Etrez qui avoit envoyé un enduit pareil aux greffes, il desiré vendre son secret, il a accompagné sa lettre d'une boite de cet enduit, reste à savoir s'il le vend; croit qu'il convient de repondre que la Cl. n'est pas dans la position d'acheter des secrets Adopté

Communicn relative au Journal, ouverture pr la redaction

Mr Bazy croit devoir communiquer à la classe que le jour même de la dernière séance, des ouvertures lui furent faites pour un redacteur du journal agricole de personne qui se presente a travaillé à la redaction de plusieurs journaux agricoles français, connait le français, l'allemand, l'anglais

& l'Statuer, il ne peut encore le nommer à la classe, n'ayant encore pas eu le tems d'en parler au bureau dont la séance avait toute été occupée des détails du concours de Carouge. Qu'il en parlait pour prouver qu'une personne en apparence aussi bien qualifiée s'étant trouvée aussi parfaitement il n'y avait pas lieu de croire que l'on ne pourrait à trouver un bon rédacteur.

Charme Bichet

M. ### montre le dessin d'une nouvelle charue, appellée charue Bichet qui avait été presentée au dernier concours dans le Canton de Vaud.

M. prie M. Moriand de vouloir bien faire connaitre à la classe le rapport du jury sur la dernière exposition de fleurs.

Exposition des fleurs Rapport

M. Moriand dit que ce jury, n'ayant ni Président ni Secretaire, il n'y avait personne à proprement parler chargé de ce travail, qu'il ne pouvait point un rapport pour lequel il n'était pas preparé, mais sur la demande du Presid. il croit communiquer ses notes.

Il observe que M. le D. Julliard nommé membre du jury ayant exposé n'avait pris aucune part à ses délibérations.

Tout exposants ont envoyé des plantes, l'exposition ne pouvant être appellée ni supérieure ni inférieure aux précédentes, quant à la bonne culture qu'il paraît difficile de porter plus loin qu'elle l'est actuellement & quant aux plantes rares ou nouvelles chez nous, mais elle offrait une chose nouvelle, la belle collection de roses de

Prix de collection

M. le D. Julliard de près de 100 roses bien fleuries, qui lui avait fait obtenir d'emblée le prix de collection.

Prix de rareté & de belle culture

Quant aux autres exposants M. Paris avait été un peu supérieur à lui en qu'il avait été sous le rapport de la rareté, M. Fontanier avait exposé des belles bruyères plantes dont la culture est si difficile chez nous, M. Muzy était resté un peu au dessous des années précédentes. Le jury leur avait décerné dans l'ordre ci dessus à chacun un prix de rareté & belle culture.

Discussion sur les primes pour fleurs &c.

M. Moriand ayant terminé son rapport se demande, si le but de la classe dans ces expositions & distributions de primes est réellement atteint. Les primes sont elles vraiment données à ceux qui ont cultivé, ou aux étrangers, dont les produits arrivent presqu'en fleurs quelque tems avant l'exposition, l'ombre de fleurs nouvelles ont été introduites dans nos jardins &

s'y sont acclimatées, parmi les plantes en vente à l'extérieur. Il serait nécessaire de revoir de nouveau.

M. le Col. Bontems fait observer combien sont nombreux les désavantages du local quant aux plantes qui souffrent pendant 3 j. un air vicié et manquent de jour. Quant aux personnes qui viennent pour les voir, qui ont beaucoup de peine à le faire avec commodément. Le Sr Gallot ne s'offrirait-il pas une moment favorable de s'occuper de cette question ?

M. Adrien B. Dans le maintien des expositions et des primes, si la dépense des médailles d'argent est un peu forte, on pourrait les faire frapper en bronze, ce qui offrirait double avantage, une plus belle médaille et sa conservation. A moins qu'il ne s'établisse une société d'horticulture proprement dite, devrait le maintien de ce qui se fait actuellement.

M. Naville Adrien, rappelle que dans la discussion sur le remaniement des primes pour le bétail, celles pour les fleurs et fruits avaient été maintenues que la classe ne servit jamais que de rapport au public et aux jardiniers et cultivateurs quant aux expositions de fleurs, que recevant de l'aide de ceux que cela intéressait elle serait disposée à faire tout ce qu'elle pourrait pour améliorer le local, que les démarches nécessaires seules avaient arrêté des démarches assez avancées dans ce but.

M. Moricand, croit qu'on l'a mal compris n'ayant point demandé la suppression des primes mais une remodification ; il observe que plusieurs de nos cultivateurs les plus distingués n'exposent pas p. ex M.rs Vignier, de Wallmer, M. Duntzer n'a pas exposé cette année ses ventes ayant épuisé ses semis.

M. Julliard trouve la question de quelqu'importance et demande la nomination d'une Commission pour l'examiner, sur une observation de M. le Président, il demande que ces jours soient mis à part en la classe puisse la reprendre. Adopté.

à reprendre un jour devant être fixé par ordre du jour

M. le Prés. offre les remerciments de la classe à M. Moricand pour son rapport et à lui et ses collègues pour leur travail d'examen.

Cte de l'année 1849

Il rappelle que les comptes de l'année 1849 sont prêts et que M. le trésorier désire qu'une commission soit nommée pour les examiner et leur donner

Comm.on pr les examiner

sa décharge. Mess.rs le Prof.r Bontems & M.r Deschiz J. S. ont déclaré de même

M.r Rappelle encore que la classe ayant donné peu de jurés, le nombre des experts étant aussi peu nombreux, il serait fort à désirer que le plus grand nombre possible de membres de la classe puissent donner à Carouge

Hydrosc.ie

M.r Mortillet entre dans quelques détails sur ses facultés hydroscopiques qu'il attribue au développement d'électricité que produisent les courants d'eau dans la terre ; il y a certaines difficultés quant à la profondeur où sont les eaux mais il a observé que les plus fortes sensations n'étaient pas au dessus du courant de l'eau mais à une certaine distance avant et après qu'en prenant une moyenne le résultat était assez positif, qu'il espérait avec l'aide d'instruments pour mesurer l'électricité arriver à reconnaître la puissance de l'eau, qu'il avait donné des indications dans plusieurs localités où l'on devrait commencer de fouiller incessamment, qu'il en serait un plaisir de communiquer ces indications à Mess.rs les Prés.

M.r le Prés.t offre au nom de la classe ses remerciemens à M.r Mortillet pour les détails pleins d'intérêts qu'il vient de donner.

Experts pr concours

M.r le Président demande à la classe quelques indications pour des experts pour le concours de Carouge. M.rs Magnin fermier de M.r Pictet à Arnéry, M.r Tollet de Vevey, M.r Favre dom.e chatelain du Bois, M.r M.e Pinet à Russin, M.r Billon au Fg.d Seujet sont indiqués

On demande aussi du dernier dans la feuille d'avis quelques journaux hygiéniques affichés du dit à la poste

Séance du bureau du 11 Mai 1850

Mrs présents : MMrs Fazy-Allion, Martin, Tol, Strechleisen, Deschier, Guillin.

Le Président annonce au bureau qu'il a fait tout ce dont il avait été chargé pour la foire de Carouge, les commissaires sont nommés, les annonces affichées. — M. Martin président le bureau que M. Micheli a commandé le dîner p. 85 personnes à 2.50 p. par tête. — M. Martin avertit le bureau qu'il a pris dans la bibliothèque les ouvrages suivants et les 5 premiers sont à la Classe, le dernier à la Société de lecture.

N° d'ordre		
	4	Borgnis, Des machines d'Agriculture
	850	Bonafous, Coup d'œil sur l'Agric. des Cantons Suisses
	138	Bon cultivateur
	62	Costa, Essai sur l'amélioration de l'Agric. en Savoie
	138	Drée Description de la charrue à roc mobile

Rapport par Fériart de Thury sur un mémoire de M. le Dombasle

M. Martin a vu l'adjoint du maire de Carouge qui lui a assuré que les gendarmes gardes et tambours seraient prêts p. la foire.

Le bureau fait qqs. modifications aux commissaires p. la distribution des primes.

Journal — M. Fazy rend compte des ouvertures faites à M. Jung pour le journal agricole, M. Jung demande d'être assuré de la somme résultant de 400 abonnements soit 1600 frs., puis dit qu'il avait un grand nombre d'abonnés la Classe lui adjugerait une partie ou même le tout si elle trouvait convenable. — Le bureau propose à la Cl. d'offrir toute satisfaction de la Classe de payer les 800 fr. d'impression plus 400 frs. si les abonnements n'arrivaient à 1200.

La séance est levée. —

Séance de la Classe du 18 Mai 1850.

M. P. M^rs Martin, Odier B., Streicheisen, Natowatski, Boissier de Sauty, Pictet D., Naville G., Prevost Vétérinaire, Plan, Monnier, Olivet D., Colladon, Sarasin M., Naville Saladin, Collin A., [illegible]

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président demande aux membres de la Classe de faire de leurs observations sur le concours de la foire de Carouge.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Pinchaud du G. Saconnex qui rend à la Classe une prime à laquelle son taureau n'avait aucun droit vu qu'il est vendu hors du canton.

M. Streicheisen propose à la Classe qu'une somme de 25 fs soit prise sur la part de M. Fontaine, qui après avoir appris la suppression de notre allocation a voulu concourir p^r sa part à soutenir le Concours.

M. Streicheisen demande que l'arrangement des bestiaux par districts soit fait de bonne heure et que ceux qui arrivent avant 9 heure, car c'est cette circonstance qui a retardé bp. les expertises cette année. L'examen des taureaux étant le plus long, il demande qu'on nomme des experts assez habiles pour prononcer de suite et que ces mêmes experts ne soient pas choisis pour les hautes primes. Il demande en outre qu'on empêche les gardes champêtres de recevoir de l'argent de la part de ceux qui ont obtenus des primes, et que ces gardes sont payés par la commune par la Classe.

Foire de Carouge

M. Prevost demande que les experts les taureaux aient à leur disposition un ou deux bergers expérimentés pour ouvrir la bouche de ces animaux et faciliter ainsi le travail des experts.

M. Plan commissaire des hautes primes regrette le retard apporté à l'expertise dont il a été chargé, [illegible] dans les experts en sont la cause. Il observe que la police pour les hautes primes n'a pas été faite avec bp. d'attention ce qui a beaucoup gêné les experts dans leurs délibérations. Le Président répond que la faute vient de la mairie qui n'a fait venir les gendarmes que tard et que

eux-ci sont partis qqs. instants après leur arrivée. Il faudrait que les gendarmes fussent à la disposition du bureau qui les placerait et leur donnerait des ordres précis. M. Odier Bautaire prie le Président d'avertir la mairie de Carouge que le garde champêtre s'était mal conduit et qu'il a demandé de l'argent aux propriétaires des animaux primés; M. Odier qui surveillait la marque des bestiaux a entendu le garde réclamer 10 sous par tête, il est donc nécessaire de faire cesser cet abus.

Foire de Carouge

M. Odier voudrait qu'il y eut un compte rendu de la foire plus étendu que celui qu'on fait habituellement, on le fait bien pour l'exposition des fleurs, pourquoi ne le ferait-on pas p. la grande agriculture? La Classe charge son secrétaire de faire un petit article à la Journal de Genève.

M. Martin recommande à la Classe un petit livre de M. Depinay qui est très à sa portée pratique et dont la lecture pourra être fort utile aux agriculteurs ébaudants, ils y trouveront des notions justes et amusées et apprendront à connaître le prix de ce qui vient de leurs produits, ce qui est fort nécessaire en agriculture et cependant bien souvent négligé.

Il insiste aussi sur la nécessité d'une bonne comptabilité.

Débris de Tannerie

M. Odier Bautaire recommande les débris de tannerie qui sont à vendre chez M. Buchler à 30 centimes le pied cube.

M. Martin de la Côte offre de la part de M. Duvis un traité complet d'irrigation et fait hommage à la Classe.

La séance est levée.

Pratique d'agriculture par un agriculteur genevois

Séance du 1 Juin 1850

Présens MM. Fazy Albert Prés. Martin fils, Struckmann, Baisse M. Emile Naville, Vimet syndic, Gautier S. Pictet Naville, Jules Naville Calame Dr. Olivet, Nachwaski, Colladon père, Duval Fils, Naville de la Pt. fils, Odier Bautaire, Pictet, M. Sallin indisposé envoye le registre M. Pictet le remplace.

Le Procès Verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Monnier dépose sur la table une plante fourragère qui lui a été

Plante fourragère nouvelle dans le pays

recommandée par un cultivateur étranger, qu'il soigne depuis quelques ans dans son jardin & dont il a reçu à réunir assez de grains pour en semer l'automne dernier un demi arpent avec des pieds de seigle & qui a très bien levé ; les chevaux paroissent la manger avec grande satisfaction, le grain lui a été donné à Bex, il n'en connoît pas le nom.

Aucun des membres présents ne pouvant donner le nom de cette plante M^r. Chaillet a la complaisance de se rendre au jardin botanique pour s'en assurer ; à son retour il dit qu'elle a été de suite reconnue pour être de la famille des crucifères & être un Erysimum, qui dans notre pays ne contenoit aucun espèce nuisible au bétail

Erysimum famille des Crucifères

Pendant son absence M^r. Martin a remercié M^r. Marmet de sa communication qui acquiert une importance d'autant plus grande que cette plante paroît arriver à un moment où les fourrages étant déjà assez diminués un fourrage vert est d'un vrai secours, & surtout pour les bêtes qui ont besoin de changer de nourriture, il observe en outre que les trèfles sont en général peu beaux depuis quelques années & qu'il sembleroit que la terre auroit besoin de repos pour ce genre de fourrage.

trèfles

M^r. A. Lyndet Vernet appuye cette dernière remarque, il en rappelle l'introduction dans la culture du trèfle dans la Champagne & le résultat merveilleux qu'elle produisit. Les terres semblent actuellement saturées de cette culture & il avoit cherché à y remédier, M^r. Chaillet lui avoit recommandé d'ensemencer la moutarde blanche il alloit le faire, mais il avoit peu de données sur le meilleur moment pour la semer, il comptoit semer environ 20 ℔ par pose.

moutarde blanche

M^r. Martin dit que la moutarde a des rapports avec la ravenelle que les buttaux la passionnent, mais qu'il croyoit qu'il convenoit de la semer en automne plutôt qu'en juin, il l'avoit cultivée en grand à Heidelbank chez M^r. d'Erlach

Topinambours

M^r. le Président prend occasion puisqu'on parle de fourrages de recommander les topinambours qu'il avoit trouvé fort utiles pour la

nourriture des cochons en hiver

M. J. Naville L. recommande aussi la Symphiturum asperrimum Suède espèce de bourrache dont les cochons sont très avides. vient à une grande hauteur

Poudre d'os Ve de M. Meylan

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Meylan de Lausanne qui fait savoir le dépôt qu'il a établi un moulin pour broyer les os, qu'il en vendra la poudre à f 5 le quintal, il engage un échantillon & promet qu'il n'y aura aucun mélange dans le produit de sa fabrique.

M. Martin rappelle que cet engrais n'est point nouveau que ses résultats sont positifs & connus, que comme conducteur, il a peu d'effet, sur les terres argileuses on remplace, mais dans les terres moyennes & plutôt légères les résultats avaient été fort remarquables surtout pour les navets & les prairies qu'à Mondon où il l'avait on employé le blé en était plus pesant mais l'effet se faisait surtout sentir sur les asperges pendant les cinq ou six années qu'elles durèrent, qu'il avait profité d'une quantité d'os qu'il avait chez lui pour faire un nouvel essai qu'il avait surveillé personnellement qu'en Angleterre on l'employait en était connu en avait fait un grand de nouveaux essais surtout pour la culture des navets, du Rutabaga, & des choux, en réduisant les os avec de l'acide sulfurique, en une pâte qui donnant une grande vigueur à la première végétation empêchait les pucerons de détruire une récolte comme cela arrivait quelquefois. Enfin il fait observer que l'économie du transport de cet engrais comparé à celui des matières de la ville était une considération de quelqu'importance. L'emploi des os pour les plantations d'arbres & dans les vignes était fort utile par la décomposition lente

M. le syndic Vaud n'en est revenu & ne se rappelle pas que le résultat fut très satisfaisant, mais les hommes chargés de le répandre se plaignaient & souffraient de ce travail.

Guano artificiel

M. Naville Saladin fils a vu dans le journal Vaudois qu'on pouvait faire du guano en trois mois avec du fumier frais & du gypse

M. Cauderay en a fait l'essai chez lui cet hiver

M. E. Naville a vu dans un journal Belge un moyen d'obtenir du phosphate de chaux, l'engrais des os, avec de la chaux, du charbon, & de l'urine

humain, au moyen du procédé Steinhaus qui n'est pas détaillé. Si on parvient à obtenir ce produit à un prix modéré, le résultat en serait très favorable à l'agriculture.

Mr. Edwi Baudaire reconnait l'excellence de l'engrais, mais rappelle que trois fabriques des piles établies dans le canton n'ont pas fait de bonnes affaires, il est possible que les plaintes des agriculteurs qui en leur vendoit pour parfois d'où toute autre chose ait contribué à ce résultat & aussi au peu de progrès que l'usage de la poudrette dès a fait chez nous. Il rappelle sa communication de la précédente séance sur l'emploi des débris de tannerie, il serait à se charger de tout ce dont Mr. Reichlen pourrait disposer.

Présentation de Mr L. Brost. Mr. le Président présente comme membre de la classe Mr. Louis Brost qui demeure à Bevaix près Nyon. Mr. Martin appuie cette présentation

Ltre de Mr Fellenberg de la classe d'agricult. de Berne. Mr. le Président apporte aussi reçu une lettre de Mr. A. Fellenberg accompagnant le règlement de la classe d'Agriculture de Berne & le catalogue de sa bibliothèque, demandant en échange une pareille communication de notre part. Notre règlement n'étant pas encore imprimé, & la bibliothèque pas arrangée, il sera dans le cas de donner une réponse explicative à cette demande.

Ltre de Mr Jung relative au journal agricole. Il donne lecture d'une nouvelle lettre de Mr Jung relative à l'arrangement proposé entre la classe & lui pour la publication d'un journal agricole, il demande de être assuré de cent souscripteurs de ne faire paroître le journal que tous les 15j. pour le commencement au moins; quelques occupations assez urgentes l'empêchent pour le moment une assez grande partie de son tems & ayant de l'avantage de pouvoir dans une ferme un peu isolée travailler au commencement; juste, le succès obtenu à paroître tous les huit jours, la marche contrariée dans difficile et nuisible

Offre du journal de Genève. Il croit devoir ajouter une autre communication sur le même sujet, le journal de Genève qui probablement ne tardera pas à paroître six fois par semaine se chargerait de publier dans son feuilleton, ou dans un N° séparé pour lequel on prendrait

s'abonnera séparément les communications de la classe, il fournirait 500 exemplaires de ce Mr à 12 par an par exemplaire, ce Mr pourrait être gratuitement agronomique, industriel & artistique & publierait les articles fournis par la classe

Après une courte discussion on en général on propose de lier à un journal politique quelconque, on fait remarquer que l'offre du journal de Genève ne touche nullement la question d'un rédacteur

Mr le Président met aux voix d'accepter ou de refuser l'offre faite par le journal de Genève, elle est refusée

Refusé

Quant aux demandes de Mr Dunz, on propose que le journal ne paraisse que depuis la fin d'Avril, ce qui donnera le temps de tout préparer mûrement, & à Mr Dunz celui de terminer les travaux dont il s'occupe & auxquels il attache une grande importance. On demande, de faire circuler une liste de souscripteurs au journal & on espère que la classe aura pour le prochain Janvier au moins les 100 souscripteurs que Mr Dunz demande qu'on lui garantisse. Enfin on propose le renvoi au Comité

Autres propos. de Mr Dunz

Renvoi au Comité

Cette dernière proposition mise aux voix est adoptée.

Mr Mortillet donne quelques renseignements détaillés sur ses recherches d'eau, dans le Domaine de la Plaine il a indiqué deux sources d'eau courante; l'une indiquée à 5 ou 5 1/2 mètres a été trouvée à 5.60 donne 17 à 18000 litres d'eau par jour

Mr Mortillet indications Ressources

Le 2e les travaux ne doivent avoir commencé que ce jour même & doit donner une quantité double d'eau. MM. Mayor fils & Gagnaux ont dirigé les travaux

Il a encore indiqué dans le Domaine de Delisle une source à 16 m. environ devant donner 30,000 litres d'eau à coté & plus bas Mr Duvillard vient de faire creuser un puits de 10 pieds

Enfin il a encore indiqué chez Mr Lenieux à Pregny une petite source à une profondeur de 4.50 m environ.

Séance du 15 Juin 1850.

Membres présents. Mrs. Martin Président, Audéoud, H. Michelet, Monnier, Boissier Michelet, Pronier, Plan, Picot D., Naville E., Benoit D., Natowski, Lullin A.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président demande aux membres de la Classe si quelqu'uns d'entr'eux a fait usage de la poudre d'os qui est offerte par Mr. Meylan à 5 fr. le quintal — Mr. Audéoud l'a essayé sur les vignes et a trouvé que deux livres faisait le même effet sur une poignée que le fumier qu'on y enfouit à l'ordinaire. — La plus fine a une action plus prompte mais moins durable que la plus grossière, elle prête davantage à la fraude et coûte davantage.

Poudre d'os.

Il est donné lecture d'une lettre de Vallmar qui invite les membres de la Classe à venir voir chez lui sa collection de calcéolaires qu'il a obtenues par la fécondation artificielle.

Mr. Vallmar, calcéolaires

Mr. Martin lit un mémoire sur la fabrication du fromage de Chester dans le comté de Chester et des essais qui ont été faits soit à Rans soit à Pampalais par Mr. Gonet pour en produire dans notre pays. — Le fromage se fait avec le lait de deux traits, on le chauffe au bain marie et on introduit la preture pendant qu'il est chaud, il faut 1/2 heure pour bien former la caillée, après ce temps écoulé la coagulation est complète, alors on fait dans la masse des incisions avec un couteau en les croisant alors on la couvre d'une planche percée sur laquelle on presse avec un poids de 60 ℔, le petit-lait vient dessus, on l'enlève avec un pochon. On coupe ensuite la caillée en trois parties, la première est mise dans une bassine de cuivre et brisée très-fin et mélangé avec une poignée de sel, on la met ensuite dans une forme placée sur un petit vase au dessus du vase à fromage, les deux autres parties sont traitées de la manière sauf la partie centrale à laquelle on met

Fromage de Chester

fromages de Chester

beaucoup plus de sel. La forme est munie d'un linge fort. Lorsqu'on met la caillée dans la forme après l'avoir bien émiettée on l'entasse soigneusement, alors les 4 coins de la toile sont relevés et on en exprime ainsi tout le liquide qui en peut sortir. Quand la caillée a assez de consistance on la couvre d'une planchette quarrée perforée sur laquelle on presse avec un levier, on introduit par les trous et les côtés des broches en fer pour faciliter l'écoulement du petit lait — On enlève alors le poids et la forme, on émiette de nouveau jusqu'à moitié profondeur et lave avec du petit lait chaud et on repart la caillée en forme en la renversant. Les opérations durent 4 heures. A cette période de la fabrication le fromage est encore plus haut que la forme, on entame alors à nouveau à l'émietter avec un crible en bois de 3 pouces de haut et on presse jusqu'à ce que la surface du fromage soit au même niveau que la forme; pendant cette pression on pique pour le fromage avec des broches en fer et on le tourne plusieurs fois ~~toute la journée~~. Quand il a été pressé 48 heures. on le met dans la forme sans toile dans le vase à saler, on couvre sa surface de sel et on le laisse ainsi 3 jours en le retournant tous les jours, alors on le sort on lui met un cercle de la dimension du ~~fond~~ diamètre et on le place sur le tablas à saler où on le laisse 8 jours en le lavant 4 fois par jours avec de l'eau tiède et on l'essuyant avec soin, on le fait sécher et ressécher au bout de 8 autres jours et on le frotte avec 2 onces de beurre avec sa baratte, on le met dans la partie la plus chaude du magasin où on l'y frotte 4 fois les jours après quoi on l'y retourne tous les jours pendant les premiers temps, plus tard on se contente de le frotter 2 fois par semaine en hyver, 3 en été.

Telle est le procédé de fabrication du fromage de Chester et les laiteries du comté de ce nom, M. Gomet a les essais qu'il en a fait à Grans et à Plainpalais a eu devoir y faire 991. modifications occasionnées par la localité et les circonstances, ces modifications de peu d'importance seront à la disposition de

[illegible] de M.

les membres de la Classe que cela pourrait intéresser.
Sur la proposition d'un membre de la Classe un extrait de ce procès de fabrication sera inséré dans le Bulletin.
La Séance est levée.

Séance de la Classe du 6 Juillet 1850

M.M. Fazy Alléon Pés., Martin Laboulinière, Boissier Faby, Berthier Audéoud, Marmier, Mustard, Bénit, Nadejwaski, Chaparède, Streckeisen, Micheli F., Odier B., Pestalozzi, Tremblay, Duffour A.

M. le Président annonce à la Classe qu'il a reçu une lettre de M. Blanchet qui invite les Agriculteurs genevois à assister à un concours de Chamois qui aura lieu à Lausanne le 19 Août. — M. le P. a reçu en outre une lettre de M. Martellet qui demande le bulletin de la Classe ou le Journal Agricole contre son journal scientifique les Alpes qu'il publie à Genève. — M. Boissier envoie à la Classe l'agriculteur Vaudois contre le bulletin.

lettre de M. Blanchet, concours à Lausanne

M. Martellet

M. Martin rend compte à la classe de la visite faite aux cultures calédoniennes de M. Vallner, il en a trouvé une multitude et une variété admirable, il engage les membres de la Classe qui ne les auraient pas vues à les aller voir, c'est un exemple de ce qu'on peut obtenir par la fécondation artificielle, M. Martin a cette occasion émis l'idée qu'on pourrait améliorer certaines espèces par la greffe comme on la pratique en Angleterre p.r les céréales, mais il ne faut pas se dissimuler que cette procédé demande beaucoup d'adresse de suite et de soins.

cultures calédoniennes Vallner

M. Schmitz de Zurich

Il est donné lecture d'une lettre de Schmitz de Zurich qui remercie la Classe des présents qu'elle lui a fait des volumes de la bibliothèque p.r les Thermes, et les renvoie à la Classe —

Il est ensuite donné lecture d'un article de la Maison

Sulfate de fer
M. Rustique Bixio

rustique de Mr. Bixio sur l'emploi du sulfate de fer en horticulture et agriculture, l'effet en est très-considérable et très-prompt. — Le produit d'une gerbe de blé cru sur du terrain fumé avec cette substance est de 6 kilog. tandis que la gerbe de Mr. Gressier ou d'un terrain sans cet engrais n'en pèse que 4.

Noir animal
(Bonthion 4 Juin 1850)

Mr. Gressier donne lecture d'un article de Mr. Pavis sur l'emploi du noir animal dans les défrichements, d'après cet article la poudre des employée après le défrichement simple sans écobuage aurait donné des résultats magnifiques et bien supérieurs à ceux que donne le fumier d'étables — La partie active de ce noir animal semble être les phosphates de chaux qui s'y rencontre en grande abondance et qui a une action très-puissante sur la végétation — Après l'écobuage l'action est beaucoup moins grande — Mr. Pavis ne pense point que les résultats magnifiques qu'il a obtenus avec cet engrais après un défrichement puisse le prouver au terrain ainsi travaillé un avenir d'infécondité, et l'appuie cette opinion sur une expérience depuis de 5 ans faite sur des espaces de terrains très-considérables. —

M. Benoit demande à la Stasse de vouloir bien lui donner les doubles que la bibliothèque peut renfermer, les doubles seraient placés dans une bibliothèque que crée la Commune de Lamy, et deviendrait par la suite celle renfermât des ouvrages d'agriculture. —

La séance est levée. —

Mrs. Ul. Martin et Stuckelberg présentés Mr. William dels. Rive. —

Séance du Comité du 20 Juillet 1850.

Membres présents. Mrs Fazy Allemand Pres., Stuckelberg

Admission de Mrs Brost et de la Rive

Le comité admet Mrs Brost, propriétaire à Arnex près Nyon et De la Rive William au nombre des membres de la Stasse d'Agriculture —

Séance de la Classe du 20 Juillet 1850.

Membres présents. Mrs. Fazy-Pasteur, Martin Labouchère, Fol D.r, Strackeisen, Boissier Michel, Bertrand, Audeoud, Mommer, Pictet D.r, Vautier de la Roche, Boissier de Pressy, Batkowski, Pictet Daniel, Lullin A.r, Odier B. Bontems Aug.

Le procès-verbal est lu et approuvé.

Rapport annuel

M. le Président lit à la Classe le rapport annuel de la Classe destiné à être lu à la séance générale de la Société des Arts. Le rapport approuvé dans tous les détails par Mrs. Strackeisen et Bontems est adopté par la Classe après qqs. petites modifications.

Président
sous Secrétaire
Bibliothécaire
Vice Président

La Classe passe au renouvellement de son bureau, et Mrs. Jules Marcet Bontems en la président, Mr. Martin Vice Président, Mr. Pesthier bibliothécaire et Mr. A.r Lullin Vice Secrétaire —

La séance est levée. —

Séance du 3 Aout 1850

Membres présents Mrs. Martin Labouchère, Fazy-Pasteur, Boissier de Ruth, Boissier de Pressy, de Bossi, Claparède Antoine, Claparède C.s, Jaliard D.r, de la Rive W., Pictet D.r, Odier-Bankaire, Pictet D.r, Vautier, Strackeisen, Bontems Aug., Pictet G.s, Marcet G., Lullin A.r

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Pommes de terre

M. le Président demande à Mrs les membres de la Classe l'état de leurs pommes de terre; on se plaint généralement de la sécheresse qui diminuera bpc. la récolte mais la maladie ne se montre que dans qqs. rares localités.

Poudre d'Os

M. Martin lit un article de Mr. Pusey dans le Journal de la Société Royale de Londres, sur l'emploi de la poudre d'os. Cet habile agriculteur a mélangé la poudre d'os avec trois substances différentes, d'abord avec des cendres de tourbes, puis avec du charbon et enfin avec du sable, dans les 3 essais il s'est manifesté une fermentation avec dégagement de chaleur

Poudre d'os

assez fort pour qu'il fut impossible de mettre la main sur le mélange sans risquer de se brûler, les 3 essais ont donné des résultats heureux mais surtout le troisième. Ce procédé est fort simple, il suffit de mélanger la poudre d'os avec du sable, de recouvrir le tout de terre et de mouiller abondamment et souvent le mélange, la fermentation s'établit très-promptement et alors il est prêt à être employé. — M. Fazy-Pasteur a essayé la poudre d'os sur seize un bénéfice aussi considérable que l'indique M. Pusey, il attribue peut-être l'effet produit par cette substance au sol à lequel il a été employé et à la culture du turneps, car l'usage qu'il en a fait sur ses prés n'a pas été sensiblement visible — M. Odier-Baudan n'est pas de l'avis de M. Fazy-P. car l'usage prolongé qu'il a fait des os même non broyés lui a fourni des résultats très-beaux et surtout très-prolongés; il raconte qu'en Alsace on achète à 10 ps le quintal les os des bestiaux qu'on se contente de fendre et le sol faisant agir la nature pour la décomposition de l'os qui se fait peu à peu en fournissant aux prairies ce que chaque année l'os peut décomposer — M. Audeoud a garni les prairies au pied du Jura avec de la poudre d'os qui lui a donné une augmentation énorme dans ses produits, il a fait des composts avec du gazon et de la fange, et de la poudre d'os, le mélange en fondu au bout de peu de semaines en dégageant une chaleur considérable pendant la fermentation, il a obtenus des résultats magnifiques en se servant de ce compost pour fumer ses champs. — M. Marton prie M.rs les membres de la Classe de vouloir bien faire des essais comparatifs sur l'emploi de la poudre d'os comparé aux engrais d'étable, il écrira lui-même pour une expérience sur ce sujet.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Jules Naville président de la

Lettre de J. Naville Président de la Classe Albisbrunn

Classe sur la race de bétail du pays qu'il habite, cette race des environs d'Albisbrunn est plus petite que celle de Schwytz, d'un prix bp. moins élevé et facile a entretenir; la stabulation constante est pratiquée pour cette race mais il paraît qu'elle s'accoutumerait fort bien au pâturage pendant ggs. mois - M. J. Naville offre des soirées à ceux de Mrs les membres de la Classe qui seraient disposés à faire ggs. essais de cette race. —. M. Fazy-Pasteur estime qu'on va chercher bien loin ce que nous avons à nos portes, au lieu de faire venir à grands frais des vaches qui sont soumises à tres les chances d'un déplacement, ne vaudrait il pas mieux se contenter de nos vaches Savoyardes dt la sobriété et le produit sont très-remarquables - M. Fazy-P. raconte à cette occasion que M. Audéoud avait aux Délices une énorme vache Suisse dt le rendement était assez convenable puis qu'ayant été obligé de la vendre il a acheté avec lui. Somme deux petites vaches Savoyardes qui

Races Savoyardes

entr'elles deux ne mangent pas davantage que la précédente et dt le produit est presque double — M. Odier-Bautaire appuie ce qu'a dit M. Fazy-P. et tout en admirant bp. les vaches de Schwytz les trouve fort chères et les considère comme un objet de luxe — M. Strehlin en défend les vaches Suisses sous le point de vue du prix de vente, lorsqu'une vache est assez vieille pr ne plus donner de lait et qu'il faut s'en défaire on perd 50% sur une Savoyarde tandis que la perte est presque nulle sur une Suisse qui offre au boucher assez de viande pour en retirer gg. profit — La séance est levée. —

Séance de la Classe du 17 Août 1850

Membres présents. Mrs Martin V.P., Jaccard D., A. Boissier, Bonnier, Chaparède, Odier, Monnier, Audeoud, W. de la Rive, Oltet, Bénit, Pictet, Peschier, Fazy-Pilton. —

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Bibliothèque don de Mr Puris de Lyon

Mr le Président donne lecture de plusieurs lettres de Mr Puris qui fait hommage à la Classe d'un ouvrage sur la culture de la vigne, 2° de la Société d'Agriculture de Lyon qui envoie un volume de ses annales demandant en retour les publications de la Classe depuis l'année dernière. 3° d'une invitation de Mr Tronchin de Lancy qui prie Mrs les membres de la Classe de déjeuner chez lui le jour du concours de charrues à Lancy

Bouvier demande de prix

1° d'une lettre de Mr Bouvier qui expose que des circonstances particulières le forcent à renoncer à son établissement de fabrique d'étoffe de soie. S'il ne peut se procurer les fonds nécessaires pour acquérir un immeuble propre à cet usage et à cette industrie, il voudrait emprunter 20000 f. sur un immeuble de la valeur de f 34000. La classe n'ayant point de décision à prendre sur ce sujet il sera seulement tenu note de cette communication.

Engrossement de Bétail

Mr Martins communique des renseignements sur l'engraissement du Bétail publiés dans un journal d'agriculture anglais. Le procédé de cet engraissement repose en majeure partie sur l'emploi de la farine de graines de lin

La classe décide de mettre à l'ordre du jour pour la prochaine séance une enquête sur la récolte du blé dans le canton cette année.

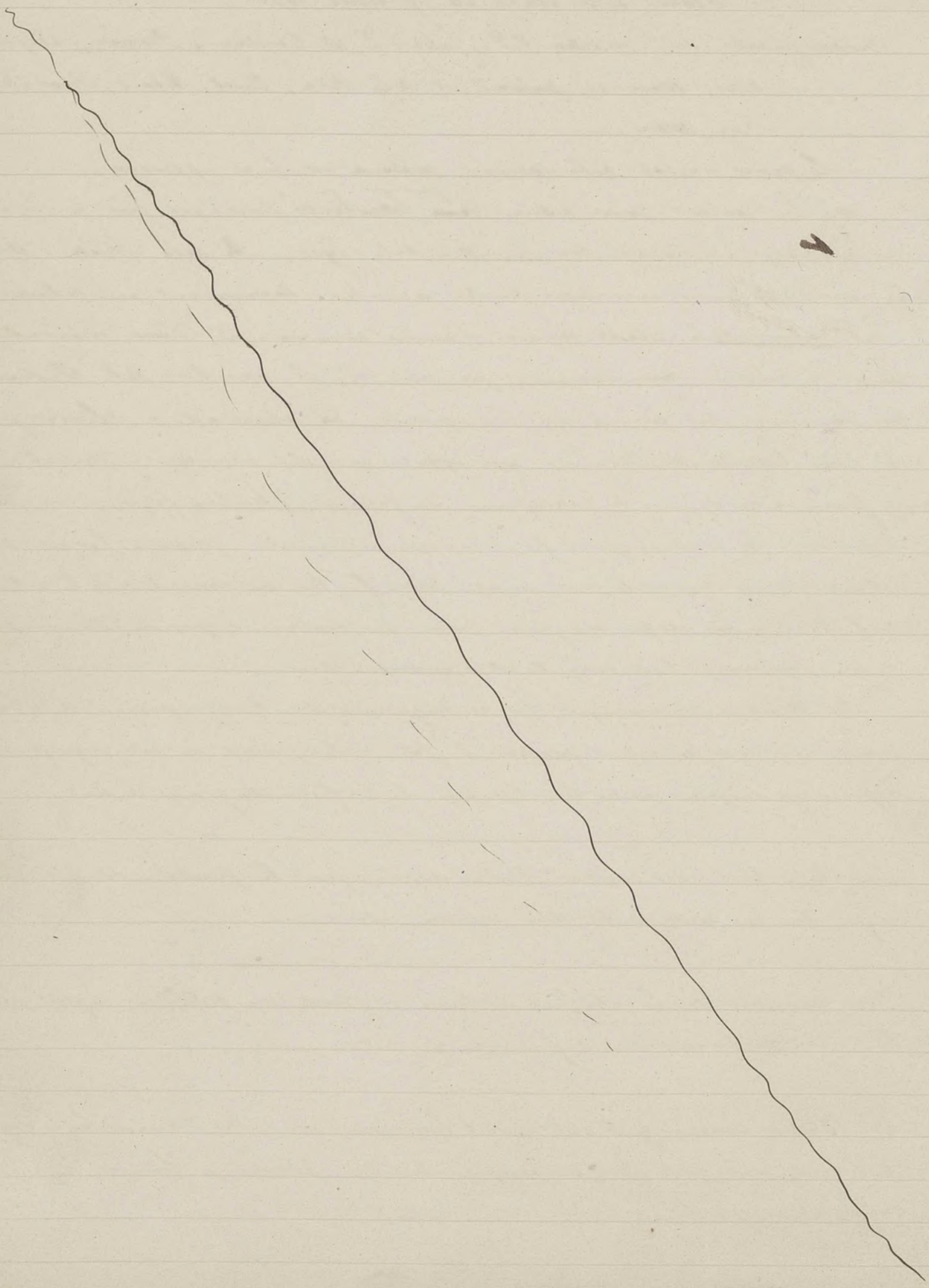
Chaux de suie

Mr Martins recommande les chaux de suie comme un très bon engrais pour les terres, il se vend en 3 sous le quintal.

Ensilement

Mr Martins annonce qu'il cultivera l'Ensilement dont Mr Monnier lui a donné de la graine et qu'il fera un rapport sur son produit en fourrage

La séance est levée



Séance de la Classe du 7 Sept. 1850.

Membres Présents. Mrs. Martin V.D. Fazy, Fol, Claparède, Deschier, Naville-Richardet, de Bottis, Moynier, Audeoud, Olivet, Plan, Durand, Sautter, Boissier, Duval, Merkeisen, Colladon, Beaumont, Naville Gabriel, Sullam R.

— Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Mr. Martin rend compte à la Classe du concours de Lavigny auquel il a assisté avec ses collègues — Le sol sur lequel les charrues ont été appelées à travailler était agréable et facile, il n'était ni dur ni trop mou — Le nombre de charrues était de 132, on remarquait une grande quantité de charrues belges et quelques charrues Granger en fer — Les attelages de bœufs étaient en général fort beaux, étaient les plus nombreux ; les attelages de chevaux étaient rares et médiocres — Outre le concours de charrues il y avait une exposition d'instruments aratoires qui étaient généralement bien fabriqués, du Lavachon ressemblait plus avancé dans le canton de Vaud que chez nous. — Les agriculteurs qui se sont rendus à cette fête agricole sont tous à se féliciter de leur promenade en raison de l'intérêt de la journée et de l'aimable hospitalité qu'ils ont reçue de nos voisins. —

Concours de Lavigny

Mr. Fazy-Aubert offre à la Classe du blé momie qu'il a récolté à Mategnin le tenant de source parfaitement authentique. —

Blé momie

La Classe décide d'après la proposition de Mr. Merkeisen de réclamer auprès du commissaire de police le siège à bonne du banc des agriculteurs qu'était confié au Sieur Guinard. —

Banc des agriculteurs

Mr. le Prés. donne lecture d'une lettre de Mr. J. Naville qui remercie la Classe de sa nomination à la Présidence de la Classe mais il décline cet honneur en raison de ses fréquentes absences tout en déclarant qu'il sera toujours à la disposition de la Classe d'Agriculture et sera heureux de lui être utile. —

Mr. J. Naville refuse la Présidence

Mr. Fazy-Aubert rend compte à la Classe de l'emploi qu'on fait dans le Mandement du plâtre de colza — Après la garance 12-13 coupes par pose donne des résultats magnifiques — Mr. Fol en a employé 4 quintaux par pose (à 3 fr.) et n'a eu qu'à se louer de cet engrais, il va répandre

Tourteaux de colza

sur le sol mêlés avec le grain, mêlés au printemps sur l'herbe, M. Tot a remarqué que les places où les tourteaux avaient été déchargés restaient pâles comme si elles eussent été arrosées, la cause de ce phénomène vient de l'absence d'évaporation sous cette couche oléagineuse.

Engraissement des veaux par le lait.

M. Martin lit un compte-rendu de M. Smithurn à la Société d'Agri. de Bourgogne sur la nourriture des veaux par l'allaitement. M. Smithurn administre un grand domaine où il a fait des expériences sur ce point important de l'économie agricole — Après sa naissance un veau est immédiatement séparé de sa mère et de suite placé dans une cage où il ne peut bouger avec un panier au milieu où il mange aucune paille ni fourrage qui le maigrirait — M. Smithurn recommande une grande fraîcheur de la cage et un écoulement rapide pour les urines — 3 fois par jour on lui donne le lait de sa mère d'abord peu à la fois puis on augmente les doses, en ayant soin de maintenir une excessive propreté dans les baquets et ustensiles qui servent à le faire boire; on mesure exactement le lait qu'ils absorbent jusqu'à ce que la quantité absorbée ne soit plus payée par son augmentation de poids, à ce jour là le boucher l'emmène. — Ainsi nourris les veaux sont restés en moyenne 28 jours à s'engraisser, ils augmentent de 1 kil 1/19 par jour, chaque litre d'augmentation coûte 4 pots de lait — M. Dan observe que chez nous 4 pots de lait se vendent ordinairement 40 cs à la fruitière et qu'une livre de viande ne se vend guère que 30 cs en moyenne, et en conséquence il estime que l'engraissement des veaux n'est pas lucratif chez nous, la vente du lait étant davantage. M. Beaumont donne à ses veaux le lait des vaches qui ne donne pas de bon beurre et trouve ainsi un produit lucratif dans l'engraissement des veaux qu'il garde 3 semaines et vend 32 fr. — Les Mrs appuient tous sur l'avantage de faire boire le lait par le veau au lieu de le mener sous la mère, cela empêche les indigestions et surtout cela évite la séparation qui est toujours suivie chez la mère par une diminution de la quantité et la qualité du lait. —

M. le Président prie Mrs les membres de la Classe qui ont planté du chou cavalier de faire un rapport sur leurs produits. —

Choux cavaliers

M. Fol et Martin en ont fait usage sans pouvoir apprécier exactement le bénéfice qu'ils en ont retiré ou plutôt ils l'ont employé seuls et seulement dans des jours où ils manquaient aucun autre légume vert, toutefois ils se sont contents de cette culture qui remplit son but. M. Naville raconte que le Docteur Choux servent à donner un aliment vert aux bœufs. Il s'en sert pendant l'hiver et que le principal avantage de la choux est de résister à la gelée et M. de Crotte pendant l'hiver. —

La Classe passe à l'élection selon Président en remplacement de Mr Jules Martin Bontems qui n'a pas accepté sa nomination. —

Président

Mr Alphonse de Candolle ayant réuni la majorité des suffrages est élu Président pour l'année qui commence. —

La séance est levée. —

Séance du Bureau du 14 Sept. 1850. —

M. P. Mrs A. de Candolle P. Martin, Martin Jules, Martin D. Strathisen, Duchosal Sr. —

Le bureau décide qu'il accepte les conditions formulées dans la lettre du Conseil de Mr Mirabaud Bibliothécaire de la Classe d'Industrie au sujet de la bibliothèque de la Classe. —

Bibliothécaire

Le bureau engage les Corps qui promet à partir du jour où les livres seront placés dans le nouveau local. — Du reste le bureau ajourne tout rapport à la décision positive et prochaine sur les collections de la Classe. —

La séance est levée —

Séance de la Classe du 21 7bre 1850.

Membres présents MM. Decandolle, Wieland, Naville fils – Monnier audend – Boissier de Ruth – Martin. Struckmann. Lullin – Naville 5e. Boissier Faby – Naville. D. – Bernard Chaix – Chaperède A – Plan d'Angerville – Moricand – Pictet. Picot D. Picot fils. Michelis. Odier Cantter. Dentans.

Contestation avec la Ville de Genève. Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Decandolle Présid. communique à la Classe la pétition de la Société des arts vis à vis du Conseil administratif par suite de la lettre du Bureau de la Société des Arts l'occupe en ce moment de cette question.

M. le Présid. propose de renvoyer la discussion de l'adresse du jour qui traite du rendement des blés à la prochaine séance, dans l'intervalle le Bureau cherchera à obtenir tous les renseignements nécessaires.

Registre de l'ancien Comité des agriculteurs. M. Martin a réclamé du Commissaire de police (Dutruy de retour) le registre à souche du Comité des agriculteurs, (du temps de Guimard, ce qui a été Dutruy s'est engagé à faire).

Vigne de Klöstner. M. Struckmann, invite les membres de la Classe à visiter la vigne de Klöstner, la quelle est beaucoup plus avancée que celles des autres plans.

Engrais Bikès et Dussaux. M. Plan demande si on a essayé ce nouvel engrais dont les journaux français ont chanté merveille. M. Martin dit qu'il a essayé ainsi que M. Simon l'engrais Bikes qu'on emploie en pulvérisant les semences et a eu sans grand succès. M. Simon fait en outre des essais sur l'engrais Dussaux dont il a fait venir le retour.

M. Decandolle annonce qu'on vient en fleurs dans ce moment dans la serre bonapartea en fleurs de M. Vignier notaire le bonapartia, plante assez curieuse qui n'a jusqu'ici jamais fleuri dans nos climats.

Quinoa légume. M. Decandolle parle ensuite du Kinoa dont il a mangé les feuilles la graine mûrit rarement, elle a une amertume dont on ne peut la débarrasser.

Note sur l'emploi des engrais liquides. M. Naville 7. communique ensuite le résultat de ses observations sur l'emploi des engrais liquides dans la Suisse allemande.

en Suisse

où il a séjourné pendant quelques semaines. Dans ces cantons où l'élève du bétail est devenue une branche importante de commerce la culture des prairies a pris une très grande extension, une partie de ces prairies sont destinées à être toujours fauchées en vert, tandis que sur les autres on fait deux coupes de foin, les premiers qui ont remmagasiné au bout de quelques années ne doivent leur fertilité qu'à la masse d'engrais liquide qu'on répand sur le sol après chaque coupe, l'engrais liquide avant d'être répandu sur le pré subit une première préparation. Dans toutes les fermes quelque soit leur dimension, les écuries de vaches présentent à l'intérieur ou à l'extérieur une grande fosse dans laquelle se rendent les urines du bétail, et auxquelles on ajoute une certaine quantité d'eau ou d'égout du fumier plus une assez forte proportion d'engrais solide pris chaque jour dans l'écurie même. Le mélange est fortement remué et bon brassé a fermenté de 15 à 20 jours. La plupart des maisons de cultivateurs riches ne présentent que deux fosses l'une pour l'écoulement du fumier, l'autre pour celle des urines, mais dans quelques grandes fermes on trouve plusieurs de ces réservoirs qui permettent l'usage du liquide à divers états. Ce liquide qui est très fumé et très gras a perdu par la fermentation la faculté de brûler les plantes, il est très étendu d'eau et cependant enrichi de beaucoup de fumier, il est employé pour toutes sortes de cultures ou autre des prairies. On le transporte dans d'énormes bossettes de plusieurs formes, mais principalement de celles d'Arbonville présente un modèle à la classe, modèle qui a l'avantage de pouvoir se tirer à volonté sur un char ordinaire au moyen de deux chaînes de fer.

Les mêmes pratiques agricultures ne se trouvent pas placées à la même position que celle des cantons de Zurich, Lucerne etc. elle présente quelque analogie par l'extension donnée à la culture des bestiaux il y aurait avantage pour nous à utiliser la pratique de nos voisins et à faire des liquides un usage plus rationnel.

Une discussion s'étant élevée au sujet de cette communication M. Dan demande quelques explications sur le mode de préparation du sirop, et notamt. sur le moment où cet engrais est utilisable, M. Naville lui répond que cette préparation est plutôt une affaire de pratique que de théorie et qu'on lui a dit que le moment où l'engrais est disponible au moment où la fermentation ayant cessé on voyait nager sur le liquide un assez grand nombre de petits vers. - Quelques membres de la Classe demandent qu'il soit fait une instruction sur le meilleur emploi des engrais liquides et que M. Naville complète son rapport au moyen des diverses communications qui ont été faites sur ce sujet par d'autres membres de la Classe et notamt. par MM. Decandolle père et Struckeisen. -

La séance est levée.

Séance du Bureau du 28 Septbre 1850.

Membres présens. MM. Decandolle. Martin. Struckeisen Naville J.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Chou branchu

M. le Présidt. informe de l'exécution de divers choux, entr'autres de ceux qui a été fait par la culture du chou branchu, il voudrait qu'on fut demander aux personnes qui l'ont cultivé de venir à la séance du 1er Xbre pour faire leur rapport, ou d'envoyer un rapport écrit à la comt. d'ici au 8 Xbre adopté, le secrét. en charge.

Drainage

Quant au concours pour le drainage, le terme du concours ayant lieu au 31 Xbre prochain. MM. Martin et Naville compléteront les rapports qui n'ont pas été encore faits pour les visites qu'ils ont faites ensemble.

Bibliothèque

Bibliothèque M. le Présidt. s'entendra avec M. Morin pour qu'il soit pourvu au traitement de Bibliothécaire adjt. commun aux deux Classes, et du heures à donner à la suite

le Bureau est d'accord que l'on procédera incessamt. au transport

du listen P. le nouveau local.

Bulletin. Le Bureau se plaint du petit nombre de Bulletins qui ont paru cette année. M. Naville dit qu'il y en a trois sur le métier, et se partage cette besogne avec M. Lullin.

Journal. M. le Secrét. demandera à M. Fazy s'il a fait une convention écrite avec M. Jung, et quelles sont les conditions auxquelles la Classe l'a engagé vis à vis de lui.

rapport sur la commiss. des tuteaux il n'y a pas encore prêt. M. Prevost rapport. étant très occupé en ce moment.

C. rendu des blés. Cet objet doit être à l'ordre du jour de la 1. séance, Mr Decand. écrira à nouv. propriét. ou fermier des trois arrondiss. pour obtenir d'eux des renseign. sur la récolte des blés en 1850, pour la prochaine séance de la Classe.

La séance est levée.

Séance de la Classe - 5 8bre 1850.

Membres présents: MM. Martin. Colladon. Claparède. Strecheisen. Duval. de Rossi. Prevost Martin. Strecheisen. Sackowsky. Audéoud. Pictet D. Naville Ch. Lullin. Olivet. Fazy. Allen. Naville P.

Le procès verbal de la séance précéd. est lu et approuvé.

M. Martin Ca. communique une lettre de M. Decandolle présid. qui se trouvant se rendre à la Classe pour cause d'indisposition charge M. Martin vice Présid. de la présider.

propositions pour remplacer le banc des Agriculteurs.

M. Martin propose qu'il soit fait prochainement pour remplacer le banc des agriculteurs, il passe à une association dont on rédigerait les projet, objet pourrait renvoyé au Bureau ou à une Commission, après que la Classe l'aurait préalablement mise à l'ordre du jour et discuté.

Rendement des blés

Le Secrét. communique qu'il a écrit à trois agriculteurs dans chaque arrondt. pour obtenir des renseignemt. au sujet de la récolte des blés en 1850. et qu'il va lire leurs réponses. après que tous les membres présents auront fait leur rapport.

Rendement des blés en 1850

(une autre année il faudra revenir sur cet article à plus tard).

2e arrond.t entre Arve et Rhône. M. de Bossi estime p. la récolte est chez lui au dessous de celle de 1849. mais la différence est peu grande, le grain est assez beau. M. Duval estime la différence à 1/8 en moins de l'année dernière. ainsi en 1849. 518 coupes de 1 mesure ont donné 14.498 gerbes, en 1850. 533 —— —— 14.325.

Il a fallu dans cette Commune 6 gerbes p. la coupe. en 1850. Chez M. Collador il faut 6 à 6 1/2 gerbes p. une coupe, et 25 à 26 gerbes par pose. la récolte a été de 4 à 4 1/2 coupes par pose. la qualité est assez bonne, mais inférieure à celle de 1848. le blé est moins pesant et moins beau, il se vend p. de 108 à 109 fr. la coupe. Il a assez vendu de blé pour semence, par la raison qu'en 1849 il y a eu beaucoup de pourri cette année, la récolte est d'1/8 au moins inférieure à celle de l'année dernière. - Chez M. Martin à Vessy. la différence est d'1/6. M. Vuijard est écrit qu'il a récolté de 25 à 30 gerbes p. pose. et qu'il ont rendu de 4 1/2 à 5 p. la coupe. le blé pèse plus cette année que l'an dernier.

2e arrond.t entre Rhône et Lac M. Olivet n'a pas encore battu. mais la récolte sera moins belle et moins forte p. l'an dernier, le grain est beau et pesant. Il en donnera plus tard le rendu. Chez M. Sautter, il a récolté 25 gerbes p. pose là où les autres années on obtenait 28 gerbes. la différence en grain sera d'1/8 au moins 1/6. - à Malagny chez M. Rigaud il faut 6 gerbes au moins p. la coupe et on récolte à p. 30 gerbes p. pose. M. Fazy Allier, a obtenu 7 1/4 coupes p. pose, et 33 gerbes p. pose. la récolte est inférieure à celle de l'an dernier. à Feuillasse c'est le contraire. et M. Venay de Meyrin écrit que M. Fiesinger écrit la récolte est inférieure, qu'il a récolté p. 5 coupes p. pose et qu'il lui faut 6 gerbes p. une coupe. Les vers blancs et les gels du printemps sont les causes de cette diminution p.

la récolte de cette année,

M. Simon. fr. Sacramen a communiqué à la Classe un travail très-intéressant sur le rendement de ses blés depuis dix ans. Ce travail prouve combien l'amélioration de la culture et la fumure ont élevé la moyenne de ses récoltes. Il a obtenu cette année 10 1/2 (et 11 par compensation) canges par pose. 64 gerbes par pose, il a fallu 5 3/4 gerbes p. une cange. La qualité de son blé est excellente. M. Simon donne p. la moyenne du fr. Sacramen 25 à 30 gerbes p. pose. 5 gerbes p. cange de blé, et de 5 à 6 canges par pose. on n'a pas remarqué de différence entre cette récolte et celle des années précédentes.

3e arrond. entre Lac et Arve M. Streckeisen. a récolté. 33 à 34 gerbes p. pose. 6 gerbes à la cange. 5 canges par pose. M. Duttin a eu bc. de pourri ainsi p. M. Micheli à Landecy puisque la semence fut bien choisie. Chez M. Saville à Villette la récolte a été médiocre inférieure à celle de l'année dernière, il a fallu 6 gerbes au moins p. la cange. Le blé n'étant point encore mesuré on ne sait point encore le résultat définitif. La cause de cette faible récolte est due aux gelées du printemps qui ont affecté tout. les blés semés tard. M. Faesch écrit de la Sarra (Jussy) p. d. cette commune on compte 25 gerbes p. pose et p. il faut 6 gerbes p. la cange. cett. d. 4 à 4 1/4 pour 1. le prix de la cange est de 110. fr. la moisson de 1850 vaut d'1/3 à peu près inférieure à celle de 1849. M. Fol écrit de Vandoeuvres. qu'il a récolté environ 6 canges p. pose. p. le grain est bon. mais pas supérieure à celui de l'an dernier. p. pl. localités de cette Commune il y a eu bc. de pourri. Enfin M. Gallland de St. Maurice (Coll. de Bellevue Corsier) p. la récolte de 1850 est inférieure au moins d'1/5 à celle de 1849. il a de gr. variantes p. ses champs par suite de la ventaison de quelques pièces, moyenne 6 1/2 gerbes p. la cange. 5 1/2 p. l. chez M. Gallland. le grain est mince, en plus. endroits il y a eu du pourri.

consultés

Le résumé par 17 agriculteurs, 12 s'accordent en ce qui que la récolte de cette année est inférieure à la précédente, cette différence varie entre 1/3 et 1/8 - La pesée a rendu environ 30 grains, il a fallu 6 grains p. la coupe et le rendement a été de 5 coupes p. pose.

M Fazy-Allein communique une lettre de M Jung qui se trouve maintenant à Paris et qui désire y rester jusqu'à quelques jours pour voir l'exposition de Versailles, et la classe l'autorise à commencer la publication de son journal, un peu plus tard qu'il ne l'avait promis d'abord - La classe prie M Fazy de répondre à M Jung qu'elle accède à la demande.

Blé pâliné M Martin a planté 1/4 de pose de blés pâlinés, ce qui les a fait lever plus tôt et a donné à la végétation plus d'activité, - On lit ensuite un article du Journal d'agr. de l'Ain qui rend compte d'essais faits à Bechelbronn et qui annonce une économie de semences jointe à une végétation plus forte.

La séance est levée.

Séance du Bureau. Samedi 12 Octobre

Membres présents. MM. Martin, Ad. Naville. J. Naville,

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé,

M Martin fait une proposition. V. p. la classe faire un prospectus V. les exposit. de fleurs fruits et légumes à la fin d'Avril et de 5bre

Il demande que l'on mette régulièrement à l'ordre de la feuille d'avis l'ordre du jour des séances de la classe, - Cette proposition de l'avantage d'avoir une machine à faire les tuiles à rainures, -

Le Secrétaire écrira à M Trivort Victor, pour lui demander s'il peut mettre à l'ordre du jour de la séance prochaine son rapport sur les taureaux,

M Naville Ad. donne lecture à tous les membres présents du journal d'un fermier qui a été adressé à la classe, et les prie de vouloir bien faire un rapport sur ce qu'il y a d'intéressant. -

Séance levée.

Séance de la Classe du 19 8ᵉ 1850

Membres présents. MMrs. Martin. Fol. Boissier t. Oliv.t. Fazy Alleon Andrand – Wislandy – Claparède. – Boissier m – Wackrarsky – Navilles – Colladon – Sautter –

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M Fol ajoute aux renseignements qu'il a communiqués à la séance précédente qu'il a employé du sulfate de fer sur une partie de son blé semés cette année, il pourra plustard le résultat qu'il en aura obtenu.

Blé momie ou Joseph

M Martin communique une lettre de M Amoudruy prof.ᵉ à Annecy le Vieux (Savoie) adressée à M Zimmerli et qui lui a été remise par M Vignet. Elle est relative à la culture du blé momie ou blé Joseph parce qu'on prétend que c'est celui qui était cultivé en Egypte au temps de Joseph. M Amoudruy donne de ce blé la description suivante: épi renflé à épillets qui contiennent jusqu'à 6 grains; il y a de 13 à 14 épillets. et donne jusqu'à 115 à 125 grains par épi. minimum 50 à 60. La tige a 1 1/2 mètre de hauteur. Semé au 15 7bre ce blé a beaucoup tallé, chaque grain donnant au moins 10 tiges, quelques uns 30, mais il était espacé. Il espère avec ce blé doubler la récolte d'un journal. Les grains de ce blé sont un peu plus gros que ceux du blé ordinaire, il en va 20 mille au litre. (l'ordin. 25.300). La paille a le tuyau plein. Il faudra employer le semoir pour ce blé, à 25 centim. d'espacement, et à 10 cent entre les grains. Il y aurait avantage de semer le 25 août p. regarnir les places où il manquerait des plantes.

M. Fazy en a semé l'an dernier.

Mrs. Fazy. Andrand. Oliv.t & Claparède ont semé cette année de ce blé ils communiqueront en 1851 leurs résultats.

Utilité du gypse en agricult. mémoire de M. Dängeli

M Martin traduit un mémoire de M Dängeli instit.ᵉ à Aarbay, relatif à l'utilité du gypse en agriculture. Autrefois on considérait le gypse seul comme un excitant qui activait la végétation des plantes aujourd'hui après avoir analysé les cendres des plantes on a découvert que les élements du gypse. c'à.d. l'ac.ᵉ Sulf.ᵉ et la Chaux se trouvant

en notable proportion dans quelques uns des produits de nos cultures.
en. la cend. de la pom. de terre renferme 7. % part d'ac. sulf. et 2 % de Chaux
betterave " 2. id. 32. id.
ayant remarqué que ce sont les plantes, (comm. le trèfle), qui renferment le plus de Chaux, qui sont le plus influencées par le gypse, on en a conclu que le gypse devait entrer au moins pour un de ses élém. d. les plantes elles-mêmes. Ce qui fait que d. cert. circonstances le Gypse a plus d'action que le calcaire ou Carbonate de Chaux, c'est qu'il se divise mieux et que d'autre part il attire l'ammoniaq. de l'air par l'affinité de l'ac. sulf. du gypse p. ce nouveau corps, d'où résulte pour la plante une nouvelle nourriture. C'est de cette manière comme aussi en fixant l'humidité qu'il est favorable à d'autres plantes encore.
On a fait beauc. d'essais du gypse sur les prairies naturelles, qui n'ont pas toujours réussi, et cela parce qu'il est reconnu que le gypse ne favorise la végétat. qu'autant qu'il trouve d. le sol une certaine dose d'humus, et point d'humidité stagnante. L'effet du gypse sur les céréales est très-controversé. Cependt. les expériences de M. Didieux d. la haute Marne ont montré qu'en saupoudrant la fumier destiné au blé, on augmentait de beaucoup la végétation de cette céréale, et ses produits (1/3). ainsi que celles des cultures subséquentes. M. Didieux emploie maintenant le gypse en en faisant des couches sur ses fumiers il les empêche ainsi de moisir et de donner une mauvaise odeur. P. 100. cubes d'engrais frais il compte 20 l. de gypse soit 1/4 de coupe.
M. Sautter et Colladon disent avoir essayé de ce procédé l'un sur ses fumiers l'autre p. les fosses d'aisance, le dernier avec avantage.
M. Oliset voudrait qu'on fît l'essai comparatif du sulfate de fer et du sulfate de Chaux. M. Tagy donne quelques détails sur la fabrication du gypse d'Armoy et sur l'espoir qu'il a de faire baisser le prix du gypse pour l'agriculture. Suivt. lui l'emploi du gypse pour les terres est beauc. plus considérable dans le pays de Gex que de nos côtés. M. Vaville croit que le peu de faveur du

gypse chez nos agriculteurs tient à des essais qui n'ont pas réussi en particulier sur les prairies. Il cite entr'autres quelques expériences qu'il a faites chez lui depuis cinq ans et d'une manière suivie. Les résultats n'ont été très-variables, l'ont amené à conclure comme l'auteur de la brochure, que c'était perdre son temps et son argent, que de répandre du gypse sur des prairies usées et où il ne reste plus d'engrais, tandis qu'il y a tout avantage à gypser des prairies encore jeunes et bien égouttées.
M. Naville a fait l'année dernière remplir de composte de terre et de Chaux du gaz qui ont donné de très bons résultats, (1 hectolitre de Chaux du gaz pour 2 de terre). Le succès l'a engagé à recommencer cette opération tout en augmentant un peu la proportion de terre.
Chaux du gaz.
M. Naville-Malladay présente une superbe grappe d'un raisin rouge dont il ne sait pas le nom et dont la culture pourrait avantageusement remplacer celle du gros rouge.
La séance est levée.

Séance de la Classe du Samedi 2 Nov. 1850

Membres présents. MM. Decandolle Pr. – Baissier M. – Claudon Nackwaski – Sautter. Dr. B. Naville S.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé. &
Blé momie
M. Decandolle donne quelques détails relatifs à la provenance du blé momie, suivant lui il n'y a pas de preuves que le blé puisse germer au delà de 150 ans, le blé qui a été retiré des anciennes momies était à l'état de charbon noir incapable de germer, d'après les informations qu'il a prises en Angleterre sur cet objet il faut se défier de cette assertion que le blé qu'on trouve aujourd'hui dans quelques tombeaux Egyptiens est bien celui qui était en usage du temps de Joseph. Quoiqu'il en soit M. Baissier maintient l'attention de la classe sur cette espèce qui paraît être très-forte en produits et qui pourrait devenir par la suite avantageuse à cultiver.

M. Duval a envoyé des carottes jaunes qui paraissent attaquées de la même maladie que les jeunes de terre.

Vu le petit nombre de membres présents à la séance et l'absence des communications qui s'étaient annoncées pour aujourd'hui le Présid.t demande s'il y a des membres présents qui ait rapport à faire.

Engrais Durocan

M. Lauttier raconte qu'il a semé du blé préparé avec l'engrais liquide Durocan. Le 14 8.bre dernier. Le blé n'a point encore levé, il donnera plus tard des détails sur les frais et le rendement de cette opération.

MM. Jouin, Sicard et Saladin ont aussi semé du blé préparé cette année. M. Daville a semé 1/4 de blé préparé que lui a donné M. Jouin et l'a semé le 12 8.bre et ne l'a point encore vu lever. Il lit ensuite un mémoire de M. Bivis tiré du Journal d'agr.e sur ce sujet.

M. Bivis considère les engrais Bikes et Durocan comme de bons excitateurs, mais il attache une certaine importance au préparage des semences avec de la poudre d'os, des os carbonisés, du noir de raffinerie, des guanos etc. Le préparage de ces engrais a une grande supériorité sur le semis à la volée sur le terrain, il semble tirer le meilleur parti d'une petite quantité d'engrais employée et de plus il éloigne les rats. Cependt le préparage offre des inconvénients qu'il faut connaître d'avance. En 1.er lieu comme l'enveloppe du grain doit être faite avec l'engrais détrempé dans un liquide dissoudre il est de la plus grande importance de faire la semaille aussitôt que l'enveloppe est encore humide, autrement le germe se dessécherait entièrement si cette enveloppe venait à se dessécher, il faut donc préparer en peu et à mesure que l'on sème.

Un second inconvénient du préparage c'est que plusieurs des engrais avec les quels on le pratique appliqués immédiatement sur la semence en détruisent le germe. Ce sont particulièrement ceux qui sont susceptibles de fermentation, ceux qui renferment des matières azotées. Il en est de même du fumier frais et du purin qui n'ont subi encore aucune fermentation, le dernier surtout nuit aux jeunes plantes si on n'a pas la précaution de l'étendre de 8 à 10 fois son poids d'eau. En laissant fermenter ces engrais en fond il est vrai une forte dose d'ammoniaque, mais il y a moyen de conserver cet ammoniaque

en répand. sur ces engrais du sulfate de fer ou du gypse. (sulfate de chaux) dû à l'échange de base qui se prod. entre le sulfate de fer et de chaux. et le carbonate d'ammoniaque rien ne se perd. Le gypse prod. dans les fumiers le même effet que dans le vin, il ralentit la fermentation, qui réduit de plus de moitié son volume et de plus du 1/3 son poids, de comme le gypse augmente d'autre part la puissance fécondante du fumier il résulterait de l'engrais un double avantage augmentat. de masse et de puissance. L'effet du fumier grandit encore par son union avec le carbonate de chaux la marne, le sel, la tene de cendres, et hors de les mêmes raisons. M. Davis recommande aussi la tourbe comme désinfectant et détruisant l'effet caustique des déjections humaines et de fumier en fermentation en s'emparant de l'ammoniaque libre. M. Davis conseille d'essayer le palinage des substances azotées combinées avec des cendres, du plâtre etc. et même de l'ac. sulf. suffisamment étendu, reste seulement la question de savoir si les substances fécondantes enchaînées dans de nouvelles combinaisons conservent les mêmes effets sur la végétation. C'est ce q. l'expérience seule peut prouver.

La lecture de ce mémoire ayant donné lieu à quelques observations M. Odier dit qu'il a employé la tourbe dans les engrais mais qu'il a dû y renoncer parce qu'elle favorisait beaucoup l'invasion des courtilières. M. Laville raconte qu'il a été il y a quelque temps visiter les nouveaux abattoirs et qu'on lui a dit que jusqu'ici il n'y avait qu'un seul agriculteur (M. Pallard) qui eût employé le sang des fosses. M. Pallard a renoncé à l'employer par la raison que cet engrais était par trop étendu d'eau pour qu'il valût la peine de le venir chercher de loin et vû la manière de l'entraîner est très incommode puisque l'agriculteur est obligé d'apporter lui-même la pompe nécessaire pour le transvasage du liquide. Il y a sur ce point quelque chose à faire, il pourra de nouveaux renseignements.

Sang des abattoirs

La séance est levée.

Séance du Bureau Samedi 9 Nov.re 1850.

Membres présents. MM. Decandolle. Martin. Fazy-Allèon – Duv. Vaucher.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Annonce d'expositions de fleurs, fruits etc

M. Martin fait la proposition de publier p. la feuille d'avis un article p. informer les agriculteurs qu'il y aura une exposition de fleurs au printemps de 1851 et une de fleurs fruits & légumes en automne et pour les engager à préparer p. ces expositions des objets dignes d'intérêt. un programme indiquera les conditions de ce concours, la rédaction de cet article est confiée au secrétaire. cette propos.n est adoptée p. le bureau et sera présentée à la Classe à la prochaine séance.

M. Martin dit aussi avoir fait une tentative p. voir un M. Martin de Neuchâtel qui construit une nouvelle tuilerie à Versoix près Fleur d'eau, afin de l'engager à faire venir une machine à faire des tuyaux à drains. Il continuera à s'occuper de cet objet.

L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit:

1°. Rapport de MM. Trécourt commissaires sur les tonneaux qu'il convient d'introduire p. le canton pour améliorer l'espèce bovine. p. M. Trécourt rapporteur.

2°. Extrait de l'ouvrage de M. Jn Thumm sur l'exploitation d'un domaine par M. Oberst.

M. Fazy-Allèon annonce un mémoire sur la culture de la garance,

La séance est levée.

Séance de la Classe du 16 Novembre 1850.

Membres présents. MM. Decandolle – Boisier. Boisier M. Monnier. Vaucher. Pictet. Saville de Ch. Martin. Trécourt sec.t Fazy-Allèon – Dentens – Mussard – Fol – Wackenarky – Odier P – Sautter – Saville J.t Hentschinsen.

Le procès verbal de la séance précéd.te est lu et approuvé.

Emploi du gypse

M. Fazy communique à la Classe que dans le canton de Vaud l'emploi du gypse pour les engrais commence à se propager et que l'on vient de lui faire t.r récemment une emplette de 50 tonneaux dans ce but.

M. Fol. expose une magnifique betterave globe jaune ~~blanche~~ espèce très-appréciée en France et en Angleterre et qui mérite d'être cultivée dans le canton.

Tubes de gutta percha

M. Decandolle. expose des enduits de gutta percha que M. Wesel a mis en vente. Ils reviennt. 60 cent. le pied et sont excellents pour des enduits d'eau, on les dit inaltérables.

Rapport sur les taureaux.

M. Crivot lit le rapport de la Commission sur les taureaux qu'il convient d'introduire dans le Canton pour améliorer l'espèce bovine. Ce rapport très-circonstancié et riche de renseignements et de recommandations sur l'hygiène du bétail conclut par la proposition suivante. La classe devra subventionner de préférence et cela comme suit: ~~elle fera~~ 2 taureaux provenant de la race de Schwytz. 2 de ces taureaux d'1 arrondt. entre Rhône et Lac. 2 d'1 arrond. entre Aire et Lac. et 1 dans 1 arrond. entre Aire et Rhône. et cela conformément aux besoins des communes comprises dans les ~~divers~~ trois arrondissements.

Une discussion s'étant élevée sur la convenance ~~proposition~~ de publier ce rapport avant qu'il ait été discuté à la classe et que l'on ait approfondi la question des races à préférer, la classe sur la proposition de son président décide que le mémoire de M. Crivot sera publié après que conformément avec la Commission il aura formulé les diverses conclusions de son travail.

Agriculture de Mr Cornaz

M. Clan donne quelques détails sur l'exploitation de M. Cornaz à Monthey qu'il vient de visiter. M. Cornaz demande une place ds. le bulletin pour faire la description de son exploitation. La classe charge le secrétaire d'écrire à M. Cornaz pour le remercier et le prier de nous envoyer cette communication qui nous sera fort bien reçue. M. Clan a visité deux autres établissements agricoles, moins intéressants à Monthey et à Seppey. La classe prie M. Clan de vouloir bien lui faire un rapport sur l'excursion agricole qu'il vient de faire.

Banc des agriculteurs

M. Martin demande que la Classe fasse quelque chose pour remplacer le banc des agriculteurs qui n'existe plus aujourd'hui, il voudrait savoir si le besoin s'en fait sentir dans le pays. Sur l'affirmation de M. Crivort que les agriculteurs verraient avec plaisir s'organiser un banc sur de nouvelles bases, M. Bella et plusieurs membres, la Classe décide que cette question sera renvoyée au Bureau.

Quelques membres ayant annoncé que leur même que le Banc des agriculteurs n'existe plus, le boucher continue à délivrer des bulletins comme l'était l'ancienne organisation persistait, M. Bella propose d'insérer un article à la feuille d'avis pour faire connaître au public que la Classe est complétement étrangère à l'administration de l'ancien banc.

M. Jung

M. Fayy présente à la fin de la séance M. Jung qui le propose de publier un Journal agricole à Genève.

Le Secrétaire présente à la Classe la proposition du Bureau qu'il soit mis un avis à la feuille, rappellant les expositions de fleurs, fruits et légumes qui auront lieu en 1851.

M. Jung qui revient de Paris et de Lyon donne quelques détails sur l'exposition agricole de Versailles et remet deux volumes des Annales de la société nationale d'agriculture etc. de Lyon. V. la bibliothèque avec demande de réciprocité, renvoyé au bureau.

Vaches de la Bottière

M. Vaucher remet à la Classe un compte rendu du produit en lait comparatif des vaches de différentes races de la commune du Grand-Lancy.

La séance est levée.

Séance du Bureau 4 X.bre 1850.

Membres présents. MM. Martin. Naville P.t Fayy M. Fol. Stroadein a. Decandolle. Jung.

L'ordre du jour pour la séance prochaine de la Classe est ainsi fixé:

1°. Rapp. s/ l'exploitation d'un domaine. (Trad.n de l'allem.)

2°. Propriété individuelle.

M. Naville Jung rend.t compte de ce qui a été fait jusqu'ici pour l'organisation du Journal agricole et on a délibéré sur les points suivants

le Journal décide que le Journal en question :

Projet de journal.

portera le nom de Cultivateur Genevois journal agricole paraissant tous les mercredis matin.

Il contiendra outre le compte rendu des questions les plus intéressantes qui seront traitées à la Classe d'agr. des mémoires originaux ou articles de fond originaux, une Chronique agricole (ou faits agricoles), des annonces et des avis divers sur tout de la Classe 1°. des particuliers. des nouvelles de l'étranger. (ou traductions) les mercuriales de tous les principaux marchés du pays. l'annonce des foires, et les annexes de ce qui s'y sera passé. Enfin une correspondance agricole. les articles seront insérés quand l'occasion le fera jugera nécessaire.

Le prix du journal est fixé à 5 f. ou l'obligation de le faire paraître ~~une fois par~~ toutes les semaines, le prix pour les abonnés étrangers et celui des annonces est remis à l'appréciation de M. Gury.

Le format de ce journal est le f. in 8. le même que celui de l'agriculteur vaudois.

M. Gury s'engage à remettre pour la première séance du Bureau qui est fixée à Mardi 10. cour. à 5 h. du soir, un projet de prospectus, qui devra être envoyé à la fin du mois aux principaux agriculteurs du Canton.

Séance levée.

Séance de la Classe du 10. 7. X^bre Samedi.

Membres présents MM. Decandolle. Struckeisen. Fazy-Allier. Gury et Naville-Saladin. de Basti. Fol. Barde. Pallard. Collador. Mennier. Prévost. Dupan. Menard. Duparcle. Audeoud. Martin. Odier. Olivet. Custer. Picot f. Duval. Plan. Vackenberg. Torchier-Fazy - Benit. Picot d. Picot Ad. Naville f. le marquis Ricasoli de Florence est présent à la séance.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Observations de la Société des Arts sur les comptes.

Le Prés. donne lecture d'une lettre de la société des arts, faisant mention du rapport de la Commiss. chargée de vérifier les comptes

des trois classes. « La Société des Arts voudrait qu'un journal et autant que cela se peut, les dépenses concernant la Société des Arts fussent soldées au comptant, ou au moins le plus promptement possible et que Mrs les trésoriers fussent appelés à réclamer même avec insistance les comptes qui ne leur seraient pas remis de suite, La Société voit de l'inconvénient à ce que l'argent du reste inutilement en caisse, et elle voudrait au moins encourager par un exemple la circulation du numéraire que le commerce et l'industrie réclament depuis quelq. années. ——. Mr Fol trésorier demande à ce sujet que les présidents de la classe qui font des dépenses pr cette classe veuillent bien se faire donner des notes le plus promptement possible

Communications de Mr Minangoin

Le Secrt. lit une lettre de Mr Minangoin, ancien directeur à l'établt. naal de Montbelley. (Saône et Loire) et maintenant appelé au poste de directeur agricole à celui de Mettray. Mr Minangoin présente à la classe deux rapports de la ferme école de Colcomier et un de l'établt. pénitentier de Mettray. Il offre ses services et demande la faveur d'être nommé membre corresp.t de la classe.

Une discussion s'étant élevée au sujet de la nomination des membres corresp.ts, la commission de donner ce titre à Mr Minangoin purement et simplement car il est membre résidant et renvoyé à l'examen du Bureau. Mr Travaille l. à qui la lettre a été adressée voudra bien remercier Mr M. de son envoi.

Mr Jullien. demande quelques renseignements sur la manière d'établir des asperges. on lui recommande l'ouvrage de Loisel sur cet objet. on désirerait que la classe en fît l'acquisition (1).

(1) elle l'a acheté pr la Bibliothèque.

Mr Strackison, demande instamment que l'on passe à la discussion sur le rapport de la commission pr les taureaux subventionnés. on lui répond que cette discussion ne peut pas avoir lieu avt l'impression du rapport. Mr Strackison promet de le livrer au jeun. jeune après qu'il y aura fait les corrections nécessaires.

Mémoire de Mr Jn Thurm. Mr. Olivet lit ensuite un mémoire qu'il a trad.t de l'ouvrage de Mr Jn Thurm directeur du domaine de Castet. près Constance.

L'auteur de cet ouvrage est entré dans quelques considérations générales fort intéressantes, sur l'économie d'un domaine dont M. Thiret a bien voulu faire un extrait pour la classe. M. Jauthann distingue nettement les deux méthodes suivant lesquelles on peut diriger un domaine. D'après la première (la méthode intensive) on vise au produit net le plus élevé sur une étendue donnée, en n'épargnant ni main d'oeuvre, ni dépense. D'après la seconde (la méthode extensive) on ne cherche pas à obtenir un grand produit brute, mais on vise avant tout à faire le moins de frais possible. L'élément principal de la 1ère est le travail, celui de la 2e la nature. Dans la première nous trouvons les récoltes sarclées, les labours répétés, sarclage, binage, petite culture, &c. &c. espèce. Stabulation permanente, fourrages artificiels et racines. Dans la 2e au contraire une faible partie du terrain est constamment cultivée, on réduit, on supprime les cultures qui exigent du travail, et de la main d'oeuvre, et l'on consacre en pâturages et en bois une notable partie de la surface arable. — C'est l'étendue de la propriété, la situation géographique, la facilité des débouchés, la nature et surtout l'état de fertilité des terrains, dont elle se compose, qui doivent influer sur le choix de l'une ou de l'autre de ces méthodes. En résumé la méth. intensive s'applique de préférence à la petite culture et l'extensive à la grande. —

Dans la 1ère exige: 1°. le remplacement de la jachère par des récoltes sarclées qui n'occupent la terre que peu de temps, et permettent des travaux suffisants de préparation pour les semailles suivantes.

2°. d'éviter de mettre deux années de suite des récoltes qui salissent le terrain de mauvaises herbes comme les céréales, ou en un mot d'adopter une bonne rotation.

3°. une grande quantité de fumier et emploi du bétail à lait et à l'engrais, la stabulation permanente, l'introduction de races perfectionnées, l'emploi des prairies artificielles à les prairies irriguées naturelles, et en outre des fourrages racines pour l'hiver; en un mot fourrages & fumier.

Quant à la culture extensive, elle ne doit appliquer que dans les pays à meilleurs sols, elle aime mieux cultiver peu et bien, que

beaucoup et mal. Elle doit réduire la culture au point de pouvoir complétem.t fumer la partie du sol qu'on y consacre, et se rapprocher par là de la méthode intensive, en cultivant des céréales, des prairies artific.s et des racines, avec la quantité d'engrais dans laquelle ces cultures sont peu profitables. Elle doit en outre enclure les plantes communes aux céréales comme le colza et le pavot d'une rotation qui a pour but de fertiliser le terrain: les céréales sont donc les seuls produits destinés à la vente. Quant à la portion notable de terres enclues de la rotation de culture, on les consacre à un pâturage plus ou moins riche, ce qui permet d'augmenter à la fois le nombre de bétail et la quantité de engrais disponible.

M.r Fazy remercie M.r Chuit de ce travail, et voudr.t que de semblables communications fussent plus fréquentes. M.r Martin donne quelques détails sur M.r Smithson et la manière dont il a remonté le domaine de Cartel. Il passe ensuite à l'application des principes qui viennent d'être énoncés à l'agriculture de notre pays et pense que la méthode de culture la plus profitable pour notre pays est l'intensive. En effet ce qui caractérise notre agriculture ce sont des terrains, facilité d'obtenir des engrais de ville et petite culture, cause de nos agriculteurs font le plus d'argent sont aussi ceux qui font le plus de sacrifices, le vice de notre agric.e c'est que le capital circulant n'est pas assez considérable pour faire marcher convenablement une exploitation, M.r Odier pense qu'il ne faut rien engager et qu'on ne peut pas toujours adopter ou l'intensive ou l'extensive, à volonté.

Culture de la garance

M.r Fazy. Allard lit un mémoire fort intéressant sur la culture de la garance, l'étendue de ce travail ne nous permet pas d'en faire l'analyse mais nous espérons qu'il trouvera place dans le Bulletin, M.r Fazy pense que cette culture pourrait très bien s'adapter à notre climat serait très bien à sa place dans les terrains nouvellement conquis au delà de Villeneuve. Une discussion s'est engagée sur la convenance de placer dans le bulletin des articles qui n'ont pas d'application directe à l'agricult.e du pays, M.r le Secrét.e propose de renvoyer cette question au Bureau. adopté.

La séance est levée.

Séance du Bureau. Mardi 10 X. à 5 h. 1850.

Membres présents. MM. Decandolle. Cr. Streckeisen. Fazy Allier. Naville a. Gung.

Bibliothécaire — Le secrétaire donne lecture d'une lettre qui a reçue de M. Main. Cette lettre renferme la convention avec le nouveau Sr. Bibliothécaire.

M. Naville observe qu'en ce qui regarde la Classe d'agr. il n'a été mis qu'un seul point c'est la classe par laquelle le Sr. Bibliothéc. s'engage à prêter son aide le jour de la foire de Lausanne ou de tout autre concours qu'il plaira à la Classe d'instituer.

Le secrétaire informe le Bureau qu'il va procéder avec l'aide de M. Cherbuin au transport des livres ds le nouveau local. Il voudrait que le Bureau s'occupat d'un reglem.t p. la Bibliothèq. et de l'impression de carte d'avertissement p. les personnes qui ne rendent pas les livres.

Fixation des séances. — Il fait ensuite la proposition de réduire le nombre des séances de la Classe à une par mois jusqu'au 6 mois d'été. Le Bureau est d'avis de proposer de la réduire sqt. jusqu'au 5. de Mai à 7 h. inclusivem.t

Le Cr.d. informe qu'il y aura à procéder ds la 1.re séance à la présentation de six membres p. l'élection d'un membre de la Société du Lac en remplacem.t de M. Vernet décédé.

L'ordre du jour de la séance prochaine ne a ultérieurem.t fixé lorsqu'on aura vu le rapport de M. Crivant est publié.

Journal proposé — M. Gung lit ensuite un projet de prospectus p. le Journal agricole, ce prospectus qui renferme la plus grande partie des points importants à traiter demande d'être encore retouché, le Bureau renvoye la rédaction à M. Gung et au secrétaire.

On passe ensuite en revue les différentes questions que renferme la publication d'un journal, questions qui ont été déjà indiquées ds le procès verbal précéd.

Convention avec M. Gung. — M. le Cr.d. donne lecture de la Convention qu'il a passée avec M. Gung pour une année. — Elle est ainsi conçue:

1. M. Gung publiera sous sa responsabilité personnelle un journal d'agric. d'horticulture d'un commun accord et paraîtra une fois

par semaine.

2°. Le journal commencera avec l'année 1851.

3°. La classe d'Agr. allouera pend.t la dite année à M. Guy la somme de 800 fr. afin d'aider aux frais de publication, elle garantira au moins 100 abonnés.

4°. Néanmoins M. Guy pourra renoncer au Journal si, au bout de quelques mois, l'entreprise lui est trop onéreuse,

5°. Le prix d'abonnement ne dépassera pas 5~~0~~ fr. par année dans le canton.

6°. Le journal publiera gratis les avis officiels émanants de la classe d'agriculture tels que convocations, programmes, annonces etc.

7°. La Classe nommera un Comité consultatif chargé d'aider M. Guy de ses conseils, tant d'une manière générale, tant en particulier en lisant les articles préparés p.r le Journal et en faisant les observations qui pourraient le améliorer.

9 X.bre 1850. Signé, L. de Candolle Pr.t et J. Guy,

Le Bureau s'occupe ensuite de la formation du Comité Consultatif. Dix sont tirés à cette convention, il propose V. en faire partie. MM.rs Decandolle. Fazy Alléon. Trembley fils. Blanc et Naville V.t Olivet.

La séance est levée.

Séance du Bureau Samedi 14 X.bre

Membres présents. MM.rs Decandolle. Fol. Martin. Deschiens Naville.

Le procès verbal de la séance précéd.te est lu et approuvé.

Bibliothèque. M. le Prés.t donne lecture du projet de règlem.t relatif à la circulation des livres de la Bibliothèque, il propose d'ajouter à ce règlem.t une clause semblable à celle qui a lieu de la Soc.té de lecture V. le payem.t des livres perdus ou gatés.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé.

1°. Election d'un membre de la Soc.té des Arts.

2°. Rapport de M. Blanc sur une excursion agricole dans le canton de Vaud et Fribourg. — 3d.

à défaut de la communication de M. Pan, M. Martin lira un mémoire sur la fabrication des fromages en Alsace et M. Fol. sur celle des fromages du Mont d'Or.

Le rapport sur la culture du Chou Kanchen est renvoyé à la première séance de Janv. (4).

Budget. Le Bureau fait ensuite un projet de budget p. l'année 1851, le chiffre des dépenses présumables de la Classe p. cette année sera de F. 4350. (dont 1000 en Caisse. 3.000 1350.)

	celui des dépenses.	4350.
		3.605.
	différence, excédant des recettes.	F. 745.

Ancien banc des agricult.rs Banc des Agriculteurs. Le Cr.d.t est chargé de réclamer par écrit le registre à souche du banc des agricult.rs de M.r Dutrey Commiss.re de police, et de lui demander de vouloir bien faire enlever l'écriteau de l'anc. banc. Dès la Classe sera en possession de ce registre, elle avertira le public par un avis dans la feuille d'avis, qu'elle est complétement étrangère à l'administration du banc des agriculteurs.

Bibliothèque. Le Bureau examine ensuite l'arrangement de la Bibliothèque et prend quelques mesures p. le classem.t des livres brochures etc. . .

La séance est levée.

Séance de la Classe - Samedi 21. X.bre 1850.

Membres pres.t MM. Decandolle. Fol. Michely. Odier. Monnier. Cramer. Mussard - Audeud - Sautter. Steckeisen - Fazy-Allier. Plan. Martin. Hirsel. Cuttat. Naville. Cherbuliez. Naville F. - .

Le procès verbal est lu et approuvé. Le Secrétaire dit à propos de l'envoi fait à M.r Heisel sur les asperges, que cette brochure a été reconnue achetée p. le compte de la Bibliothèque.

Réglement sur la Bibliothèque M.r Decandolle lit un projet de réglem.t p. la bibliothèque. Il propose d'ajouter à ce réglem.t un article relatif aux livres prêtés et gâtés. Ce projet est adopté, avec l'article proposé. Le réglem.t est ainsi conçu:

« Les membres de la Classe d'Agriculture et de la Classe d'Industrie et Commerce ont, en commun, la jouissance de leurs deux Bibliothèques. Ainsi un membre de la classe d'agriculture peut lire, aux jours et heures indiqués, dans le local de la Bibliothèque, ou

demander d'emporter chez lui les ouvrages appartenant à l'une des deux classes aux conditions suivantes :

art 1.er Celui qui perdra un livre en paiera la valeur. Si c'est le numéro d'un journal il paiera la souscription annuelle et recevra les autres numéros. Si le livre appartient à tout autre ouvrage en plusieurs volumes il paiera l'ouvrage entier et recevra les autres volumes

art.2. Celui qui endommagera un livre sera tenu de le faire réparer à ses frais, et si le livre ne peut être réparé, d'en payer la valeur comme ci dessus.

art. 3. On ne peut garder le même volume pendt. plus d'un mois, sans en faire renouveller l'inscription.

art. 4. Le volume qui aura été trois mois chez la même personne, devra être replacé à la Bibliothèque.

art. 5. Le membre de la Classe qui aura manqué à quelqu'une des dix prochaines ci-dessus recevra chaque semaine, jusqu'à ce qu'il soit en règle, une carte d'avertissement de la part du Conservateur.

art. 6. Il payera en mains de celui-ci 25 centimes pour le premier avertissement et 50 centimes pour chaque avertissement ultérieur, la carte imprimera cette obligation.

art 7. Il ne pourra obtenir aucun livre tant qu'il sera en retard pour le paiement de l'amende. "

C.1 M. le Président fait mention d'un article du Journal de l'Ain qui indique comme bon moyen de préserver la pomme de terre contre les Pommes de terre maladies du pays de la maladie le sel et la cendre de bois. M. Fay-Allier voudrait savoir si le bord de la mer avait été attaqué par la maladie des pommes de terre. M. Martin lui répond qu'en Angleterre et en Irlande elle a été aussi intense sur les côtes que partout ailleurs.

M. Donne communication d'une proposition du Duc Decazes qui demande que un petit nombre de membres assistent aux séances d'été, le nombre de ces séances fixé à une de 3 à 4 heures - cette proposition est adoptée mais pour les mois de Juin à 8 heures inclusivement.

Bibliothèque Le secrétaire donne ensuite lecture de son rapport sur la Bibliothèque qui se résume ainsi : Il a opéré avec l'aide de M. Perdrier Bibliothécaire de la classe le transport des livres de leur ancien local. Cette collection

qui renferme beaucoup de bons livres et surtout un assez grand nombre de Journaux ou annales de Sociétés agricoles mérite d'être conservé et augmenté. L'exiguité de l'ancienne Bibliothèque a empêché l'acquisition de nouveaux ouvrages d'où résulte que la plus grande majorité des livres est antérieure à 1830. L'espace dont nous pouvons disposer permettra de tripler la Bibliothèque si la Classe le juge et le veut. Il parle ensuite de la faculté réciproque du 2ème Classeur de puiser de la Bibliothèque l'une de l'autre, ainsi que des jours et heures d'ouverture du local qui sont fixés spécialement comme suit: Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi de midi à 2 h. et de 6 à 8. du soir.

La nouvelle bibliothèque a été classée d'après un tout autre système que l'ancienne, on a adopté l'ordre des matières (au lieu de l'ordre d'ancienneté et de grandeur (de format)); le nombre des volumes est d'environ 900. sur lesquels on trouve un petit nombre de doubles dont il faudra conserver une partie, celle qui porte sur les ouvrages les plus importants. Sur ces 900 vol. il y en a plus de 500 qui appartiennent à des collections de journaux, malheureusement la plupart de ces journaux sont incomplets et très souvent ne sont point encore reliés. — D'après la nouvelle classification on peut voir que la Bibliothèque est très pauvre en quelques unes des branches de l'agriculture. Pour remédier à ces ~~défauts~~ lacunes il propose 1° que tous les membres de la classe qui ont des livres à double ou dont ils ne font aucun usage veuillent bien en faire présent à la Bibliothèque, 2° que la classe fasse un sacrifice de 400 fr. pour l'achat de nouveaux volumes et pour reliure 150 vol. qui ne le sont pas encore. — Il demande en outre que l'on veuille bien rendre les livres qui sont encore en circulation et ne pas prendre des livres jusqu'à ce que le nouveau catalogue soit terminé.

Dépôt de livres archivés.

Le secrétaire parle ensuite du magasin ou des archives de la classe renfermés dans l'ancienne bibliothèque, et qui comprend toutes les publications manuscrits de cette classe. Le dépouillement des bulletins et la recomposition d'un certain nombre de collections complètes ont été assez longues et difficiles, on y ont employé plus d'une semaine de travail et leur besogne n'est pas encore achevée. On trouve 32 collections complètes. de bulletins (8. vol) brochés. On pourra en former au moins autant si les volumes

3. 4. 5 et ant. le 3. étaient plus nombreux. D. l'espérance de pouvoir compléter en volumes ils ont recherché et classé tous les bulletins qui se trouv. encore en paquets non brochés. Dep. le 1. 1. an 195. Mais ils ont trouvé qu'il manque encore 15 numéros p. les volumes q. se trouv. déjà en minorité p. la collect. brochés, d'où il résulte que pour former de nouvelles collections complètes il faud. réimprimer ces 15 numéros; ils conseillent de faire brocher le plus de volumes séparés qu'on pourra p. les vendre à part aux personnes qui voud. compléter leurs collections. Comme il y aura un nombre très-considérable de numéros p. les derniers volumes, il faudra s'en débarrasser.

Il y a enfin à la D. en magasin plusieurs collect. de publications en dehors des bulletins dt. il faudra aussi considérablt. le nombre. Il y a enfin autres un très-gd. nombre de vieux programmes dt. on fera une collection et dt. on vendra le reste p. maculature. La rentrée propre de ces ouvrages à l'examen du Bureau les gard. de détails, et de voter 400 fr. au lieu de la Bibliothèque des 200 fr. q. traite du Bibliothécaire adjoint.

M. Decandolle Prés. d. remercie le Bibliothécaire Mr. Pinchon a travaillé du travail consciencieux et consciencieux qu'il est bien voulu entreprendre, M. Fayy, pense que la meilleure manière de leur témoigner la reconnaissance de la Classe c'est de doubler la somme à consacrer à l'entretien et l'augmentat. de la Bibliothèq. il propose de porter de ce chef 1000 fr. p. cet objet au budget. Cette propos. ainsi que celle relative à l'emploi des fonds à doubler est renvoyée à l'examen du bureau.

(1) M. Decand. prés. de la Cl. —

Fabrication des fromages d'Alsace

M. Martin donne lecture d'une note relative à la fabrication du fromage d'Alsace, q. lui a été communiquée par M. Gros de Wesserling. Ce fromage est de forme de brique, il est fabriqué avec le lait provenant de la traite du matin que l'on réunit à la traite du soir précéd. après l'avoir chauffé. après avoir introd. la présure nécessaire p. faire cailler, au bout d'une heure q. le caillé est formé on le retourne avec une spatule, on enlève le petit lait. on met le caillé s. des moules percés de trous qui on transporte bientôt s. les séchoirs. Qd. les fromages ont pris une certaine consistance on les retourne plusieurs fois, p. les saler et les sécher. et les lave avec du

petit lait. Les fromages doivent rester 40 jours en magasin après quoi ils sont livrés au consommateur.

M. le Président remercie M. Lefèvre de son intéressante communication. M. Mussard croit bien que les détails minutieux de la fabrication de ces fromages, il craint pour notre pays ne se trouvât pas assez de débit, puisqu'il reconnaît qu'il ne vend ici un certain nombre de fromages d'Alsace. M. Denis remercie M. Martin de cette communication qu'il voudrait voir publiée, il pense qu'il serait bon d'essayer de faire de ces fromages. M. Trachisson pense que c'est plus du ressort des petites fruitières et des particuliers que des grands établissements de laiterie où l'on ne peut entrer dans d'aussi grands détails. M. Travaillot voudrait avoir l'avantage à ce que l'on engageât pour un jeune particulier à l'essayer et lui faire cadeau des ustensiles nécessaires. Un Membre ensuite des fromages au vinaigre de M. d'Angerville dit on désirerait connaître la fabrication. M. Blanc croyait que le lait contenant bien différents principes, pour bien à des produits bien distincts le beurre, le fromage et le sérac il n'était pas possible de les mélanger ou d'obtenir de certaines proportions, cette question mérite considération il la recommande à l'examen de la classe.

Présentation pour la Soc. des Arts.

On procède ensuite à la présentation en nombre décuple d'un membre pour la Société des Arts en remplacement de M. Lamé. Le Secrétaire dépouille. On retrouve 12 bulletins de Nuits. Les 6 personnes qui réunissent le plus de suffrages sont:

MM.	Mussard.	11 voix.
"	Fol.	11 "
"	Frenchin.	10 "
"	Duval.	9 "
"	Travaillot.	7 "
"	Labaden de Vergnon	6 "

Le Comité procédera à sa prochaine séance au choix de trois membres à présenter à la Société des Arts.

La séance est levée.

Séance du Comité. Samedi 28 X.bre 1850.

Membres présents. MM.rs Decandolle – Fazy-Allier – Beaumont – Baudet-Dulary – Durand. Streckeisen – Colladon. Odier-Bordier – Naville.

Présentation à la Soc. des Arts.

Ordre du jour Election d'un membre de la Société des Arts.

Le secrétaire donne lecture des noms des 6 membres qui ont été présentés au choix du Comité. Le scrutin étant ouvert – le Comité procède à la présentation de trois membres. Le dépouillement des votes donne à.

M. Menard 10 voix.

" Duval 7 "

" Tronchin 5 "

M. Fazy-Allier se charge de faire un rapport sur les trois candidats. à la prochaine séance de la société des arts.

La séance est levée

Séance du Bureau Samedi 28 X.bre 1850.

Membres présents. MM.rs Decandolle. Fol. Cochier. Naville.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M. Decandolle a écrit à M. Dutroy sur le banc de agricult. il n'a pas

Offres du libraire Dussoy. de réponse. M. Fazy communique une lettre de M. Dussoy. qui offre une remise de 10 % sur les livres qu'il expédiera sur la Bibliothèque, franco, non compris les droits de douane et d'entrée. Le secrétaire est chargé de lui répondre. – Comme il manque bien des Journaux épars et quelques

Bibliothèque. Journaux volumes appartenant à la classe d'agriculture, il est convenu qu'on écrira aux personnes, qui peuvent les avoir entre les mains tels que Mess.rs Fazy. Pasteur, et la famille Michely.

Le secrétaire demande au Bureau de fixer le nombre et la qualité des Journaux auxquels il désire s'abonner cette année, en vue de faciliter la rédaction de notre Journal, en fixe sur le moment.

le Journal d'agr. pratique (maison rustique)

l'Echo agricole.

un Journal allem.d un Belge. une revue horticole – au choix de M. Gris. – La note de ces Journaux ainsi que des divers que

la classe pour acheter sera présenté à la séance où le Budget sera définitivement discuté. et cela au 1. Février.
anciens bulletins à compléter. Il sera fait appel aux membres de la classe et aux mairies du Canton pour obtenir les Numéros à double ou sans usage, afin de. on cherchera à reformer des collections avec ces Numéros, puis on fera brocher et vendre séparément un certain nombre de volumes brochés et séparés.
Labourage de M Favre. (Vétérinaire campagnard est taxé à 30 f. le vol.)
Membres correspondants présentés à la classe Mess. Niéangnier. Arnoudry – et Bretonneau – (M. Heim Prof. Vét. à Lyon est dispensé comme correspondant). Séance levée

---

Séance de la Classe Samedi 4 Janvier 1851.
Membres présents. MM. Decandolle. Boissier F. Montfalcon. Tronchin Michely F. Curtis. Bard. Durand. Menard. Prévost. Sautter. Dupan. Magnier. Audéoud - Streckeisen – Pan. Pictet. Lucciol. Trembley. Martin. Beaumont. Fol. Naville J.
Le procès verbal de la dernière séance de la Cl. et celui du Comité sont lus et approuvés.
Journal du Cultivateur. M Trembley fait quelques remarques sur le format de nouveau journal qu'il trouve trop petit, il aurait voulu une seule feuille au lieu de deux, on lui répond que ce format a été décidé par la Commiss. du Journal comme le plus propre et comme pouvant à la fin de l'année former un volume à relier. M Decandolle présente à la classe une liste de souscript. pour le Journal. On passe ensuite à l'ordre du jour qui amène la discussion sur le rapport de la commission pour les tableaux météorologiques.
Vaches de la Boissière. M le Prés. réclame un compte rendu du troupeau de M Vaucher et sur le produit des vaches Schwytz. M Streckeisen donne quelques détails sur le qu. prod. que rendent ces vaches, il dit que M. Vaucher est tout prêt à faire suivre son troupeau par deux autres commissaires nommés à cet effet par la Classe. Après une courte discussion

sur ce sujet est en proposant de choisir pour Commissaires Mrs. Tache et Desarzens et le garçon de Mr Strackeisen (Zwatten) avec renvoi au bureau.

Taureaux de Schwitz Le secrétaire lit ensuite les conclusions du Rapp. de la Commission, dont voici la substance: Il convient d'importer du pays du taureau de moyenne taille, appartenant à une race éminemment laitière, la classe subventionnera en conséquence 5 taureaux de Schwytz dans le canton et instituera p. chacun de ces taureaux un Comité de surveillance, qui dirigera les appareillements et fera observer les conditions énumérées dans le rapport. La classe publiera en outre un avis qui désignera les conditions p. être admis présenter les reproducteurs mâles et qui indiquera aux agriculteurs les moyens qu'ils doivent mettre en usage p. obtenir de leurs bestiaux un rendement plus satisfaisant.

Le secrétaire demande ensuite à présenter quelques observations qu'il a rédigées sous forme de contre-rapport. Un qui dit en principe du même avis que la Commission, mais pour faire sentir la difficulté qu'entraînerait un mode d'exécution aussi compliqué que celui que propose la Commission. Tout en étant très partisan de la race de Schwytz et désirant que cette race prenne chaque jour plus d'extension chez nous, il ne se dissimule pas que nous sommes placés dans une position telle que nous serons toujours inondés par bétail Savoyard et Français pour nos agriculteurs trouvé à meilleur compte sur nos frontières. Il cite à ce propos un rapport de Mr Crivont en 1849 qui établit que sur 7 vaches introd. dans le canton il y en a 4 provenant de Savoie 3 de France et 1 seulement de Suisse. Il y a eu cette année 300 élèves; il faut espérer que le progrès de notre agriculture fera que ce nombre deviendra plus considérable mais qui n'a pas été le même depuis bien des années, il convient de proportionner le sacrifice que veut faire la classe à l'effet probable de la subvention et des moyens d'encouragement qui lui propose. Après avoir établi qu'il y a quelques chose à faire dans le rapport, pour la conservation de choisir des reproducteurs de la race la plus pure de la Suisse, il critique le système des comités de surveillance. Il croit d'après les précédents que connaît déjà la classe, que ces comités auront beaucoup de peine

à rempli un mandat aussi complexe que celui qu'on leur confie. Il arrive que ces Comités ne remplissent pas ou bien aient beaucoup de peine à remplir les conditions qu'on exige d'eux. Tout en adoptant une forte prime à accorder aux taureaux Schwyz à l'exclusion de tous les autres, si on le juge nécessaire, il voudrait qu'il fut laissé toute liberté aux particuliers de faire saillir leurs vaches par les taureaux qui leur conviendront le mieux et d'avoir chez eux des taureaux de telle ou telle espèce s'ils y trouvent mieux leur compte. Les améliorations agricoles ne peuvent jamais s'établir qu'insensiblement et toute système forcé, obligatoire manque son but. Ce favoriser l'introduction de la race Schwyz il voudrait qu'on donnât une beaucoup plus forte prime aux vaches de cette race (pure sang), mais il estime qu'on doit aussi primer les vaches croisées ou d'autres races qui remplissent toutes les conditions de bonnes laitières. Enfin comme il ne suffit pas d'avoir de bons taureaux pour faire une bonne race, il ne pense pas que la race de Schwyz puisse s'établir d'une manière stable dans le pays, si quelques propriétaires ne se dévouent pas sérieusement à ne tenir que dans leurs étables que des vaches Schwyz parfaitement pures.

Une discussion assez vive s'étant engagée à ce sujet. M. Crivat défend le projet de la Commission comme pouvant seul avoir quelque efficacité. Suivent lui le système de M. Cavillé qui voudrait un statut pour quelques membres comme M. Fagg. allem. Truchsen etc. Il est du même avis que M. Crivat et disent que la classe agisse d'une manière positive. M. Déaumont combat l'introduction des vaches et des taureaux Schwyz comme un essai qui a déjà été tenté, qui n'a pas réussi et qui ne réussira pas mieux cette fois ci. Il regrette que la Commission n'ait pas pris plus de renseignements sur la manière dont le premier essai a échoué. M. Crivat lui répond que cet essai n'a pas réussi parceque les sujets importés avaient été fort mal choisis.

M. Truchsen voudrait qu'on doublât les subventions et qu'on laissât plus de liberté aux propriétaires de taureaux. Il propose de faire un essai d'un ou deux arrondissements. — M. Blanc adopte les idées de la

Commission, mais entre que le Programme du Concours de Varenne pro-
posé par la Commission. Quelques membres défendent les conclusions de ce
rapport. L'heure étant avancée M. le Présid. fait la remarque que
les conclusions de la Commission sont trop complexes pour pouvoir être
adoptées et qu'elles nécessitent un examen approfondi de la Classe,
il propose donc de renvoyer la continuation de la discussion à la
prochaine séance de la Classe. Cette proposition étant adoptée la
séance est levée.

Séance du Bureau. Samedi 11 Janv. 1851.

Membres présents. MM. De candolle. Martin. Fazy Allin. Fol-
Stuckeisen — Cochier — Naville J.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Banque agricole des agriculteurs. Banque des agriculteurs. M. Martin rapporte les nombreuses plaintes qu'il a entendues à ce sujet, il propose qu'on écrive à M. Dutoy, et que l'on mette à la feuille d'avis et S. le Cultivateur un avis qui fasse connaître au public que la Classe est complètement étrangère au banque des agriculteurs. M. le Présid. fera encore des démarches pr. avoir le régistre de ce banc.

Bulletin. Le Bureau décide d'envoyer des bulletins de la Classe aux membres correspond. qui le désirent. On insérera dans un prochain bulletin le mémoire de M. Fazy sur la garance après qu'il aura été revu par son auteur.

Bibliothèque. La secrétaire propose de faire relier la dernière volume de bulletin et de vendre les volumes séparés (du ancien dont on peut disposer) au prix de 2 fr. le volume. Adopté.

Le Bibliothécaire propose de vendre une dizaine de collections complètes des bulletins et ce au prix de 25 fr. la collection adopté.

Taureaux de Schwitz. La discussion sur les taureaux à subventionner est reprise dans tous les détails. Vu l'impossibilité de mettre à exécution le programme de la Commission, le bureau convient de proposer à la Classe de changer la subvention en un encouragement à donner une fois pour toutes à un certain nombre de taureaux Schwitz à l'exclusion des autres. Séance levée.

Séance de la Classe. Samedi 18 Janvier 1851

Membres présents. MM. Decandolle. Boissier F. Michely F. Picot J. Archinard. Privat. Steckeisen. Auriol. Audéoud. Gautier. Tremblay P. Colladon. Tenchin. Martin. Bolle. Clau. Vaucher. Beaumont. Duval. Olivet. Fazy Alfon. Fol. Naville Saladin. Peschier. Naville J.

Le procès verbal est lu et approuvé.

M. Sache et Wrabten (gagnés Steckeisen) qui sont présents à la séance sont priés de vouloir bien faire quelques visites au troupeau de M. Vaucher à la Boissière, ils s'en chargent volontiers.

M. Tenchin et C. Naville présentent à faire partie de la Classe.

M. Delaval (Percival). — MM. Naville Saladin & Fazy présentent M. Eberhardt. — MM. Decandolle et Fol. présent. M. Jung

MM. Decandolle & Fazy. présentent M. Favon qui demande à être reçu membre de la Classe.

Le Bureau propose ensuite la nomination de trois membres correspond. à savoir MM. Minangoin. Armandy. & Wartenville.

Nominat. de 3 membres correspond.

Le premier est déjà en relation avec quelques membres de la Classe, il a été Directeur de l'Ecole de Montbellet, il est aujourd'hui à la tête de l'établissement pénitentiaire de Mettray et nous a envoyé des rapports, sur cet établissement.

Le second qui est propriétaire dans les environs d'Annecy a fait à plusieurs reprises des communications intéressantes à la Classe et a manifesté le désir d'en être nommé correspondant.

Le troisième (M. Wartenville) a fait des travaux d'irrigation dans le Canton, qui présentent un grand intérêt, a fait une étude de nos cours d'eau au point de vue de l'irrigation et peut nous rendre encore de grands services. Il est établi maintenant en Bresse.

La Classe approuve ~~l'envoi~~ les présentations ~~des~~ et les renvoie au Comité chargé de l'élection des membres résidents et des membres correspondants.

La Classe continue ensuite à la discussion sur les travaux qu'il convient de entreprendre. M. le Président a cherché à se rendre compte

Taureaux subventionnés

des raisons pour les quelles, après avoir beaucoup fréquenté la race de Schwyz la Classe d'agriculture a renoncé à encourager cette race, en effet il a traité aux bulletins de l'année 1878 un rapport de M. Decandolle père, alors président de la Classe, à le quel il est fait mention de cette race et de la nécessité d'encourager sa propagation à le canton. Depuis lors en 1885 il a été publié un programme pour des subventions à donner à des taureaux Schwyz. qui ont placés à les différents arrondissements du canton, cet état de choses paraît avoir duré jusqu'en 1890. époque depuis la quelle on ne s'est plus occupé des Schwyz. Il est assez remarquable que dans aucun des bulletins il n'est fait mention d'aucun blâme contre la race de Schwyz. d'autre part on n'y trouve aucun compte, aucun rapport circonstancié qui appuye la nécessité de continuer à l'encourager.

M Vaucher donne lecture d'un nouveau tableau de la parenté des vaches de ses troupeaux, il ne résulte pas de ce tableau des preuves bien concluantes en faveur de la race de Schwyz, ce tabl. ne portant pas sur un assez grand espace de temps et sur un assez grand nombre de vaches.

La discussion étant ouverte sur la nécessité d'encourager l'introduction de taureaux Schwyz. M. le Président distingue en l'espèce ce qui a rapport à la race. de ce qui a rapport à la question ainsi : quelle race choisira-t-on les reproducteurs dans

M Martin. qui n'était pas grand partisan autref. de la race Schwyz s'est rendu à l'évidence, il regarde comme la meilleure qui le fait. Il attribue au manque de goût et au peu de sentiment que l'on a pour l'élevage du bétail, le peu de progrès que cette branche d'agriculture a fait dans ce pays. Il croit que si cette race n'a pas réussi ici, c'est plus à manqué de persévérance. M Bonnet lit une note sur ce sujet et conclut à ce que les petites vaches de Savoie nous conviennent beaucoup mieux que les grosses de Schwyz.

M. Favrille l. donne des détails sur la supériorité des Schwyz et sur la manière dont cette race a réussi en Bourgogne.

M Fol. n'est pas très disposé pour cette race à cause de la difficulté qu'elle a à s'engraisser. M Blanc entre dans quelques développements pour

Démontrer que l'industrie de notre pays étant la laitière, il faut avant tout choisir des races laitières. M. Streckeisen appuye la race de Schwytz comme étant la seule qui ne puisse en même temps que pure. On vote ensuite sur la conservance de choisir la race de Schwytz. à une grande majorité.

La discussion étant ouverte sur la 2e question, à savoir les moyens d'exécution, le Présid. pose appelle l'attention de la Classe sur les deux principes qui sont en présence: celui des subventions annuelles et celui des primes. Il critique le premier de ces systèmes comme étant trop compliqué, pour la Classe, qui n'est pas bien placée pour se charger du détail d'une administration. Il propose donc conjointement avec le Secrétaire la proposition suivante:

« Chaque année à la foire de Lausanne, ou dans toute autre réunion annoncée d'avance, la Classe accordera 150 fr. de prime à chacun des agriculteurs domiciliés dans le Canton, qui présenteront les 4 meilleurs taureaux de la race pure de Schwytz. »

« Ces taureaux devront avoir les conditions indiquées dans un Programme publié par la Classe »

« La prime sera payée en deux fois 100 fr. au moment où elle est obtenue et 50 fr. l'année suivante, s'il a été vérifié que le taureau est encore S. le Canton et présente toujours les conditions d'un bon reproducteur.

« Le même taureau ne sera primé qu'une fois.

« Chaque propriétaire ne pourra recevoir qu'une prime par année.

Le nouveau système proposé est vivement attaqué par M. Blanc qui le considère comme un intermédiaire entre les primes et les subventions et comme ne remplissant pas le but proposé. D'autres membres approuvent ce système, M. Vache (d'Aigle) le critique dans ce sens qu'il craint que personne ne se hasarde à aller acheter des taureaux à Schwytz de peur qu'ils ne soient pas approuvés de la Classe. Il aimerait mieux que la Classe se chargeât de faire venir elle-même des taureaux et

pu elle les placât chez les particuliers. Une longue discussion s'étant établie sur ces deux propositions, la Classe ne se trouve pas encore en mesure de passer à la votation. Vu l'heure avancée elle adopte la proposition de M. le Présid. de se réunir en séance extraordin. samedi 25 Janvier. La séance est levée.

Comité du Samedi 25 Janvier 1851.

Membres présents. MM. Barde. Decandolle. Naville Alex. Martin.

Le Comité procède à l'élection des quatre membres présentés dans la dernière séance savoir:

MM. Deleriol. Eberhardt. Jung et Favre. Ces Messieurs sont nommés à l'unanimité. M. le Présid. fait observer au sujet de M. Jung qu'attendu les services que ce nouveau membre est appelé à rendre à la Classe d'Agriculture en qualité de rédacteur du Journal agricole et qu'il est bien entendu que cette Classe l'admet à titre gratuit.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 25 Janvier

Membres présents. MM. Decandolle. Alex. Pictet. Fol. Vaucher. Duval. Gaspard de la Rive. Strickeisen. Trembley. Pictet. Naville J. Jung. Michely F. Prevost sct. Martin. Barde. Martin. Mussard. Sautter. Naville S. Colladon. Naville J. Franchin fils. Curtis. Le Cache est présent.

Tonneaux substitution. Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Relativement à ce qui a été dit à cette séance sur le compte rendu de M. Vaucher, ce dernier fait observer que les vaches de race autre que celle de Schwytz avaient été choisies sur tout les troupeaux. Le compte présentera à la fin de l'année un tableau du produit de chacune de ses vaches, d'une saison à l'autre, d'où l'on pourra tirer des documents plus précis sur la supériorité des vaches de Schwytz.

M. le Prés.t rappelle les divers amendements qui ont été présentés à la dernière séance sur la manière d'encourager l'introduction des taureaux schwytz dans le canton.
Il lit ensuite une lettre de M. Lauterr qui mande déposé à la charge d'un taureau X. en plus qui n'excéderait pas 275 moyennant que la classe le fut venir, il se mettrait aux conditions exigées des autres propriétaires qui ont souscrit comme lui.
à ce propos M. Stuckert dit que l'agriculteur de ce pays ne se font probablement une idée juste du prix que les vaches et taureaux de Schwytz ont atteint ces dernières années, la confirmation de ce qu'il vient de dire il lit une lettre qu'il vient de recevoir du Canton même de Schwytz (M. Hardt). Les nombreux achats qui ont eu lieu en dernier temps ont beaucoup diminué le nombre de bétail de cette race, il en est résulté une grande élévation dans les prix. 16 à 18 louis ne sont pas des plus élevés aujourd'hui. La personne écrit cette lettre offre cependant d'expédier des jeunes taureaux qui rendus à Lucerne reviendraient à .fr. environ. Ainsi si on fait venir des taureaux on ne les aurait guère à moins de 400 fr. rendus à Genève
M. Blan lit ensuite un nouveau projet qui n'est autre que celui de la Commission mais avec des simplifications. Son principe est celui-ci subventionner un certain nombre de taureaux jusqu'à ce que le bétail soit assez nombreux pour qu'on puisse l'encourager au moyen de primes. M. Crivat est disposé à accepter le projet de M. Blan mais il se demande toujours ce qu'on fera des taureaux mâles qui sont peu convenable d'élever. On lui répond qu'on ne peut pas forcer le propriétaire à les tuer si cela ne leur convient pas.
M. Decandolle appelle l'attention de la classe sur cette question convient-il que la classe se mêle activement de l'introduction des Schwytz en faisant venir elle-même des taureaux. M. Crivat y voit beaucoup d'inconvénients. M. Cache appuye l'achat par la

l'intermédiaire de la classe. Il propose que celle-ci fasse le sacrifice d'envoyer à Schwyz un de ses membres accompagné d'un expert pour y acheter cinq taureaux, qui à leur arrivée seraient tirés au sort entre les propriétaires, et ce aux frais de ces derniers.
M. Fol voudrait qu'on fixât d'avance les qualités requises d'un bon taureau, on lui répond que la Classe s'en est déjà occupée.
Quelques membres voient de l'inconvénient à charger la Classe et plus particulièrement un membre de cette responsabilité. Aussi cette proposition est-elle repoussée à l'unanimité.
M. le Prés. observe que malgré cette résolution il est bien entendu que les membres de la Classe restent parfaitement libres de former une association pour faire venir des taureaux.
M. Fol, passe en revue tout ce qui a été fait par la Classe jusqu'ici et revient sur la question des primes. Il voudrait qu'on laissât complétement libre l'industrie privée et que des Schwyz et qu'on accordât ensuite une prime d'amélioration pour les services de chaque arrondissement.
On propose alors le renvoi à la Commission à laquelle seront adjoints MM. Clan et Fol. Cette proposition est adoptée.
M. Martin voudrait que l'on adressât une circulaire aux agriculteurs pour leur faire connaître que la Classe est disposée à les aider qu'avec la race de Schwyz en permanence. Si chacun s'engageait à tenir 2, 3 ou 4 vaches de cette race suivant les moyens, et qu'on parvînt à avoir 30 à 40 vaches dans le Canton la Classe serait parfaitement placée pour faire venir de taureaux. Cette proposition est renvoyée à l'examen de la Commission.
M. Decandolle raconte qu'il a appris de M. Michely de Cret qu'à en temps des vaches de Schwyz, qu'il a été très satisfait non pas tant de ces dernières que des produits métis qu'il a obtenus.
M. Martin se flatte qu'avec un peu de persévérance, qualités qui n'est pas tant à l'ordre du jour dans ces pays-ci, on pourrait arriver à faire une bonne race.

M. Beaumont dit au contraire que M. Audiné n'a point été content de la race de Schwytz. A la suite d'une longue discussion dans laquelle les avis sont entièrement partagés, on convient de remettre la question dans son entier à l'examen de la Commission et on la prie de vouloir bien s'assembler le plutôt possible.
La séance est levée.

Séance du Bureau. Mercredi 29 Janvier
Membres présents. MM. Martin. Fol. Pavillon et Favelle. J.
Le procès verbal est lu et approuvé. M. Favelle fait un rapport sur
Cessation des rapports avec le Banc des agriculteurs. le Banc des agriculteurs. Il a été rendu à la demande du bureau des abattoirs les deux registres à souche (1850 à 1851), qui avaient été apportés à la dernière séance, par le fait que plus. agriculteurs attendaient leurs Bulletins, il a fait rendre les anciens, qui nous seront rendus dès que l'affaire sera liquidée. Avant de mettre à la feuille l'avis relatif à la cessation des rapports de la Classe avec ce Banc, il compte en avertir la police, afin qu'elle connaisse bien la détermination de la classe, après quelq. explications l'article de la feuille d'avis est rédigé comme suit:
« Mess. les agriculteurs sont prévenus que la Cl. d'ag. a cessé d'avoir aucun rapport avec le Banc connu s. le nom de Banc des agriculteurs.
Lecture est ensuite donnée d'une lettre de M. Clerc fabric. d'instruments à Degenève, qui demande qu'on lui paye une chaîne qu'il a faite pour la classe en 1845. M. Fol est chargé d'examiner les comptes de cette année là et de retirer à M. Clerc le prix de la chaîne, si elle n'a pas été payée.
L'ordre du jour de la séance prochaine de la classe est ainsi fixé:
Lecture du mémoire de M. Cornaz de Montet, propriétaire à Cressier.
M. Fol annonce p. cette séance le rapport de la Commission sur le Détail, on convient de mettre à l'ordre du jour de la séance de Fév. le rapp. s/ la culture du chanvre et celui s/ le drainage. séance levée

Séance de la Classe 1er Février 1851.

Membres présents. MM. Martin. Fol. Montfalcon. Durand. Michelet. Jung. Eberhardt. Archinard. Morin. Terchier B. Mayor. Gaspard de. Blanc. Olivet. Vaucher. Steckeisen. Naville. Odier B. Mayor. Collaïn. Terchier F. Sarasin B. Delenda. Tronchin père. Tronchin fils. Saulter. Wackernagel.

Le procès verbal de la séance précédente et celui du Comité sont lus et approuvés.

Trempem de Mr Vaucher à la Bessière

M. Steckeisen fait un rapport sur une première visite faite à l'étable de Mr Vaucher à la Bessière, avec les deux Commissaires nommés dans la précédente séance, ces Mrs. ont expérimenté sur le trait du soir, et sur chaque vache, ils ont pris note du temps qui a suivi la relaisse de chacune, ils ont trouvé une moyenne de 6 mois 9 jours dep. la relaisse, et une moyenne de 5 pots par tête et pour le trait du soir seulement, ce qui devrait porter au moins à 10. le rendement de ces vaches, car M. Steckeisen pense que le trait du matin devra être généralement plus fort que celui du soir. Il compte continuer ces essais et en particulier visiter l'étable de Mr Vaucher le soir. Il est inutile de dire que ces visites ont été complètement inattendues.

rendem.t de deux boeufs abattus chez Mr Mayor

61. vingt.th.

Mr Mayor fait ensuite un rapport sur le produit qui a été obtenu de deux boeufs qui a fait abattre, achetés en Mars 1848 ces boeufs pesaient 1930 liv. la paire. p. av.t coûté rendu à Hermance F. 639. 90, l.t 32. 50 le quintal du poids vivant. - Le 2 Janvier 1851. ces boeufs ont été revendus à 50 cent. à un boucher (Roquette), ils pesaient ensemble. 2320 l. p. ont été [illegible] donné. 1128 l. nette et triade soit 564 k.. chiffre de viande nette inférieure à la 1/2 du poids viv.t et peu satisfaisant. Il faut remarquer cependt que l'un de ces boeufs a été vendu après une abstinence de 12 heures.

Il a donné: 577 l. viande nette chaude k. 567. de viande froide
83. - de suif.
35 - de graisse.
455. tête. pieds. poumons, estomac, &c.
Total. 1150.

Le poids de la viande nette froide est donc à celui de la dépouille dans le rapport de 567 à 573.

M. Mayor se plaint du banc des agriculteurs et trouve que la classe d'agriculture a bien fait de rompre ses rapports avec le bon chez qui le tient. Il s'occupe d'organiser, p. le Conseil municipal, quelque chose pour remplacer ce banc. Sur la proposition de M. Martin de changer l'ordre du jour pour entendre le rapp. de la Commission s'il était prêt, M. Blanc propose de maintenir l'ordre du jour annoncé et de ne pas entamer la discussion, sur le rapport de la Commission, vu l'absence de M. Crivent et d'autres membres. Cette proposition étant secondée par plusieurs une proposition d'ordre du jour a été faite ainsi par ap. il doit être annoncé le mardi matin au plus tard pour paraître sur le Journal du Mercredi, or la Commission ne s'est rassemblée q. le Mardi soir et le Bureau n'en a eu connaissance que le Mercredi soir, et c'était donc trop tard p. l'annoncer.

La proposition de M. Blanc étant adoptée on propose de décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine séance le rapp. de la Commission et de finir cette séance le Samedi prochain 8 Févr. elle sera annoncée comme séance extraordinaire.

On passe ensuite à la lecture du mémoire de M. Cornaz, intitulé:

Rapp. de M. Cornaz sur pl. plantes fourragères à Montet.

Résultats économiques de la culture et de l'emploi de quelques plantes fourragères, obtenus dans la ferme de Montet pendant les six dernières années. — La propriété de Montet se compose de 214 jours, vaudois ou 320 jours de Genève, sur lesquelles on ne compte que 1/5 de prairies. Ce remède au petit nombre de prairies naturelles, M. Cornaz consacre une forte proportion de ses terres aux cultures fourragères, aux prairies artificielles, et cultures dérobées telles que Lupins, Trèfle d'Alsace et trèfle incarnat, pois et avoine, seigle coupé en vert, et on met 22 1/2 jour de cultures sarclées telles que carottes, panais, betteraves, choux, rutabagas, pommes de terre et raves. Il fait le compte de tous les frais de culture de ces récoltes et du prod. obtenu et met celles présentant, et trouve le plus grand bénéfice à cultiver les betteraves, les carottes et les choux. Il insiste sur l'immense avantage des récoltes sarclées pour l'amélioration du sol et des récoltes subséquentes, M. Cornaz a dressé un tableau de la valeur alimentaire et vénale de tous ces fourrages comparée à celle du foin. Il compte à 85 1/2 centimes la nourriture d'une vache reçoit 30 k. foin par jour. Ces 85 cent. il retranche

39 4/2 centimes pour la valeur du fumier, reste 48 cent. p. la nourriture
La classe ayant décidé l'impression de ce mémoire sera renvoyé
au bulletin la personne qui voudraient étudier les détails de cet intéressant travail.
M. Martin ajoute quelque observations sur le domaine de Montet
qui a été si bien amélioré par M. Camay que de 12 vaches qu'on y
entretenait le nombre s'est élevé à 52. M. Hueckeisen désirait
savoir comment M. Camay tirait parti de ses laitages et à quel prix
lui revient le lait prod. sur sa ferme, M. Martin lui répond qu'à Montet
on fabrique beaucoup de beurre p. et très-estimé dans le pays,
et du fromage. M. Blanc qui a visité cette propriété est resté très-
enchanté de l'hospitalité qu'il y a reçue et de tout ce qu'il a vu.
C'est suivant lui une exploitation agricole dans toute la force du terme,
où on vise avant tout au pratique et à l'économie. Cependant il a remarqué
que la culture était plus facile à Montet que chez nous, grâce à la
nature du terrain qui lui ont paru plus légers, il a remarqué aussi
plus d'améliorations utiles, telles p. l'introduction de demi joug de
Hohenheim qui sont très-commodes et utiles pour l'attelage des
vaches; et au centre un grand jardin construit sur un modèle anglais
et à très-bon marché.
Après quelques observations la séance est levée.

Séance de la Classe du Samedi 8 Fév.

Membres présents: MM. Martin - Fazy. Allein - Auriol - Jung
Crivent. Naekevarsky. de l'Oriol. Naville Saladin - Archinard. Monnier
Audéoud - Eberhardt. Blanc. Naville S. Vaucher. Trenchin. Faesch
Hueckeisen. Colladon. Curtis. Dufour S. Turchin. Richely. Lapaire.
Le procès verbal de la dernière séance est lu et approuvé.
MM. Naville et Crivent présentent M. Bouy de Coppet p. faire
partie de la Classe. MM. Fazy et Odier présentent M. Lavel id.
M. Blanc propose que la Classe nomme M. Camay membre
honoraire. Ces présentations étant appuyées, elles seront
renvoyées au Comité.

Nouveaux projets de subventions p. bétail Schwytz

M. Strechersen fait ensuite le rapport de la Commission nommée à l'avant dernière séance de la classe; dit ce rapport en propose à la classe de donner des primes de 100 fr., à 5 taureaux Schwytz de choix dt dans les trois arrondissemts du canton, comme; répartis comme il a été dit précédemment une commission de 3 membres dt M Crivort, serait nommée pour prononcer sur le mérite des taureaux qui seraient marqués à la corne le jour du concours, ces taureaux devraient être soumis à la dispution du public pendt une année au moins. Un commissaire sera nommé p. chaque arrondissemt pour veiller aux conditions de bonne hygiène etc des taureaux. La première génisse devra être élevée et non vendue à l'étranger. etc. Les taureaux primés pourront concourir une seconde fois et même en cas d'égalité devront avoir la préférence.

M. Blanc qui s'est trouvé en minorité dans la Commission émet la proposition suivante: de subventionner 5 taureaux Schwytz comme il a été dit précédt à raison de 12 fr. par mois et par taureau, payable de 6 en 6 mois, le taureau devra être âgé de 16 mois au moins et de deux ans au plus le jour de la réception, jusqu'à l'âge de 2 ans il ne pourra saillir plus de 50 vaches p. an. depuis cet âge 90 au plus. on ne pourra faire saillir plus de 2 vaches p. jour. le prix de saillie sera de 2 fr. Le propr. inscrira le nombre des vaches, leur race, leur taille etc. le sexe de veau pour lequel on prendra s'il veut l'élever ou non. Quant aux propriétaires, ils devront s'inscrire d'avance, soumettre leurs vaches à une inspection, déclarer le sexe du veau, les génisses race pure seront marquées de la lettre S. le métis de la lettre M. qui. p. le premier métissage, M. qui 2 fr. le 2e métissage etc. . . on ne pourra faire saillir la même vache 3 fois au plus p. 2 fr. Un commissaire désigné p. chaque taureau surveillera l'exécution des conditions. La reconnaissance des 5 taureaux sera faite d. chaq. district p. une commission de 3 membres dt M Crivort, devant plus tard nous servir de concours p. des taureaux purs Schwytz. des génisses et vaches id. les métis pendt 2 croisements

avec du taureaux de race pure Schwyz. etc . . . .

Une discussion s'étant engagée sur ces deux propositions la classe se trouve divisée presque également, les uns appuyant le système pur et simple des primes décernées à un concours public, les autres veulent entrer dans le système des subventions.

M. Trechsler propose une transition entre ces deux systèmes, il voudrait bien primer les 5 taureaux, et bien subventionner un autre les deux plus beaux. Cette proposition ayant été appuyée par la majorité de la classe M. Streckeisen s'efforce de combiner les deux systèmes entiers et de formuler un projet qui puisse contenter tout le monde. Ainsi on fixe à 10 fr. au lieu de 12 la subvention à donner aux deux taureaux choisis, une commission de 3 membres prononcera sur le mérite des taureaux soumis au concours. etc . . . la saillie est fixée à 2 fr. Les commissaires surveilleront l'exécution de conditions imposées aux propriét. de vaches, à savoir de l'inscrire d'avance auprès du propriét. du taureau, de soumettre leurs vaches à une inspection, d'indiq. le lieu du dépôt, etc . . . Les taur. primés ayant déjà obtenu la prime pourr. la recevoir une seconde fois. — La classe décide en outre 3 primes de 30 fr. pour les génisses décernées en 1851 aux trois plus belles génisses Schwyz race pure, et portant d'un taureau pur Schwyz. Elles seront choisies indifféremment dans tout le canton. Chaque propriét. ne pourra recevoir plus d'une prime. Enfin il sera distribué en 1853 six primes de 30 fr. aux six plus belles génisses métis nées et élevées dans le canton, provenant d'une vache suisse et d'un taureau pur Schwyz, et portant d'un taureau pur de même race. — Ces conditions étant arrêtées M. Favrille propose que vu l'heure avancée et le petit nombre de membres présents on ne passe à la formation de ce projet, la votation de l'ensemble est présentée à la première séance, quand M. Streckeisen en aura complété la rédaction, il propose en outre pour l'ordre du jour soit annoncé comme suit: 6. Rapport sur la

Cercens du Départ en 1851. Cette proposition étant adoptée la séance est levée.

Séance du Bureau. Mercredi 12 Février. 1851.

Membres présents: MM. Martin. Streckeisen. Turchin.

Le Bureau s'occupe du projet de rédaction du projet d'encouragt à la race Schwytz. L'impossibilité d'arriver à une solution pratique l'engage à proposer à la Classe le rejet de ce projet et d'adopter celui qui lui a été communiqué par le Secrétaire et qu'elle mettra sur les rangs de la prochaine séance de la classe à laquelle

Séance de la Classe. Samedi 15 Février.

Membres présents. MM. Martin Berrier M. Montfalcon. Mayor. Jung. Wackernagel. Delariol. Favon. Audéoud-Vautier. Eberhard Fazy-Allein - Streckeisen. Turchin. Naville J. Curtis. Colladon. Pictet. Dr. Dr B. Monnier. Auriol. Beaumont.

Le procès verbal est lu et approuvé.

M. Martin avant de suivre l'ordre du jour exprime les regrets qu'éprouve la Classe d'agriculture de la perte d'un de ses membres les plus actifs et les plus éminents, M. Naville de Châteauvieux, qui avait donné à cette Classe dès sa fondation une part très active et coopération toujours il ne revenait de ses voyages, sans faire profiter ses collègues du fruit de ses observations.

M. Fazy-Allein estime que M. Naville a rendu de grands services à cette classe, par ce qu'il était un de ceux qui ont le plus en avant, et qui comprenaient le mieux la marche que l'agriculture est appelée à suivre. M. Mayor se joint à ces Mess. en disant que le pays regrette aussi en M. Naville et avant tout l'honnête homme et le bon patriote. M. Naville remercie la classe des témoignages d'intérêt et d'affection qu'elle vient de donner à la mémoire de son oncle; il les croit mérités surt. de la part de cette Société à laquelle M. Naville a donné, jusqu'à ses derniers jours un intérêt

M. Naville de Châteauvieux

de coeur. M. Martin voit avec chagrin le nombre des anciens membres de cette classe, c'est ainsi qu'il vient d'apprendre la mort de M. Favre, autre perte non moins grande pour le pays.

M. Fazy-Allein dépose ensuite sur le Bureau, un rapport sur des essais de vins faits dans le canton de Vaud, il est renvoyé à l'examen du Bureau.

MM. Crédot et Martin présentent M. Fatry de la Sagelle pour faire partie de la classe.

M. Darier architecte lit un mémoire intéressant, qu'il a fait sur une ferme Bernoise (Bienenhaus) qu'il a eu l'occasion de visiter. Le rapport est accompagné d'un plan. Cette ferme se compose d'une vaste hangard, d'une étable, d'une grange de service, d'écurie, bergerie, fenil etc. d'une grange à battre et d'une habitation, M. Darier donne des détails très-circonstanciés sur les dimensions et la distribution de chaque bâtiment, sur la manière dont sont disposés les fumiers et les cuves à purin etc. M. Tranchin remercie M. Darier de sa communication, il a aussi bâti à la Bernoise, mais il y a trouvé des inconvénients indépend. de la cherté du bois qui est ce genre de construction exige. Il parle du gr. inconvénient qu'il y a à changer de fumage les planchers des premiers étages, ce qui produit tôt ou tard des affaissements. M. Martin rappelle une sorte de construction d. M. Darier a vu bâtir a donné la description et qui se trouve dans un de nos bulletins. M. Fazy-Allein dit que M. Darier rendrait un très-grand service au pays, en cherchant les moyens de diminuer les frais de construction des bâtiments de ferme. Quelques membres demandent ensuite quelques explications sur le mémoire, qui leur sont données.

Ferme Bernoise rapp. de M. Darier architect

Rapport sur la culture du Chou branchu. M. Martin donne les résultats qu'il a obtenus qu'il a obtenus dans cette culture. Il a semé en pépinière à la fin de Mars, 2 mois après il a transplanté les plantons. 60 Ct. à 2 pieds de distance en tous sens. En Août il a commencé à cueillir

Rapp. s/ la Culture du Chou branchu

de feuilles, on commence par le bas. Il a arraché en tout 25 ch. chacun et a obtenu pour une pose dit contenir 6400 pieds, 57 ch. 60 pieds sains, après en avoir retranché 1/10 pour ceux qui avaient été détruits par les insectes ou la sécheresse. 180 chacun ont pesé 280 L. Total 16,128 L. pour une pose. En estimant à 75 L. la ration journalière d'une vache il arrive à 215 journées par pose. En admettant suivant quelques auteurs qu'il 100 L. de choux se réduisent à 23 L. de sec, il aurait obtenu 37 quint.x de nourriture sèche. — Il a mis dans cette expérience, les tiges qui pesaient 90 L sur un cent de choux, quoiqu'elles aient été susceptibles d'être consommées par ses vaches, après les avoir concassées.

M. Martin a récolté encore le 12 Fév. des feuilles qui avaient continué à pousser malgré la basse température et qui d'après des évaluations précédentes ont rendu 120 L. par cent choux en feuilles. Soit 6912 L. par pose, ou 92 journées, ou 15 3/4. de sec. Ce qui ajouté à la précédente récolte donne 307 journ. à 52 3/4 quint.

Cette culture a très-bien réussi cet hiver parce que la température n'a pas été rigoureuse, elle paraît très-avantageuse comme supplément aux fourrages artificiels et calculée à raison de la moitié de la nourriture journalière d'une vache.

M. Monnier rapporte qu'il a planté chez lui des plantons de choux cavaliers, provenant de chez M. Martin, plusieurs ont été attaqués par les vers, ceux qui ont survécu ont donné une belle récolte, et autant de fourrage qu'une récolte de maïs ou betteraves. L'inconvénient de cette culture, c'est la grande difficulté de pouvoir semer après, ce qui la rend plus propre à la grande qu'à la petite culture.

M. Boisier Michely communique les résultats de cette culture chez lui: 32 toises de choux ont suffi pour nourrir ses vaches pendt. 14 journées, ce qui équivaut à 175 journ. par pose.

Cette culture paraît avoir réussi dans plusieurs localités, ce qui fait espérer qu'elle sera généralement appréciée. — MM. Dupuis et Durot

j'ai dû en acheter pour planté et vendu cette année, ils ont décidé à en cultiver à l'avenir. M. Streckeisen pense que cette année a été peu favorable à cette récolte vu la grande sécheresse qui leur a beaucoup nui. —

Projet de Concours p. le bétail en 1851.

Concours de bétail. M. Favrille D. fait part à la Classe d'une proposition qui a été faite au Bureau en vue d'amener la Classe à se décider sur la convenance d'avoir un Concours de bétail cette année; le projet de la Commiss. p. les taux. Schweitz ~~était~~ qui a été amendé à la dernière séance n'a pas paru acceptable par la Classe. Il propose donc 1°. qu'il y ait un Concours cette année. 2°. qu'une Commission soit nommée p. en préparer le programme. 3°. qu'on accorde une prime p. amendissement au meilleur taureau Schweitz pur, p. cette prime ne soit accordée que 6 mois après le Concours. 4°. p. la surveillance de ce taur. soit nommé à M. Crédat. 5°. que la Classe décide purement et simplement qu'elle renonce pour cette année à intervenir en taureaux jusqu'à ce qu'elle ait fait l'expérience et que le public agricole ait manifesté son opinion.

L'ensemble de cette proposition étant adopté, les détails sont soumis à la discussion. La Classe décide en outre qu'il sera donné 1 fr. 9 a bien un accroît d. chaque amendissement pour le second meilleur taureau Schweitz. Elle émet le voeu qu'il soit donné une prime d. chaque amendissement p. la meilleure génisse de cette race. Elle remet au Bureau le choix de la Commission qui sera composée de 5 membres, et qui sera chargé d'élaborer un projet de programme.

La séance est levée.

Séance du Bureau. 22 Février 1851.

Membres présents MM. Martin. Struckmann. Cochin. Naville.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la classe est ainsi fixé:

1°. Rapport de la commission nommée à l'occasion du Concours pour le drainage.

2°. Rapport de la commission nommée pour le projet de Concours du Détail en 1851.

Le secrétaire occupe le Bureau de divers objets, d'une introduction à placer ~~à la~~ en tête du mémoire de M. Lecouteux qui est approuvée après quelques observations, du prochain concours du détail qui vient d'être adopté par la commission, de la nécessité de tenir au courant les envois de Bulletins à l'étranger, — M. Martin se charge de faire un article sur le cultivateur avec tous les documents qui lui seront remis, sur le Chou Rancher. Lecture est ensuite donnée des titres des livres à acheter pour la bibliothèque. MM. Cochin et Naville expliquent ensuite de quelle manière ils ont arrangé les archives de la classe. La séance est levée.

Séance du Comité. Samedi 1er Mars

Membres présents MM. Decandolle. Martin. Fays. Allain. Menard. Struckmann. Naville J.

Le Comité s'assemble pour l'élection de trois nouveaux membres. MM. Bory. Clavel. et Patay (de la Gadelle) procède à cette élection. Ces Mrs. sont nommés à l'unanimité. — M. Lecouteux est ensuite présenté pour faire partie de la classe comme membre correspondant. Cette présentation est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée.

Séance de la Classe 1er Mars 1851.

Membres présents. MM. Decandolle. Martin. Fazy. Allein. Carteret. Trembley. Favon. Mennier. Dny. Archinard. Audéoud. Picot. Sautter. Menard. Struckeisen. Vaucher. Claparède. Tung. Pictet. Dom. Duval. Colladon. Wackernagel. Naville P.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Chou Branchu

Le secrétaire donne lecture de deux lettres s/ la culture du Chou branchu, l'une de M. Duval qui se félicite du prod. de la récolte dernière et qui se propose d'en cultiver davantage cette année. L'autre de M. Fol qui entre dans quelques détails sur le Chou branchu et sur les effets produits sur la quantité et la qualité du lait, M. Fol a observé que toutes les fois qu'il a donné à ses vaches ~~[illegible]~~ de ~~[illegible]~~, ~~[illegible]~~ à l'aréomètre, ~~[illegible]~~ un lait contenant un plus grand titre ~~[illegible]~~, la Classe a reçu ensuite une lettre du secrétaire de la société d'utilité publique qui remercie la Classe d'agriculture de lui avoir donné une place d. sa bibliothèque, pour y déposer les quelques livres qu'elle possède.

Communication sur le Lys Sallot

M. Fazy. Allein donne un relevé du montant de ce qui revient à la société des Arts et notamment à la Classe d'agriculture pour sa part du Lys Sallot, sur les semences qui lui ont été livrées par le liquidateur de l'hoirie. Il a reçu p. le compte de la Classe d'agricult. la somme de F. 6260,73. versés en mains de M. Lombard-Odier, le liquidateur fait encore espérer une rentrée d'environ F. 4000. à partager entre les deux Classes.

M. Fazy. fait encore quelques communications et en particulier sur le congrès scientifique de France qui aura lieu en 1851 à Orléans et au quel on invite comme des agriculteurs qui voudraient tenter d'y prendre part.

Le secrétaire donne ensuite lecture du Projet de Programme pour le Concours du bétail à Carouge le Lundi 12 Mai avec quelques observations y relatives.

Projet de Concours de Carouge. Program.

1.° Le Concours pour les meilleurs jeunes nées et élevés S. le Canton, est maintenu comme en 1850 avec les modifications suivantes: Il ne sera délivré qu'une première prime d. chaque district quelque soit le nombre de jeunes présentés, cette prime sera de 30 francs. Une seconde prime de 20 fr. ne sera accordée quand il y aura plus de 10 jeunes au Concours.
Les hautes primes sont abolies.

2.° Le Concours des taureaux nés et élevés dans le Canton est supprimé.

3.° Un concours pour les taureaux Schwitz nés ou introduits dans le Canton est ouvert, il sera décerné une prime de 100 fr. et un accessit de 50 d. chaque arrondt. pour le meilleur taureau de pure race Schwitz aux conditions qui seront constatées dans un avis qui sera affiché dans les différentes Communes du Canton ainsi que dans le Programme du Concours de Carouge; les principales conditions sont 1.° de l'âge de 16 mois. un certificat de paternité, la moitié de la prime décernée le jour du Concours, l'autre moitié 6 mois après, l'engagement du propriétaire de fournir son taureau à son propriét. pendant un an aux conditions pour 3 saut. 1.° de diriger et à un prix qui n'excèdera pas 2 fr., de refuser les vaches défectueuses, de tenir un registre des saillies, et d'être soumis à la surveillance d'une Commission nommée par la Classe,

4.° Concours pour Jeunes de Schwitz race pure. Il sera délivré au propriétaire de la meilleure jeune de cette race d. chaque arrondissement. une prime de 30 fr. à condition qu'elle ne pourra pas la vendre avant un an révolu, d. le cas contraire il devra rendre la prime.

Les conditions générales du Concours sont maintenues, ainsi que celles relatives aux primes accordées aux pères, et à l'importation des instruments aratoires.

Le projet, ayant été discuté et amendé, est adopté article par article et dans son ensemble.

Rapport des Experts nommés pour le Concours du Drainage. 141e Programme.

Après avoir rappelé les différentes conditions du Concours publié par la Classe en 1849 & 1850 sur le Drainage, le Secrétaire donne lecture du rapport qu'il a rédigé conjointement avec MM. Martin, comme membres de la Commission d'experts nommée à ce sujet par la Classe.

Les personnes qui ont concouru sont:

Dans le 1er. Arrondissement entre Lac et Rhône.

MM. Girma-Cornier au St. Sacrement.
Honvenel à Cointrin
Sautter à Bourdigny.
Projet à la Batie (Collex-Bossy)

Dans le 2e. arrondissement entre Rhône & Arve

MM. Comte à Lancy.
Berthier-Jneis à Carouge.

Dans le 3e. arrondissement entre Arve & Lac.

M. Dadan à la Comunière.

Le rapport passe en revue les travaux de chacun de ces propriétaires et conclut à ce qu'il soit décerné une prime de 1er. à M. Girma. de 2e. à M. Comte. & un accessit de 50 fr. à M. Dadan de 3e. comme ayant le mieux rempli les conditions du programme publié par la Classe.

M. Girma est celui de tous les concurrents qui a établi un drainage avec le plus de perfection, il a drainé 3/4 pose, au moyen de 9 lignes parallèles, un drain 1er. fait en pierres avec aqueduc au fond, la pose de pierre revient net de 15 cent. le pied courant ou 148.50 c. la pose.

M. Comte a fait un drainage en suivant la même méthode avec 5 lignes sur presque plus d'une pose. Le travail lui est revenu 9 1/2 cent. le pied courant, ou moins de 100 fr. par pose, et cela parce qu'il a employé des matériaux qui avaient appartenu à d'anciens drains.

M. Dadan a drainé 1 pose de pré qui est compté établi en

Voyon, mais d'une manière moins complète que les précédents. et dans une direction moins bonne, puisque la manière dont les bancs ont été mécutés les experts demandent qu'il soit accordé à chacun un accessit. – Le rapport de la Commission est approuvé après quelques détails donnés par M. Martin relativement au drainage et à la convenance qu'il y aurait pour le pays à obtenir une bonne machine à faire des tuiles en tuber, il s'est occupé de cette question et a écrit à M. Demerbes fils pour qu'il voulut bien prendre à Londres des informations sur les meilleures machines employées maintenant en Angleterre.

Après quelques explications sur le Dispositif de la Commission cette séance est levée.

8 Mars 1851

Séance du Comité

Présents MM. D. Candolle, J. Naville, Martin, Fol, Strickeisen, Prevost, Pictet

Ordre du jour

M. le Président désire établir l'ordre du jour de la séance prochaine de la Classe, il ne trouve guère pour le moment que l'exposition des fleurs du printemps; Une communication sur une dégustation de vins de plans différents dans le canton de Vaud et sur le sable, il prie M. Strickeisen de prendre connaissance pour communiquer ce qui peut intéresser la classe, et lui demande quelques informations sur son vin de Tokayer M. Strickeisen accepte la demande et apportera des échantillons de 1849 et 1850.

Concordat proposé sur épizooties et cas rédhibitoires

M. Prevost ayant une communication à faire au Comité, dit que le gouvernement lui ayant fait part d'une correspondance avec certains cantons concordataires relativement à une police générale sur les épizooties, et une même législation pour les cas rédhibitoires, concordat dont Genève n'a fait pas partie, il avait eu désir prendre l'opinion du Conseil de santé, et aussi de la Classe d'agriculture pour une question qui les intéressait spécialement, Notre système légal actuel est très satisfaisant

il ne conviendrait pas de le changer à la légère. M. Fol prendra connaissance des pièces que M. Pavot veut bien lui communiquer. La communication est confiée purement personnelle de la part de M. Pavot à M. officiers, l'ordre du jour prescrivant les mentions.

Livres à acquérir pr la bibliothèque

M. Naville dit que la liste des livres dont il propose l'achat pour la bibliothèque monte à fr. 360 environ, que son parent M. L. Naville se propose de se rendre sous peu à Paris, qu'il aurait la complaisance de se charger de cette commission & d'obtenir les meilleures conditions possibles D. V. & considérant cette somme comme très insignifiante c'a qu'a été voté par la classe décidé d'approuver cet achat.

Payement à Klerc pr une chanson

M. Fol est chargé de faire payer à Klerc forgeron à Bernin fr. 80 — pour sa chanson déposée au commencement de cet instrument.

M. Martin se charge de préparer pour le Cultivateur fribourgeois un rapport sur les deux branches profitant de divers rapports faits à la dépêche.

Programme Taureaux & Génisses Schmitz

C'est décidé de faire imprimer 100 exemplaires du Programme pour les taureaux & génisses race pure Schmitz & de les envoyer de suite à chaque lieu.

Séance du 17 Mars 1851

Présents MM. Delapalud Président, Martin, Fol, Stratzeicon, Monnier, Colladon, Pautler, Carte, Jung, Audéoud, Magnan, Crambley, Cunchin, V. Pinet Jn, Pavot, Chaponnière aîné, Boleis, Benoît, Auriol, Pache, Plan, Beaumont, Michel & Perdrix.

L. de M. Cornaz

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Cornaz de Morges remerciant de sa nomination de membre correspondant.

M. Guillaume envoi de graine de pavot

D'une autre de M. Guillaume accompagnée d'un envoi de graine de pavot somnifère dont l'usage est fort répandu en Angleterre.

M. Martin donne quelques renseignements sur cette racine qui doit être semée en place & traitée comme la carotte, qu'elle remplacerait avantageusement dans les terres fortes qu'elle réussit beaucoup moins, on peut la donner au bétail de la même manière comme aliment pour les hommes.

Elle contient autant de parties nutritives que la carotte
Mess. Mussard, Audéoud, Trembley, Gautier fils, Fol & Strackeisen prennent
de l'engrais & feront des essais —.

Exposition des fleurs

M. le Secrét. propose que l'exposition des fleurs soit fixé à jeudi le Mardi
6 Mai & les deux jours suivants — Adopté.

M. Dumas publie un journal agricole, propose echange

M. Strackeisen donne communication d'une demande faite par
l'intermédiaire de M. Munier par Mons. Dumas fils qui se propose
de rédiger à Paris un journal agricole D'un pris l'échange contre les
Bulletins de la Soc. Renvoi au bureau.

M. Fol rapporte qu'ayant besoin d'engrais, il avait mélangé en
automne environ 35 brant. de terre, couches de roseaux &c avec une assez
grande quantité de balle de blé & une 20ne tombereaux fumier d'écurie
l'avait fait arroser avec du purin, mais la chaleur ne s'établissant pas
avec assez de force pour décomposer les matières végétales, il avait eu
l'idée, de joindre à ce mélange deux tern. de champ avec, en faisant
rebrasser son mélon & mettant alternativement une couche de terre
& une de champ, au bout de deux jours une vive chaleur s'était développée
& en février c'est à dire environ six semaines après ce travail, son mélon
avait été aussi bien fait qu'il le sont après 15 mois suivant la méthode
ordinaire. Il avait servi à bien couvrir deux fosses de pois
M. Martin sera heureux d'apprendre le résultat de cet engrais sur
le pois, les chimistes unanimement des approuvent l'emploi de la
chaux vive avec le fumier, recommandent l'emploi du gypse, mais
une bonne expérience pratique vaut mieux que les recommandations théoriques
& il espère que M. Fol aura la complaisance d'informer la
Soc. du succès qu'il aura eu, plusieurs membres demandent une
nouvelle semblable.

Taureaux & Genisses Schwitz achat de MM. Pache

M. Pache de retour de Schwitz a la complaisance de donner à
la Soc. une liste des bêtes qu'il y a pachetés & qu'il a amenés avec
lui; elles sont au nombre de 18. Cinq taureaux & 13 vaches ou genisses
les prix varient pour les taureaux de 9 mois à ℔ 270 & 13 mois à ℔ 340
pour les genisses de 13 mois à ℔ 215 à 31 mois ℔ 480 & pour les vaches pour les

de 30 à 48 mr ℔ pour le prix de f 320 à f 540 Sept bêtes sont déjà vendues quoiqu'il ne soit de retour que depuis deux jours Il s'attend bien à ne pouvoir garder pour lui même que le rebut, mais le retour est encore assez bon Il a été très surpris de trouver les bêtes en général dans un état aussi peu satisfaisant qu'il l'a fait, mais la nourriture paroît peu abondante pour la quantité de bêtes qu'on veut élever Les prix fort élevés pour le poids des bêtes à quoiqu'il ait visité près de 130 étables il n'a point vu de taureaux au dessus de 16 mr=

Mr Strickler dit avoir visité les bêtes amenées par Mr Pach il a été surpris de la beauté des taureaux —

Concordat sur épizooties & cas rédhibitoires
Rapport de Mr Prevost

Mr Pavot donne lecture du rapport qu'il se propose de transmettre au Conseil d'Etat de la part du Conseil de santé sur une demande faite à celui-ci relative à un concordat entre divers cantons quant à un système uniforme de police sanitaire pour les bestiaux, & une législation uniforme pour les cas rédhibitoires. Il partage son travail sur les deux divisions naturelles qu'il offre fait apporter dans quelques unes des mesures proposées pour la police leur difficulté ou même l'impossibilité de leur exécution, & termine par demander que le Conseil d'Etat fasse connaître à nos conseillers l'ensemble des vœux qui nous regissent sur ce sujet, qui laissent peu à désirer comme la preuve la sévérité dont nous avons joui depuis bien des années quoique des maladies contagieuses se soyent souvent manifestées sur nos frontières

Mr Martin remercie Mr Pavot de son travail sur cette branche qui lui paroît complet & surtout sous visité avec soin de gêner au delà du strict nécessaire la communication de bestiaux de district à district ou de commune à commune tout en prenant les précautions convenables —

Mr Pavot reprend la lecture pour ce qui a rapport aux cas rédhibitoires & fait apporter dans le concordat proposé sous votre certaines causes & de l'autre des nomenclatures qui ne pourroient

avoir d'autres résultats que des procès sans fin. Il propose de diviser les vaisseaux à 5 dans l'espèce chevalière, 3 dans l'espèce bonne, 2 dans l'espèce mûre & 1 dans l'espèce foreine

M. Col voit qu'il conviendrait de procéder par une loi générale & non par un concordat, s'il on adopte ce dernier système Genève ne pourrait y adhérer que dans le cas où il serait accepté par Vaud

M. Desandolle remercie M. Decrest de sa communication

Rapport sur degustation de vins dans le canton de Vaud

M. Strackeisen lit un rapport sur un rapport fait par une commission de degustation de vins étrangers cultivés à Le Vaux Il est question de 2 qualités de blanc seulement, le Tokay & celui du Rhein, le premier paraît ne pas réussir, le second au contraire est approuvé & recommandé

Les plants rouges sont au nombre de 5 Neuchatel, Bourgogne, Bordeaux, Loire & la Dole, les plantations remontent de 1844 à 46 & en general pour des étendues très limitées, la seule différence notée dans le produit des diverses fabrications est que les vins faits avec raisins non egrappés sont en général plus secs & plus forcés.

Les plants de Neuchatel, Bourgogne & Bordeaux paraissent avoir aussi donné des produits de bonne qualité, mais le 1er seulement paraît avoir conservé son fumet Les produits des vins de la Loire & de la Dole ne sont pas classés M. Strackeisen suppose que cela provient de ce qu'ils ont été trouvés inférieurs

M. Strackeisen observe que le rapport ne dit point si le sucrage a été fait en vase parfaitement fermé ou non.

Vin de Klaïsner

M. Strackeisen suivant sa promesse a apporté une bouteille de son vin de Klaïsner de 1850 & une 1849 & donne quelques détails sur cette qualité de raisin rouge, qui dit avoir supérieur à tout ce qui a été cultivé jusqu'à présent dans notre canton par la qualité de maturité obtenue en 1849 il vendangeait le 3 Oct & en 1850 le 10 Oct. Il recommande instamment de ne pas attendre que la maturité soit trop complette car on perd alors presque tout le grain en allant chercher la queue & donc attache de la grappe au cep. Depuis deux ans il egrappe son raisin fait cuver dans une vase parfaitement clos 5 ou 6 semaines & fait

vendu trois ans ou deux fois. Il a eu quelque peine à clarifier complètement son vin de 1850, il l'a vendu en 1849 17f et en 1850 f13 – Le produit est un peu moins fort que celui des gros rouge mais le pressé est plus abondant 350 litres lui ont donné 35 setiers à 6 ou 7 ans. Il le croit moins susceptible d'être endommagé par la grêle les grappes très rapprochées de cep étant bien abritées par un épais feuillage permettant que le protège encore bien des gelées d'automne. Il en a vendu environ 12/m chaque année ce qui lui fait voir que ce plan commence à être apprécié, fait singulièrement confirmé par un vol dont il a été victime il y a peu de jours de près de 400 chapons

M. Fol qui cultive aussi ce plan apporte un échantillon de son vin de ~~1849~~ 1850 il égrappe pas son vin le traite comme le gros rouge en laisse fermenter que trois jours & ne le tranvase pas. Du reste il confirme presqu'entièrement Mr Strackeisen, lui fait observer que la difficulté qu'il a trouvé à clarifier son vin provient principalement qu'en l'ayant égrappé il l'a privé de la quantité nécessaire de tannin pour que cette opération réussisse que la quantité de son produit fixé par surpassa celle des gros rouge pour cela qu'il meurit toujours & que le gros rouge ne meurit pas complètement une fois dans dix ans. Dans une vigne plantée en 1848 on attend au de 500 litres il avait recolté à la 3e feuille 4 setiers de vin dont celui qu'il présentait à la classe On en avait envoyé de 7 ans du vin qui avait plus de trente ans & était d'excellente qualité

D'autres membres citent divers cas où ce plan a donné quelque recolte peu après avoir été planté On n'a pas observé qu'il fut plus sujet à la pourriture que les autres plans cultivés dans le pays.

Mr Desandolle rappelle que la culture de ce plan est une suite des expériences faites au jardin Botanique dans un lieu peu propice assez humide on le accompagne d'autres plans n'arrivent pas tard à disparaître & ne il continuait après 20 ans à donner regulièrement des fruits.

On procède à la députation des vins & on paraît assez d'accord pour proposer

le vin de M. Col de 1850 à celui de M. Strukeisen, mais celui de M. de 1849 paroit être généralement approuvé; quelques personnes le trouvent une petite amertume, que d'autres trouvent agréable pour qui n'aiment pas l'acide?) On propose de poser un troisième échantillon M. Guedin ayant eu la complaisance de prêter un accroissement de trois-quarts de celui de M. Strukeisen 1850 moyen 1/2 à celui de M. Col 2e M. de 1849. 5e échantillon Les deux vignes sont exposées au midi celle de M. Col sur une forte pente; celle de M. Strukeisen sur une pente modérée ~~exposée~~ à l'Est

Ballot pr liste de membres à présenter pr membre à la Société des Arts

On procède au ballot pour une liste de six membres sur lesquels le Comité en choisira trois pour présenter à la Société des Arts pour choisir un remplaçant à feu M. Naville de Chateauvieux

Il sont trouvé 17 billetten dans l'urne

M.M. Duval Fr., Col, Strukeisen ont eu chacun 15 voix M.M. Olivet Fr, Vautier Jules & Adrien Naville en ont eu 10 chacun - Il forment donc la liste remise au Comité M. Audeoud a eu 8 voix 14 autres noms se sont partagés le reste des suffrages ——.

Comité Séance du 29 Mai 1851

Présents M.M. DeCandolle Martin, Col, Strukeisen, Prochet

Le Procès verbal lu & approuvé

M. le Président occupe le bureau de l'ordre du jour de la prochaine séance, il se charge d'écrire à M. Pazy Pasteur pour lui demander de lui son mémoire sur le rendement de la propriété de Monthoux Perrier pr l'année 1850.

Encouragement de la vigne

M. Martin communique une lettre de M. Wieland de Genève contenant un petit mémoire sur l'encouragement de la vigne qui sera un article pour le cultivateur Genevois, & un autre plus long sur des moyens artificiels d'augmenter la chaleur solaire dans les vignes -

On passe à la discussion du Budget à présenter à la classe les dépenses sont fixées à environ f 3700 - l'avoir de la classe se monte y compris environ f 1500 contributions des membres pour

l'année à ℔ 11000, et l'espérance de recevoir encor ℔ 2000 cm
des legs Gallot

Quelque discussion a lieu sur la convenance de placer une
portion au moins des fonds, renvoyé à Comm.n MM. Martin
Odier, Pictet qui rapportera

Médailles — M.r Pict fait observer que le coin de la médaille de la classe est
usé & qu'on n'a plus de médailles d'argent, celles en bronze sont
encor nombreuses ; aussi M.r Bory St Vincent l'a-t-il proposé
de faire encor frapper quelques médailles.

M.r Pictet rapporte que le bulletin 200 est prêt à être imprimé
mais qu'il lui faut la page de matière, décide d'en profiter pr
publier la liste des membres.

Qu'après examen il avoit été trouvé que 100 ex.emp des Programm.
pr concours de taureaux & génisses Schwitz seroient insuffisant
il faut en imprimer environ 125 aux Mairs, l'impression de 150 a été
ordonnée. Un comité a eu lieu pr présenter 3 membres de
la Société des arts pr proposer comme internes MM. Duval, Fol, & Trembley sont
nommés

Séance de la Classe du 5 Avril 1851

Présents MM. MM. De Candolle Présid.t Martin, Jaccard, Pictet, Trembley
Naville N. Naville Gab.l Cuvier, Prevost, Jung, Mayor, Marcet
Audeoud, Sautter, Fatio, Colladon, Nakwaski, Pictet, de Candolle, Chaponnière
Ch.s Chaponnière Ant.e Pict. D.r, Musard, Odier, Pict Trembley,
Struckeisen, Tronchin M.e

Le Reg.e est lu & approuvé après deux rectifications

Maladie des Pommes de terre — M.r De Candolle dit avoir lu dans le journal de la Société d'agriculture
emploi de chlorure de chaux — industrielle d'Angers qu'une solution de chlorure de chaux avoit été
utile pr préserver les pommes de terre de la maladie, il croiroit utile
Collection des divers essais relatifs à cette maladie — de rassembler en un corps les divers essais faits dans ce but, ce travail
mentionnés dans les divers journaux
seroit digne de l'attention de quelques membres ; le Bureau leur donneroit
toutes les facilités que procurent les collections de la Classe.

Essai de chlorure de chaux

Mr Fazy Pasteur, dit aussi fait chaler environ 5 toises de poirée de terre avec la chlorure de chaux expérience peu dispendieuse & qu'il pourait un rapport de son essai, il n'avait pu être present à l'opération mais l'avait recommandé à ses

Mr De Candolle dit encore qu'on a recommandé de planter des printanières comme moins sujettes à la maladie; de couper les têtes &c

Mr Colladon dit avoir essayé sans grand succès l'emploi des cendres, serait heureux de connaître les essais faits par d'autres agriculteurs

Memoire déposé

Borates Eculenta

Mr De Candolle dépose sur le bureau un Mémoire présenté par Mr Lamarque Peyrot sur le Borates Eculenta, soit Peignotiana, dont la culture ne paraît pas avoir réussi au jardin des plantes à Paris & un de notre correspondant Mr Bonafous à Turin sur la culture du Riz qui ne paraît guère convenir à notre climat

Riz

Mr Pictet a reçu de Mr Dumas fils le premier N° de son journal agricole qui contient un article de M sur la perfectionnement des vaches qu'il aimerait bien avec le plus grand intérêt & demande l'attention de tous les propriétaires de bestiaux, Il paraît dire que cette maladie attaque de préférence les vaches mères, moins souvent les veaux & rarement les taureaux —

Haras du Pin vente de taureaux Durham

le même
Mr Pictet cite le prix moyen de vente des taureaux à la vente des Haras du Pin ~~les prix extraordinaires~~ obtenu de Durham 15 taureaux ont produit faisant f 22865 en moyenne f 1524.33

Herse Valcourt

Herse Valcourt, Mr Gerard Vérier en a deux une pour un cheval & l'autre pour deux chevaux; ces herses sont utiles aux agriculteurs il les fera voir avec son obligeance ordinaire à ceux qui désireraient les voir avant d'en faire l'achat —

Carbonate d'Ammoniaque comme engrais resultat

Mr Colladon dit s'être servi de la pensée ammoniacale au lieu de carbonate d'Ammoniaque qu'il avait acheté à l'usine du gaz le resultat de ses expériences tentées faites avec soin & comparaison avec une culture ordinaire dans un terrain parfaitement semblable & contigu ont eu un effet très marqué sur, pommes de terre, seigle, artichaux, choux sur un pré sec, moins sensible sur les carottes, nul sur un pré humide

Goudron pr calales

Il s'était aussi très bien trouvé de garnir les palaces de goudron de gaz

jusqu'à trois pouces hors de terre —

Soc: Indust. d'Angers

M^r Fazy Pastour dit avoir remis au bibliothécaire le volume de 1850 des annales de la Société industrielle d'Angers.

Il donne ensuite lecture de son mémoire sur l'exploitation de

Girond Pierre exploitation

M^r Girond Pierre au grand Jaconnay dont il avait déjà fait part à

Rapport

la Société familière de la Société des Arts.

Ce mémoire devant se trouver au Bulletin il est inutile de l'analyser.

Discussion

M^r Martin observe que l'année prise pour base des résultats obtenus est aussi peu favorable que possible, les récoltes sans être abondantes s'étant vendues beaucoup au dessous de la moyenne des dix années. Il établit donc que le résultat au lieu d'être f 2122 — devait être porté à f 3000 — ce qui donnerait un revenu net de plus de f 50 par pose comprenant bois, broussailles, jardin d'agrément &c —

M^r Delandelle fait observer que dans le compte de l'exploitation de M^r Girond, il avait mis la plus forte dépense celle de son propre tems, que le jugement & les autres qualités qu'il déploye dans la conduite de sa terre lui rapportaient un argent probablement bien plus qu'il ne le faisait; mais puisque à l'exploitation elle même ce que l'on appelle c'est la variété & la quantité des engrais & c'est là qu'il voit un vrai perfectionnement —

En réponse M^r Fazy P^r & M^r Martin observent que tout ne saurait s'évaluer en argent que le plaisir que donnent une si grande abondance les exploitations agricoles, la santé qu'on y trouve sont dans ce cas que d'ailleurs les mêmes facultés appliquées à un grand domaine donneraient un résultat sous le rapport argent plus satisfaisant; que d'ailleurs les améliorations réelles ne se bornent pas à un revenu, mais augmentent la valeur de la propriété, que celle-ci qui se trouvait à l'affermage pour f 1000 par an obtiendrait actuellement f 2000 —

Engrais

M^r Girond fait un grand usage des matières fécales qu'il cherche jusqu'à Montbrillant, qu'il fait de grand amas de terre qu'il amende à répand ensuite sur ses prés avec un succès très grand.

Une conversation s'engage sur les engrais qui se perdent dans le Rhin —

Engrais de la ville

par les agents de la ville et sur la ordonnance qu'il y avoit dans le moment actuel que des constructions assez considerables paroissent devoir se faire et en profitèrent pour ériger une petite paroisse. Mons. Fazy Pre ne croit pas que l'on puisse rien obtenir à cet égard du Cons. Adm. que lorsqu'il sera bien disposé n'aurait probablement la force de s'opposer aux habitudes du pays, et croit aux constructeurs qu'il faudroit s'adresser à ceux. les fosses ne devroient point recevoir les eaux pluviales d'aller du bassin. Le transport peut se faire comme à présent M. Girod sans donner aucune odeur, l'emploi de copeaux et de sulfate de fer suffisent à cela, mais quand les precautions convenables ne sont pas prises, l'effet étoit extrêmement désagréable. Carouge étant sans eau, le produit des fosses se vend et est très recherché au prix de f 5 la toise mesurant six mètres cubes sur place, et l'expérience lui faisoit connoître les ennuis de cette façon de faire.

Remercimens à M. Fazy et à M. Girod

Mons. le Presid. remercie M. Fazy de sa intéressante communication et se charge d'écrire à Mons. Girod pour lui offrir les remercimens de la Classe.

Budget

Monsieur le Presid. donne lecture des divers articles du Budget proposé il est prouvé qu'entièrement compris au chapitre des Dépenses de voirie votées à diverses reprises par la classe, les chiffres totaux en montant Recettes comprises l'excédent du dernier exercice, et le qu'on a reçu du legs Gallot pour la Dépense à f

Le projet est approuvé

Examen des comptes

Le Presid. rappelle que la classe a coutume de nommer deux commissaires pour examiner les comptes du Trésorier, et demande si la classe veut les nommer de même ou laisse le choix, le dernier mode est adopté. MM. Picot Tremblay et Cte Clapareda sont nommés pour former cette Commn.

MM Picot Tremblay et Cte Clapareda commissaires

Mr Pache présenté pr membre

Mr. Pache formé à Bex est présenté pour membre de la classe par MM. H. Combremont et Struckmann.

Comité le 12 Avril 1851

Présents MM. Martin, Fol, Strecheisen, Pasbier

Mr Martin donne lecture d'un billet de Mr de Candolle, par lequel il a envoyé un paquet des journaux d'agriculture de la Côte d'Or et continuera à les envoyer tant qu'il les recevra, en échange de l'ouvrage de Mr Puvis sur la vigne qui était à double.

Mlle d'Ailles

Mr Fol n'a pas encore vu Mr Bary pour les médailles d'argent à passer, il n'en reste que 12 en main, Mr de Candolle informe le comité par lettre que si notre coin ne peut suffire au nombre désiré, il a obtenu du Bureau de la Soc. des Arts de faire usage, d'un coin qu'elle possède et qui n'a rien qui ne peut convenir à la classe s'adresser à ce cas à Mr Bovet rue du Rhône

Il est décidé de faire passer 25 médailles d'argent Mr Fol en charge de faire le nécessaire

Le Pavillon de la foire de Carouge étant dit-on en mauvais état Mr Martin se charge d'aller à Damon le charpentier pour qu'il vienne s'entendre avec lui sur ce qu'il convient de faire.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la classe est arrêté comme suit

Rapport sur un champ cultivé 15 années consécutives en froment

Rapport sur culture du Rutabaga variété Skirving dont se charge Mr Martin

Rapport d'une visite faite aux Vignes de Mr Naville au Château blanc, dont se charge Mr Fol

Mr Pasbier présenté à la classe à la dernière séance est admis membre

Séance de la Classe, 19 Avril 1857

Présents MM. J. Martin Président en l'absence de Mr De Candolle
Fol, Pazzy Pasteur, Plaspaide Cr, Strackeisen, Moricand, Mayor D.
Krieg, Lache, Jung, Picot Gey, Nakiwaski, Audéoud, Naville Jules,
Barry, Han, Penet, Perchia De Candolle

Mr Martin en prenant le fauteuil en l'absence de Mr De Candolle
mentionne par le cons. funèbre de Mr Maurice Diodati, exprime
les regrets generalement ressentis à la perte d'un concitoyen aussi distingué

Le Reg. est lu & approuvé

Klaëmer proposition Mr Fol dit en faisant une communication à la Classe corrige une
reponse ~~une peu~~ qu'il avait faite à Mr Jung sur la poupe du plan
Klaëmer comparé à celle des autres, il avait cru qu'il n'y avait pas de
difference, mais en examinant les cas il avait vu que le raisin de
Klaëmer était déjà tordu, quoiqu'on n'en eut point encore sur les plans
de ceux blancs dans une position tout à fait semblable & de même
age Il n'était pas disposé à considérer cette poupe tordue, une avantage
dans un pays où les gelées se font quelquefois rentrer si tard)

Mr le Dr Mayor donne quelques renseignements sur l'état actuel
de la poupe dans les vignes d'Hermance qui offrent une différence
marquée suivant leur exposition. Revenant sur le procès
verbal pour ce qui a rapport aux engrais & surtout à ceux qui ap-
partent à la ville, il dit avoir été consulté comme Président du
Conseil de Santé par le Prés.t du Cons.l Adm.: relativement aux
nouvelles constructions. La seule manière d'éviter la perte de
ces engrais serait l'établissement d'une Société traitant avec les propri-
étaires des nouveaux batiments, établissant où cela se fait à Paris
des fosses inodores que la Société fait vuider de tems en tems au
moyen de pompes aspirantes, melangeant les corps solides avec de sulfate
de fer & donnant ainsi très peu de désagrement au voisinage quand à
l'odeur; quand la Société est rentrée dans ses fr.s de construction des fosses
elle paye aux propriétaires un loyer pr les vidanges. L'administration
municipale n'a dans tout cela qu'une surveillance générale quant

Engrais de la ville

Fosses inodores

Surveillance

au bon établissement des fosses de =

M^r Morisand, croit l'exhalaison des matières fécales peu nuisible à la santé il cite plusieurs faits à l'appui de cette opinion

M^r Desandrôle adopteroit en grande partie cette opinion pour les exhalaisons de matières animales, pour celles des matières végétales tout le monde connoit leurs résultats fâcheux, il faut observer que la propreté générale amène beaucoup la propreté, que les propriétaires qui entretiendront des maisons en de mauvais état, certainement ne le laisseront pas, que la formation d'une société qui entreprendroit des vidanges dans le plan proposé par M^r Mayer, seroit probablement le meilleur moyen et offriroit des chances de succès, il pourroit y joindre l'établissement des gouts de la ville dans un grand ouvrage à la Croix-Rousse contenant un bain (qui ne se paieroit pas dans l'eau) les gouts que la démolition des fortifications offrit encore un moyen de réunir et d'engager à l'emplacement au moyen d'un égout couvert tout les vidanges du haut de la ville -

Herse Valcourt

M^r Martin a été avec M^r Girond Vernier qui lui a montré un champ de Blé qu'il avoit fait herser par sa herse Valcourt qui en avoit éprouvé presque tous les avantages d'une culture M^r Girond ne se sert plus d'autre herse ; M^r Martin recommande beaucoup à ceux qui accordent à faire construire des herses de ne pas le faire sans avoir été voir celles dont se sert M^r Girond — Les Colons de M^r Girond demandent aussi un examen particulier par leur beauté remarquable

Exposition agricole à Lyon

M^r Desandrôle pendant un petit voyage qu'il vient de faire s'est trouvé à Lyon au moment de la première exposition agricole suscitée par le ministre de l'intérieur et secondé par la ville de Lyon et le Jockey club Les prix étoient considérables elle lui avoit paru fort intéressante et comprenoit de toute espèce des bestiaux, des chevaux, des outils d'agriculture et des produits agricoles proprement dits.

L'exposition lui avoit paru forte ; les chevaux tous pour officiers de cavalerie légère, croisés Anglais et Limousins étoient ce qu'il y avoit de mieux

La race bovine était petite, vache et taureaux, même ce qui portait le nom de race Suisse ; les plus grosses bêtes pour la boucherie qui entre les primes jouissaient encore de l'exemption du droit d'octroi de la ville de Lyon étaient des Charollais, plus grandes que les notres mais pas gras et fort ossus —
Des races bovines de race anglaise étaient moins beaux que ce que nous avons habitude de voir et ne leur ont pas paru très purs de race —
Les moutons étaient ce qu'il y avait de mieux, nombreux, de fort taille et la viande qu'il avait mangé à Lyon leur avait paru supérieure à celle que nous mangeons ici —
L'exposition des instruments leur avait paru intéressante, surtout un van compliqué de M. Vachon pour nettoyer complétement le blé de toute graine étrangère et de toute impureté, le prix en est assez élevé.
Produits étaient insignifiants une grande exposition de légumes dû avoir lieu en automne —
La distribution des prix a eu lieu au bruit de roulement fait par les autorités supérieures militaires et civiles —
M. Desandrôle reprend la présidence —

Banc des agriculteurs comment le remplacer?

M. Prudhomme dit qu'actuellement que le banc des agriculteurs n'existe plus qu'il est impossible de faire aucune confiance à Guiriand, les agriculteurs qui ont des bêtes à abattre ne savent absolument à qui s'adresser, les bouchers refusent de leur acheter les bêtes, il désirerait qu'une commission fut chargée de s'occuper de cet état de choses et de voir quel remède on pourrait y apporter
M. le Dr Mayor recommande de s'adresser à Roquette ce qu'il avait fait lui même et s'en était bien trouvé
M. Vache ne croit pas que Roquette puisse acheter de la viande semblable à celle que les agriculteurs ont en general à vendre, beaucoup de M.rs les Dr étaient de jolies bêtes, il est certain qu'actuellement une vache qu'on veut vendre pour le couteau devient une charge aux agriculteurs — Renvoi au bureau —

Renvoi au bureau

M. le Président appelle l'ordre du jour et prie M. Vaché de lire son rapport sur un champ cultivé quinze années consécutives sans

Champ cultivé quinze ans de suite en blé froment sans fumures

M^r Troyz dépose un tableau comparatif des recoltes obtenues de 1835 à 1849 tous deux compris sur une pièce de terre de douze pores à Champel sans aucun engrais

La plus forte recolte a été en 1837, 136 3/4 corps produit de 782 gerbes vendues de 165 f., La plus faible 1846. 57 — — — 426 " — — — 245 " Le produit argent le plus considerable 1847 on 443 " — ont donné 91 1/2 corps vendus à f 24.50, la paille à f 28 ont produit cet produit brut f 2766.30 Les produits de les quinze années ont donné en total, Gerbes 7971, corps 1274 1/2 argent f 26835.09 & les moyennes Gerbes par an par pores, 446/4 corps 7 1/2 moyenne de prix de vente du blé 17/90 de la paille f 18.- du produit brut f 1789 frais de culture f 842.10 produit net f 946.90 soit par pore f 78.90

La propriété étoit en pré naturel, qui fut rompu, les premières années du labour natif & des semailles precoces, les premières année il n'a semé que 12 corps & progressivement on est venu à semer les deux dernières 15 corps.

En outre il y a eu 17 années consecutives de céréales sans engrais ayant recolté en 1834 de l'orge sur 4 pores 2/4 de orge & du blé sur 1/4 pore en 1850 l'esparcette semée au printems de 1850 dans de l'orge sur de la poussée de Dauphiné & un mélange de trefle s'annonce bien.

Discussion

M^r Martin fait reporter du rapport qui vient d'être lu combien l'agriculture est une science d'observation & ensuite la convenance de penser chaque terrain dans le sens des produits qui lui sont le mieux jaugeant ainsi les dispositions naturelles du sol; dans ce but la chimie agricole peut être du plus grand service

M^r Naville fils Desireroit qu'on put lui dire depuis combien de tems ce terrain étoit en pré naturel, ce n'est pas la premiere année qu'on rompt un pré que les produits sont les plus beaux; croit que l'on conserve des prés trop long tems qu'il devroit rentrer dans un bon assolement de les rompre après un certain nombre d'années, beaucoup profitent par ce plus vieux dorme

M^r Fazy Pasteur seroit faché de voir ce principe qu'il croit cependant en partie vrai, porté trop loin, on le difficulté & la depense de

rétablir une prairie naturelle, il s'obtient à f 200 par pose sur terre argileuse et avec nécessité de bien culturer au bout de quatre ans, la 1re année on peut obtenir quelque dédommagement en semant mêlé avec de l'orge qui protège les jeunes herbes et leur est ainsi favorable

Rutabaga culture du. M.r Martin donne lecture d'un Rapport sur la culture du Rutabaga qualité Skining qu'il avait fait venir d'Angleterre en 1845, recommandable par la quantité et la qualité de ses produits exhalent la racine qui se conserve jusqu'à la fin d'Avril ; la chûte des derniers en 1846 a beaucoup contribué à la propulsation dans le canton, les terres tombeuses humides qui ne conviennent point à la pomme de terre sont au contraire celles où elle devient le mieux elle demande un profond défoncement et l'engrais augmente beaucoup son volume On peut la semer en septembre et la repiquer lorsque les tubercules ont 4 lignes de diamètre, on mine pour nous semer en place à 18 pouces en tout sens ses cultures à la Volée, on en ligne de 24 à 27 pouces de distance, la plante à 15 f.s de la raye fait sarcler avec la herse à cheval

Ses plus grands ennemis sont les pucerons si les degats sont considérables il convient de arroser de suite correspondant le plant dès qu'il est levé Lorsque les 4 feuilles sont formées éclaircir avec soin retirer en tout deux opération qu'il faut repeter deux fois juin

Les alternatives de gelées et de degels font nos hivers rendent plus prudent de les mettre à l'abri des intemperies quoique 1850 n'ayt pas été favorable cette recolte plusieurs de ces racines ont pesé 3 à 4 lb et ont été une ressource pour la nourriture des vaches restant en Mars et Avril

Discussion. D.t.B. M.r Martin ajoute que plusieurs cultivateurs Mess.rs Blivet, F.d Dumont Gallard et d'autres avoient trouvé cette culture très avantageuse pour remplacer les pommes de terre comme nourriture soit des humains soit des bestiaux, M.r Martin en fait mettre sur la table plusieurs fois pour l'hiver et les trouve très bonnes

M.r Naville fils confirme ce fait et ajoute que quoique cette racine ne reussisse pas toujours chez lui cependant il en fait toujours mettre un peu dans chaque but -

M.r Martin dit qu'en Angleterre il avait vu fin juillet des racines pesant

de 4 à 6fr. Un prix considerable a été offerte pour la découverte d'une methode efficace de se debarasser des puçerons sans resultat; la maniere recommandé est de semer du grains de diverse année ici dans, et dans ans, les puçerons se jettent sur les jeunes pousses à mesure qu'elles paroissent et donnent ainsi le tems aux premières sorties d'acquerir de la force

Mr Fol se trouve aussi très bien de la culture du Nicotiana, il est un moyen employé par les jardiniers pour se debarasser des puçerons, est de saupoudrer les jeunes plans de poussière de charbon recueillie en été on dit qu'il reussit bien —

Visite aux Pechers de Mr Naille au Chateau Blanc, culture d. Montreuil

Mr Fol donne lecture de son rapport sur la visite qu'il a faite sur l'offre obligeante de Mr Naille et Vilette et de la demande du bureau aux pêchers qu'il a planté au Chateau Blanc sur le plan de Mr Lepère de Montreuil, par les soins d'un jeune jardinier qu'il avait envoyé faire son apprentissage chez Mr Lepère.

Les arbres sont planté contre un mur preparé d'avance par une couche assez épaisse de plâtre fr pour les clous qui doivent retenir les branches; les pieds sont à 25 pieds de distance, le mur à 8/9 de hauteur. Ils ont 3 ans de plantation et offrent des branches mères de 2 mètres d'étendue, taillant beaucoup moins court que chez nous les arbres doivent atteindre toute leur étendue à l'âge de huit ans et donneront probablement 300 pieds chacun. Ainsi laisser aux branches charpentières une direction qui permette à la sève de les faire prospérer, en les abaissant peu à peu, faisant d'abord la sorte des branches inférieures, en commençant à obtenir des branches d'intérieur pour la 5e année en plein air de treille, mais des clous et des bandes de drap, ne pas labourer trop, voilà les points principaux du système qui produisit des resultats si importans à Montreuil

Mr Naille fils donne quelques explications dit qu'il avait reçu un arbre de chez Mr Lepère le prix n'en était pas plus élevé que chez d'autres pépiniéristes, le mérite du système de culture quant à la taille par les pépiniéristes et pépiniéristes obtenait aussi de résultats remarquables — Mr Pazzy fait observer qu'à Montreuil, le pêcher meurt le mur qu'il aime qu'on pense avoir abattu et on ne plantait pas d'arbres — Mr Desandrouin croit que le prix qu'on paye de belles pêches devrait engager de jeunes jardiniers à porter leur attention sur cette culture et qu'ils y trouveraient bien leur compte et que le nombre de bons jardiniers en serait augmenté — Mr Naille dit que nos pépiniéristes ne mettent pas assez d'importance au choix du sujet sur lequel ils posent leur greffe ou gemmé de très grande importance

Mr Pazzy père croit devoir communiquer à la classe une opération qui lui reussi suffisamment pour qu'il la renouvelle, est d'arracher après la plantation avant qu'il ait gonflé le collet ou plantons à est parvenu à beaucoup la diminuer et à peu de frais Mr Naille fils a eu le même succès.

Séance de Société le 26 Avril 1857

Présent: MM. DeSandolle, Fol, Martin, Pachoud

Le Reg est lu & approuvé

M. Fol rapporte qu'il a vu M. Perry qui s'occupera du comité de la classe pour frapper les 25 médailles

Exposition des fleurs

M. DeSandolle rapporte qu'il a pris les mesures préliminaires convenables pour l'exposition des fleurs, il a engagé Charbon pour garde de l'exposition, il y aura à lui accorder un remplaçant pour les heures de repas..

Charbon réclame une médaille

Le dit Charbon réclame une médaille pour une prix à une exposition de fleurs en automne qui ne lui aurait pas été remis, renvoi à M. Fol avec autorisation de la lui donner s'il trouve la réclamation juste

M. Bertrand retribué pr soin au conservatoire d'instruments

M. Bertrand réclame une rétribution pour la garde du conservatoire des instruments, prié M. Fol de lui payer f 60 pour an

Le dit, recommande qu'une entrée soit placée contre le batiment du conservatoire, indiquant aux visiteurs qu'elle est au Musée Rath qu'il faut s'adresser pr faire ouvrir

Pavillon pr le concours

M. Martin a promis écrire pr voir Dunan quant au pavillon de la foire de Carouge s'il occupera encore

Resumé des debats à ajouter aux bulletins.

M. DeSandolle croit que les bulletins devraient être suivis d'un resumé des debats dans la classe, pour que l'on ne paraisse pas responsable des faits ou opinions émises dans les rapports et qui peuvent être rectifiés ou modifiés par la discussion, Approuvé.

Banc des agriculteurs remplacement?

Le même rappelle que la classe a renvoyé au bureau l'examen de la manière dont les agriculteurs pourraient remplacer le banc des agriculteurs pour la vente de leurs bêtes.

M. Martin dit que s'étant occupé de cette question, il paraîtrait probable qu'une association d'agriculteurs se formerait dans le but d'avoir un état où ils pourront tuer et vendre de leurs bêtes, que la bête tuée serait vendue à l'association sur l'évaluation des prises

de l'abattoir & le profit ou la perte serait supporté par l'association.
Un moyen de cette espèce dont les détails seront soigneusement examinés et plus tard soumis aux associés, par le bureau de la classe, paraît au bureau ce qu'on peut trouver de mieux dans le moment actuel
Le bureau s'occupe du choix des commissaires généraux pour la ferme de Carouge, plusieurs de ceux qui ont ordinairement rempli ces fonctions se trouvant absents.
MM. le Dr Oltet, Pan, Monnier, Bory, Patry de la Gradelle Geo. Dufour, Eberhardt sont indiqués —

Séance de la Classe 3 Mai 1837

Présents MM. Decandolle Pcnt. Martin, Pan, Gourg, Julliard Piot Geo. Audéoud, Claparède Fs. Saettler Fs. Nakwaski, de Bosset, Beaumont Oltet, Pochon, Odier, Tremblay Ls. Pache, Monnier, Colladon, Eberhard Pochon Bertrand, Gazy Allen,
Le Rég. est lu & approuvé
Conduits en ciment de la Drance.
Mr Gazy Allen communique à la classe que il se fabrique des conduits d'eau pour drainage ou fontaine en ciment de la Drance dernièrement découvert par Mr Paladin de Vigny au prix de 25 ℔ le pied courant. Ils se font sur place en coulant au fond du fossé du ciment qu'on bat sur le battant & on retire l'instrument qui a servi de moule. Ces conduits doivent durer à toujours.
Mr Beaumont reconnoît le bon marché & la durée des conduits ainsi faits, mais craint que si étant pas soumis à l'entretien, ils ne soient sujets à s'obstruer surtout quand les eaux seront basses.
Jury pr l'exposition des fleurs
Mr le Président de la classe nomme MM. Durand Gallatin, Micheli Fs, Moricand, Vignier pour la commission de Vaud comme jury de l'exposition des fleurs
La classe s'occupe de nommer les commissaires & experts pour le Concours de Carouge.
Choux Branchus Rapport
Mr Martin donne lecture du Rapport qu'il a préparé sur la culture du choux branchus, faisant usage des divers rapports

présenté à la Classe, le rapport se trouvera au bulletin —

Mr Beaumont observe qu'il craint que cette pétition demande, une grande profondeur de terrain, & que l'effeuillage ne soit assez dispendieux, excepté dans les petites propriétés où les enfans peuvent y être occupés

Rapport sur les Recettes & dépenses 1850

Mr Pictet-Gos présente au nom des Commissaires le rapport sur les comptes de Trésorier exercice de 1850

Les Recettes y compris un solde de f 2930.57 & 116 souscript f 1548 sont de f 4791.92

& dépenses f achat Médailles f 125. primes, divers, frais de distribution de Carouge f 136.20, impressions f 382,- f divers bois f 75 total f 1704.95

laissant au 31 Dec 1851 f 3086.97. solde indépendant du Legs Gallet

Les Commissaires ont reconnu les comptes parfaitement en règle & ont donné à Mr le trésorier la décharge ordinaire —.

Mr Martin pose sur la table une plante qui a complètement disparu de son pré depuis qu'il a établi le drainage, elle est reconnue par Mr le Président pour la Cardamine Pratensis —

Séance du Comité du 10 Mai 1851

Présents MM. De Candolle, Martin, Fol, Pasteur

Concours de Carouge

Le Comité s'occupe de compléter la nomination de commissaires & d'experts pour le concours de Carouge du 12 Cte

Le dernier a été ordonné pour 70 personnes

Mr Martin a vu les sentiers de la Main, les tambours, gardes & gendarmes seront prêts; il a eu beaucoup de peine à trouver Damon chargé du Pavillon, il est cependant assuré que tout sera prêt.

Séance de la Classe du 17 Mai 1851

Présents MM. De Candolle Prés Martin, Fol, Pictet Jos Gosse Julliard Audéoud, Van, Coombes B. Nakowski, Plasparide Ls Colladon fils Duval Ls, Plard, Edlis B. Pictet Jos Gautier fils, Mayor, Pasteur

Le registre est lu & approuvé

Exposition des fleurs Rapport

Mr le Prés donne lecture du Rapport du Jury sur l'exposition des fleurs & les diverses considérations & observations qui s'y trouvent font désirer qu'il

passe partie du Bulletin, il est donc inutile de l'analyser

Le jury a eu désir donner une médaille de plus que la dose n'avoit voté s'appuyant sur l'excellence de l'exposition & de sur antiennes semblables, Les prix pour collection ont été donnés à MM. Fontaine Mezzy & Paris, pour collection de vins à Mr le Dr. Jullien, & une mention très honorable à Monsieur Odier B. pour une collection de Vins

Concours de Carouges

Mr le Présidt observe qu'il n'a pas été habituel de faire un rapport sur le concours de Carouge, mais le Comité a toujours désiré connoître les observations qu'avoient pu faire ses membres & les recommandations qu'ils pourroient offrir pour les concours à venir.

Mr. Martin a été frappé d'observer qu'il y eut peu de bêtes amenées au concours surtout dans le district entre Arve & Rhone & que ce qui s'étoit présenté fut peu beau; il craint que les avis n'ayent pas été donnés ou n'ayent été mal; & il y auroit probablement quelque mesure à prendre pr s'assurer à l'avenir que les agriculteurs ayent mieux prévenus.

Il lui avoit paru intéressant de noter le moment de l'arrivée des bêtes elle avoit eu lieu peu qu'entièrement entre 9 & 9 1/2 h et qui étoit un peu tard dès, mais n'offroit pas de grave inconvénient surtout depuis la suppression des hautes primes, Les experts avoient commencé leur travail à 10 h le dernier rapport étoit rentré à 11 1/2 h

Il voudroit que lorsque les Mrs donnent les cartons & les rubans aux bêtes couronnées ils eussent le complaisance de les à leurs gardiens de les tenir prêtes pour la procession cette cérémonie lui paroit une partie intéressante du concours & voudroit lui donner quelqu'importance Le dîner étant ordonné pour une heure, il y auroit entre le retour de la procession & le dîner un espace de tems dont il voudroit que les agriculteurs profitassent pour se parler des sujets qui les intéressent & fassent un peu plus connaissance les uns avec les autres, & puissent se communiquer les resultats de leur expérience L'exposition des porcs lui avoit été pénible, ils étoient peu nombreux & un seul étoit vraiment distingué, cependant il n'y avoit aucun animal qui offrit plus de différence

pour la rapidité que dans l'espèce présente. Il avoit eu l'expérience chez lui que des animaux bien choisis avoient gagné en moyenne 2 onces par jour il avoit eu des resultats de 3 onces par jour, tandis que ceux mal soignés ne gagnoient que 17 à 18 onces par jour. Il croyoit qu'il conviendroit de présenter au rapport de l'agriculture du canton que la diste proposeroit pour le printemps suivant, afin qu'ils fussent mieux préparés.

M. Pan croit qu'on peut dire que le concours a été brillant, l'exposition des bêtes de Schwitz surtout le troupeau de M. de Reding ne laissoit rien a desirer, il croyoit que les bêtes étoient aussi parfaites qu'on puisse les voir ou que ce fut. Ces bêtes croisées avec les plus belles bêtes de race usuelles de notre pays procureront probablement tous les avantages qu'on pouvoit desirer en leur accroissement quant leurs qualités laitières.

Il conviendroit que quelques membres présent puissent pour que les experts puissent être plus assurés de l'age des bêtes qu'ils ne peuvent bien actuellement; il ne veut point dire qu'il y ait de la part des exposants intention de tromper, mais il conviendroit à possible en oter même la tentation, il étoit evident qu'en développement obtenu 3 ou plus tot étoit une consideration importante dans l'objet de débat.

Revenant à la distinction des taureaux primés, au lieu de subventionnés, il demande si les taureaux primés sont assez repandus dans les différentes parties du Canton pour que tous les agriculteurs qui peuvent le desirer ayent la facilité d'y conduire leurs vaches; et si les taureaux primés seront reellement à la disposition des agriculteurs comme le seroient les taureaux subventionnés.

Quant au concours même, il lui semble qu'il y manque un peu un aspect de fête, que l'on ne fait peut être pas assez pour inviter les agriculteurs generalement au diner, que des avis par les journaux & la feuille d'avis pourroient remedier à ce mal, qu'il lui avoit paru que le dernier étoit moins nombreux que précédemment.

M. De Candolle Cette raison étant une de premières ou d'une part il avoit été d'abord & surtout frappé de la bonne volonté & du zele que mettoient MM. les Commissaires & les experts à remplir

leurs fonctions & il croyait qu'ils remplissaient pleinement les renseignements des personnes intéressées ; d'autre part il avait été un peu surpris & fâché de voir le peu d'intérêt que paraissaient prendre au concours les agriculteurs venus plus spécialement à la foire, qui restaient autour de leurs petits vaches & autres bestiaux de qualité inférieure, sans avoir l'air de se douter qu'il y avait à deux pas de là quelque chose de mieux qui méritait au moins leur attention. Quelques écriteaux un peu grands indiquant le lieu du concours, des annonces plus générales pourraient remédier au moins en partie à cette indifférence. Enfin il avait trouvé que le nombre des bêtes exposées était petit.

M. de Vaucher avait refusé la prime pour le taureau probablement dans le but de se réserver une plus grande liberté dans le choix des bêtes qu'on lui amènerait.

Quant à l'amélioration reelle de la race il croyait que la classe serait obligée pour obtenir un résultat réel de renouveler ses efforts tous les deux ou trois ans, il ne croit pas que le système des subventions & de distribution de taureaux dans les différentes parties du canton fut très facile à pratiquer, mais espère que les efforts de la classe porteront de bons fruits.

M. Fol fait observer qu'il y a des taureaux primés dans tous les arrondissements, qui doivent être au service des agriculteurs qui rendra la prime, que s'ils venaient à ne plus remplir les conditions du programme au bout d'un certain tems, les propriétaires ne recevraient pas la seconde moitié de la prime.

M. Odier B. demande si le refus de M. de Vaucher de recevoir la prime, ne prive pas les agriculteurs de son arrondissement de l'emploi de son taureau & ainsi ne remplit point le but de la classe dans le concours qui vient d'avoir lieu.

M. Gl répondu qu'il serait fort à désirer qu'il y eut beaucoup de propriétaires qui consentissent à avoir des taureaux chez eux aux mêmes conditions, car ils ne le garderaient pas pour ne pas s'en servir & les agriculteurs en général en profiteraient

M. Pan vint cependant comme M. Odier, M. de Candolle doit avoir eu une raison pour repasser la prime à dire le ramener à son opinion que les primes de la classe n'auront pas les résultats qu'on en avoit espéré

que des bêtes subventionnées réparties convenablement dans les différentes parties du canton auroient offert de plus grands avantages, & que plusieurs agriculteurs qui ne pouvoient vaincre le risque de mettre en dehors un aussi fort capital que celui que demande l'achat de ces bêtes sans être aperçu d'une subvention, auroient donné tous leurs soins & pris part aux achats de bêtes subventionnées.

M. Martin, ne saurait partager cette opinion, c'est l'individualité personnelle soutenue avec persévérance qui a fait toute les bonnes races qui existent & sans cette suite, cette persévérance & cet intérêt basé sur la réciprocité d'efforts individuels, il y aurait peu de succès à espérer / établir les concours qui indéfiniment mettraient un prix au résultat & l'achat d'animaux subventionnés sans concours réciproques pour les développer.

M. Julliard, croit qu'on pourroit réunir les deux systèmes en faisant un concours des animaux subventionnés

Banc des Agriculteurs

M. J. Duval rend compte d'une assemblée d'Agriculteurs réunis dans le but de considérer quelles mesures il conviendroit de prendre pour remplacer le "banc dit des Agriculteurs" dont la nécessité se fait sentir plus vivement tous les jours; Il y avait exprimé l'opinion que la classe d'Agriculture qui doit s'occuper de tout ce qui intéresse cette profession se mit à la tête de ce qui pourroit être fait.

M. De Candolle fait observer qu'il avait déjà été question de sujet, que la classe y portait le plus grand intérêt & avait un poste chargé de bureau de s'en occuper, mais il avait été informé que les agriculteurs eux mêmes c.à.d. les personnes intéressées s'occupaient d'organiser quelque chose qui paroissait au bureau le cours naturel & convenable que devait l'arrangement se rapprocher le plus possible des transactions ordinaires d'achat & de vente que la surveillance de la classe n'avait pas donné de résultats satisfaisants par la nature changeante du bureau & le manque d'intérêt personnel

qu'il ne lui paraissait pas convenable de rentrer dans l'examen des comités. Que si un règlement ou quelque chose de pareil était présenté au bureau de la classe il l'étudierait avec soin & ferait ses observations s'il y avait lieu.

M^r Plan insiste sur la nécessité d'un banc, & demande si le bureau de la classe ne pourrait pas prendre l'initiative d'un projet à cet égard, il proposerait le renvoi au bureau.

Après quelques observations la séance est levée sans qu'aucune décision soit prise —

Séance de la Classe d'Agriculture
du 7 Juin 1851

Membres présents: M^rs de Candolle, Fol, Munias, Cellérier, de Saussure, Fazy, Bizot, Micheli M^re, Pache, D^r Pictet, Collador, Barthélemy, Gyng, Trembley, Juttard, Bénit, E. Pictet, Naville Saladin, Soret, Bontems, Prevost-Vitt., A^d Saladin, Strœhlein, Duval, de Bossi, Plan, Morin Jules, Patry, Sautter, Maillard, Morland, Didier, Gerhardt, Bernard, Ch. Martin, Deschiens, Chaperon Ch., Fazy-Pasteur, Odier-Bautaire, L. Bordier, DuPan, Monnier, Audeoud D^r, Chanel, Benet, Humbert, Pictet-Martin, Fazy-Allin. —

— Le procès-verbal de la précédente est lu et approuvé. —

— M. le Président désirant autant que possible éviter tout ce qui pourrait amener d'une manière pénible et attristante les membres de la Classe, s'en réfère au mémoire publié par le bureau de la Société des Arts p. expliquer la convocation d'une nouvelle séance. Il cherche à faire sentir aux membres présents que les attristes particularités ou la vanité ôte la vie à la Classe doivent être pour chacun un puissant motif de redoubler d'activité et de zèle en faveur de cette société pour qu'elle continue à rendre

des bonnes amitiés et plus encore que par le passé.

M. le Prof. Munier espère que tous les collègues se joindront à lui pour voter une proposition qui est formulée de la manière suivante :

Prof. de M. Munier

« La Classe d'Agriculture après avoir pris connaissance
« des diverses opérations du Bureau de la Société des Arts ;
« Et les dernières circonstances ont ses membres réunis
« la Classe et la Société des Arts, approuve les dites opérations
« et en adresse ses remerciments à ceux qui les ont dirigées et
« tout spécialement à M. de Candolle Vice-Président de la Société
« des Arts pour la vigilance et la dignité avec lesquelles il a défendu
« les intérêts qui lui étaient confiés. »

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

M. le Président communique une lettre de M. Humbert notaire ancien membre de la Classe que des raisons particulières avaient engagé à renoncer il y a qq. mois à en faire partie, et qui demande à être considéré comme n'ayant point cessé de faire partie de cette Société à laquelle il regrettait de ne pas appartenir par les circonstances actuelles. — Cette demande est accordée.

Les présentations suivantes sont conformément au règlement envoyées au comité.

Présentations

M. le notaire Vignier à Genève — présenté par MM. de Candolle et Fol

J. H. Jetzler	Paquis	MM. Fazy-Allemand, Fazy-Pasteur
Crapard Vommard		Duval, de Candolle
Gérens de Stürler	Borne	de Candolle et Odier B.
Théremin P.r	Vandœuvres	Fol et Strutheisen
Jas. Dimier	Presinge	id.
Isaac L.d Allamand	Crête	Morricand, Marin
Bellamy	avocat	Fazy-Past. Ch. Martin
Patzenhofer	Instituteur à la Paumière	Pte de S., Ch. Martin

M. le Pasteur Liotard — présenté par MM. Ch. Martin & Odier Bal.
D. Bizot — Ch. Martin & Benit
J. Ami Bertrand Lancrage — Duval & De Bossi
Ch. de Loriol de Portes Bois d'Ely — Fazy-Alléon - Tronchin
André Gibert Montbrillant — Benet & Fazy-Alléon
de Cordes A. Lyodie — Fazy-Alléon & Sautter
Portales J. L. Plainpalais — Boy & Fazy-Alléon
Demole J. Marc notaire — de Candolle & Fazy-Alléon
Demole fils avocat — " & Martin Ch.
Weber Jean P.e — Fazy-P. & Martin
Terroux de Troinex — " "
D. Chanal à Lancrage — " "

Concours de Carouge

M. Streckeisen rappelle qu'on doit remettre aux propriétaires de taureaux primés au concours de Lancrage un registre destiné à recevoir l'inscription des saillies par ces taureaux. — Le Bureau est chargé de l'exécution de cette mesure aussitôt que les documents relatifs à ces concours qui sont demeurés au Musée lui auront été restitués.

Drainage

M. Ch. Martin appelle de nouveau l'attention de la classe sur le drainage, qui est chaque jour davantage reconnu comme une opération tellement utile que les économistes anglais ont été jusqu'à le considérer comme pouvant faire une compensation à l'abaissement des droits sur les céréales par l'augmentation de produits qu'elle doit réaliser. Le Gt Belge en a senti la importance pour l'agriculture de ce pays et vient de nommer une commission chargée d'une enquête sur ce sujet. — M. Martin ajoute que M. S. de Morsier a bien voulu se charger d'étudier en Angleterre les machines destinées à la fabrication des tuyaux p. les

drains et qu'il nous enverra prochainement des documents importants sur ces machines. — M. Fazy-Pasteur rappelle que trois modes sont en usage pour établir des drains

1°. des couleaux en pierres

2°. des couleaux en tuile avec pierres dessus

3°. des tubes en terre cuite — M. F.P. est disposé à croire que les deux premières espèces sont plus efficaces et plus économiques dans un pays comme le nôtre où l'on manque de pierres et où le combustible rend les autres d'un emploi trop coûteux — cette opinion est combattue par d'autres membres de la Classe qui s'appuient sur l'expérience des Anglais considère le dernier procédé comme plus parfait et surtout plus durable, on espère qu'en faisant venir une machine à faire les tubes on pourra s'en procurer à un prix raisonnable. — M. J. Marcet-Haldimand fait part à la Classe du heureux résultat qu'il a obtenu par le drainage et le propose de drainer cet hiver pendant l'hiver prochain —

— La séance est levée —

Séance du Comité d'Agriculture du 28 Juin 1857

M. P. M. Présents : MM. de Candolle, Fazy-Alléon, Stoecklein, Plan, Penet, Guillemin A.

M. Stoecklein promet pour la prochaine séance un compte rendu du troupeau de M. Vaucher de la Boissière — M. Plan le recommande de bien examiner si les vaches ne sont point changées tout en conservant le même nom.

Constructions Rurales M. de Candolle propose au Bureau d'~~Engager~~ soumettre à la Classe l'idée de ~~mettre au concours~~ donner un prix au meilleur bâtiment agricole; le moment lui semble assez opportun en raison de la prochaine réunion de la Société des architectes suisses — cette proposition dont l'utilité est de suite reconnue par le bureau est approuvée après qqs. observations de MM. Plan & Stoecklein. La Classe sera chargée de ~~nommer~~ faire le programme ou de désigner les personnes qui devront le faire.

M. Fazy Alléon donnera à la prochaine séance un mémoire sur l'application des chemins de fer à l'agriculture.

La séance est levée.

Séance de la Classe d'Agriculture
5 Juillet 1851

Membres présents. Mrs de Candolle, Streckeisen, Audéoud, de Vautier, Bellamy avocat, Plan, Penet, Trembley Boguin, Liotard, Colladon, Dr Chanal, Sotzler, Gyng, Bottié, Micheli, Bory, Odier-B., Fazy-Alléon, Mussard, Favon, Teroux, Duchin. A.e

présentations — Mr André Mathieu Golaz prop. à Lancy est présenté p. faire partie de la Classe par mrs de Candolle et Martin.

Mr L. Trontin envoie un ouvrage publié à Londres. Sur la constructions des domiciles des ouvriers.

Mr Gyng a lu dans les journaux des détails sur une maladie des blés qui a paru dans les environs de Paris et qui est retrouvée ~~par le canton de Lancy~~ dans le canton au pied, l'épi tombe après que la tige s'est gangrenée, cette maladie est assez générale dans les localités où elle a paru. — Mr Plan a remarqué des épis cariés mais pas avec si beaucoup qu'il a remarqué en la mr maladie, cette dernière partie Mr Gyng.

maladie des blés (l'épi tombe)

Mr Streckeisen appelle l'attention de la Classe sur l'absence de marché aux bestiaux destinés au couteau, il émet l'idée de solliciter de l'autorité la création d'un établissement de ce genre — Mr de Candolle propose auparavant un article de Le Cultivateur Genevois pour éclairer le public sur cette ~~point~~ institution purement municipale. — Mr Plan croit que le marché aurait bp. de peine à s'alimenter d'ailleurs une commission d'agriculteurs a été nommée pour faciliter l'écoulement du bétail, cette commission est en plein travail, attendons le résultat

marché aux bestiaux (couteau)

de ces perquisitions pour proposer 95 fr. de nouveau — Debans des agriculteurs d'après m^r Getzler n'a jamais été jugum entre de Superie p^r les cultivateurs.

Concours p^r un bâtiment de ferme.

M^r de Candolle fait part à la Stats de la proposition qu'il a faite au bureau et que le bureau a renvoyé à la Stats de donner un prix au meilleur bâtiment agricole qui lui serait envoyé — M^r de Candolle a été souvent frappé de l'ignorance des architectes sur les constructions agricoles, des uns font des choses belles au point de vue de l'art et d'autres font des bâtiments sans se souvenir du point de vue pratique plus adaptés à leur usage ou mis par au niveau de l'agriculture actuelle — Tte les nouvelles constructions sont vicieuses — M^r de Candolle voudrait un plan qui couronné put servir de modèle à un agriculteur dans la nécess. té de construire tt. ou partie de ses dépendances; le modèle ou petit serait déposé d'une de nos salles et mis à la disposition du public — Le plan devrait s'adapter à l'agriculture de notre canton dans toutes les cultures. — Le Stats ne donnerait aucun détail et laisserait tte liberté aux concurrents. — Un domaine de 100 poses serait pris comme type de propriété moyenne, pouvant contenir tte les cultures et nécessitant des bâtimens qui devraient susceptibles d'être diminué ou augmenté suivant les convenances. — M^r Plan voudrait 95 fr. donnés p^r les architectes, on aurait sans cela trop de variété, d'ailleurs il trouve le projet fort opportun vu que

par un programme semblable la Classe fait acte de vie — Après ~~[illegible]~~ observations de Mrs. Goetzer, Fazy-Allion, Micheli et Odier B., la Classe décide de nommer une commission qui sera proposition de Mr. Plan sera soumise au choix de Mr. le Président —

— Séance est levée. —

Séance du Comité ~~Bureau de la Classe~~ 12 Juillet 1851 —

M. P. Mrs. de Candolle, Fazy-Pasteur, Fol, Colladon, Botti, Naville Soladin, Lullin P. —

Sont admis membres de la Classe —

Mr. Fernier fils banquier Malagnou

Constantin agriculteur Vernaz

Réceptions ~~M.~~ Satterre à Malagnou

Blondel à Lamy

Bonzacher Odier à Genève

Constantin Gonin Valavrans

J. du Pan Landecy

Séance du Bureau 12 juillet 1851.

Le Bureau decide que les membres deux après la moitié de l'année écoulée ne payeront que la moitié de la contribution annuelle —

Mr. de Candolle fait part à la Classe de ses regrets de ne pouvoir faire le discours des Prés. de la Classe d'Agriculture à la séance annuelle des 3 Classes réunies, il demande à être remplacé par un des membres du Bureau — Mr. Fazy-Allion est désigné p. cela il veut bien s'en charger. —

Mr. Naville Soladin demande Mr. de Candolle de sa proposition de concours p. les batiments agricoles, il est

pénétré de la grande importance d'un projet semblable — Il recommande d'appuyer tt. spécialement sur la construction des étables de vaches qui sont en général très-vicieuses chez nous —

M. de Candolle fait l'historique du projet et regrette q. la Classe ait semblé vouloir faire aux concurrents une énumération de ceux qu'on voudrait, il voudrait une liberté complète — M. le Président après qqs. observations de MM. Naville et Fazy-Pasteur propose 5 membres pr la commission et désigne MM. Plan, de Bonstetten, Naville-Saladin, Jg. Pendy et le bureau lui demande de s'y adjoindre comme Président.

La séance est levée

Séance de la Classe d'agriculture

Samedi 2 août 1851.

Membres présents: MM. de Candolle, Fol, Fazy-Pasteur, Moricand, Picot (8e), de Bonstetten, G. Mussard, A. Pasche, Duval, Julliard, Audéoud, Plan, Petzler, Jung

Procès-verbal, ordre du jour

En l'absence de M. le secrétaire et de MM. les vice-secrétaires de la Classe M. le président désigne M. Jung pour remplir leurs fonctions dans la séance.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance de la Classe et de celle du bureau, M. le président exprime le regret qu'on n'y ait pas indiqué le motif pour lequel il n'a pas été chargé de rédiger le rapport sur les travaux annuels de la Classe d'agriculture, lequel doit être présenté à la prochaine assemblée générale de la Société des Arts. Le discours qu'il doit faire comme vice-président de la Société l'a forcé de renoncer à l'honneur de rédiger le rapport particulier de la Classe d'agriculture. La Classe approuve le procès-verbal en tenant compte de cette observation.

M. le président annonce que les deux rapports portés à l'ordre du jour ne pourront

être lus dans la séance actuelle, attendu que le rapporteur s'est excusé de ne pouvoir y assister dans une lettre parvenue la veille seulement au Bureau. En revanche M. le président vient de recevoir de M. Cazy-Allévon le rapport annuel de la Classe et il en propose la lecture dans la séance même, quoiqu'il n'ait pas l'insérer dans l'ordre du jour. La séance publique et annuelle de la Société devant avoir lieu le 11 Ct, la Classe admet l'urgence de la lecture proposée.

Exposition de fleurs

M. le Dr Juillard demande s'il y aura une exposition de fleurs et de fruits en automne. Il serait important, dit-il, que la Classe fût dès à présent annoncer quelque chose de positif à cet égard pour laisser aux jardiniers et aux amateurs qui se proposeraient d'y prendre part la latitude nécessaire à leurs préparatifs — M. le président répond que pour le moment le bureau ne peut rien déterminer. La propriété du ~~Conservatoire des instruments d'agriculture~~ Conservatoire, ~~que était affecté aux~~ expositions est maintenant incertaine. L'administration municipale, de sa propre autorité, et sans aucun droit quelconque à tout de ce bâtiment, pour l'exposition du tir, des gradins qui appartiennent à la Classe. ~~et sur lesquels avait été mêmes mises de ses pigeons de la ville pour l'exposition.~~ Bureau de la M. Steckeisen chargé par la Classe d'adresser des réclamations sur ce sujet n'a pas reçu de réponse. Le procès intenté par la Société des Arts n'a pas marché à cause de l'absence des avocats et des vacances des tribunaux. Nous ne savons donc pas si nous pourrons disposer du local pour une exposition automnale, et dans le cas où il faudrait une autre local et d'autres gradins, la question changerait complètement de face. Les horticulteurs comprendront notre position. Il est possible cependant que la Classe sache dans trois semaines à quoi s'en tenir à cet égard.

Vacherie de la Boissière

M. Pasche, qui s'était chargé conjointement avec M. Steckeisen de constater les produits en lait de la vacherie de la Boissière, annonce que toutes les notes qu'ils ont prises jusqu'à présent sont entre les mains de M. Steckeisen, que d'ailleurs il sera difficile de faire un rapport et impossible d'arriver à un résultat certain parce que les mêmes noms restant toujours apposés aux mêmes stalles tandis que les bêtes changent assez souvent dans le courant de l'année, on ne saurait éviter les quiproquos et suivre pendant longtemps le rendement d'une même vache. MM. les commissaires n'en sont pas moins priés de présenter les faits tels qu'ils auront pu les observer.

Choux branchus

Comme fait à joindre à ceux que renferme le rapport sur cette année à la Classe

sur le chou blanche M Tol informe l'assemblée que les choux de cette espèce qu'il cultive ont bien passé l'hiver, qu'ils ont donné une récolte considérable de feuilles au printemps, et qu'en ayant laissé subsister une partie comme porte-graines il a obtenu un produit de 3 quartes sur 30 toises de terrain, ce qui ferait 8 cou. pes par pose. Il est remarquable, ajoute-t-il, de voir une plante donner un produit en graine dans la même année où elle a produit du fourrage. Cette graines est un peu plus grosse et d'un brun un peu plus prononcé que celle du colza à laquelle elle ressemble d'ailleurs

Produit du colza

A propos de colza M. Cache fait connaître le produit que cette plante lui a donné cette année: il en obtenu 16 coupes par pose

Rapport annuel sur les travaux de la Classe

On lit le rapport de M Fazy-Allion sur les travaux de la Classe pendant l'année M le président et M. Fazy-Cattin en rectifient quelques détails.— Le dernier pense que dans le passage où il est question des produits obtenus quinze ans de suite d'une même pièce de terre il convient d'ajouter ces mots en céréales. Il relève aussi un petit défaut d'exactitude dans ce qui est dit de l'application du drainage anglais à notre pays; il faut remarquer que nous n'avons pas suivi le nouveau système anglais, celui des tubes, à l'égard duquel il conserve des doutes.— M le président de son côté propose deux rectifications, l'une relative au rôle que la municipalité a pu jouer dans la question de l'emploi des vidanges de la ville, l'autre à l'organisation de la bibliothèque. Nous n'avons pas la preuve que l'administration municipale ait cherché à entraver l'emploi des vidanges, les ~~obstacles~~ viennent plutôt des préjugés ou de l'antipathie des citadins: il vaut donc mieux ne pas désigner la municipalité. Quant à la bibliothèque, comme on pourrait inférer des termes du rapport que nous en jouissons encore, il faudrait savoir le passage qui la concerne. Le rapport est approuvé moyennant les légères modifications que suppléent les observations précédentes.

Présentation de nouveaux membres

MM. Catry et Tol présentent comme désirant faire partie de la Classe d'agriculture MM. J. C. Hiertzler, de Cologny, et Métral, fermier chez Mlle Lafont, à Cologny. Le Comité prononcera sur leur admission, qui ne rencontra point d'opposition dans l'assemblée.

Poudre d'os comme engrais

M. Cache demande et fournit lui-même des renseignements sur l'emploi de la poudre d'os comme engrais. Il parle d'un fermier de Savigny (Vaud) qui a fumé uniquement

ment avec des os, et qui en fait tant de cas qu'il vendrait volontiers son fumier pour acheter de la poudre d'os; en la répandant à dose suffisante sur ses prés, ce fermier les remet en bon état, et l'effet produit se fait sentir pendant trois ans. M Cache pense qu'il faut la semer avant de faire passer la herse ou l'extirpateur. Deux fermes de Bessinge en mélange des os avec divers débris, et ces composts font toujours verser l'herbe des prairies sur lesquelles on les répand. Les os sont en partie exportés de Genève à destination du canton de Vaud: ne pourrait-on pas prendre quelque mesure pour en assurer le bénéfice à notre canton? Il y a eu des spéculateurs dans le commerce de la poudre d'os, et c'est peut-être une raison qui l'a empêchée de devenir d'un usage plus général — Quelques membres confirment ce qui a été dit des heureux effets de la poudre d'os sur les prés et rappellent qu'il en existe une fabrique à Carouge — M. Blanc sait que plusieurs vignerons de Lausanne ont remplacé le fumier par la poudre d'os et qu'ils en ont obtenu des effets supérieurs — A l'appui de cette indication M. Tazy-Barteau rappelle un rapport de M. E. Rigaud qui confirmait l'influence favorable de la poudre d'os sur les vignes; mais ce même rapport ne constatait pas de résultats dus à son emploi dans les champs et sur les blés. Celle qu'on a fait venir de Vevey n'a pas produit plus d'effets avantageux que celle de Carouge dont M Tazy-Barteau s'est servi. La manière dont elle agit doit dépendre de la nature du terrain. Originairement elle coûtait 3 fr le quintal; les deux fabriques qui la préparaient cessèrent leurs opérations parce qu'elle ne trouvaient pas à l'écouler; actuellement on en fait un plus grand usage. Le quintal des os non pilés se paie 1 fr 50 c à Genève — M. Vaucher, près de Divonne, a employé de la poudre d'os sur des prés humides: c'est à la 3e année que l'effet s'en est surtout fait sentir; il y a eu à la fois augmentation dans la quantité et amélioration dans la qualité de l'herbe. M. G. Mestrard, qui donne ce renseignement, rappelle que depuis longtemps M Odier-Bandache achetait des os, mais qu'il a dû cesser ses achats, parce que les gamins lui dérobaient la nuit ce qu'ils lui vendaient le jour. Le même membre fait observer que les mélanges dans lesquels entrent les os produisent de fortes exhalaisons et qu'ils doivent être éloignés des habitations.

Produit de la récolte en blé de cette année. — Carie du blé — Maladie du pied.

Sur l'invitation de M le président l'assemblée a pour sujet de délibération le produit de la moisson tel qu'on peut l'apprécier actuellement. — M de Bonstetten croit à une récolte assez abondante, bien qu'on y remarque passablement d'épis cariés — MM. Moricand,

Picot,

Fazy-Pasteur et Duval signalent aussi les dommages causés par la carie dans beaucoup de localités. Ces deux derniers membres font remarquer qu'elle s'est manifestée sur les terrains les plus divers, et qu'elle n'a pas plus épargné les terres fortes que les terres légères — M. Fazy-Pasteur, à propos de cette maladie, décrit le moyen dont s'est servi pour se débarrasser des épis attaqués un fermier de son voisinage dont elles avait atteint dans une énorme proportion les blés d'ailleurs très beaux. Le fermier a fait parcourir ses champs par des femmes armées de couteaux; elles laissaient tomber à terre les épis pourris qu'elles coupaient. L'opération a eu lieu en grand: elle a occupé 10 à 12 femmes pendant 4 ou 5 jours. M. Fazy-Pasteur a imité ce procédé, qu'il a trouvé expéditif; il a remarqué aussi que le passage des femmes causait peu de dommage aux blés, parce qu'elles prenaient vite une manière de traîner la jambe qui les ménageait — M. Duval s'est aperçu qu'une parcelle de terrain qui avait reçu des semences chaulées avec l'engrais Auguin présentait beaucoup plus d'épis cariés que leurs voisines; l'avance qu'elle avait d'abord prise a fait place à la faiblesse lorsque la sécheresse est survenue — M. Backe, qui avait eu 5 o/o d'épis pourris l'année passée n'en a pas eu cette année 1/2 o/o; il attribue cette grande diminution au changement de la semence, que pour cette année il a tirée d'Orbe — M. Fazy-Pasteur a eu dans ses blés non seulement la carie, mais aussi la maladie du pied: beaucoup de tiges étaient échaudées, elles sont tombées, les épis étaient ventés ou sont restés très légers; quelques gerbes l'étaient tellement qu'elles ont pu être chargées avec de simples fourches. L'apparence des champs était d'abord satisfaisante; mais il n'en a pas été de même du résultat à la moisson: un champ qu'on croyait très bon a donné 23 gerbes pour la coupe; il avait été ensemencé à pied. La récolte est donc restée très inférieure chez M. Fazy-Pasteur. Chez M. Escara, qui cultive très bien, le blé est bon mais peu garbé. M. Fazy-Pasteur a donc l'idée que la récolte en général sera plutôt au-dessous qu'au-dessus de la moyenne. — Telle est aussi l'opinion de M. Moricand. — M. Backe, sans rien préjuger sur le produit général, annonce qu'il a récolté 7 coupes par pose — M. Duval a été frappé de la beauté des blés dans les environs de Bernex, du moins le long de la route qui conduit à Cartigny; dans cette dernière localité il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi beaux, mais ils sont bons; d'ailleurs ils sont restés clairs: il faut 24 à 25 gerbes pour la coupe. Chez lui, au battage 4 1/2 gerbes ont fait la coupe. En général dans la localité la récolte paraît devoir donner une bonne moyenne.

La séance est levée à midi et demi.

Comité Séance du 30 Août 1851

Présents MM. DeCandolle Vice-Pt, Martin, Fazy Alléon, Martin,
Les membres présents à la dernière séance de la Soc.
M. J. L. Herzler de Cologny
M. Metral Jardinier chez Mme de Tort à Cologny
sont admis membre
M. Bériet Horticulteur (à Magadino Vaud aux bords du Lac Majeur) sont opposés à
sera présenté pour être admis membre de la Soc. à la prochaine
séance, par MM. J. L. Pescher & Chs Martin.

Bureau Séance du 30 Août 1851

Présents MM. DeCandolle Vice-Pt, Martin, Fazy Alléon, Pradier
Fol, Lullin, J. Mallet Valedau, de Bassi

M. le Vice-Pt expose qu'une exposition de fruits fleurs & légumes
avait été annoncée pour l'automne, qu'il convenait de prendre
une décision à cet gard. Que privé de locaux, gradins &c il
se présentait trois plans, louer un local à l'extérieur de la ville.
moyen probablement assez dispendieux; se restreindre à une
exposition de fruits & fleurs coupés dans le local actuel, enfin
déclarer que privé de ses moyens d'action par la spoliation la Soc.
renonçait pour cet automne à son exposition.

Exposition de fleurs de fruits.

Après discussion, il est convenu d'adopter le second moyen
de proposer à la Soc. l'exposition pour fruits & fleurs coupés.

M. Pescher est prié de s'occuper de l'arrangement de cette
exposition, Elle est fixé pour le 25 Sept. & deux jours suivants.

M. Martin fait diverses communications relatives à l'exposition
de Londres, & à divers objets agricoles.

L'ordre du jour pour la séance de la Soc. est fixé ainsi qu'il suit
Elections du Président & d'autres membres du Bureau
Proposition du Bureau pour une exposition de fruits & fleurs coupés
Rapport sur les instruments d'agriculture à l'exposition de Londres

Séance de la Classe du 8 Sept. 1851

M.P. Mrs de Candolle, Martin, Deschier, Naville Jr, Naville adrien, Fazy-Alléon, Terrou, Naville-Saladin, Fazy-Pasteur, Juliard, Trembley, Plan, Picot, Mussard, Audéoud, Faron, Letzler, Ebrardt, Pache, Moricand, H. Micheli, Cottier, Duttin A.

Election

Mrs Magaelon Vegezzat & Binet-Hentsch approuvés par le comité sont admis comme membres de la Classe.

Mr. le Président annonce à la Classe qu'il a reçu le programme des concours quinquennal de Lyon, il y aura 30 concours différents ainsi qu'un grand nombre de médailles distribuées ; Mr. le Président émet le vœu que la Classe y soit représentée par ses membres et qu'elle réponde ainsi à l'invitation qui lui en a été faite.

Renouvellement du bureau

La Classe procède au renouvellement de son bureau — Elle présente 24 votants Mr. François Duval est élu président par 13 voix — — Mr. Fazy-Alléon vice président par 21 — Mr. Duval président Mr. Jules Naville Bontems obtient 22 voix pour les fonctions de Secrétaire et Mr. Blondel Marignac est élu trésorier par 23 voix. — —

Le Bureau propose à la Classe une exposition de fruits et de fleurs coupées dans le local de la B. des Chanoines répondant y avoir une exposition de vase à cause de l'exiguité du local ; il propose d'abord les 25, 26, 27 Sept. — Mr. Fazy-Pasteur trouve qu'il y aurait une certaine indiscrétion

maintenant
à introduire un public nombreux dans ~~un local~~ aussi peu favorable à cette espèce d'exposition qu'est celui de la propreté, il désirerait qq. t. une plus spacieuse et d'un abord plus facile; cette exposition serait très-restreinte, du reste M. F. P. s'en remet complétement à la décision du bureau. — M. P. lan ~~ne~~ croit pas à la nécessité d'une exposition actuellement, il trouve que l'argent serait mieux dépensé ailleurs — M. Fagg — Albin appuie que le Bureau a cru avoir fait une espèce d'engagement au printemps en annonçant une exposition, qu'il ne fait et que ne pouvant faire comme auparavant il doit faire ce qu'il a pu; que du reste il reconnait ~~le fondement~~ combien les observations sont fondées — après qq. observations de MM. Morland, L. Odier-Bautare la Classe renonce à l'exposition pour cette année. —

l'exposition des fleurs et fruits n'aura pas lieu.

M. Ad. Naville lit à la Classe un mémoire ou extrait de la Pomone française sur les arbres fruitiers et en particulier sur la vigne et le pêcher — le mémoire qui renferme un fond de détails fort intéressants est renvoyé au bureau pour son inspection — M. Naville offre à la Classe un ouvrage de M. Blanchard sur la vigne —

Ad. Naville arbres fruitiers

M. Martin voudrait avoir des renseignements sur la nature des terres nécessaires au pêcher, il pense cultiver aussi pêcher chez lui. — M. Naville — Sal. dit lui répond que cela vient probablement des sauvages des arbres de son voisin — Il voudrait voir encourager chez nous la culture du pêcher ~~dans notre pays~~ qui est excessivement en arrière, M. N. a été assez heureux d'après les plantations du Château Blanc St. Léol a qq. rapport avec celui de Montreuil. — M. Odier-B. dit que la greffe du pêcher ne réussit presque jamais chez nous, il est obligé d'en

faire venir de l'étranger chaque année —

M? Moricand parle d'un mode de plantation du pêcher en plaçant un lit de gravier d'une tranchée entre le pêcher et le mur.

M? Favon expose des épis de blé momie, dont les résultats ont dépassé toutes les prévisions (12 épis ont donné 6

blé momie

Ce blé est très plus productif que le nôtre, il lui faut une terre bien préparée; il faut le semer clair car il est sujet à verser, 4 fois ont fait la coupe, le terrain était très maigre.

M? Martin raconte des faits dont il a fait analyse, il a obtenu exactement les mêmes résultats avec d'autres semences d'un ~~blanc~~ autre froment levé. —

Bureau – Séance du 27 Sept. 1851.

Membres présents – Mrs. de Candolle, Martin, Plan, Fazy-Alléon, Duval, Lullin.

Le procès verbal de la séance précédente est approuvé.

Le bureau reçoit communication d'un mémoire de Mr. le marquis Pareto Rodolfi sur la maladie de la vigne en Toscane, ce dépôt est mis à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

Catéchisme de l'agriculteur

Mr. de Candolle offre au bureau un catéchisme de l'agriculteur qui renferme des notions très-saines sur quelques points de l'agriculture – Le petit travail est remis à Mrs. Duval & Fazy qui voudront le lire et voir s'il peut être utilisé.

Agriculteur Belge

Un membre du bureau demande à la Classe de s'abonner à l'Agriculteur belge de Mr. Moreau; cette demande est accordée.

Mr. Kaupert

Le Bureau reçoit une lettre de Mr. Kaupert qui demande l'appui de la Classe pour la publication d'un ouvrage sur les insectes nuisibles à l'agriculture – Il lui est répondu que la Classe en prendrait volontiers quelques exemplaires –

– La séance est levée. –

Séance de la Classe du 4 Oct. 1851

M. Présents. Mrs. Duval, Fazy-Alléon, Martin, Tol, Naville A., Picot, Tremblay, Juliard D., Colladon, Mussard, Audéoud, Bolli, Pictet, Michel, Fielzler, Eberhardt, Gung, Benoit Martin, Saladin Aud, Boissier de Pretty, Odier B., Pasche, de Candolle, Lullin A.

Procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

Présentations

Mrs. Fazy-Alléon & Duval présentent Mr. Aug. Sautter pour faire partie de la Classe. — Mrs Tol & Duval présentent également Mr. Ed. Patry de Vandœuvres.

Lettre de Mr. Galand de St. Maurice.

Il est donné lecture d'une lettre de Mr. Hector Galand sur la création d'une nouvelle Société d'Agriculture, Mr. Galand demande qu'on regarde comme mal à propos fondés les bruits qui ont couru dans le public sur la conversion de son domaine en une ferme-école; Mr. Galand proteste dans sa lettre de son sincère attachement à la Classe et de son désir de lui être utile.

Mr. Ed. Naville demande si le bureau s'est occupé des cours que la Classe avait l'intention de faire donner, il signale les arbres fruitiers comme un sujet utile et très-peu connu — Mr. Odier B. regrette qu'il n'y ait pas à Genève d'hommes qui entendent cette partie de l'horticulture, il indique les jardiniers de Bourg comme experts dt. la matière. — Mr. Fol annonce le désir qu'il a de donner qqs. leçons sur ce sujet dans la commune de Vandœuvres.

Mr. Fazy donne lecture d'un mémoire du prof. Cuppari et d'un discours du marquis Ridolfi sur la maladie de la vigne en Toscane - Les premiers de ces agriculteurs après des détails fort intéressants et des observations fort scrupuleuses arrive aux conclusions suivantes:

Prof. Cuppari Maladie de la vigne en Toscane

1.° La maladie de la vigne provient d'un champignon.

2.° Le champignon s'établissant sur les grappes, les branches et les feuilles cause les plus grands ravages au raisin.

3.° Le raisin et les feuilles attaquées ne paraissent nuisibles ni à l'homme ni aux animaux.

4.° La saupoudration du raisin malade avec de la chaux, du plâtre, ou de la fleur de soufre paraît être le seul remède efficace.

Mr. de Candolle donne compte lecture du rapport des experts nommés à Lyon pour faire des recherches sur la

sujet — Mrs. Seringe et Bonjean ont fait manger du raisin
Mrs. Seringe et Bonjean malade à des animaux et ont mangé eux-mêmes 60 ou 190
grains de m. raisin sans en éprouver aucune indisposition
— de vin ~~fabriqué~~ provenant de ce raisin ne paraît pas être
plus nuisible, car Mrs. en ont bu chacun 60 grammes sans
qu'ils aient pu s'apercevoir qu'ils buvaient du vin ainsi
obtenu; la couleur en est un peu plus foncée et assemble
à celle du vin de Frontignan. — M. de Candolle cherche
à rassurer les agriculteurs ~~des~~ sur les craintes qu'ils ont pour l'avenir,
suivant lui la maladie pourrait ~~être~~ exister pendant peu
de temps, il rappelle à l'appui de son opinion la moisissure qui
envahit il y a 99 ans toutes les vignes blanches du C.ton
de Vaud et qu'il est absolument impossible de trouver nulle
part maintenant. — M. Ad. Pictet au contraire manifeste
les craintes les plus sérieuses en raison de la marche de cette
maladie et de son apparition sur le dernier de la campagne de M. Sacaze
Bontems à Penthes. —

Utilisation des pommes de terre malades

M. Martin fait part à la Société de la manière dont il
a cherché à utiliser les pommes de terre malades. Il les a
fait cuire dans la chaudière d'une chambre à lessive en conduisant
la vapeur qui s'en échappait dans un tonneau plein d'eau, il
a ainsi obtenu une bouillie qu'il donne aux bœufs à ses porcs.
— Il a dépensé ~~pour~~ 33 centimes de bois pour cuire une coupe et
a évité d'y mettre du sel qui eut empêché la fermentation et
augmenté la dépense sans augmenter le profit ou que le
porc mange parfaitement les substances fermentées —
— le procédé imprimera sera intitulé de la Cultivateur Genevois
— M. le D. Juthiard présente des échantillons de différentes espèces
demande l'insertion de la feuille d'avis, cette demande n'est
pas adoptée. —

— La séance est levée. —

Comité — Séance du 25 Octobre

Membres présents. MM. Duval Vicomt. de Candolle. Dom. Fazy Cart. Naville J.

MM. Aug. Sautter et Catty sont nommés membres de la Classe.

Bureau Séance du 25 8bre

Membres présents. MM. Duval. de Candolle, Dom. Fazy Cart, Martin. Cherbuliez Lullin et Naville J.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé,

M. de Candolle communique que le Bibliothécaire a recommencé son travail et créé un nouveau registre de circulation. La bibliothécaire sera chaque Samedi de 11 à midi à la disposition de ceux des Membres qui désirent lire ou prendre des ouvrages pour la lire chez eux; M. Martin rend compte de ses réflexions sur le catéchisme de l'ouvrier il y a trouvé de bonnes choses mais il craint l'impossibilité de le répandre par les écoles. Le Bureau arrête de renvoyer le mémoire à son auteur pour modifier un peu la forme de la rédaction et en particulier les questions et réponses qui pourraient prêter au ridicule.

Nouveau registre p. la bibliothèq.

Catéchisme d'éducat. agricole

M. de Candolle émet le vœu que pendt. l'hiver prochain il soit donné quelques cours d'agriculture, il pourrait peut-être se borner à certains points déterminés qui seraient développés par des experts. Ainsi: M. Humbert donnerait un cours sur la législation agricole, les baux à ferme, la forme d'un domaine et la comptabilité agricole. M. Naville J. donnerait un cours de quelques leçons sur les prairies. M. Vignet sur les engrais et la vinification. M. Crédant sur quelques points de l'art vétérinaire et plus spécialement sur la ferme du bétail. M. de Candolle compte aussi donner un cours sur la Botanique en dehors de la Classe d'agriculture. Le Bureau adopte cette proposition tout en désirant que M. Vignet veuille bien étendre le sujet de son cours la vinification sujet moins connu que la partie des engrais.

Projet de Cours d'agriculture p. l'hiver.

Il envoye l'examen de la proposition et la mise à exécution à une commission composée de Mrs. Decandolle et Naville. - Il décide en outre que chaque auditeur payera 5 fr. d'entrée pour l'ensemble des leçons qui seront données, et la Classe donnera 10 fr. par séance aux professeurs.

commission p. cet objet

Mr Decandolle parle de la rédaction du Journal de Cultivateur qui lui paraît satisfaisante, il désirerait que le Journal pût parvenir à sa fin d'année par lui-même et à la place de l'adresse; comme moyen de le faire connaître davantage il indique l'envoi dans les campagnes par le colportage d'un grand nombre d'exemplaires.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe est fixé comme suit.

1°. Rapport du projet de Concours relatif aux Constructions rurales.
2°. Rapport sur les instruments d'agriculture de l'exposition de Londres. 3°. Nomination d'un Trésorier.

La séance est levée.

Séance de la Classe - Samedi 1er Nbre 1851.

Membres présents. Mrs. Duval. Decandolle. Chaponière Dr - Turrettini Secrétaire - Morin - Struckeisen - Rand - Audéoud - Eberhard - Saladin - Barbey - Terroux - Martin - Jung - Clavel - Naville Saladin - Colladon - Fazy-Allégre - Trembley P. Bossi. Vicot Dr - J. Sautter - Odier B. - Cache - J. Durand - Duval - Melin Prévost Martin - Deschiens fils - Naville J.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Mr. Martin et Morin présentent Mr Adrien Vicot p. faire partie de la Classe

Mr le Présid. annonce que dans la dernière séance du Comité Mrs. Barby et Aug. Sautter ont été nommés membres de la Classe d'agriculture. L'ordre du jour portant la nomination d'un trésorier, et Mr Sautter ayant accepté d'être présenté p. remplir ces fonctions, on passe à l'élection du trésorier et Mr Sautter est nommé à l'unanimité.

nomination d'un trésorier (Mr Sautter) en rempl. de Mr Blondel

Programme de 4 Cours publics donnés par MM. Vignet. Humbert. Crivet & Naville P.

M. Decandolle communique qu'il s'est occupé des Cours d'agriculture que la Classe pourrait faire donner l'hiver prochain. MM. Vignet, Humbert Crivet & Naville sont disposés à donner le 1. un cours de 5 à 6 leçons sur la vinification, le 2. sur la législation agricole rédaction du bail à ferme etc. le 3. sur l'alimentation du bétail le 4. sur la création et l'entretien des prairies; ces 4 cours formeront un ensemble de 25 leçons environ qui commenceront le 1. quinzaine de décembre, ils seront donnés l'un après l'autre, les personnes qui les donneront ont trouvé que les meilleurs jours seraient le Mercredi & ~~Samedi~~ samedi à 2 heures. Une retribution de 5 fr. par tête sera payée par les auditeurs ne faisant pas partie de la Classe, quant aux membres ils seront admis gratis comme cela a lieu pr. les Cours de la Classe d'industrie. La Classe payera également 10 fr. par leçon à chaque professeur. Après quelques observations sur le jour ~~et~~ du leçon et sur l'emploi du produit des cartes d'entrée, on convient de renvoyer l'création du projet au bureau étant entendu 250 fr. pr. cet objet; le prix des cartes d'entrée sera versé ~~employé~~ dans la caisse de la Classe pour le payement des frais.

Rapp. de la Commiss. pr. les constructions rurales

M. Blanc lit un rapport sur le concours ouvert pour les constructions rurales à la séance de 5 Juillet. sur la proposition de M. Decandolle. La Classe ayant reconnu que ~~les~~ nos bâtiments ruraux même les plus récents laissent beaucoup à désirer, que plusieurs présentent de graves défauts, à plusieurs égards a ~~décidé~~ décidé d'ouvrir un ~~concours~~ ~~une Commission~~ concours sur cet objet et a nommé une Commission pour régler les conditions de ce concours. La Commission propose aujourd'hui d'accorder un prix de 600 fr. pour et un accessit de 200 fr. à l'auteur des meilleurs plans de constructions rurales, pr. le canton de Genève. ~~et un accessit de 200 fr. pour~~ L'importance et la nature des bâtiments seront calculées d'après la moyenne de rendement d'une propriété de 100 pres d. environ 8 de Vignes, et le reste en prés, champs, et cultures sarclées. Les projets devront contenir le plan des bâtiments, leur coupe et leur élévation, un devis approximatif des dépenses, ils indiqueront l'orientation des bâtiments, la position supposée des pompes, fontaines

fumières etc. de tous les détails accessoires d'une ferme bien établie dans l'appréciation des projets on tiendra compte en première ligne du mérite agricole c'est à dire de la juste combinaison des divers locaux, et leur rapport quant à l'exploitation. 2°. l'économie des constructions, 3°. l'élégance c'est à d. ce qui peut plaire à l'œil. Les concours ne seront jusqu'au 31 Mars 1852. La Classe nommera un jury qui examinera les projets et décernera les prix. etc.

La discussion étant ouverte sur ce projet de concours, M. Fazy. Alléguerait que la Classe se réservât les moyens de donner la plus grande publicité. M. Martin est opposé au projet de concours pour plusieurs raisons, il trouve d'abord l'étendue de 100 pages qui doit servir de base aux projets de bâtiments, ensuite il considère comme dépense engagée celle qui a fait dans ce pays en constructions rurales, le revenu des domaines se trouve beaucoup diminué par les constructions qui y sont. M. Martin croit que les plans qu'on pourra faire seront toujours défectueux par le fait qu'on sera toujours embarrassé de savoir le genre d'agriculture qu'on devra encourager, sera-ce la vigne, sera-ce le bétail, les cultures, les prairies etc.. toutes choses qui modifient considérablt. la forme et la distribution des constructions rurales. M. Martin attribue le peu de progrès de notre agriculture à l'exiguité des domaines et surtout au défaut de spécialité, de telle sorte qu'on étant obligé de se livrer à la fois de toutes les branches de l'agriculture, nos agriculteurs n'en connaissent aucune à fond. La dépense ne lui paraît pas justifiable d'autant qu'il existe beaucoup de bons ouvrages sur le sujet entr'autres celui de Morel de Vindé.

M. Fazy ne pense pas qu'on puisse changer de système, chaque agriculteur est habitué chez nous à avoir sa portion de vigne, de blé de prairies etc. il faut chercher à modifier les unes et les autres de manière à faire un ensemble profitable. Il est de la convenance à ce que la Classe emploie son argent pour faire des études sur les constructions rurales.

M Naville Saladin appuye le projet. Il dit que dans notre pays les architectes connaissent très-peu ce genre de constructions et que dans le fait il n'y a guère que les charpentiers et les maçons de campagne qui font des bâtiments convenables et commodes. Il cite pour exemples plusieurs dépendances construites ces dernières années et présentant toutes des fautes graves, telles que écurie mal disposée, ponts défectueux, etc.... Comme moyen de rendre le programme plus applicable il croit qu'il serait très-utile d'ajouter au programme pour les petites fermes de 30 à 40 poses. De plus si l'on veut être véritablement utile aux gens qui construisent il faudrait leur donner un manuel ou guide à suivre pour leur apprendre la règle à suivre pour telle et telle construction. M Martin se range à cette idée et voudrait que la classe nommât une Consultation de plusieurs agriculteurs pour la rédaction d'un manuel.
M Decandolle voit de la difficulté à la rédaction d'un semblable ouvrage et appuye le premier projet il croit qu'une partie du but se trouvera rempli quand les architectes sauront que l'on n'est pas content des Constructions rurales du pays. M Dési désire que dans le projet le mot de concours soit substitué à celui d'architecte. M Turrettini pense que les plans ne sont pas utiles s'ils ne sont pas accompagnés d'une instruction :
La proposition de M Martin et le projet de la Commission, consiste à ouvrir un Concours p. construct. rurales avec un manuel, complet et étant mis aux voix, la première obtient une faible majorité, M Martin est en conséquence chargé de rédiger un nouveau programme p. la prochaine séance.
La séance est levée.

Bureau de la Classe 8 Nov. 1851

Présens Duval, Desandolle, Streckeisen, Martin, Peschier

Prend en considération l'augmentation de la circulation du journal de l'Agriculture Genevois, la method proposée par le moyen d'un colporteur paroit un peu dispendieux, on propose rechercher avec quelque soin le nom de quelques agriculteurs dans chaque commune qui voyageront pour cette & de leur envoyer trois Nos. specimens & de faire suivre d'une sortie par les membres de la classe sont par Mr Tuny lui même les démarches pour l'obtention de leurs souscriptions.

Constructions rurales — Le Manuel pour les constructions agricoles voté à la dernière séance il reste à fixer le prix qu'on proposera, on fixe à f 300.—

MM. Vaucher, Naville, Humbert & Prevost ayant consenti à donner des cours, il paroit convenable que ces cours soyent donnés le Samedi matin à 10h sauf celui de M. Humbert qui ne peut le faire ci après & à cette heure

prochaine séance du comité prendra en considération les étonnemens de la classe aux journaux —

Comité du 15 Nov.

Nomination de Mr ad. Vicat.

Séance de la Salle du Samedi 15 Nov. 1851.

Membres présents. MM. Duval. Martin. Fazy Allein - Sautter Aîné - Lafond Cl - Vicat Ad - Morin - Micet - Vaucher - Streckeisen - Sautter Fils - Prevost Astr - Peschier. Tuny - Saladin Cr - Decandolle - Naville Salad - Clan - Lullin de Chateauvieux - De Loes. - Odier. Micheli - Senebier. Naville Fils -

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Nouv. projet de prog. f. Constructions rurales. — M Martin lit son projet de programme pour les constructions rurales, sur lequel après avoir signalé la nécessité d'obtenir des améliorations dans le mode de construction de nos dépendances rurales il propose à la Classe d'ouvrir un concours f. le meilleur ouvrage soit manuel à l'usage des propriétaires de notre Canton qui veulent construire de bâtimens ruraux. Le manuel devra contenir certains principes généraux tels que le choix de l'emplacement, la nature des matériaux à employer

et l'orientation des bâtiments, chacune de ces indications sera accompagnée des raisons qui doivent la faire préférer à d'autres dispositions. Les prix des matériaux seront indiqués au lieu habituel de leur livraison etc. Les indications devront être motivées autant que possible appuyées d'exemples existants. – art. 2. Le concours pour le dit manuel est ouvert jusqu'au 31 Mars 1852, etc., la classe nommera un Jury qui prendra connaissance des manuscrits et décernera un prix de 300 fr. au ~~celui~~ meilleur mémoire, etc. . . ;
La discussion étant ouverte sur le nouveau projet de programme, M. Naville S. voudrait qu'on le remit au net avant de l'adopter, il propose l'ajournement. MM. Alan & Decandolle combattent l'ajournement afin de ne pas prolonger la discussion, ils se rangent tous les deux à la rotation qui a eu lieu dans la dernière séance. M. Alan combat le nouveau projet comme étant d'une réalisation difficile, il ne pense pas qu'on puisse trouver beaucoup de concurrents à ces conditions là.
M. Decandolle propose un amendement conçu en ces termes :
« Les auteurs devront expliquer les détails et l'ensemble des systèmes contenues dans leur manuel par des plans ou figures toutes les fois que cela sera nécessaire, cet amendement est adopté.
Quant à la date de la clôture du concours M. Naville S. demande qu'elle soit retardée ~~la clôture~~ un peu s'il est absolument nécessaire pour la bonne confection des mémoires que les auteurs aient un peu de temps pour visiter des fermes pendant la belle saison. il propose le 31 X^bre cette date paraissant un peu trop tardive on adopte celle du 1.er Nov.re 1852.
M. Decandolle voudrait qu'on introduisit dans le projet la question de savoir quand il y a avantage ou inconvénient à réunir ou non dans les constructions rurales. – le prix de 300 fr. proposé par M. Martin est ensuite vivement discuté, M. Naville S. le combat comme beaucoup trop faible, comparativement à la peine prise et à la capacité acquise par les auteurs des mémoires. Il propose le deux chiffres fixés dans le 1.er projet 600 fr. pour le meilleur mémoire et 200 fr. d'accessit.

cette proposition est adoptée. Vient ensuite la question de savoir si les mémoires communiqués appartiendront à la Classe ou à leurs auteurs, Mr Decandolle fait observer que c'est l'usage et que si les auteurs de ces mémoires tirent plus d'avantage à les vendre à un imprimeur ils renonceront au prix qu'y met la Classe. La rédaction du projet tel qu'il vient d'être amendé est renvoyée au bureau.

Mort de Mr Vielandy

Mr Martin rappelle ensuite la perte que la Classe d'agr. vient de faire, de la personne de Mr Vielandy père. Mr Vielandy a rendu beaucoup de services à l'agriculture genevoise, dont il avait étudié toutes les branches, il connaissait particulièrement bien tout ce qui regarde la viticulture, il a laissé un petit ouvrage qu'il a désiré faire insérer dans le bulletin comme dernier souvenir de l'intérêt qu'il portait à la Classe. La principale spécialité de Mr Vielandy c'est l'amour qu'il portait à son pays, qui l'engageait à ne négliger aucune occasion de lui être utile, c'est aussi l'amabilité avec laquelle il témoignait à tous les membres de notre Société. — Mr Fazy regrette que Mr Vielandy n'ait pas été membre de la Société des arts pendant dix ans, et le Règlement ne permet pas au Bureau de faire l'éloge d'un membre que nous venons de perdre. La Classe charge le bureau d'écrire à Mr Vielandy fils.

Communications de la Soc. des Arts relatives aux rapports des Classes avec l'intérieur

Le Secrétaire lit une lettre de la Société des Arts qui recommande aux Classes d'agir avec toute la prudence possible dans leurs rapports avec l'intérieur et de réserver autant que les Statuts le permettent les membres aux Classes. La Société des Arts recommande de ne point traiter d'affaires avec l'intérieur, qui pourraient les engager, et en cas de doute d'en appeller à la Société même. La Société désire qu'avant tout les efforts des Classes tendent à unir en faveur des membres réunis des différentes fractions dont elle se compose.

Charrue Comte Orville

Mr Martin annonce ensuite l'envoi à Genève d'une charrue américaine tournemille qui a figuré avec avantage à l'exposition de Londres. Il a fait venir d'Amérique une douzaine de mêmes instruments de cette

charrue. L'un de ces exemplaires est chez M. Menn où il a été dessiné par suite de modèles. L'autre a été essayé à Versy et à Villette la semaine dernière dans des terrains différents et à plat et en pente. La manière dont cette charrue chemine est très-avantageuse aussi. M. Martin désirant la faire connaître dans le canton, propose qu'il en soit fait un essai public chez M. Naville à Villette Lundi prochain 20. cour. à dix heures du matin. Cette proposition est adoptée, avis en sera donné à la feuille d'avis ainsi qu'aux maires de toutes les communes rurales.

La séance est levée.

Bureau Séance du 22 décembre 1851.

Membres présents MM. Duval. De Candolle. Naville J. Lullin Ch. Martin, Fuchs.

Programme des cours. Le procès verbal est lu et approuvé. M. De Candolle donne lecture du programme des Cours, en conviant d'en tirer à part 200 exemplaires qui lui sera été insérés au Cultivateur, afin d'en adresser aux membres qui ne reçoivent pas ce journal, - M. Lullin se charge de cet envoi. M. Naville J. donne ensuite lecture de la nouvelle rédaction du projet

Constructions rurales de Concours pour les constructions rurales, qui n'a fait subir que quelques modifications à cette rédaction, M. De Candolle pense qu'il est inutile de mettre au Bulletin ce programme puisqu'il doit paraître dans le Cultivateur, MM. Duval et Naville (Ch.) pensent qu'il est nécessaire que le Bulletin conserve une trace de tous les faits et gestes de la classe, d'autant que le Cultivateur peut cesser de paraître et ne peut être considéré comme le journal officiel de la classe d'agriculture, on convient de maintenir le programme pour les constructions dans le Bulletin.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la classe est ainsi arrêté. Rapports sur l'exhibition de la charrue américaine. et sur quelques autres instruments de l'Exposition de Londres.

M. De Candolle parle des Chemins que reçoit la classe et demande

si elle veut souscrire au Journal d'agric. pratique de Belgique dirigé par Mr de Moreau, et qui coûte 15 fr. Il est aussi question de prendre un abonnement à la revue horticole. 9 fr. avec gravures. Mrs Dain jeune ont adopté. Le secrétaire se charge. décidé à Mr Delaire qui est en correspondce avec Mr de Moreau. Mr Duval se charge aussi de parler à Mr Munier d'un autre Journal les annales agronomiques dirig. par Mr Dumas fils et qui avait proposé à la Classe l'échange ses bulletin.
La séance est levée.

Séance de la Classe. — Samedi 6 Dec. 1851.
Membres présents. Mrs. Duval. Martin. Decandolle. Fazy. Alex. Boissier. Fr. Saladin. Aug. Marin Favre. Santi. J. Audéoud. Archinard. Michely. Monnier. Vache. Jury. Amiod. Strickeisen. Musard. Lafaucide Mr. Trembley. H. Michéli. Colladon. Plan. Durand. Trembley. Boissier et R. Odier Président. Favre Sect. Sauty.
Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Rapport sur l'Exposition de Londres

Mr Martin donne lecture de son rapport sur les instruments d'agriculture de l'exposition de Londres. L'agriculture est si appréciée en Angleterre qu'elle devait s'attendre à être bien représentée au palais de cristal. En effet plus de 300 exposants Anglais ont envoyé des instruments, presque tous des constructeurs, nombre comme les Mrs Ransome d'Ipswich qui occupent 200 ouvriers et qui ont exposé plus de 20 instruments divers. Les instruments Anglais indiquent une culture très-avancée, très-perfectionnée, ils sont applicables en majeure partie à la grande culture, telles sont les machines à vapeur, qui sont utilisées pour défoncer, vanner le grain, pour biser les os, les tourteaux d'huile, les fèves, le pois, l'orge, celles qui servent à couper le foin, la paille, battre le beurre, et pomper l'eau, toutes ces machines ont pour but principal d'économiser la main d'oeuvre et la force des chevaux. L'exposition de Londres présentait plusieurs machines à vapeur très-remarquables soit par leur confection soit par leur prix peu élevé:

(il y en avait q. le prix de 4000 ℔ et à 4 chevaux). Plusieurs machines de cette classe étaient très compliquées et pouvaient être considérées comme des ballons d'essai telles sont les charrues à fabriquer les rains et à déposer les tubes & le fond de la tranchée, telles sont les charrues à vapeur qui ne sont point encore des instruments pratiques, mais qui sont un indice des efforts tentés par l'industrie agricole en Angleterre.
Parmi les charrues exposées il y avait de remarquables par le fini et l'excellente combinaison des diverses parties dont elles se composent, plusieurs exigent la coopération de laboureurs habiles et attentifs. L'une a son soc formé par le soc et l'oreille lui permet de pénétrer facilement dans le sol, elles exigent peu de tirage. Elles sont en général munies de deux roues inégales dont l'une chemine dans la raie et l'autre sur le terrain à labourer. Elles sont en fer forgé sauf le soc et l'oreille qui sont souvent en gueuse. La charrue de Howard entr'autres mérite une attention particulière, elle présente un appareil qui permet à la pointe de s'abaisser ou de s'élever à volonté pour donner plus ou moins d'entrure à l'instrument.
Parmi les charrues destinées à revenir sur elles-mêmes et spécialement destinées à labourer les pentes, M. Martin signale celle de Wilkie qui présente deux oreilles qui s'abaissent et s'élèvent alternativement, cependant elle lui paraît inférieure à la charrue américaine de Starbuck qu'il a fait venir dernièrement à Jersey et qui vient d'être essayée avec avantage. — De toutes les charrues à défoncer, on jugeait la plus parfaite était celle de Read que nous possédons dans ce pays.
On voyait encore à l'exposition de Londres d'autres instruments non moins utiles et non moins applicables à notre agriculture dont quelques uns ont pour but d'ameublir le sol, tels sont les scarificateurs, les herses, dont quelques unes étaient formées de diverses parties jointes et articulées ensemble, — le brise motte de Crosskill destiné à aplatir les plus compactes dont cet instrument est formé de plusieurs

disques en forme de lentilles enfilées sur un essieu. - D'autres de ces instruments présentent des cercles indépend. et dentelés ou unis. Il y avait aussi plusieurs machines à faner, des tombereaux très-ingénieux à 2 roues et construits de façon à présenter le moins de résistance possible et à être facilement déchargés. Nous avons vu aussi dans cette classe du palais de cristal des rails portatifs destinés à l'enlèvement rapide des récoltes d'une ferme. De plus des pompes et tonneaux pour l'engrais liquide. - Des coupes racines, hache paille. - Ainsi que des appareils pour préparer à la vapeur les racines, la farine d'huile, le grain, la fèves, la paille pour l'engraissement du bétail, des moulins portatifs à moudre toute espèce de céréales.

De tous les instruments exposés, ceux qui indiquent le mieux les progrès de l'agriculture en Angleterre, sont les semoirs construits de manière à déposer la graine avec une grande uniformité et de les recouvrir par un mécanisme ingénieux, de fumier enfoui, ainsi que les herses de grande dimension et à plusieurs dents qui nettoyent le sol entre plusieurs lignes de récoltes à la fois. Ces instruments là destinés à la grande culture, exigent une agriculture très-perfectionnée et un ameublissement du sol tel qu'on le voit rarement dans les autres contrées. - Nous avons vu des semoirs pour la petite culture de espèces de plantes à bas avec les quels on peut semer 8 à 10 rangs à la fois.

Les ustensiles de fruitière (milk) et baratte à beurre étaient nombreux à l'exposition, plusieurs assez compliqués et peu supérieurs aux notres, - on y voyait aussi des racles très-diverses, les unes à ramener l'air, les autres à comprimer en verse qui permettaient de voir travailler les abeilles à l'intérieur même. Enfin les nombreux outils pour le drainage tels que bêches utiles à nettoyer les tranchées, machines à mouler les tuyaux et tuiles qui indiquent les progrès que cette branche de l'agriculture a fait en Angleterre ces dernières années. De 13 exposants

ont envoyé des machines à drains avec lesquelles on obtient aujourd'hui une diminution notable dans le prix des drains. Ces drains qui dans l'origine valaient 55 f. le mille sont aujourd'hui vendus ~~à~~ 15 f. Les machines de Clayton et de Whitehead ont paru à M. Martin supérieures aux autres sortent pour leur application à notre agriculture, il a fait l'acquisition de celle de Whitehead (1. Francs), pour le compte de la ferme de Versin. Cette machine est très simple, son mouvement est horizontal. Nous l'avons déjà essayée mais l'état de la saison avancée n'a pas permis de préparer des terres et de confectionner des drains avant l'hiver ce n'est donc qu'au printemps prochain que nous pourrons en juger.

Parmi les instruments d'agriculture qui ont été exposés par les autres nations M. Martin a signalé les charrues américaines faites pour épargner du temps et de la main d'oeuvre, et remarquables surtout par leur simplicité. Des machines à moissonner des Etats-Unis ont fait aussi une grande sensation chez les agriculteurs anglais qui en ont fait l'essai, ces instruments exigent un terrain plat et uni, ils peuvent être utilisés avec grand avantage par la grande culture.

La lecture de l'intéressant mémoire de M. Martin est suivie des observations de quelques membres qui ont aussi visité l'exposition de Londres, M. Strackeisen a vu des paquets en verre destinés à garder le lait, de différentes grandeurs, qui lui ont paru très bien imaginés pour préserver le lait contre le chaud et le froid.

M. Saville J. signale les haches du Canada remarquables par leur bonne construction ~~et leur bas prix~~, elles sont plus larges et moins longues que les nôtres, ont les faces convexes en tous sens ce qui permet de les déjauger facilement. De plus le manche est emboîté en S principal du côté de la main ce qui donne beaucoup plus de facilité pour les tenir en équilibre. - La charrue à écroûter ou déjaugeonner les champs de Bontall. de M. Randonnaz lui a aussi paru des instruments

très-utile, il a vu manœuvrer la C.ie de la Ferme de M. Michi (Sustan) avec grand succès. cette charrue fait aussi l'office de pulvérisateur grand nombre les raies de droite et de gauche des déjaugeures.
M. Trenchin fait quelques observations sur le pulvérisateur de Read qui ne trouve pas ce système favorable à tous les terrains, le résumé de son rapport ~~[illegible]~~ impérieux et de celle de plusieurs agriculteurs Ecossais est que cet instrument ne doit être employé que sur des terrains bien ameublis et drainés. Il a vu d'autres instruments de ce genre mais qui rejettent la terre à la surface. —
M. Decoppet demande que l'on profitât des remarques qui ont été faites et notamment sur les instruments les plus applicables à notre agriculture pour engager quelques agriculteurs à les faire venir à Genève, telles sont entre autres les bêches américaines, les tombereaux, les machines à faner.

Rapport sur l'essai de la Charrue faucheuse à Villette.

M. Favrille L. donne ensuite lecture du rapport des experts nommés dans la précédente séance pour l'appréciation du travail de la charrue faucheuse américaine essayée le 20 novembre à Villette. Le mécanisme de cette charrue leur a paru d'une grande simplicité, la charrue elle-même chemine d'une manière très-satisfaisante, elle est d'une grande légèreté, ne se fait point tirer coupe la tranche perpendiculairement et la rejette avec beaucoup de netteté. Elle sera applicable plus spécialement aux terres moyennes et sans résistance. Elle laboure très-bien à la profondeur de 7 à 8 pouces, on pourra appliquer avec avantage cette charrue à des sols plus forts et plus profonds en confectionnant des modèles de plus grande et de plus forte dimension, on pourra aussi leur ajouter une roulette. — L'essai du 20 novembre qui a été fait par un temps très-peu favorable n'a pas permis de mettre au grand jour toutes les qualités de cette charrue. Aussi les experts espèrent-ils que la Classe le renouvellera au printemps. Le rapport est terminé par quelques considérations sur l'utilité des charrues faucheuses surtout sur les pays ondulés et en pente.

la lecture d'un rapport d'une lien à une conversation assez longue et intéressante à laquelle il est dit que Mess. Menn ont fondu ces derniers jours plusieurs socs sur le modèle de la charrue américaine. La charrue faite par ces Mess. ne revient pas au prix de 76 fr. et le soc lui-même ne coûte pas plus de 40 s.

M. Jung raconte le détail d'un essai de charrue semblable fait par le canton de Berne récemment. M. Decandolle dépose sur le bureau les annales de la Soc. d'agric. de Zurich, de ces 3 derniers années.

M. Naville remet aussi le rapports des plus. expériences faites par la Soc. royale Anglaise qui lui ont été remis par le secrétaire de cette société.

La séance est levée.

Bureau Séance du 13 X.bre

Membres présents. Mess. Duval. Decandolle. Sautter. Struckeisen Cochier. Fazy-Allier - Naville S. Jung

Le procès verbal est lu et approuvé.

Journal de l'Agriculteur

La discussion s'engage sur les moyens d'obtenir des abonnements au Cultivateur, car pour que ce Journal puisse subsister il lui faut un plus grand nombre d'abonnés qu'il n'en a aujourd'hui (300 environ). M. Jung expose que les frais de poste ont été augmentés cette année, ils sont de 20 centimes par chaque abonnt. plus 50 fr. de dépôt, ce qui portera à 225 des frais que se sont élevés cette année qu'à 140. Les frais d'impression se montent environ à 1300 fr. total de cette année 1525 environ. Les membres du bureau voudr. que M. Jung fut l'adjoindre un homme actif qui recherchât des abonnés et fesait beaucoup de démarches que M. Jung lui-même ne peut pas faire. Il y aurait peut-être avantage pour économiser des frais de port de s'arranger avec le Journal de Genève pour faire porter beaucoup de journaux à domicile en ville.

M. Fazy propose de s'adresser à ceux des auditeurs des cours qui ne sont pas abonnés au Journal afin de les faire inscrire et d'afficher

dans les salles. puis une liste est ouverte chez Mr. Bertrand.
L'ordre du jour p. la séance prochaine à la Classe est ainsi arrêté.
Communications diverses. Renseignements sur les récoltes de 1851.

Projet de Mr. de Charme p. 1851.

Mr Naville F. fait la proposition que l'an prochain il soit fait un essai de charme dans le quel on ferait manoeuvrer deux ou trois autres instruments bien connus et non moins utiles que la Charme américaine. Il désirerait qu'un essai de ce genre eut lieu à la ferme de Mategnin afin de donner en même temps l'occasion à nos agriculteurs de connaître un établissement intéressant et qui a besoin d'être encouragé. Cette proposition est prise en considération, mais plusieurs membres pensent qu'il est mal de Charme ne doit pas faire concurrence avec le concours du bétail, à Carouge, concours qui doit être maintenu pour cette année au moins,

La séance est levée

Classe d'Agriculture. Séance du Samedi 20 Déc.

Membres présents. Mrs. Duval. Fazy. Lullin. Guiot. Gaspard Chr. Mussard. Favon. Michali F. Dassier M. Decombe. Richard-Cordier. Picot J. Duthier J. Sautter L. Lullin. Gache. Verchaud Streckeisen. Decandolle. Tony. Sautter A. Tronchin. Naville Ad. Martin Ch. Colladon. Odier B. Binet. Dassier F. Beaumont. Dufau J. Naville F.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Mrs. Lullin et Naville présentent Mr Dominici Adolphe p. faire partie de la Classe. Mrs. Fazy et Duval, présentent Mr. Abraham Thi. Mr Fazy fait une Communication sur l'utilité des rails de Chemin de fer portatifs p. l'agriculture. (Voir p. cette communication à l'impression de Janvier)

Utilité des rails portatifs en agriculture.

Il raconte les essais de Chemin de fer qui ont été faits aux usines d'Ugny et les services qu'ils ont rendus à cette exploitation. On obtient une grande célérité, économie dans les frais de traction, et l'agriculture pourrait en tirer parti p. beaucoup de circonstances et notamment pour le déplacement des récoltes et p. les grands

travaux de nivellement, manoeuvrement de terres etc.

M. Tronchin raconte qu'il a vu la chose pratiquée en grand en Ecosse, dans une exploitation où il s'agissait de transporter les alluvions d'un lac desséché (d'une profond. de 5 à 8 pieds) sur une hauteur. Le propriétaire s'était pourvu pour cette opération des vieux rails de chemin de fer et faisait monter les wagons avec une machine à vapeur de 6 à 8 chevaux. Le mouvement était rapide, on aurait pu économiser de la force en profitant du wagon descend. pour faire remonter les wagons chargés.

M. Martin donne quelques détails sur les essais faits il y a plus. années pour déterminer l'usure du fer prod. par la traction sur les chemins de fer, en a un parlé et a assisté, il a vu plusieurs exploitations en Angleterre qui utilisaient les rails mobiles, ainsi à Liverpool, un M. Wilson s'en sert pour la récolte des turneps, plusieurs wagons chargés sont amenés à la ferme par un seul cheval. Quant à l'application de ce principe dans notre pays elle se trouverait circonscrite dans de très-étroites limites, et seulement à quelques grands domaines, parce que le chargement et le déchargement occasionnent de grands frais et une forte main d'oeuvre qui ne pourrait être compensés par la petite économie faite sur le transport. Si on trouv. en quelques cas de l'avantage à employer les rails on pourrait facilement se procurer des rails qui auraient déjà servi, on pourrait même employer des barres de fer moins épaisses et plus longues dont on pourrait toujours se défaire. En fait la chose en pourrait valoir aux renseignements.

M. Decandolle considère cet objet comme une affaire industrielle plutôt qu'agricole, en Angleterre ce sont les fabric. et les usiniers qui ont mis ces engins à la mode, il est étonnant que l'industrie chez nous n'ait pas encore songé à se servir de ces rails quand on les voit employer si heureusement dans d'autres pays. Il croit que la Compagnie d'Anzy a rendu un très-grand service au pays en montrant l'exemple.

M. Odier a déjà vu ce moyen employé dans le pays et notamment à M. Veyrier sur la route de Lyon.

houe de Smith de Kettering.

M. Martin communique ensuite l'avis de Genève de la houe à cheval de Smith de Kettering qu'il a fait venir d'Angleterre par M. Lemay de Montet. M. Martin montera cet instrument dans son manège et le gardera jusqu'à la fin de l'année afin que nos agriculteurs puissent l'examiner. Il propose qu'on avertisse le public par un avis de la feuille d'avis à un cultivateur, cette houe sera visible ~~entre~~ en particulier Mercredi prochain à 10 h. du matin, chez M. Martin à Malagnou.

Culture du Chito

M. Fazy parle d'une nouvelle plante le Chito espèce de melon très remarquable par son arome dont il est parlé dans le Journal d'agric. pratique. Il ~~pourrait~~ compte en faire venir de la graine.

M. Decandolle dépose un manuscrit d'agriculture qu'il a trouvé dans les papiers de son père dont il fait hommage à la Classe.

On passe ensuite aux renseignements sur les récoltes de 1851.

Rapp. sur les récoltes en 1851.

Récoltes de froment. M. Duval dans le compte rendu des récoltes de la Commune de Cartigny. 14516 gerbes ont rendu 2419 coupes à raison de 6 gerbes pour la coupe. M. Favon a obtenu chez lui de 5 à 5 1/2 gerbes par la coupe. il a eu peu de pourriture et un grain bien nourri. M. Beaumont a eu une récolte favorable, ~~il a eu~~ plus que le quart M. Naville donne le compte des récoltes faites à Villette. on avait ensemencé 22 1/2 ~~coupes~~ avec 21 3/4 coupes. Les gerbes ont produit 939 gerbes. Les gerbes ont rendu au battage 164 coupes de blé (à raison de 5 7/100 gerbes par coupe). En résumé la pose aura donné 7 1/3 coupe. et le grain 7 1/2 pour un résultat assez favorable.

Récoltes de pommes de terre Tous les renseignements donnés à ce sujet représentent la récolte des pommes de terre comme assez misérable, M. Duval a obtenu une belle récolte sur un terrain neuf et qui était un ancien cimetière, il a eu beaucoup de pommes de toutes sortes chez lui et en particulier une variété de printanières violettes qu'il n'a pas été les années précédentes. M. Favon a eu une très-médiocre récolte

les terrains qui avaient été défoncés avec le pulvériseur de Read ont été plus fournies. M. Beaumont dit que d. la Commune de Collenge les pommes de terre ont été moins malades cette année, et que les tiennes se gâtent beaucoup moins à la cave. M. Cavalli d'. a obtenu aussi une assez faible récolte beaucoup de gâtées. Il cite un champ drainé à fond comme ayant produit moins de gâtées et des pommes de terre très-supérieures en qualité à celles des autres champs. M. Audéoud a fait des essais de plantations en automne qui n'ont pas produit des résultats favorables. M. Trembley cite des terr. très-bien préparés et défoncés qui chez lui ont donné de très-mauvaises récoltes pend. que d'autres terr. moins bien préparés en ont donné de très-bonnes.

M. Cavalli adr. cite un fait qui lui a été raconté dans les Vosges de pommes de terre plantées en automne qui auraient très-bien réussi, il a vu ainsi que d'autres membres des pommes de terre gâtées et abandonnées sur le champ reproduisent une récolte l'année suivante. M. Duchard a fait cet essai cette année sur une pose il en rendra compte à la Classe après la récolte s'en prochain.

M. Zuny qui a parcouru un grand nombre de champs de pommes de terre les a trouvés tous du plus au moins attaqués par la maladie. M. Amiet a eu des pommes de terre gâtées dans des champs très-secs pend. que d'autres très-humides en ont pas donné moins de gâtées.

Quant aux substances qui avaient été vantées comme préservant les pommes de terre de la maladie M. Decandolle cite les essais faits par la Soc.t. de Londres avec divers sels, la cendre seule paraît avoir eu quelque résultat comme fournissant en abondance la potasse à la pomme de t. a besoin pour sa formation. Ce renseignement s'accorde avec d'autres rapports comme celui de M. Carlier. M. Amiet n'a obtenu M. Collaud a eu un bon succès des cendres non lessivées.
aucun bon résultat des cendres lessivées, M. Cavalli d'. n'a rien obtenu non plus de la chaux du jay, les pommes de terre fumées avec cet engrais ont été encore plus malades que les autres. De tous ces renseignements contradictoires il ne reste aucun fait nouveau au

sur la récolte et la maladie des pommes de terre, sauf ce que dit M. Mussard en confirmation de ce qui a été déjà plusieurs fois énoncé à la classe à savoir que les terrains légers, tablonneux, et pierreux paraissent beaucoup moins souffrir de la maladie que les terres argileuses.

La séance est levée.

— Comité Séance du 27 Déc. 1851 —

M. Présents — MM. Duval, de Candolle, Fazy-Alléon, Mussard, Beaumont, Lullin, Martin, Lullin —

Admissions MM. Vaucher, Dominicé & Ottamare

MM. Dominicé et Ottamare Théodore sont reçus membres de la classe ainsi que M. Vaucher Amat —

— Bureau Séance du 27 Déc. 1851. —

Membres présents. MM. Duval, de Candolle, Fazy-Alléon, Mussard, Beaumont, Martin, Lullin, Colladon, Strætheisen, Sautter, Pescheier.

M. les membres du bureau insistent sur la nécessité de voir la classe se recruter; il est décidé qu'on mettra dans ce but un article dans le Catalogue.

Concours entre Bergers

M. Beaumont demande s'il n'y aurait pas convenance de faire qq. ch. dans le but d'améliorer la manière de traire en donnant une prime au meilleur berger ou par quelqu'autre moyen. M. Martin voit de grandes difficultés dans un concours semblable vu que le point de comparaison manque complétement, il a vu des concours semblables en Angleterre mais il n'estime pas la chose possible chez nous.

M. Strætheisen annonce au Bureau qu'ayant fait qqs. absences et remarqué qqs. irrégularités dans l'enquête sur le rendement du troupeau de M. Vaucher, prie MM. les membres du Bureau de s'enquérir au rapport sur ce sujet.

— Séance levée —

Séance du 3 Janv. 1852. Classe.

Membres présents. MM. Duval. Beaumont. Musard. Moynier. Lullin Martin. Lunel. Vache. Sasasin. Naville Ad. Decandolle. Juliard. Lunel. Naville E. Dusand. Jung. Curtis. Fazy Allen. Naville F. Naville S. - Colladon. Dupasquier. Bassier F. Odier D.

MM. de Crocis rentré à la séance et Musard présents. M. Van den Amat V. faire partie de la classe.

M. Decandolle donne lecture d'une lettre de M. Saladin de Lubières qui accompagne l'envoi d'un tuyau de fontaine fait avec du ciment lisse de la France, le ciment est à base très-hydraulique, il a l'avantage de durcir continuellement dans l'eau, de résister sans se rompre à la pression atmosphériq. la plus forte. De ne laisser entrer dans leur orifice aucune racine entérieure et ne pas être bouché par la végétation, on les coule sur place ou d'avance, ils sont construits de manière à pouvoir s'enchasser les uns dans les autres, les personnes chez lesquelles on a déjà employé ce système de conduite sont Messrs Saladin de Crans, le colonel Dentans à Chambéry, le colonel d'Arcine à Annemasse et M. Bartholony qui tous peuvent certifier le succès de ces ouvrages. La lecture de cette lettre donne lieu à quelques observations, on craint les dépôts de calcaire que pourraient y faire les eaux de source, on demande le prix - 35 à 45 cent. le pied carré. on demande si l'on ne pourrait point en faire des tuyaux p. drainage, il est répondu que rien n'empêche sauf le prix qui est encore trop élevé pour qu'il y ait avantage. (Le prix du ciment est de 9 fr. les 100. kilos).

Tuyau de fontaine fait avec le ciment lisse de la France.

Projet de banque agricole.

M. Fazy parle ensuite du projet de banque agricole que le gouvernement se propose d'établir, afin d'encourager les prêts des cultivateurs; il croit que cette institution aura des avantages p. les campagnes. si la Caisse hypothécaire avait eu des capitaux suffisants et une base solide cette institution aurait pu cheminer, c'est ce qui n'a pas eu lieu, la Caisse hypothé. n'a p. le moment que 845 mille francs de cédules sur 30 millions de prêts hypothéc. p. crois-t.

dans le canton.. Suiv. M. Martin la caisse hypothécaire n'a pas fait ce qu'elle aurait pu faire. L'inconvén. de cette institution c'est que peu de gens s'de soucient de prendre des cédules parce qu'ils veul.t avoir un intérêt plus élevé ou une garantie, c.à.d. des immeubles; ce qui est bien pour avantageux pour les personnes qui ont du crédit, mais dangereux pour celles qui auraient besoin d'un remboursement à un moment donné. M. Martin. voudrait avec appréhension l'établiss.t d'une banque semblable. M. de Candolle pense que les banques agricoles ont rendu de grands services dans quelques pays comme l'Allemagne, la Belgique parce qu'elles ont été un remède puiss.t contre l'usure qui les avait envahis, l'organisation de ces banques est excellente, l'intérêt qui est payé est élevé tandis qu'il n'en est de même chez nous où la prospérité a eu pour effet de faire baisser le taux de l'intérêt, ce qui a rendu inutile l'établissement d'une caisse hypothé. M. de Candolle ne croit pas que ce soit un bien p. de donner tant de facilités aux emprunteurs.

M. Naville adh. entre dans quelques développements sur cette question il explique que les banques agricoles ont eu d'excellents effets dans d'autres pays parce qu'elles ont fourni à nos agriculteurs les moyens de faire cheminer leurs exploitations; mais comme il est impossible que les propriétaires qui empruntent puissent reproduire un capital il faut que l'intérêt payé soit élevé, toute la question gît donc dans l'amortissement.. Il faut pouvoir rembourser à époque fixe au prêteur, et pour cela il faut beaucoup d'années comme 25 à 48 ans un très-grand capital, et avant tout une grande confiance.. Or quelle confiance peut-on avoir dans des pays sans cesse en révolution et qui osent regarder à 48 ans ne même à 25 devant soi. D'ailleurs dans notre pays il n'y a déjà que trop d'hypothèques et trop de facilités pour emprunter. M. Cache croit dans l'établissement d'une banque agricole à Genève un grand danger pour les agriculteurs qui au lieu d'en profiter seront encore plus tentés de s'endetter.

M. Colladon croit que cette faculté d'emprunter est un peu à encourager

que le paysan a par lui-même une tendance continuelle à emprunter.

Culture des arbres fruitiers

M. Alf. Naville lit ensuite l'extrait de la Femme Française qu'il a fait, au sujet de la culture des poiriers et des pommiers; il entre dans des détails nombreux et intéressants sur le choix des plants, les semis, l'influence du sujet sur la graine et sur l'arbre, sur celle de la greffe, sur la taille etc. Détails dans les quels nous ne pouvons entrer.

Le mémoire donne lieu à quelques observations. M. Odier déplore que les pépiniéristes aient si mal dans leurs affaires et que cette industrie ait fait si peu de progrès, M. Naville S. ne voit de remède que dans l'envoi d'hommes jeunes à Paris pour y étudier cette spécialité chez les meilleurs pépiniéristes, nos terrains sont très-favorables aux arbres fruitiers, c'est grand dommage de n'en pas profiter.

M. Decandolle dit qu'au lieu d'avancer nous avons reculé dans cette branche d'agriculture, il y a de plus inconvénients à envoyer de jeunes gens à l'étranger pour étudier cette branche com. l'a proposé M. Naville, il ne voit de remède que dans la création à Genève d'un établissement un peu considérable (de pépiniéristes) qui développât dans le pays un certain nombre de jardiniers habiles, car c'est là ce qui nous manque. M. Dec. raconte les essais qui ont été faits par M. Fol à Vandoeuvres où il donne tous les printemps aux jeunes gens de ce village, des leçons pour la taille des arbres fruitiers, cela donna assez d'heureux résultats mais dans une localité seulement.

Quelques membres demandent l'impression du mémoire, M. Dec. y voit peu d'avantages à cause de l'impossibilité de l'accompagner (bien fait) des planches (et) de nombreuses explications pratiques qui devraient être données par des hommes de l'art. La discussion s'étant engagée sur ce point et l'impression étant demandée on renvoie au bureau la détermination du genre de l'impression de la séance est levée.

Séance du Bureau 10 Janv. 1852.

Membres présents. MM. Fazy Allèon - Decandolle - Martin Cochin, Sautter - Naville - Duval.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Comptes provisoires de l'Exposition

M. Sautter annonce qu'il y a dix mille fr. en caisse à ce jour et demande au Comité quel emploi il doit faire de cette somme, il est convenu qu'on placera 7 à 8 mille francs dont 1/2 en fonds Vaudois 5 %. et 1/2 en actions du chemin de fer de Hambourg. fonds facilement réalisables. Le reste des fonds disponibles sera conservé en caisse pour les dépenses de l'année. - Le compte courant chez M. Lombard doit être annulé, M. Sautter enverra un C.te à la Classe et payera le même intérêt que les Mess. Lombard (2 %)

Le secrétaire demande s'il a été répondu à une lettre de la Société de la H.te Saonne qui demandait l'an dernier à entrer en correspondance avec la nôtre; cette lettre étant restée sans réponse, il s'en acquittera en faisant parvenir à cette Société que nous sommes toujours disposés à faire échange de publications si on nous donne les moyens de faire parvenir les nôtres.

M. Fazy informe le Bureau qu'il a fini le prix de la collection des Ann.s de 1851. de Cultivateur Franç. à 5 fr. qu'on lui a laissé à 4 fr. pour les nouveaux abonnés. (broché).

L'ordre du jour pour la prochaine séance de la Classe est le suivant: Comparaison du prix de vente du lait à Genève et dans les pays voisins. (rapport de Mess. Decandolle et Struckeisen)

M. Struckeisen fait part au Bureau d'une lettre qu'il a reçue de M. Vache qui désirait qu'il fût organisé quelque chose pour le débit de la viande de bêtes trop maigres et retirées par l'Etat des agriculteurs. Cette proposition n'est pas prise en considération parce qu'elle serait une sorte d'encouragement à tenir du bétail en mauvais état ou à attendre trop longtemps pour le défaire

M. Naville se plaint amèrement de ce que les communications et

faites à la Classe ont toujours à la chaise des mêmes ~~membres~~ et d'un très petit nombre de membres il voudrait qu'il fût fait un appel à ceux des membres qui n'ont jusqu'ici rien ou presque rien communiqué. En parcourant la liste des membres nous trouvons au moins 25 membres dont plusieurs sont jeunes qui pourraient très bien nous fournir des notes intéressantes. Le Président fera appel à leur bonne volonté. La séance est levée.

Séance de la Classe. Samedi 17 Janvier 1852.

Membres présents: MM. Fagg. Allein – Decandolle – Odier – Boisduval. Forchier – Jung. Schlag. Michelin Fischer. Mustard – Clapareède. Victor Dr. Decombe Alex. Beaumont. Favre. Seringe – Mayneri. Audouin – Dominicé – Lautha. Archinard – Trembley P. Martin. Boissier M. Dupan Sr. Amiel. Naville Sr. Victor Dr. Trembley Naville J. Colladon.

Le procès verbal est lu et approuvé.

tuyaux en ciment d'Arnoy

Le secrétaire donne lecture d'une nouvelle lettre de M. Saladin de Lubécies en réponse à celle de M. le Président au sujet des tuyaux de ciment d'Arnoy les tuyaux de 3 pouces environ de 18 à 20 lignes d'orifice coûtent pris dans [illegible] de renvoi etc (à part.) 35 centimes le pied courant. – des tuyaux de 4 pouces avec 24 à 28 lig. d'orifice = 40 centimes.

Chiko. Lettre de M. Merren

M. Fagg donne lecture d'une lettre de M. Merren en réponse à celle qu'il lui avait écrite au sujet de Chiko. M. Merren se plaint de ce que les jardiniers Français lui ont fait dire qu'ils donnent de la graine de Chiko à qui en voudra. Qu'ils n'[illegible] offrent aux abonnés de ses deux journaux. Cette plante dit-il envoyée en petit nombre de graines varie beaucoup suivant les années, la réussite est très chanceuse, quand il vient bien c'est un fruit excellent, quand il vient mal il ne vaut pas le cornichon. M. Merren offre ses journaux il est répondu que la Classe a pris un abonnement pour cette année au journal d'agriculture Belge par l'intermédiaire de M. Delavier. On propose de diviser les graines de Chiko et de les remettre à de bons horticulteurs. (Viguier. Duval).

M. Déc cyprès une poire pesant 18 onces dite poire catalline poire à cuire, d'une excellente espèce qui disparaît du pays.

mémoire de M. de Candolle sur le prix du lait à Genève et dans les villes voisines

M. de candolle lit ensuite un mémoire s/ les différents prix du lait et du beurre dans plusieurs villes voisines.

	Litre du lait	non écrémé	écrémé	mêlé	prix du beurre	Le 1/2 kilog
à Lyon prix		0,25.	0,20.			0,70 - à 1 fr.
à Chambery.	0,20		0,10.			0,60. à 0,75.
Annecy. en hiver.	0,10.		0,07 1/2			0,52. 0,55.
Genève.	0,15 1/2		——	0,14.		0,95.
Lausanne	0,13 1/2		0,11.			0,90.
Vevey.	0,13 1/2		——	0,11.		
Berne } Bâle. }	0,14 1/2		0,05.			0,86 x.

marché de Paris en gros.
Le prix du lait à Genève est plus bas p. d. pp. grandes villes mais supérieur à celui des petites villes p. mêmes environnements.

M. Martin vient d. les chiffres donnés par M. de candolle une preuve p. le lait se vend à un prix le lait est proportion. ~~meilleur~~ inférieur à celui d'autres villes, puisqu'à Lyon il se vend 20 c. à Chambery 20. ~~à Berne 14.~~ et à Genève 15 1/2 seulement. ~~le beurre et aussi 10 ou 12 % meilleur marché qu'à Lyon~~

Le lait revient aux propriétaires de 11 à 11 1/4 cent. le pot ou 10 à 10 1/2 le litre le prix fait le mal c'est la trop grande différence entre le prix de product. et le prix de consommation. M. Martin voit d. une association laitière le seul remède p. faire hausser les prix en ayant du lait de toute première qualité. à Chambery. à Bâle et à Berne le lait se vend plus cher et les moyens de distribution sont plus rapides et plus économiques que chez nous, le rayon qui fournit Berne n'est pas très-gd. M. Vache donne un compte rendu des différentes méthodes qu'il a suivies p. la vente du lait de sa ferme.

centimes.
1°. par le moyen d'une laitière attachée à la ferme. Prix du pot net ~~net~~ frais 10 4/7
2°. p. le moyen d'une fruitière de Genève - - - - - - 9 1/2
3°. p. - - - d'une laitière étrangère à la ferme - - - - - - 11 1/2
4°. p. - - - de la fruitière de Vandoeuvres - - - - - - 10 1/2

Après de nombreuses expériences M. Tache a trouvé que ce qui lui convenait le mieux c'était de vendre son lait à la fruitière à cause des avantages qu'il en retire, puisque le lait se vend plus cher par l'intermédiaire d'une laitière étrangère à l'exploitation, ce mode peut occasionner tant d'ennuis et de désagrémens qu'il ne faut pas perdre de vue. M. Favre voudrait bien faire le compte de ce que coûte le lait aux producteurs, il lui est répondu que la question n'est pas là mais bien de la manière dont le lait est vendu et de la manière de faire profiter aux consommateurs et producteurs en d'autres termes diminuer les frais qui surchargent aux uns à l'un qu'à l'autre.

M. Plan remerciant M. Decandolle de sa communication voit une grande différence entre le prix de la vente du lait par le producteur et celui du lait acheté par le consommateur différence qui est de près d'1/3 ce qui est considérable. Il verrait avec plaisir qu'on nommât une Commission pour traiter un sujet qui intéresse autant notre agriculture.

M. Saville S. est occupé depuis juillet 1832 années avec M. Martin et M. Victor de Saussure d'organiser la première fruitière de Genève (celle de la Cité au Plainpalais) le plus grand obstacle à l'élévation du prix du lait vient de ce que les consommateurs ne veulent pas payer le bon lait plus cher que celui de seconde qualité, il faudrait établir comme dans d'autres villes des distinctions entre les diverses qualités qui seraient livrées à des prix différents. Il faudrait que la commission s'occupera de ce sujet examine comment on pourrait amener la vente de deux espèces de lait à Genève. Pour les habitants aisés il faudrait la multiplication. La difficulté est M. Mussard fait de ce lait vient du lait vient les raisons de l'année, M. Pauthet parle de nouvelles bouteilles ou bouteilles en fer blanc dont M. Jérémie Stavenel est fait fabriquer des modèles et avec lesquelles on évite de laisser le lait en chemin, d'autres membres parlent de la nécessité d'avoir des dépôts de fromage à Genève pour donner plus d'activité à ce commerce et aux fruitières. La nomination d'une Commission étant adoptée, M. le Président désigne qui en font partie MM. Decandolle. Streckeisen. Rau. Tache

Etat de situation de la cultivateur au 31 X.bre 1856.

Dépenses

Frais d'impression	F. 1430.80.
Ports de lettres	135.20.
P.r diligences et dépêches	2.50.
Papier fourni.	30.92.
Mercuriales — —	24.50.
Commission — —	3.70.
Cours divers — —	15.82.
Lecture de journaux —	3.25
	F. 1646.69

Recettes

Subvention de la classe.	800.
abonnements.	1315.
Vente de numéros —	84.
id. de collect. —	6.58.
Annonces —	10.12.
Recouvrements divers —	85.
	F. 2216.55
à déduire —	1646.69
Reste bénéficiaire	F. 569.86

Bautlet à Naville Saladin.

Séance lue.

Séance du Bureau 31 Janv. 1852.

Membres présents. MM. Duval. Decandolle. Lullin. Sautter. Naville J.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

M Bautlet écrit pour donner la démission de membre de la Classe d'agriculture, - M Montfalcon de même.

M Sautter rend compte de ce qui a fait p. le placement des fonds de la Classe, dont il avait été chargé;

M Decandolle donne lecture d'une lettre de M Rouillard sur la difficulté qu'éprouvent les propriétaires à se procurer de bons jardiniers. On décide de lire à la première occasion cette lettre à la Classe, en en retranchant ce qui pourrait blesser les jardin. du pays.

M Decandolle émet l'idée de faire venir (au moyen d'une association analogue à celle des Vignerons) chaque année pour donner un cours aux jardin. du pays, et faire l'examen de nos arbres fruitiers, et à la suite de sa visite on donnerait des bonnes mentions aux agriculteurs qui l'auraient mérité p. la bonne tenue de leurs arbres fruitiers.

Le Bureau propose d'attendre ~~quelque temps~~ et p. cette idée soit mûrie avant de la communiquer à la Classe.

Ordre du jour de la prochaine séance. Rapport sur le rendement comparatif des bœufs et vaches abattus à l'Etal des Agriculteurs.

Le bureau décide de faire un bulletin des renseignements fait par M. De candolle et Gache.

Etat de situat. du journal le Cultivateur

M Duval donne ensuite l'état de situation du journal le Cultivateur. Soldé par 569. 86. bénéf. au rédacteur tous les frais payés. Toujours le journal ne pourrait donc pas se soutenir sans l'appui de la classe d'agriculture. Après une longue discussion sur les moyens de donner à ce journal de la publicité et des abonnés la séance est levée.

Classe d'Agriculture Séance du 5 Février 1858.

Membres présens. MM. Duval. Martin. Jung. Mayor. Saladin Dom. Lunel. L. Sautter. T. Sautter, A. Picot. Dominicé. Archinard. Dupan G. Daullot. Vache Alex. Eberhardt. Durand. Richely. Odier D. Mennier. Candolle. Decandolle, Boissier. Naville T. Julliard. Naville A. Struckmann.

Le procès verbal est lu et approuvé.

MM. Naville & Duval présentent M. Alois Pedrati X. pour être partie de la Classe.

Commice Soldepepin

M. Martin. parle d'un pommier Soldepepin espèce devenue rare dans le Canton dont il pourrait remettre des greffes aux personnes q. le désirerant.

Rapp. de M. Martin s/le rendem.t des bêtes abattues à l'Etal du agricult.

Il fait ensuite un Rapport sur le rendement du Détail à l'Etal des agriculteurs. Après M. Martin a aussi rappellé les causes q. ont donné lieu en 1822 à l'établiss.t de l'ancien banc des agriculteurs, allées puis jusqu'à ce banc est tombé, au bout de plusieurs années, et comment la Classe, en raison des plaintes nombreuses qui s'élevèrent contre l'administration de ce banc a dû déclarer publiquement en 1851 qu'elle n'avait plus aucune relation avec elle. – Le banc des agriculteurs ayant cessé la Classe a engagé plusieurs agriculteurs à former une société anonyme p.r la création d'un Etal dans le Canton – L'Etal a commencé ses opérations le 20 Nov. 1851. – Le 21 Janv. dern.r il avait déjà débité 34 têtes de gros bétail et le public en paraît généralt. satisfait. D'après les données puisées s.r le registre de l'Etal, il paraît que la quantité de suif puisé s.r chacune des 5 catégories de bestiaux abattus, est en rapport avec le prix payé au vendeur, ce qui est en faveur de l'appréciation des experts. – Propt.n du pied vif au suif fondu

Propt.n du pied vif au mort

1.re et 2.e Classe.	51,16 %	1.re & 2.e Cl. 3,25 p. cent
3.e Class.	49,48.	3. Cl. 2.93
4.e Class.	47.48	4. Cl. 2.48.
5.e Classe.	48.	5. Cl. 1,90.

Propt. du poids vif au cuir .. Propt. du poids vif au prix de vente

1re 2e Classe.	6,64	p. cent.	1re 2e Class.	F. 22,36.	p. cent vif.
3e —	6,56.	"	3e Cla.	21.62	"
4e —	6.77.	"	4e "	19.86.	"
5e —	7.24.	"	5e "	16,81	"

La diffce de prix entre les Classes serait encore plus gde si c'était le cuir qui se payt le même prix p. chacune 35 cent. la livre.

Quant au prix de revient au vendeur p. les quatre premières cat. la proportion de ce qu'il aurait retiré par ce mode de vente à nos bouchers, il a été.

p. la 1re Classe.	43,74.	prix supérieurs à ceux qu'il aurait obtenus par la vente aux bouchers, et qui tiennent en outre des déplacements du marchandage et des retards dans les payements.
2e —	42.25.	
3e .	40.15.	
4e —	38.06.	
5e —	35,74	

Reste à examiner la question de savoir s'il convient à un propriétaire qui a un animal appartenant à la catégorie 3 ou 4. de le vendre pour le faire arriver à une catégorie 1 ou 2. La solution de cette question dépend du prix du foin et de l'aptitude de l'animal à l'engraissement.

Estimons un animal à la Cl. 4. lorsqu'il arrivera à la Classe 1. chargé livre de son poids acquise à vif. sera payée 22.36. plus la différence entre la mieux value 1re et 4e catégorie : l'anc. poid. lorsqu'il appartenait à la catégorie 4, à quel prix le foin a-t-il consommé. Cette différence à deux poids vifs. cela varie suivant la localité agronomes, le quintal est payé à raison de 1,50 à 1,60. on est. 1,90.

M. Vacher a fait des observations exactes sur la manière d'engraisser. il a trouvé que l'augmentation était de 2 à 3 livres.

M. Vatrin en remerciant M. Martin voudrait qu'on pût compléter ces renseignements. Il dit que le prix de 40 cent. - 1re catégorie paraît peu élevé à beaucoup d'agriculteurs, la gde majorité 42 c. Il serait très avantageux de savoir ce que rapporte un animal à 42 cent. cela pourrait peut-être engager du propriétaire à vendre leurs bestiaux gras à l'état.

M. Ran conteste l'assimilation des prem. catégories de l'Etal à ceux obtenus chez les bouchers, ceux-ci payent 45 c. tand. qu'à l'Etal on ne paye que 38 à 40. - M. Julien dit ensuite que l'Etal fait du bénéfice et qu'il est probable qu'il sera répart. aux propriétaires au prorata de leur bétail. M. Julien ajoute qu'il jusqu'ici la viande à 32 cent. a épr. beaucoup de peine à se vendre, excepté dans quelques circonstances, on espère qu'elle se vendra mieux par été. après la consommation des viandes salées.

Visite de M. Mayor dans le Canton de Vaud malad. de la Vigne. introduct. de nouv. plans.

M. Mayor parle d'une visite qu'il a faite récemment dans le Canton de Vaud et des essais qui ont été tentés, pour l'amélioration des plans de vigne à la base de Clarens, par l'introduct. de Riesling westrichien etc. . Il présente un échantillon des vins provenus de ces essais et datés de 1849. Le vin est bon, a du bouquet et très-agréable. M. Naville S. raconte à ce sujet qu'il a fait venir de ce plan en 1838, qu'd'autres essais ont été faits qui n'ont pas réussi parceque les terrains étaient trop argileux, ce plan pousse très-facilement, il lui faut des terr. chauds et légers pour qu'il puisse réussir.

M. Decandolle demande à M. Mayor des nouvelles de la maladie de la vigne. M. Mayor dit que la tenaison est grande dans le Canton de Vaud, que maintenant les vignes baissent de prix, le prix des chasselas du Rhin est de 10 f. le tos. 15 f. le muid. M. Martin et Mayor donnent quelques détails sur des essais de plantations de plans étrangers à la Sardaigne, M. Decandolle voit de l'inconvénient à encourager le mélange des plans blancs, et ne comprend pas pourquoi le Canton de Vaud préfère un plan blanc très-estimé tout-à-fait banal à une variété qu'il ne regarde pas comme avantageuse, l'on est tout autrement du vin rouge. (participation est généralement des plans de rouge) M. Boissier dit qu'il a depuis bien des années des plans de Teinturier et de Riesling Clone pépinière, mais que le raisin qui en est provenu est très-petit et peu abondant.

M. Mussard a remis au bureau un petit volume qui a été légué à la classe d'agriculture par M. Wieland. C'est le manuel du Jeune Tullien ou instruction pratique sur la manière de soigner les vins, dont M. Wieland appréciait beaucoup.

La séance est levée.

Séance du Bureau Samedi 14 Février.

Membres présents. MM. Duval. Fazy-allein. Sautter. Naville. Cuchet.

Le procès verbal est lu et approuvé.

M. Fazy-allein donne des détails sur la position actuelle de la Société des arts, suspendue jusqu'au prononcé du jugement définitif.

M. Sautter demande des explications sur les primes qui doivent être payées aux propriétaires Jurassiens. primés à Camp. Les visites étant encore à répéter M. Naville se charge de prendre des informations auprès de M. Privat.

L'ordre du jour est ainsi arrêté. Propositions et Communications individuelles. .

M. Naville. s'informera auprès de M. Decandolle s'il y a moyen de lire la lettre de M. Pavillon à la prochaine séance. — Il demande aussi qu'il soit fait relation à la Société des livres achetés à Paris, — Il est décidé qu'on payera le prix des livres ainsi déduction faite de ceux qui n'ont pas été envoyés.

La séance est levée.

Séance du Comité. Samedi 21 Février

Membres pres. MM. Duval. Colladon. Decandolle. Mussard et Naville. — Sont nommés membres de la classe. MM. Jouvaisan. Chollet. et Alois Pindatel.

Elections

Séance de la Classe - Samedi 21 Février

Membres présents. MM. Duval. Martin. Decandolle. Mussard Alan. Lapardelli. Muzy. Macule. Audéud. Colladen. Cache Laparède ant. Trembley. Ottramare. Amiot. Archinard. Eberhardt. Saladin L. Fazy-Allein. Sautter Tuny. Naville J. Naville F. Odier Dunbar. Strechisen

Baratte à beurre Ecoss. exposé par Mr Stoutz fils.

Le procès verbal est lu et approuvé après quelques rectifications.

Mr Stoutz fils présent à la séance expose une baratte à beurre qu'il a fait confectionner à Genève d'après le dessin d'une machine Ecossaise qui a figuré à l'exposition de Londres. Cette baratte a été fabriquée par Mr Vicce pour le prix de 40 fr. Mr Stoutz l'a essayée (Journal d'ag. prat. T. 1851.) il a fallu 15 min. pour battre le beurre. 1 3/4 L. Cet instrument a l'avantage de pouvoir injecter de l'eau dans le beurre une grande quantité d'air ce qui facilite beaucoup l'opération. 2 pots de crème ont donné 1 3/4 L. de beurre, la bonne crème doit donner 1 L. de beurre par pot de crème. 100 L. de lait donnent en général de 3 à 5 % de beurre soit 1/25 à 1/20. Le pot de crème de première qualité se vend 1,25 dans les laiteries, la 1/2 livre de beurre à 60 c. . . . . val. 1,20 la livre.

La peine. 0,05 c.

se retrouve largement dans le prix de vente de la baratte, qui sert à la fabrication des fromages et de séras.

Procédé de Mr Muzy p. détruire le champignon de la Vigne.

Mr Stoutz donne ensuite le compte du produit des vaches de Salvan en hivernage, qui se résume en F. 77. par vache et par an y compris la valeur de l'engrais.

Mr Muzy donne communication d'un nouveau procédé pour détruire le champignon de la vigne (oïdium Tuckeri) il consiste à mouiller à l'aide d'une seringue toutes les parties de la treille avec de l'eau chargée d'hydrosulfate de chaux, préparé comme suit: 1/2 L. de fleur de soufre, volume égal de chaux fraîchement éteinte, on en fait une bouillie épaisse, qu'on étend de 3 L. d'eau en faisant bouillir 10 minutes dans une marmite de fonte ou de terre vernie, on laisse éclaircir et on tire au clair. Un litre

de cette eau s. 100 l. d'eau suffit p. mouiller 150 m. d'espalier. le procédé présente une grande économie / la plus de moitié qu'il employait auparav. p. cela. On peut répéter sur les vignes 3 fois d. l'année av. la floraison, lorsque le raisin noue et au besoin une 3e. plus tard, si le champignon n'est pas détruit.

Lettre de M. Revillion relative aux progrès de l'arboriculture d. notre canton.

M. de Candolle lit ensuite une lettre qu'il a reçue de M. Revillion de Varembé. L'auteur de cette lettre dit qu'il serait fort à désirer que l'on put apporter quelque remède à l'état de stagnation dans lequel l'horticulture est restée au point de vue de la taille et de la culture des arbres fruitiers. Les jardins qui emploient ces appartiennent à une médiocrité, ni régularité; M. Revillion cite les ouvrages de Leliene et d'Albret comme les meill. à consulter sur ce sujet, mais les gens qui devraient le plus les lire ne s'en occupent pas ou ne les comprennent pas (certainement. Le jardinier particul. qu'il a en vue.) Les maîtres que nous avons ici ou ne sont pas capables, ou ne veulent passe donner la peine d'instruire leurs apprentis. L'arboriculture est cependt. devenue un art très pratiqué en plusieurs pays et surtout à Paris, où se donnent chaque année des cours théoriques et pratiques d'arboriculture. M. Revillion a eu l'idée d'envoyer un jeune jardinier de Paris pour qu'il apprit son métier chez un bon jardinier. Il en a été déterminé par la pensée que les jeunes gens qu'on envoie à Paris sont plus soucieux de se divertir que d'apprendre, et la certitude où il était que d'autres que lui profiteraient des sacrifices qu'il aurait fait à cet égard. M. Revillion pense qu'on ne paye pas assez les bons jardiniers en raison des frais qu'ils ont fait pour leur éducation, et de ce que l'on exige d'eux. On ne devrait pas les assimiler aux autres domestiques. L'état de jardinier demande une très grande finesse, c'est ce que les jardiniers actuels ne se soucient pas, il ne prennent pas un intérêt assez vif à leurs plantations. M. Revillion croit que ce qu'il y aurait de mieux à faire ce serait de s'adresser à un bon maître jardinier qu'on ferait venir de Paris maîtres, et pour l'établissement duquel on ferait des sacrifices, et pour instruire des jeunes gens du pays.

M. Decandolle ajoute qq. observations à la lecture de cette lettre, il reconnaît que le mal va chaque année en augmentant, mais il n'approuve pas les moyens qui ont été proposés jusqu'à ce jour y remédier. Il cite à l'appui de la lettre de M. Neveillard l'exemple de M. D. dont les sacrifices pour créer un jardinier à Paris n'ont pas été très-fructueux. Un établissement de jardinier à Genève serait une entreprise très-chanceuse et peu efficace. M. Decandolle croit que si l'on voulait donner des cours il faudrait s'adresser à un jardinier plutôt qu'à un homme du pays que les jardiniers ne viendraient pas entendre. Il cite le mais de M. Fol à Vandœuvres. M. Decand. propose que l'on fasse pour les arbres fruitiers ce qui a été fait il y a quelques années pour la vigne, une association de propriétaires recevant chaque année la visite d'un vigneron de savoir, ce qui stimulait l'émulation des vignerons et a fait faire beaucoup de progrès à la culture de la vigne. On s'adresserait à Paris, Lyon ou Bourg pour avoir un jardinier habile qui donnerait à nos jardiniers des instructions pratiques pour la culture et la taille des arbres fruitiers, on lui donnerait deux aides pour profiter de son séjour chez le pays. Cet homme reviendrait chaque année, visiterait les arbres fruitiers des propriétaires et donnerait des bonnes avis à ceux qui auraient le mieux réussi.

Plusieurs membres appuyent cette proposition, tout en désirant que la Classe ne fasse pas les frais nécessaires. L'opportunité de nommer une Commission étant discutée M. Pictet pense que le bureau est mieux placé pour cet objet, il craint cependant que cela n'aboutisse pas à grand chose. La Classe vote qu'il soit nommé une Commission nommée par le Présid.t. Sont nommés pour faire partie de cette Commiss.n MM. Decandolle. Muzy. Odier B. Deschiers. Massard. Martin et Fol.

Cadulette de M. Darier

M. Darier architecte expose ensuite un instrument de son invention pour nettoyer la mousse des arbres. Le blanc d'entailles en l'île

cent. 2 à 2.50.

M. Martin expose des pommes gold drop qu'il a reçues et offre des scions de ce pommier à ceux qui en désirent. Voir la greffe.

instrum. p. puter le lait. Maculle. M. Maculle présente à la Classe un petit appareil pour puter le lait. il se compose de deux chaines réunies par une courroie.

La séance est levée.

Séance du Bureau. 28 Février.

membres prés. MM. Duval. Decandolle. Struckeisen. Cochier. Naville. Soret. Lecture et approuvé. Projet de budget. A fixer la question de conserver les primes p. bétail comme l'an dernier. note et rédigée d'un projet de budget p. 1852. qui sera remise au Trésorier absent.

ordre du jour p. la prochaine séance. Rapport de la Commission concernant la vente du lait. Communicat. individuelles.

Séance de la Classe. — Samedi 6 Mars.

Membres présents. MM. Duval. Decandolle. Claparède Alph. Gautier-Villars. Eberhardt. Audéoud. Vaucher. Claparède Ant. Amiel. Cache. Oltet. Crivent. Nomier. Gatty. Dr Sister F. Decombe. Martin. Struckeisen. Jung. Michelet. Mussard. Naville S. Saladin G. Naville T. Collaudon. Victor S. Crivent M. Odier D. Daillet-Trembley R. Dr. Soret.

Le procès verbal est lu et approuvé.

M. Gatty fait la proposition de mettre les séances de la Classe à 10 h. plutôt que 11 h. & on objecte plusieurs raisons pour le maintien de 11 h.. Cette propos. est renvoyée à l'examen du bureau. M. Decandolle demande si au lieu de commencer la séance à 11 h on ne pourrait pas le faire à 11 h. précises.

Rapport de la Commission p. la Vente du Lait. Rapport de la Commission p. la vente du lait. M. Decandolle rapporteur donne lecture de ce rapport. La Commission a été accueillie d'une question aussi importante p. la majorité des agriculteurs

Elle a reconnu que le Lait se vend 16 cent. à Genève d'où il revient net
q. 8 ½ à 10 cent. au producteur. – Il y a donc 6 à 7 ½ c. ou 42 %. du prix de vente
rev. à payer t. les frais de Voitures, Transp. Revente etc..
M. Sieur a donné plusieurs renseignem. précieux à la Commission
sur le Débit du Lait à Paris. Des compagnies font passer les voitures
de ferme en ferme q. prendre le lait, la vente a lieu aussi à domicile
mais chez des débitants. Le lait est transporté d'ans vases en fer battu
de 8 à 20 litres avec un mode de fermeture qui permet de les rem-
plir complètement sans déperdition. Un de ces vases est exposé
à la séance.
Plusieurs projets ont été proposés pour organiser quelque chose de
pareil à Genève. M. Cache estime à 10.000 pots la consommation
journal. de Genève. Il a 9 c. ½ c. le prod. net au producteur d'un pot de
lait q. il vend 16 au consommat. M. Cache voudrait qu'on établit
15 dépôts de chaque arrondissement où on porterait le lait matin
et soir. Il chacun il y aurait 3 voitures suspendues bien construites qui
amèneraient le lait à 3 bien laiteries, d'où il se distribuerait à domicile.
et où les restes seraient utilisés. Il y aurait 2 cent. de frais par pot au
lieu de 6 à 7 ½. – ce qui permettrait de baisser d'1 cent. le prix du lait
q. le consommat. et de le livrer un lait plus pur, le producteur
de son côté y gagnerait 2 cent. de plus qu'à présent.
M. Sieur partant de base analogue 10.000 consommateurs pots par jour au
moyen de 430 laitiers, estime à 8 4/10 net le prix revenant du pot de lait
q. le producteur. D'après son projet on transporterait le lait avec 12
voitures à ressort, 6. de vases en fer battu fermés à cadenas, on
prendrait le lait 2 fois par jour chez le producteur. Chaque vase est
marqué du nom du propriét. On éviterait ainsi les frais de dépôts
à la campagne, le lait serait reçu et débité à domicile par deux lai-
teries une à St. Gervais, l'autre q. l'intérieur de la ville, la distribut.
aurait lieu à des heures à robinet et fermées à clef.
En terminant son rapport M. le rapporteur fait observer que

de associations fondées sur des principes semblables auraient plus d'avantages comme la baisse du prix du lait p.r le consommateur, une consommation plus grande et la hausse p.r le prix moyen pour le producteur. Cpend.t un changement dans le mode de vente actuel du lait amènerait inévitablement des perturbations d.s le marché il s'ensuivrait en conséquence du préjudice pour les intérêts privés. Pour ces motifs il ne pense pas que la Classe doive s'occuper davantage de cette question, puis qu'elle n'a pas été saisie d'un mandat de créer des encouragements entre cultivateurs pour la vente de leur produit, mais elle doit se contenter d'abandonner de telles questions à l'industrie privée après avoir éclairé la.

Après la lecture de ce projet M.r Vache modifie son projet, il voudrait multiplier les dépôts à la campagne et réduire à une les laiteries de la ville qui ferait distribuer le lait à domicile et fromagerait le reste. Le territ.e serait divisé en 9 sect.s à 6 dép.ts = 54 dép.ts. Il y aurait une visite p.r section. Le dép.t p.r frais divers serait de 1,43 cent. par pot. ce qui permettrait de payer 12 cent.s au product.r et de vendre à 15 au consommat.r.

Une assez longue discussion s'engage sur les avantages et les inconvénients d'une Société p.r la vente du lait. La Classe approuve les conclusions du rapport, unanimement elle adopte la proposition d'insérer au Bulletin le rapport de la Commission afin de lui donner suffisamment de publicité.

M.r Decandolle annonce la publication d'un petit ouvrage d'agr.e intitulé Catéchisme d'agric.e à 50 cent.

M.r Julian dit p.r n'était pas présent à la séance précédente et à la discuss.n sur les arbres fruitiers présente un projet qui a quelque analogie avec celui de M.r Decandolle, renvoyé à la commission nommée pour cet objet.

MM.rs Duval et Altmann présent.s M.r Viande p.r fait partie de la Classe. La séance est levée.

Séance du Bureau Samedi 13 Mars 1852

Membres pres. MM. Duval. Decandolle. Sautter. Fazy. Martin
& Saville F.

Le bureau s'occupe d'une pétition en protestation des membres des deux
Classes d'Agric. & Industrie en Sauvegarde ses droits de propriété des
anx machines et bibliothèques ~~contenus~~ aujourd'hui dans séquestre.
M. le Trésorier donne connaiss. du Compte de l'année.
Ordre du jour de la prochi. Séance. Rapport sur le rendement de la
fruitière de Vandoeuvres pr. les années 1849 & 1850.
Séance est levée.

Séance de la Classe. Samedi 20 Mars.

Membres présens. MM. Duval. Vaucher. Struckeisen. Collaudon,
Jung. Baillet. Clan. Audéoud. Monnier. Archinard.
Massard. Dominicé. Micheli F. Decandolle. Trembley R.
Sautter G. Cache. Boissier Fr. Saville R. Saville E.
Saville F.

Le procès verbal est lu et approuvé.

Galactomètres gradués

M. Clan expose à la Classe deux galactomètres en tubes en
verres gradués, qu'il a reçu de Caire, il lit une lettre de la personne
qui les lui a envoyés (M. Collaudeau) faub.g St. Martin 56. Cet instrument porte un nombre
suffis.t de divisions pr. qu'on puisse reconnaitre les quantités de crême
les plus petites comme 40 %. M. Collaudeau cite les divers instru-
ments qui ont été inventés pour reconnaitre les falsification du
lait, aucun n'a pu réussir à indiquer completement les fraudes.
M. Baillet. dit que dans les laiteries de Meudon on se sert avec
avantage de ces galactomètres gradués, on laisse la crême se déposer
pend.t 24 h.s.
M. Decandolle fait observer, qu'il peut se trouver au dessus de la crême
des parties caséeuses q. l'instrument n'indique pas.
M. Saville F. remarque que cet instrument est connu depuis long.

Rapp. sur le rendement de la fruitière de Vaudoeuvre en 1847. & 1849.

temps et pût s'en trouver deux échantillons en mauvais état il est vrai dans les archives de la Classe au Musée Rath.

M. Strickeisen lit ensuite un rapport sur le rendement de la fruitière de Vaudoeuvre pendant les années 1847 et 1849. cette fruitière une des plus anciennes du Canton date de 1811. les finances sont dans un excellent état. En 1848 elle fabriquait à raison de 60 cent. les 100 pots. plus tard ces frais se sont élevés à 50. aujourd'hui ils ne se montent plus qu'à 40 cent. grâce au bénéfice que la fruitière. Le nombre des sociétaires augmente chaque année, parce qu'on trouve plus d'avantages à envoyer le lait à la fruitière, qu'à le vendre à la ville par une laitière ou autrement. Le nombre de pots travaillés chaque jour a dépassé cette année le chiffre de 500. on y fabrique 2 fromages par jour. Les fromages et les beurres de Vaudoeuvre jouissent d'une bonne réputation ce qui fait que cette fruitière n'est jamais encombrée de produits. — Dans les années 1847 et 1849. le nombre des vaches qui alimentaient cette fruitière variait de 80 à 90, appartenant à 24 sociétaires. Le rapport était de 165 f. en moyenne par vache après déduction du lait consommé dans les 24 ménages et par les nombreux pensionnaires qui habitent la commune pend. l'été, ainsi que par quelques élèves qui ont été faites pendant ces années.

En 1847 le produit net de la fruitière tous frais déduits s'élève à F. 13.920,45. pour 131,775 pots de lait soit 10 $\frac{56}{100}$. par pot.

En 1849. le prod.t net idem. s'élève à F. 14.446,50. pour 136,050 pots de lait ou bien. 10 $\frac{62}{100}$. par pot. de lait.

Le prix de vente du beurre en hiver est variant entre à 1 fr. la livre

" du beurre en été. à à 1,20. "

" du serré à . 0,12 "

" du fromage maigre de . 0,40. "

" du fromage mi gras. de 0,48 à 0,52

Quelques membres font des observations sur la prix de vente des produits, les uns le trouvent trop élevés vuitant comparativement aux prix actuels, M. Collaudin remarque qu'il y a de grandes variations d'une fruitière à l'autre, les beurres et les fromages se vendent toujours mieux si celles où les fruitiers ont de la réputation, on craint que les prix ne tendent à baisser en raison du grand nombre de nouvelles fruitières qui se sont établies ces dernières années sur la frontière de Savoie.

D'après le calculs que M. Mussard a faits il y a quelques années avec d'autres propriétaires la moyenne du prix de revient du pot de lait fabriqué à la fruitière était entre 10 et 11 cent. Il ajoute qu'il n'y a aucun avantage à fabriquer des fromages maigres, les maigres se vendent toujours mieux et comparativement plus chers que les maigres.

M. Duillet a retiré dans les dernières mois par 9k 20, par pot. M. Amiel, en 1850. n'en retire que 8c. 3/4, suivant le prix du fromage maigre est de 35c. et celui des maigres 40c.

M. Steckeisen ajoute quelques observations sur l'organisation de la fruitière de Vandoeuvres.

Présentations

M.M. Decandolle et Saville J. présentent M. H.G. Beaumont pour faire partie de la Classe.

Plantat. de pommes de terre avec cendres.

M. Decandolle rappelle que c'est le moment de la plantation des pommes de terre et qu'il serait à désirer que quelques agriculteurs fissent l'essai du semis avec les cendres (non lessivées), qui ont été signalées soit ici, soit ailleurs comme un bon préservatif contre la maladie, M. Duval v. est de faire faire cette expérience sur 3 sortes de pommes de terre.

M. Claparède raconte une expérience qui aurait été faite de plantation de pomme de terre à Dumarin, exper. q. aussi réussie, il pense qu'un des meilleurs moyens de se préserver de la maladie c'est d'obtenir une végétation et une maturité

rapide, et cela au moyen d'une forte fumure. Ce moyen paraît cependant contestable d'après les observations faites ces dernières années par un grand nombre d'agriculteurs.

La Séance est levée.

Séance du Bureau. Samedi 27 Mars.

Membres présents. MM. Duval. Guillon. Sautter. Steckeisen. Naville P. – Lecture verbal lue et approuvé.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

Rapport sur la culture du topinambour. (par M. Eberhardt).

Quelques observations sont faites sur plusieurs points. Le bureau arrête d'entrer pour un tiers dans les frais de la lithographie d'une gravure de la Comice Franç. qui sera insérée à la Cultivat. avec l'extrait de cet ouvrage relat. à la culture de la Vigne. (M. adr. Naville). Cette gravure entrera au lieu de M. Jung 23 fr. – M. Jung se plaint de ce que le Journal d'Agr. pratique n'arrive pas. on réclamera auprès de Dusacq. – Convocation du Comité pour Samedi pour élection de deux nouveaux membres, ouvrir une liste pour les personnes qui désirent qu'on fasse venir de Paris des galactomètres sur le modèle présenté par M. Blan. – Observat. sur les Os. Fr. engrais essai de M. Steckeisen

La Séance est levée

Séance du Comité – Samedi, 3. Avril

Membres présents. MM. Duval. Trivent. Mussard. Naville A. et Basile N.

Elections de 2 membres

Election de Messrs. Viande Frid. à Berneu et H. Beaumont de Collonge.

La Séance est levée.

Séance de la Classe Samedi 3 Avril.

Membres présents. Mrs. Duval. Martin. Jung. Eberhardt. Atgenwiller. Picot Fr. Audeoud. Fazy Casten. Trembley P. Gaspaide A. Bossi. Strechesen. Morin. Auriol. Meyrien. Musard. Favre. Sautter A.L. Decombe. Prévost. Gache. Altramare. Colladon. Saville J. Picot fils. Decisier F. De candolle.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Le secretaire rappelle que conformement à ce qui a été dit dans la dernière séance de la classe il a mis une liste pour les personnes qui désireraient faire venir des galactomètres de Paris suivant le modèle qui a été exposé par M. Blanc.

Nouveau modèle de Charrue américaine tournoreille. (Meyer)

Mr Martin communique à la classe qu'un nouveau modèle de la charrue américaine tournoreille vient d'être exécuté par Mr. Meyer du Gr. Sacconnex, au moyen duquel on peut labourer aisément à la profondeur de 10 pouces. Mr Meyer a apporté quelques modifications à cette charrue, l'age et le manchereau ont été allongés, une roulette a été adaptée, le régulateur a été modifié. Mr. Planchaud de Chambesy à qui appartient cette charrue en est très-satisfait. Mr Martin ajoute d'après une lettre qu'il vient de recevoir de Mr Fellenberg que la charrue tournoreille qu'il avait envoyé à Berne a été appréciée par la société d'agricult. de ce canton. Mr d'Erlach a cherché à adapter un coutre afin de faciliter son travail dans le premier labour. a pour but de rompre le gazon des prairies. on a établi à la halle au blé à Berne un conservatoire d'instruments dans lequel on expose tous les nouveaux instruments à mesure qu'ils paraissent. Le conservatoire est ouvert tous les jours de marché.

Mr Gache ne pense pas que la charrue américaine (comme quelques autres charrues) puisse labourer en rejetant la terre en dessus. La Soc. agricult. qui ont essayé la charrue amerie. confirment

Les personnes qui désirent s'inscrire pour faire venir des Galactomètres, gradués de chez M. Collardeau rue Jacques St. Martin 56 à Paris sont priées de s'inscrire et d'indiquer à côté de leurs noms le nombre de tubes qu'elles veulent recevoir. . . . Prix 2 fr. le galactomètre.

M.	Naville Rigaud	—	tubes	2.
—	Naville Dentens	—	—	2.
"	Duval, Pte St.	—	—	2.
"	Fay y Pasteur	—	—	1.
"	Dr. Kuhn	—	—	2
"	Martin	—	—	2
"	Guriot	—	—	1.
				12.

M. Klaus en fera venir 18 qu'il enverra.

l'assertion de M. Vaché. L'oseille n'ont pas contribué à cela.

Nouvelle espèce de pommes de terre (Mexicaines)

M. Martin expose ensuite à la Classe des pommes de terre d'une nouvelle espèce qui sont venues de graines sauvages provenant de Mexique. Les pommes de terre viennent du village de Fenière près Allamagne, de chez M. Fayot. M. Decandolle confirme ce que vient de dire M. Martin, la pomme de terre n'existe pas à l'état sauvage au Mexique. Il a visité l'automne dernier avec M. Martin le champ de pommes de terre Américaines de M. Fayot, et il a reconnu que cette plante était le solanum

solanum verrucosum

verrucosum espèce voisine de la pomme de terre, mais offrant quelques différences, comme une tige plus élevée, avec du ramellement, la fleur est d'un rouge vif, le fruit a des taches blanches, cette plante pousse un autre des racines, qui lui a fait donner le nom de solanée à racine. Les tubercules sont nombreux, mais très petits et très-tardifs, leur chair est jaune et peu farineuse, M. Decandolle pense qu'elle a pourtant bien terminé d'un sujet excellent. Il espérait que la culture fit grossir cette plante, mais elle pourrait aussi développer la maladie. - Cette espèce a été cultivée il y a quelques années dans un jardin botanique en allemagne, depuis 5 à 6 ans on n'en parle plus sans en savoir les raisons. - M. Decandolle propose que quelques agriculteurs veuillent bien se partager pour les 30 ou 40 livres environ pour faire du essais et en rendre compte, on aura soin de les peser et de les compter avant la semature comme après la récolte afin de savoir si la culture les fait grossir.

Mrs Eberhardt. Otzenwiller. Naville J. Duval. Streckeisen Favon et J. Sautter reçoivent chacun 4 L. de ces pommes de terre.

M. Fazy Cartier dit avoir lu sur un Journal Belge que l'on pouvait préserver la maladie des pommes de terre en les plantant de bonne heure et à 2 P. de distance, mais à très-peu de profond. (très près de terre). en ayant soin de butter la terre tout

autour quand les fanes sont un peu élevées, puis une seconde fois plus tard. M. Duval confirme la nécessité de butter les pommes de terre encore les pommes de terre malades sont préférables celles qui sont le plus près de la surface. 2 p. membres parlent de l'avantage qu'il y aurait à sarcler la fane à la première apparition de la maladie.

rapp. sur la Culture du topinambour. (Eberhardt)

M. Eberhardt communique ensuite un rapport sur la Culture du topinambour à Mategnin. Le topinambour se plante dans le courant de Mars ou dès les premiers jours d'avril, comme les pommes de terre. La culture du sarclage s'opère à la fin de Mai ou au commencement de Juin. Les avantages de ce tubercule, sont comme nourriture à donner au bétail pendant l'hiver, et la propriété de ne jamais être détériorée par la gelée. On peut les arracher de temps en temps et propre au fur et à mesure du besoin de l'exploitation. S'ils venaient que les topinambours se pullulent par trop dans le terrain il faut avoir soin de fossoyer tout le terrain. 2e. on veut en récolter pendant plusieurs années de suite il y a avantage à en laisser dans le sol pour l'année suivante. Une culture sarclée ou une jachère suffit pour entraver les topinambours du sol.

M. Eberhardt donne le compte des frais de culture, journées et engrais (loyer du terrain à 25 f. la pose) F. 82.90 pour 175 toises de terrain. La récolte fut élevée à 34 quint. qui fut évalué en moyenne à 3 fr. quoiqu'il les ait vendus cette année plus chers à plusieurs propriétaires. Ces quin. de 3 fr. il aurait obtenu F 102.

qui déduction des frais	82.90
Donne encore un bénéfice de	F. 19.10.

Les feuilles de topinambour ne sont pas bonnes comme litière, le lavage du tubercule étant une opération onéreuse, beaucoup de bergers le dédaignent, et prétendent qu'il est nuisible au bétail. Les rats le recherchent aussi beaucoup.

M. Fazy Pasteur qui a longtemps cultivé le topinambour, croit qu'il a tort de ne pas en faire un plus grand usage. Autre qu'il est un très bon fourrage pour le bétail, c'est un excellent légume pour la table surtout quand on a soin de jeter la première eau et de cuire dans la seconde. M. Chappuis à Prévessin en cultivant autrefois de très grandes étendues. (pour les porcs) M. Eynard rend un véritable service à notre agriculture en recommandant cette culture, surtout comme devant à remplacer la pomme de terre, d'autant que le topinambour vient bien sur la plupart des terrains, c'est une plante très robuste.

La Séance est levée.

Séance du Bureau 10 Avril 1852

M. Présents: — MM.rs Duval, de Candolle, Pesches, Martin, Lautens, Brechbeisen, Fazy-Mallet, Sallier, Naville —

Le Bureau ajourne à Samedi 17 à 10 h. la préparation du concours de Carouge — Il fixe comme suit le programme de la prochaine séance de la Classe — 1° Présentation du Budget 2° Concours d'hestaux de 1852.

M.r le Secrétaire annonce au Bureau que d'accord avec M.r Plan on demandera 18 galactomètres pour les membres de la Classe qui se sont inscrits et qui désireraient encore en avoir.

M.r le Trésorier est chargé d'expédier à chacun des membres qui ont donné des cours le montant de leurs émoluments pour cet objet. — Séance est levée —

Bureau du 17 Avril 1852

M. P. Mrs Duval, de Candolle, Steckheisen, Fazy-Alléon, Sautter, Peschier, Martin, Lullin A.

Mr. le trésorier lit au bureau son rapport financier de l'année qui vient de s'écouler, le compte ~~arrêté~~ soldé par une somme de ƒ 866ƒ,49 à notre crédit — Il est ensuite donné lecture du budget de l'année courante qui est adopté après qqs. légères modifications. —

Budget

Le Bureau décide de soumettre à la Classe le programme du concours de peinture tel qu'il a été fait l'an dernier, ~~avec~~ le ~~programme~~ prix sera celui de cette année avec la suppression des primes pour les fleurs et le dessinage.

— Séance est levée. —

Séance de la Classe 17 avril 1852

M. P Mrs Duval, Fol, Colladon, Tremblay, DuPan, Beaumont Henri, Beaumont Lullin, Bordier, Steckheisen, Mussard, Pictet, Sautter, Pache, de Candolle, Martin, Fazy-Alléon, Chaponnière, Bernard, Sautter Aug. Lullin.

Le procès-verbal en lu & approuvé.

Mr. Fol fait hommage à la Classe d'un ouvrage sur le charbonnage des Forges.

Mr de Candolle fait part à la Classe de l'issue de nos démêlés avec le Conseil Administratif et du succès que nous avons eu dans nos réclamations en obtenant notre bibliothèque et les portraits des membres de la Société des Arts — Mr. de Candolle termine sa communication en nous faisant espérer le ré-tablissement pour nos instruments optiques & mécaniques.

Mr. le trésorier lit le compte rendu financier de l'année dernière — Mrs Favon et Mussard sont désignés par le

Classe pour cette vérification de ses comptes —

Budget

L'ordre du jour appelle la Classe à s'occuper du ~~budget de bestiaux de la foire de Carouge~~ — M. Plan remarque l'immense différence qui y a entre le passé de la Classe et son avenir, il se demande si dans la nouvelle position qui nous sera faite il ne faudrait pas faire qq. restrictions à notre budget et en particulier modifier ou abolir nos concours de Carouge. Avec qq. années comme les dernières nous arrivons promptement ~~marchons~~ à notre ruine, nous n'aurons pas chaque année un legs Gallot. — M. de Candolle voit les choses de ci dans ce que dit M. Plan, il voit surtout une Société pleine vivant de ses propres ressources et pour sa propre édification au lieu d'une Société qui avait pour ainsi dire une attache gouvernementale, nous devrons donc évidemment modifier notre marche dans l'avenir mais quant à présent M. de Candolle observe que nous avons obtenu l'autorisation d'accepter le legs de M. Gallot à condition de le dépenser, nous devons donc continuer maintenant comme par le passé. — Après qq. observations de MM. Fazy-Alléon, M. Plan se range au budget proposé qui est adopté. —

Concours de bestiaux
M. Pache

La Classe s'occupe ensuite du programme de concours de bestiaux pour la foire de Carouge. M. Plan propose de modifier la division en districts telle qu'elle était par le passé, il ~~demande~~ a souvent remarqué qu'on se trouvait obligé de donner des primes dans certains districts à des animaux qui en sont indignes tandis que dans d'autres des têtes de bétail dignes d'être remarquées ne sont sans distinction — M. Pache voudrait que l'on remplaçat ce système par un district unique, tous les animaux seraient jugés par un nombreux jury — la tâche des experts serait extrêmement facilitée et les résultats seraient plus ~~harmonieux~~ ~~aux~~ justes.

M. Duval comprend les idées de M. Pache et les partage en partie, mais il trouve que la position précaire où nous sommes nous empêche de modifier un ordre de choses qui existe depuis bien longtemps, sans en prévenir d'avance les agriculteurs

Après qqs. observations dans le m. sens de Mrs. de Candolle, Streckeisen, Colladon & Bernard la proposition de Mr. Pache est repoussée, la division du canton en districts est maintenue.
Après la votation Mr. de Candolle demande que la proposition de Mr. Pache soit renvoyée à une commission pour d'autres concours - La Classe adopte cette dernière proposition et après avoir fixé à 5 le nombre des membres de cette commission elle en renvoie la nomination au Bureau. ——

Séance levée.

Bureau 21 avril 52

Présents - Mrs. Duval, de Candolle, Marcet, Streckeisen, Soullier.
Mr. de Candolle est très-disposé à céder en tt. ou en partie à la proposition de Mr. Pache sur la création d'un seul district pr les concours de bestiaux. — Mrs les membres du bureau sont de cet avis. — Le Bureau procède à la nomination de la commission chargée d'examiner cette proposition. Sont nommés Mrs. Pache, Pictet, Jules Durand, Fazy-Allégon, Marcet (père) Galeotti

Proposition Pache

Séance levée. ——

Bureau 8 Mai 1852

Présents Duval, Fazy Allégon, Streckeisen, Soullier, Deschier
Les affiches pour le concours n'ayant pas été mises à la poste à temps pour qu'elles soient affichées de bonne heure demain, MM. Streckeisen & Duval se chargent de remettre un certain nombre Mr Gury prend celles pr le district de Jussy et autorisé à prendre un char, Mr Bertrand est prié de faire partir les autres par exprès.

Mr Sautter lit une lettre de Mr Chavay donnant la démission
de cotisation de MM Martin Pachoud, Dufaux, & Patry de la Société
sont les seuls en suspens. les deux premiers sont absents de l'r sans espérance de retour
Il est décidé de faire annoncer le concours par la feuille d'avis, le journal de
Genève de la Revue & d'avis à Mr le Dr Olivet pr y amener son patronage
du sien et, Mr Vionnet la boîte de son invention Mr Meyer au Cte
Vaumarcus sa charrue Américaine & tout autre instrument qui leur
paraîtra d'un intérêt général

Séance de la Classe du 5 Juin 1852

Présents Mrs Fary-Allaz vice Pt Ch Martin Audeoud Chr Boissier Fils
Alex Bernard Favre Prevost Chr Claparède Chr Benoit
Streckheisen. de Bossi De Candolle.

Moyenne du prix des froments du Canton Genève

Mr Fary rapporte qu'il a cherché à établir une moyenne des prix des froments du Canton. un des questions que Mr. Candolle lui avait adressées, cet ouvrage demande du temps, et il continuera à compulser les feuilles d'avis au cas de le fournir complet. Il lui est revenu que depuis l'ouverture des Valais par les troupes fédérales, les vins de ce Canton ont été appréciés par les Confédérés Allemands, et engagé les Vaudois

Vignes du Valais

à y planter des vignes en les soignant suivant les méthodes usitées de leur Canton. ce qui doit donner une nouvelle impulsion à cette culture.

L'Ordre du jour était la notice sur la Culture du Houblon.
Vu le petit nombre de membres présents la lecture de cette notice est renvoyée à une prochaine Séance

Engrais sur Lucerne

Mr Fary. Allaz a fait un essai sur la culture de la Lucerne, en vue de constater l'effet des boues de la Ville (soit curures) sur la croissance de cette plante, il a fait monter un cuveau où y mêlant 3 tonnes de plâtre, puis répandre 3/4 du dit cuveau sur une pose, sur la pose contiguë il a mis de l'engrais d'étable. La Luzerne sur la quelle a été le cuveau est infiniment plus belle que l'autre partie du champ cette pièce a

a reçu l'engrais d'étable et est plus garnie de mauvaise herbe
M. Benoit a aussi établi une Luzernière avec de l'engrais
d'étable elle a considérablt. de mauvaises herbes
M. Decandolle dit que M. Vilmorin fils s'occupe à produire
Betterave & Sucre une variété de Betterave plus sucrée que celle qu'on cultive
maintenant: la Bett. se prête aux changements d'espèces
M. Vilmorin cultive plus de 700 variétés de froment. fait à
perfectionné classées et observées Devant l'
Ecole de Versailles elle contient 80 élèves outre des externes
qui suivent les cours. Le Marché aux bestiaux de Sceaux
a pris un grand développement. celui de Poissy a diminué
les éleveurs du Centre de la France ayant fait des grandes
améliorations. et les éleveurs de la Normandie envoyent
vendre leurs produits en Angleterre

Bureau
Séance du 19 Juin du Bureau
Présents MM Faucy Alleon. Pelchier, Streckh Decandolle Martin
Sur la demande adressée par M. Schaeffer-Jaquet à M. Faucy
le bureau arrête de proposer à la Classe d'Agric. de
Concours sur les bâtiments ruraux prolonger jusqu'au fin février l'époque à laquelle le programme
sur les bâtiments ruraux devra être remis au bureau de la Classe
M. Decandolle annonce au bureau que le Cte Admint. en
répondre à la demande qui lui avait été faite de la
lettre Cte Administ. Classe du conservatoire de nos int d'Agr. = il offre de
au sujet des instruments rendre les instruments, mais ne fait pas mention du local
de la Classe ni de la convention de 1826,, par il est noté que la
Classe a payé fft 4500 ₰ loyer de ce local aussi
longtemps qu'elle existera: M. Decandolle consulte le
bureau sur le sens de la réponse à faire au Cte Adm
au nom de la Société des Arts

Séance 26 Juin 1852

Présents MM. Fazy Allégé, Martin, Struckmann, Colladon, Duchier Bertrand, Chaponnière aîné, Maystard, Yung, de Rapin, Lictard, Audéoud fils, Naville fils, Desandolle, Picot fils, Benoît Dr. Duchoux S.L.

Le Regt est lu et approuvé

Le Président rapporte que le comité de la classe ayant reçu une demande de divers architectes pour prolonger le terme ou les mensurations pour le concours sur les constructions rurales, vu les occupations nombreuses qui les empêchent de préparer leur travail pendant l'été, le comité propose que le terme soit porté au 28 janv. 1853 Approuvé.

Mr Yung demande si à cette occasion on a quelques informations relatives aux égouts des nouvelles maisons de la ville pour utiliser les vidanges, les engrais devenant tous les jours plus nécessaires surtout en vue des nouvelles cultures qu'on peut recommander p.ex le tabac. Une conversation s'engage sur les diverses manières employées pour transporter ces matières, Mr Maystard dit qu'à Lyon on fait circuler de tonneau dans lequel le vide est établi, communiquant avec les foyers par un tuyau en caoutchouc qui transvasent avec une grande facilité; Que les jardiniers de Plainpalais, ne profitent pas des eaux grasses qu'ils peuvent prendre au moyen d'une pompe sur la route de Carouge devant la maison Fazy, Mr Maystard dit que dans une maison qu'il a à Carouge il étoit obligé de payer pour les vidanges, qu'actuellement on vient les lui prendre. La conversation continuant et n'étant pas à l'ordre du jour la considération du sujet sera reprise

Mons. Fazy Allégé donne lecture du Rapport annuel après quelques observations xxx le Projet est adopté.

Mr Desandolle communique l'état des négociations entre le Bau de la Société des arts relatives à la possession des instruments et l'emploi du Conservatoire de Botanique réclamés des Mrs Académiciens, ce corps avoit répondu offrant de rendre les instruments, le Bau de la Société avoit réclamé les instruments et le remboursement des ff

la suite de cette Séance est au fo 242.

Séance de la Classe du 15 Mai 1852 présidé par M. Durand. Strickheisen Martin. Tremblay Colladon, Pache, Boissier-Fabry Gen. Ollivet

Dr. Ollivet lit un rapport sur le défoncement des terres à une grandes profondeurs suffisante pr l'établissement de la Vigne le travail est fait par un nouveau moyen de la force combinée d'un attelage de quatre beufs et d'un nombre d'ouvriers suffisant. Préparé et calculé de manière, qu'il n'y ait pas perte de temps pour l'attelage ou pour les hommes. Le rapport est le complément de celui fait par Dr Ollivet en 1849 = cette fois il a défoncé 640 Toises, ce qui a demandé 652 heures de travail d'ouvriers et 71 heures d'attelages. et revient à ℳ 129 75 soit 28 ℳ la toise.

défoncement des terres en vue d'établir de la Vigne

Dr Ollivet ajoute que depuis ce travail fait il a simplifié le mode de procéder, autrefois d'ouvrir quatre fossés, il n'en ouvre plus que deux, mais à profondeur différente, ce changement joint à la faculté de revenir sur la même rage au moyen de la (charrue Américaine / fourche oreille) et une amélioration sur l'ancien mode des praidor.

M. Plan remercie Dr Ollivet pr son mémoire qui fait ressortir l'avantage d'un travail fait conjointement à bras d'hommes et avec un attelage, profitant de cette idée, il la appliquée différemment depuis le Charrues, il a fait passer le pulvérisateur, puis retourner par des ouvriers la terre remuée par cet instrument.

M. Durand a fait suivre sa charrue, par une seconde à oreille bp plus haute et qui a ramené en haut la terre du fond, il a été heureux de voir que cet effort n'a pas nui à la récolte, car il connait des champs où la terre ramenée du fond à la surface a été longtemps avant de devenir propre à la végétation.

M. Martin engage les membres présents à aller voir chez M. Pautex l'ouvrage fait par le scarrificateur de Mg. G. Beatson. il pense que cet instrument pourra être d'une grande

utilité, pour amenuiser les terres fortes à une profondeur de 5 à 6 pouces.

M. Jury Allion. a fait un travail analogue, en attelant 4 paires de bœufs à une forte charrue à extirpateurs pour remplacer les travaux de la fourche, il obtient un travail plus expéditif et moins dispendieux que celui de la fourche

Rapports d'ouvrages remis à lire aux membres de la Classe

M. Naville L. Adrien demande que les membres de la Classe qui lisent des journaux agricoles, fassent des rapports sur ce qu'ils y trouvent d'intéressant et qui peut convenir à nt Canton. Cette demande sera représentée à la prochaine séance vu le petit nombre de membres présents.

M. Jury All. et M. Duval, présentent Pr membre Mr Demole-Gilbert.

Séance levée

Suite de la Séance de la Classe du 26 Juin 1832.

voyez pr ce qui précède p. 240. ff 4500. payés en 1826 pr la jouissance du local. En date du 24 juin le Cte Adm. répond qu'il considère la classe comme légalement non existante et qu'il n'a aux termes de la convention de 1826 et que le Cons. Adm. reste en possession sans avoir rien à payer, mais offre de rendre les instrumens comme mobilier.

Mr DeCandolle donne lecture d'un projet de lettre, maintenant l'existence légale de la classe, conséquemment son droit à la possession au moins au remboursement des ff 4500, et que la classe fera retirer les instrumens. Après une longue discussion on le droit du Cons. Admin. de priver la classe du local est mis en doute, on quelques uns seroient disposés à résister et à ne pas accepter le retrait des instrumens, la rédaction proposée par Mr DeCandolle est mise aux voix et adoptée.

Election du Président

La classe procède à l'élection du Président pr l'année prochaine

M. Jules ~~Valentin~~ Naville pr actuellement Secrétaire est nommé au scrutin à l'unanimité 14 votes

Mr François Duval actuellement Président est nommé Vice Prés.

à l'unanimité 12 Voix

Mons. Decandolle présente pour membre de la classe
Mr J.n Varrier propriétaire au Gd Saconnex, renvoi au Comité
Mr de Bosi fait espérer un cours sur l'éducation du ver à soie
pr l'hiver prochain.

Séance du Samedi du 31 Juillet 1852

Pt Duval V.P.t A Decandolle. G Strechkeisen C Martin

Envoy. Bulletins à Société d. Friburg.

m Martin a reçu de Mr Eug. Castella Pd de la Société Agr. de Friburg la demande des bulletins depuis 1830 à ce jour avec vote de les lui envoyer.

Essai d'instruments 6 Sept.

Essai concours de l'essay de divers instruments Agricoles qui a été arrêté dans une séance de la Classe — Mr Pt Duval veut bien offrir du terrain qui reserve pt être labouré au printemps à son offre est acceptée on fixe au Lundi 6 Sept. le jour ou aura lieu l'essay qui se fera sur le Pulverisateur du Comte de Read, celui modifié par Mr Gaillard de Chailly. Charrue Américaine tournoir. celle modifiée par Meyer. la Herse Valcourt. et le Scarificateur du Gen.l Beatson —

m Duval voudra bien s'entendre avec un Aubergiste pt qui prépare un dîner ce jour là: On fixera plus tard le nombre de convives à leur demander.

rapports à demander sur les Céréales étrangères

Il sera adressé par la feuille d'avis une demande aux personnes qui ont cultivé des Céréales étrangères d'en apporter des échantillons à la Classe 2 Oct. et d'en indiquer le rendement. L'ordre du jour pr la Classe du 7 Sept. et Communications diverses — On demandera à la Classe de nommer une Commission chargée d'examiner les instruments déposés chez Mr Martin et d'indiquer les objets qui lui sont inutiles —

Séance de la Classe du 7 Août 1852 Présents MM
J. Naville-Bontems Pdt, f Duval Martin de Candolle Levy Arthaud d'Ollivet
de Mestral, Trembley J. de Luttes Ane Lapparede Thévenaz
Odier-Bautaz, Boissier Gaby Pache Flan Brost.

M. J. Naville M. J. Naville remercie les membres de la Classe de la confiance qu'ils
accepte la Présidence lui ont témoignée en l'élisant Pdt s'il n'a pas accepté désiré sa nomination.
c'est juste à de attendre de servir comment se réglaient les
intérêts juste à de la Dép. de Vaud et s'ils s'obligeaient à de fréquentes
absences, maintenant que les arrangements sont à peu près réglés pour
la Classe de fréquents voyages, il se fait un plaisir d'accepter la place
à la quelle il est appelé par les vœux de ses collègues, et il
s'efforcera de diriger les travaux de la Classe de son mieux de
façon à pour le bien de cet Canton

rapport sur la culture du tabac

M. Martins fait un rapport sur l'opportunité qu'il y aurait à encourager dans cet Canton la culture du tabac, et en reconnaissant qu'elle peut être avantageuse sur des terrains choisis comme, tels que les alluvions de la Broye et les marais desséchés de Villeneuve - Il estime qu'elle ne saurait convenir à un Canton où il n'y a pas de pareilles terres, où il faudrait suppléer par beaucoup d'engrais au manque de richesse du Sol, le tabac exige beaucoup de main d'œuvre, et elle est élevée à nos environs, il faut de grands couverts ou hangards pour sécher la feuille, jugeant par analogie avec le canton d'une pose de Battrarens bien cultivée, il estime que la pose en tabac doit revenir de f 250 à f 270 et le produit à f 300 tous frais vienne pas déduit à la récolte et séchage, il conclut tout à ce que cette culture ne soit pas encouragée M. Brost. dit que dans le Palatinat et partie de Battrarens cette culture est une source de richesse surtout pour les petits propriétaires qui la font en famille, femmes et enfants y prenant les avantages nécessaires pendant qui doivent être nombreux, recueillant à séchant les feuilles. cette culture est prestigieuse sur terres légères, on lui donne beaucoup d'engrais. Il estime aussi qu'elle ne peut pas convenir à notre Canton

M. de Candolle dépose sur la table le journal d'Agr. de la Côte d'or et le Schweizerische Zeitschrifft de Zurich — Il appelle l'attention sur la culture du Cresson pratiqué en grand dans les environs de Paris où cette plante se vend en gd quantité, la variété à large feuilles et peu de fleurs c'est une plante recommandée par les médecins, et qui serait bien des cultivateurs tant en vue de l'usage qu'en feraient les propriétaires que en vue de la vente au marché, la culture rien est pas difficile

Cresson

sur Farg. Mussard, Baudeuil, Disent l'avoir cultivé chez eux.

" Conformément à ce qui a été arrêté par le bureau on procède à la nomination d'une Commission pour le classement des Outils d'Agr. déposés chez M. Martin. Le sort est tombé au Président, qui nomme, MM. Streckeisen, Martin, Novier et Dachs dit avoir semé au Mai 1851 du Seigle qui lui avait été dit venir plus longtemps que de la paille, il l'avait mis dans une Lucernière, la première année il n'en avait pas vu il croyait la graine mauvaise, la seconde année il a poussé vigoureusement et n'ayant pas mangé on vert la 2e coupe il en a récolté quatre quarts de graine. dont il remettra si on en veut pour l'Expo; on informe M. Dachs que ce seigle connu sous le nom de Multicole a été cultivé par l'Union Synd. Michelin

Instruments de la classe

Seigle multicaule

Séance du Bureau 21 Août 1852

Présents MM. Naville J. Prés. T. Duval, Sautter, Peschier

Les minutes du bureau du 31 Juillet sont lues et approuvées.

M. Duval se charge pour la réunion du 6 Sept. à Cartigny de fournir les attelages, la charrue américaine, le pulvérisateur du sous sol, et la Herse Valcourt. M. Peschier se charge de s'aboucher auprès de M. Martin afin que M. Meyer amène sa charrue américaine modifiée, M. Sautter, le scarificateur de Beatson, M. le Dr. Olivet doit amener son pulvérisateur modifié, L'avis de cette réunion pour la feuille d'avis est approuvé. Le dîner est fixé à 12 M. Duval se charge de

s'entendra avec l'adjoint M. Naville présentera Jeudi 2 des membres de personnes qui seront inscrites

M. Naville remet à M. Colladon pr lui soumettre le Règlement

il sera aussi M. Girard pr s'entendre avec lui pour l'arrangement des livres de la Bibliothèque

Bureau 18 Sept 1852

Présents MM. Naville Jacob Prévt, Delaroche, Pescheux.

M. Lullin prie excuser son absence par un billet

M. Naville rapporte que l'arrangement de la bibliothèque et des Catalogues s'avancent, qu'il a vu M. Girard est d'accord avec lui pour reconnoitre des livres à cet effet par f 50 -, il ne paroit pas necessaire au bureau d'avoir un bibliothécaire attribué pour la circulation des livres, la présence d'un des membres du bureau une heure, le Samedi matin pendant l'hiver étant suffisante

M. Girard seroit cependant autorisé à donner aux membres de la classe d'industrie ou à ceux des membres de la classe d'agriculture les livres de la bibliothèque de celle ci, aux heures où il se trouve dans le local de la Société.

Il seroit convenable d'avoir outre le catalogue par ordre de matières un catalogue alphabétique de la bibliothèque, il faudroit à l'occasion du budget considérer la convenance de le faire imprimer

D'après le Réglement la Société doit être pris parmi les membres du comité, M. le Prés.t sera prié de vouloir demander auprès de M. Pictet Allégé pour qu'il se charge de ces fonctions, le Comité devant se réunir pr élections la semaine prochaine on en profitera pour leur parler de cette fonction à remplir.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la classe est fixé

Rapport sur les essais de charrue à Carteigny

Rapport sur les instruments appartenant à la Classe

M. le Président désire que le bulletin non relié qui encombre sa bibliothèque chez lui puissent être promptement apportés dans la partie de la bibliothèque qui leur est destinée

M^r. De Candolle desireroit qu'on prit des mesures pour augmenter & faciliter la circulation de ces bulletins qui fatiguent par un poids de la manufacture, Il est decidé que dès que tous les bulletins seront réunis & qu'on connoitra la quantité exacte qu'il y a de chacun on fera reparoitre l'avis qui fait connoitre les prix de vente des collections complettes & des volumes séparés & on prendra des mesures pour obtenir le but proposé qui est de les répandre

Quant à l'envoi des bulletins M. Girard n'en étant plus chargé, il est convenable que M^rs Bertrand le soit de nouveau M^r le Président est chargé de presenter qu'elle seroient ses prétentions à cet egard & de prendre un arrangement avec elle prenant pour base ~~une~~ retribution par & chaque envoi

On aborde la question des cours pour l'hiver prochain M^r Prevost & M^r de Bosset ont offert d'en donner, le premier en continuation de son cours de l'an dernier, le second sur la culture de la vigne on exprime le désir que le cours ouvert ne dépasse pas vingt séances M^r le Président verra les deux Mess^rs en question on suggère si le tems le permet quelques séances de chimie agricole ou de mécanique pratique.

Séance de la Classe du 2 Oct^r 1815 Présents

M^rs J. Naville P^t De Candolle. Martin Pache Audeoud Fol Durand
Tellador Drolliet de Bosset Duval Elie Michely

Procès Verbal de la précédente Séance lu et Approuvé

Cours sur Vers à Soie

M^r le Président informe la Classe que M^r de Bosset a bien voulu promettre de donner cet hyvers un cours de cinq à six leçons sur l'éducation des Vers à soie il lit une lettre de M^r Prevost qui annonce aussi qu'il donnera cinq à six leçons

Cours sur Fourrages-Racines

sur l'emploi des racines fourrages comme alimentaire des bestiaux M^r Fol desire que le cours donné l'hyvers passé par M^r Prevost soit inséré dans nos bulletins, qui forment une collection d'informations auxquelles on aime à pouvoir recourir dès qu'il est bien de posséder dans sa Bibliotheque — M^r Duval tout

en se joignant à la proposition. Disent que les extraits des revues
de M. Prevot. soyent [illegible] de le Cultivateur, afin que les informations
soient reçues se répendent promptement et d'une manière plus générale
dans nos Campagnes; On charge toute Ld de s'entendre avec
M. Prevot, Pr donner aux moyens de publicité de son compte
Conformément aux désirs exprimés par les préopinants.

" On renvoye au mois Nov. les rapports sur le produits des
récoltes de Céréales de cette année dans le Canton.

Plantation de Pommes de terre avec cendres

On lit une lettre de M. Lancoux de Cortigneon, qui fait savoir qu'il
a planté des Pommes de T. avec des cendres non lessivées en
vue de les protéger de la maladie: cet essay a assez bien réussi
le Sol montre une petite branche prise à la pourriture dans laquelle
à la quelle tient une petite branche latérale, qui tend à se
rapprocher de la partie supérieure de la branche mère tous
qui sont flétris. et de l'inférieure tous qui sont bons,
Cette branches hygrométr. sont fort en usage dans la partie Allemde.

Essais d'Instruments à Cartigny.

Un Plan est le rapport des experts sur Plan, Pache Durand et
Barillet, sur le travail des instruments essayés le 6 Sept à Cartigny
M. Durand dit avoir été frappé par la légèreté de la marche de
la Charrue faite à Granges (Vaud) conduite par un Savoyard. il désire
savoir si cheminant plus lentement qu'elle ne pesant son travail serait
aussi bon; à Pache Lausanne, quant revenant de Cartigny, cette charrue
attelée de deux vaches a bien cheminé, quoi que le pas de ces animaux soit lent
le Sol et sarpois que le pulvérisement, n'ait été que 5p en sous du
travail fait par la Charrue, deux fois la Charrue et pulvérisateur
ont defoncé ses travaux à 18 et 20 p.ces Le Plan, a opéré à 17, 18
et 19 Durand 1826 ##. Le rapport de ce Plan
sera inséré dans le bulletin de la Classe
Mr Martin dit que le taureau qu'il a reçu la
prime est devenu si méchant qu'il a dû le faire abattre, il
offre de restituer la portion de la prime que on jugera convenable,
Renvoyé au Bureau [illegible] Mr Martin

Annales de l'Institut Agronomique de Versailles

Dépose sur la table les annales de l'Institut Agronomique de Versailles dont Mr Adrien de Gasparin a fait don a la classe; Mr Martin les a lues avec bcp d'intérêt et attribue particulièrement des résultats d'expériences d'autant plus précieuses qu'elles ont été faites avec bcp de soins et sur une grande échelle, les plus intéressantes et neuves sont celles qui ont rapport a la race Bovine et Porcine, de la première il est intéressant de voir le Durham se maintenir deux ans de suite, comme N°2 puis N°3. comme vache laitière comparée a 15 autres variétés. Les Vaches Hollandaises, Anglaises, Normandes, les Porcs trois race Anglaises se sont distingués par leur précocité, et facilité a prendre l'engrais. les Betteraves de six Variétés ont donné des résultats fort intéressants comme récolte de ~~tubercules~~ racines, de feuilles, et quantité de sucre par hectare Mr Martin engage ses collègues a en faire l'essai - au moins de trois. puis vient des analyses faites sur différentes parties dont Mr Delondelle veut bien promettre de rendre compte a Martin termine, en engageant ses collègues a chercher de se rendre observateurs des données qui leur seront précieuses et regrette que ce goût vient d'énoncer, soit comme d'ailleurs l'ombre d'un institut qui lui paraissait devoir rendre d'éminents services a l'agr. de nos Provinces

Bureau 16 Octre 1852.

Mr Brossard Mrs Naville Président Duval, Delondelle, Martin Pasdeloup

Mr Delondelle rapporte que Mr Vignet est disposé a donner un cours de chimie agricole appliquée aux engrais

Il est décidé que les cours se donneraient dans l'ordre suivant Mr Prevost commencant de bonne heure en Déc Mr Vignet suivrait dans le mois de Janvier, Mr de Bosse suivrait

Les prix seront le Mercredi et Samedi, la heure dès heures du matin
L'inscription pour les 3 cours f 5, chaque cours séparé f 2
Les professeurs seront retribués à raison de f 10 par séance
Programme du cours ne a préparé, pour annoncer les cours qui
seront annoncés par le Cultivateur Journal et la feuille d'avis
Mr Delandolle rapporte qu'il y a entre les mains de Mr Ed Pictet
un solde de la souscription faite autrefois pour le puits artésien qui
est disposé à verser à la Caisse sur une lettre de Mr le Presid.e, il est
remercié de cette communication et Mr le Presid.t est prié de faire le
nécessaire pour opérer cette rentrée.
L'ordre du jour de la prochaine séance 6 Nov est fixé comme suit
Renseignemens sur le rendement des céréales et des pommes de
terre de la récolte de 1852
Communications diverses
On réserve pour la séance suivante une communication de
Mr. Delandolle, Exposé de travaux récents sur la composition
du lait et sur les procédés pour constater sa valeur
Mr Jules Vautier ayant eu une prime pour un jeune taureau
de Schwitz à la dernière foire de Carouge qu'il a été obligé de le
faire abattre au bout de cinq mois par ce qu'il était devenu dangereux
et offre de rendre portion de la prime, il est décidé de lui réclamer
un rapport sur
et Mr Martin se charge de lui écrire, ainsi que pour le
résultat de sa culture pour des pommes de terre Mexicaines
et pour ce dernier objet aux autres personnes qui en ont aussi
cultivé.

Séance de la Classe le 6 Nov.e 1852

Présents MM. J. Naville Présid.t, Martin Fazy Allioni, F. Duval
Delandolle, Perchais, Marc Gallador, Vautier Jules, Plaspan de l'
Yung, Olivet Dr, de Rossi, Mussard, Bernard Chaix, Atzenwiller
Audéoud, Odier Boulard

Le Regre est lu et approuvé

Mr Fazy Allioni, informe la classe que l'Académie Royale d'Agriculture

de Sussi a envoyé une collection complète de ses transactions en échange
des Bulletins de la Classe qui lui avaient été donnés
Le Président ayant écrit à M. Benoît pour lui [illegible] pour
connaître le désir de la classe que son discours fut publié en a
reçu pour réponse que les notes ne sont pas encore prêtes
Le Président donne lecture d'une communication qu'il a reçu de
Mons. Morin secrét de la Soc. des Arts relative à la convention
qu'elle vient de passer avec Mrs. Bertrand commissionnaire,
& aussi du nouveau règlement de la Société
Cours d'Agriculture relatif à l'usage du local & des salles
Quant aux cours proposés pour cet hiver M. Benoît ne peut
commencer le sien avant le milieu de Janv., M. Vigné
celui sur les engrais avant la fin de Janv. M. de Bosi aura
le complaisance de placer celui qu'il se propose de donner au
commencement de Janv., le bureau verrait avec regret que les
cours ne commençassent qu'après le nouvel an & espère pouvoir
faire des arrangements pour un cours qui commencerait environ
le 15 Déc.—
Lactomètres On a fait venir 12 Lactomètres de Paris ils sont arrivés 12 sont
déjà placés, il n'en reste plus que 6 le prix est f. 2.18 on peut
s'adresser à Mrs. Bertrand quai [illegible] en avoir
L'ordre du jour est le rendement des récoltes
Rendement des Récoltes de Froments Mr Duval f. (Castelgny) Le rendement n'a point été uniforme
chez les uns le Gerbes pesaient la coupe, chez d'autres il en fallait 6
la commune doit être 5 & une fract. pour la coupe
a semé diverses qualités de blé, un blé de Provence, fort beau, le
blé Anglais Marygold dont il est fort content, la paille restant
offrant un rendement en paille excédant 14 ff = 22½ pail
d'excellente qualité se conservant huit jours très bien, d'une
la principale objection à ce blé est qu'il est tardif
gout fort agréable. Les produits en quantité varient peu —
Mr Martin f. confirme les détails sur cette qualité de blé &
ajoute que la paille en est très ferme excellente qu'il a conservée

très rarement, mais que la recolte qui en est dérivée est un obstacle pour ceux qui voudroient avoir du blé noir.

Le Prés.t donne lecture d'une l.re de M.r Blan (Bourdigny) les produits donne à connaissance d'environ de 28 à 30 gerbes par conse de semence, ses propriétaires ont eu de 35 dont 5 1/2 gerbes p.r la conse au battage, lui même a fait que 25 gerbes mais 4 gerbes forment la conse produit égal il croit la moyenne de son voisinage 28 gerbes par conse de semence 5 gerbes pour la conse, le produit 5 1/2 p.r un, la qualité du blé extremement bonne et superbe.

M.r Blan ajoute qu'il est convaincu qu'en général on seme trop épais et que pour avoir en automne un champ qui ayt l'air d'un gazon anglais on sacrifie la recolte, la plante manquant d'air en peut taller, il croit que l'ensemencement sur la semence devroit etre de 1/4 à 1/5 1/2

M.r Bernard Chaix (Peligny) donne le tableau suivant de ses propriétaires

	conses semées	Pose	Gerbes	conses recoltés	rendem.t	qualité	observations	moyenne
chez lui	6 3/4	6 3/4	276	62	9 1/2 p.r un	belle	terre riche	37 gerbes par conse
	18	16	525	130	7/4	moyenne	bonne partie	7 1/2 conses par pose
	13	10 1/2	390	97 1/2	7 1/2	—	1/2 blé noir 1/2 blanc	7 pour un
	6 1/2	5 1/2	181	33	5	—	—	4 1/2 gerbes p.r conse
	37	30	926	200	5 1/2	—	terre fort maigre	
	81 1/4	68 3/4	2298	522 1/2	34 3/4			

a fait essayer divers blés étrangers Egyptien et Autrichien, mais pas en quantité suffisante pour donner des resultats sur les quels on puisse compter, les continuera et informera la classe 2 1/4 quarteron Noiette lui ont donné 16 1/4 conses 18 p.s un qualité superbe paille 6 p.s de haut.

M.r Mussard (Versoix) Dans un environ la recolte a été de bonne qualité 4 gerbes ont donné la conse Dans quelques endroits les 7 gerbes ont donné 2 conses

M.r Pache de Peyringes a semé 14 1/2 conses sur 12 poses qui ont produit 1387 petites gerbes egales à 554 gerbes ont rendu au battage 116 conses d'excellent blé de 114 ℔ à la conse, c'est 9 2/3 conses par pose et 8 pour un de la semence

M.r Michelet de Prêt estime la recolte une bonne moyenne et la qualité bonne, 5 gerbes font la conse estime le produit de 5 1/2 à 3/4 conses par pose

M. Young dit avoir obtenu de M. Girard Perrin les renseignements suivans sur sa recolte ; il avoit sur 14 1/2 poses 166 1/2 corps de blé superbe entièrement avec le plus grand soin, plus 8 à 10 corps de chétives dont au moins la 1/2 de blé, le produit seroit donc de 11 3/4 à 12 corps par pose ; l'effet de l'habile culture de cet agriculteur étoit d'augmenter annuellement ses recoltes ainsi en 1850 il avoit obtenu 142 corps sont doubles ?

1851 — —— 160

M. Martin exprime la détresse désespoir par une conversation qu'il avoit eue ce jour même à la Grenette où l'on vendoit le blé de M. Girard le plus beau qu'on pût voir, l'habile agriculteur avoit semé cette fois une corps par pose, il ne semoit plus que 3/4 corps à la coll.

M. Fazy Allen dit que dans le Chablais la recolte du blé a été la plus belle qu'on y ait fait de mémoire d'homme quoiqu'on ait eu un peu de mauvais temps au moment de la recolte

M. Naville dans leur propriété de Villette sur 30 poses ensemencés avec 28 corps une recolte de 32 gerbes par pose 5 gerbes à la corps soit 6 1/2 pour un resultat mieux encore de ce qu'on avoit mis en blé un terrain qui doit redevenir prairie pour parvenir à ce produit ?

Le blé d'Egypte a donné 11 corps par pose, semence une corps à la pose

Marygold 12 —— ——

L'Australie a mal reussi, semé trop tard, et tardif, n'étoit pas completement mûri, la moisson le devoroit, la farine en est brune donne la preference au Marygold

M. Plan exprime le desir que le bureau ensemence les échantillons des blés étrangers qui seroient exposés sur la table pour comparaison plus tard, une très bonne manière est de les mettre les échantillons dans des bouteilles à col large, et fermant bien

Rendement de la Recolte de Pommes de terre

Recolte de Pommes de terre

M. Duval (à Satigny) a planté 6 1/2 poses portes en pommes de terre qu'il a recolté à la fin octobre ; produit 200 corps bons pommes 16 petites bonnes pour semence, n'a eu qu'une petite corbeille de pourris.

gatés, le champ était fumé à fond; on l'a mis de cendres non lessivées, les pommes de terre étaient 5 à 6 par plante et à côté on en a mis de cendres les pommes de terre étaient plus petites mais plus nombreuses. Depuis plusieurs années on sème que des pommes de terre entières, ayant grand soin qu'elles n'ayent pas germé, son champ avait été labouré avec la charrue sous sol, les pommes de terre se sont trouvées à la recolte très profondes, il fallait donner deux coups de pioche à chaque plante, il attribue en grande partie l'état de santé de ses pommes de terre au meilleur écoulement de l'eau par suite de son labour, ~~sont~~ ses voisins qui n'employent pas la charrue sous sol ont perdu une grande partie de leur recolte.

Mr Rau Pour la recolte des pommes de terre elle a été aux 3/4 détruite pour ce qui le concerne il a perdu en tout 125 à 135 corbeilles gatés 40 à 50 mais pour les voisins restant en tout à peu près 40 corbeilles tous les voisins sont dans le même cas et ceux qui ont un peu mieux réussi, n'en ont point arraché; celles qui ont été sauvées étaient plantées sur un labour fait en suivant avec une charrue sans oreille. Il attache une grande importance à l'observation de Mr Duval que le champ où il avait eu une recolte parfaitement saine était abondamment fumé, prouvant l'erreur de ceux qui attribuent la maladie à la fumure des terres.

Mr Bernard Th. a perdu plus des 2/3 de la recolte, les pommes de terre ont plus souffert dans les terres fortes.

Mr Mignard (Venoix) Dans les terres fortes la peste a été presque totale, dans les terres légères comme chez lui le resultat a été meilleur, personnellement il en a eu peu de gatés.

Mr Collador (Acully) a aussi trouvé dans les essais faits avec les cendres non lessivées que le nombre des pommes de terre était moindre mais qu'elles étaient plus grosses, les tardives ont moins souffert que les autres, a eu peu de malades, mais les voisins ont beaucoup souffert soit de la maladie soit de pourriture.

Mr Vache rapporte avoir cultivé deux champs en pommes de terre l'un 2 fois sans jamais labouré à la bêche (petit) planté 10 corbeilles au fossoir (plat) assez profond 17/18 mais avec de belles pommes de terre coupées ayant au moins 2 yeux ont rendu 150 corbeilles

dont 3/5 bonnes et 2/5 malades, mais après fermentation au moins 1/5 encore perdues, Haute champs 1/2 pour après espérance bien faire labourer à la charrue, les plantes 6 corsps des 18/20 Mars à la charrue et deux oreilles ont donné environ 55 corsps dont 3/5 gatés.

M. Pache prend l'occasion de recommander la culture des pommes de terre malades réduites en patée qui se conserve fort bien avec du sel, et donne le très satisfaisant résultat de cette nourriture donnée à une vache qui en a mangé pendant 007 semaines 35 ℔ par jour et a été abattue à l'Etat, et aussi sur les cochons ~~exactement~~ M. Michelet croit que dans la commune de Lessy on n'aye pas retrouvé la semence.

M. Naville Les pommes de terre à Villette dans des terres bien ajustées bien fumées, légères, n'ont pas eu de maladie, un peu de pourriture dans le bas des pièces recolte médiocre; Dans des pièces argileuses pas fumées 1/3 de perdu, sur la recolte total obtenu leur part à 1/20 environ, la qualité est très bonne; Ne corsse plus ses pommes de terre, choisi la semence en automne, plante de bonne heure.

M. Lazy. Allèves à Chatelaine a perdu les 9/10 de sa recolte, les terres sont fortes et mal ajustées

Maladie des Pommes de Terre

M. le Prés. donne lecture d'une lettre de M. Lazy Pasteur dans laquelle le moyen qu'il avoit employé est été pour arrêter la maladie dans des pommes de terre déjà attaquées, qui a été de les étendre sur les allées de son jardin exposées aux ~~exactes~~ variations de pluie et de soleil et après un espace de [illegible] il les a mis tous en un hangar ouvert il croit qu'on peut en tirer quelque parti soit pour le bétail soit même pour la cuisine, il accompagne sa lettre d'un petit échantillon de pommes de terre ainsi traitées

Quant aux pommes de terre Mexicaines MM. Decandolle Duval, Bertrand, Pasteur, Jules Gautier, Odier, Naville Martin font leur rapport sur leurs essais de cette culture comme il ne paroit pas qu'il y ait aucun avantage à l'encourager, il est inutile d'entrer dans les détails que donnent chacun de ces Messieurs En général elles n'ont pas grossi [illegible] celles qui ont fleuri

plus de croissance sont celles qui ont été cultivées dans du terrain très léger presque du sable, elles n'ont point été exemptes de la maladie, & dans du terrain très fort elles ont beaucoup souffert.

M^r De Candolle dit qu'elle ne sont point la véritable graminée de terre [illegible] =sum, mais le Sol. commorsum, qu'elle n'offrent d'intérêt qu'au point de vue botanique, qu'il croit que c'est une erreur de chercher parmi les espèces sauvages celles qu'on croirait pouvoir être utiles à l'agriculture, qu'il ne croit pas qu'on ayt rien fait dans ce cas, & que les plantes qui servent à l'alimentation paroissent l'avoir fait de tout tems.

Plusieurs personnes disent que les plantes qui acquièrent un peu d'acreté n'ont point formé de tubercules & là aussi que dans plusieurs jardins elles n'ont donné qu'une herbe abondante.

Séance du Bureau du 13 Nov. 1852

Membres présents. MM. Naville Prés., Duval, de Candolle, Deschier, Sautter, Strackeisen, Martin, Lullin. —

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le Président fait part au Bureau du programme des cours que la Classe fera donner et hyver — M. de Bonstetten traitera des vers à soie, de la culture des mûriers, de l'éducation ensuite des vers, du dévidage des cocons. — M. Viguet parlera des engrais; après quelques notions de chimie nécessaire à l'intelligence du cours il parlera de l'action des engrais sur les cultures, ~~des engrais~~. — Enfin M. Prevost parlera de l'alimentation des bestiaux, de l'usage des carottes, betteraves etc. — Les cours gratuits pour les membres de la Classe coûteront 3 frs. par cours pour les étrangers et 5 frs pour les trois cours réunis. — Le programme est adopté par le Bureau après quelques observations de MM. Deschier, de Candolle & Martin sur le prix de ces cours. — Ils commenceront le Mercredi 5 Janvier, leur programme sera publié dans le Cultivateur, la Feuille d'Avis, le Journal de Genève & la Revue. —

Cours donnés par la Classe

M. Duval P. fait part au Bureau du désir de M. Adert de voir les Agriculteurs lui communiquer des articles p. le Journal de Genève. Le Bureau décide que l'un de ses membres indiquera les articles du Cultivateur qu'il jugera digne de cette nouvelle publicité.

M. Martin demande ce que la Commission des Instruments aratoires doit faire des dits instruments. Après qqs. observations de MM. de Candolle, le Bureau pense qu'il suffit de croire que la Classe doit donner à un musée, sans cesser de faire venir les instruments nouveaux et utiles, mais vendre ceux qui pourra se vendre et liquider sa collection.

Instruments aratoires

Ordre du jour p. la séance des Classe du 20 nov.

M. de Candolle, Exposé des travaux récents sur la composition du lait et sur les moyens d'en constater la valeur — Election d'un secrétaire.

Séance de la Classe du 22 Nov. 1852.

Membres présents. Mrs. J. Naville Dés., de Candolle, Martin, Duval, Pestalozzi, Colladon, de Bossi, Oltet, Mussard, Dominicé, Jurard, Pian, Eberhardt, Cellini secrétaire,

Le procès-verbal de la séance précédente est lu & adopté.

Mr. Duval ajoute à ses observations sur la récolte de pommes de terre (de l'année dernière que celles qui ont eu d'une terre fumée germent déjà, les autres pas du tout....) qu'on ensemence les second provenant de sol supérieur) qu'il avait placé la pomme de terre sur la terre remuée par la charrue de sous sol, et au dessous de celle remuée par la charrue.

Mr. Mussard secrétaire — Monsieur Mussard est nommé secrétaire. — ~~Lettes~~.

Mr. le Président fait part à la Classe du programme des cours que la Classe fait donner et tenir dans notre local de la Rue des Chanoines.

Vers à soie.

Cours donnés par la Classe — Mr. de Bossi membre de la Société des Arts donnera 5 ou 6 leçons sur l'industrie sericole dans ses applications à l'agriculture dans notre pays. Après avoir donné qqs. notions historiques et statistiques sur cette matière, il parlera spécialement de la culture des mûriers, de l'élève des vers à soie et du dévidage des cocons.

Ces leçons auront lieu le Mercredi et le Samedi à 2 heure ap. midi — Elles commenceront le Mercredi 5 Janvier.

Engrais

Mr. Viguet pharmacien M. de la Société des Arts donnera 4 leçons sur les engrais. Après avoir donné quelques notions de chimie indispensables pour la connaissance du sujet il traitera spécialement des engrais végétaux animaux et minéraux, de la valeur compara=tive

des engrais, de leur composition et de leur emploi, de l'application de la chaux aux terres. —

Ces leçons commenceront après celles de Mr. de Bosset et auront lieu également le Mercredi & le Samedi à 2 heures.

Alimentation du bétail

Mr. Prevost médecin vétérinaire M. de la Société des Arts donnera 5 ou 6 séances sur l'alimentation des bestiaux. Dans ce cours qui fera suite à celui de l'année ~~prochaine~~ dernière, il traitera spécialement des racines et tubercules qui servent à l'alimentation du bétail comme la betterave, carotte, la pomme de terre, topinambour etc. —

Ces leçons commenceront après celles de Mr. Vignet et auront lieu le Mercredi & le Samedi à 10 heure du matin.

Conditions pr. suivre le cours.

Mrs les Membres de la Société d'Agriculture sont admis à suivre ces cours gratuitement.

Des autres personnes ont à payer cinq francs pour la totalité des cours ou trois francs pour un seul cours. Elles doivent s'inscrire chez le Concierge de la Société des Arts, Rue des Chanoines N° 193. 1er étage.

Compositions et propriétés de divers laits

Mr. de Candolle fait part à la Société d'un extrait des leçons données par Mr. Dugère à l'Institut agronomique de Versailles sur la composition et les propriétés de lait divers. —

Cet extrait fort interessant en ce sens qu'il initie les agriculteurs aux découvertes de la chimie sous ce point de vue, fait comprendre combien les parties solides du lait varient suivant les différentes espèces d'animaux ~~du lait~~

et combien le lait de deux vaches différentes donne des proportions différentes de matières grasses en ~~pesa~~ suspension ou de sels en dissolution dans le lait de ~~différentes~~ contrées ~~et~~ nécessaire ~~d'étudier~~ à apprécier la qualité du lait donnent des indications incertaines — M^r Dogère compare le lait de vache, chèvre, brebis ânesse et de femme, aussi bien de leur composition chimique et de leurs rapports les uns avec les autres dans leur emploi ~~que~~ comme nourriture; il arrive à prouver que le lait qui offre le plus de ressemblance avec celui de femme est celui d'une ânesse dans le dernier tiers de la traite; c'est pour cette raison que le lait de cet animal est employé le plus souvent comme moyen thérapeutique. Il termine en examinant les différens galactomètres et arrive à ce triste résultat que leurs données sont toutes incertaines et même fautives — Malgré ces incertitudes M^r de Landolte ne conclut point en demandant qu'on renonçât à ces instrumens qui sont la base des expertises faites dans nos fruitières, mais il voudrait qu'on les employât conjointement et qu'on n'attachât pas une valeur mathématique aux résultats de ces expertises — Nous pouvons même à cet égard nous rappeler les travaux de M^r Barthe Bonterns avec le lactoscope de M^r Donné qui nous ont montré des expériences fort intéressantes et des résultats fort curieux sur des vaches de différentes parties de notre canton. D'ailleurs il est bon d'ajouter que sur une même vache, les données étant toutes les mêmes, les résultats obtenus ont une grande précision et indiquent fort exactement les différentes variations que peut apporter dans le lait les différences dans le régime ou telle autre modification ~~accidentelle~~ dans l'économie de l'animal.

M. Martin remercie bp. M. de Candolle de son mémoire et le trouve d'autant plus utile qu'il met à la portée des gens peu instruits en donnant les travaux des chimistes à cet égard.

M. F. Duval voudrait qu'on donnât une très grande publicité à ce mémoire parce que les fraudes qui sont surprises par ces procédés (dans les fruitières) vicieux font penser si fâcheusement qu'on doit regretter les jugemens qui ont été prononcés s'ils étaient erronés.

M. Mustard ne voudrait pas qu'on jetât du doute sur les déjigrations faites dans les fruitières au moyen de ces instruments. Dire qu'on ne peut reconnaître la fraude c'est l'encourager. —

M. Blanc ne voit pas l'avantage de discréditer les épreuves dans le public ignorant des campagnes, ces épreuves sont la base des ~~lois~~ réglements de toutes les fruitières et d'un usage journalier, il serait avec peine qu'on discréditât ces instruments avant qu'on en trouvât un meilleur

M. Eberardt raconte avoir reconnu lui-même plusieurs fraudes au moyen de ces instrumens fort vicieux qu'ils sont et demande qu'on réfléchisse avant de ~~demander~~ (qu'on y renonce) ~~ces instruments soient modifiés~~. —

Après qq. observations de M. Duval, le Cl. adopte l'insertion du Mémoire au Bulletin avec quelques modifications (la manière) sur l'absolution dont il condamne les galactomètres.

Plantation des Pommes de terre en 1773.

M. Olivier D. lit un mémoire sur la plantation des pommes de terre en 1773 (ce mémoire) qui renferme quelques curieux détails sur l'agriculture de cette époque; l'auteur raconte des merveilles de la plantation des germes de la

pomme de terre et parle d'une espèce ou variété qui donne des résultats extraordinaires. —

M. le Président dépose sur le bureau un prospectus d'un fabricant de fruits confits à Lyon ; il le met à la disposition des agriculteurs qui auraient envie de faire des collections de ce genre —

— La séance est levée. —

Séance du Bureau du 27 Nov. 1852

M. Présent. MM. Mathieu, Duval, Martin, de Landolle, Pichler

Admission des Dames aux Séances

Le Bureau décide que les dames seront admises aux cours de la Classe.

M. Martin annonce au bureau qu'il a fait son rapport sur les instrumens agricoles déposés chez lui. Il les divise en 3 catégories D'abord ceux qui sont inutiles, 2° ceux qui sont embarassans mais qui peuvent être utiles, enfin 3° ceux qui sont bons à garder — Le Bureau décide qu'il consultera la Classe sur cet objet. —

Bibliothèque de la Classe

Le Bureau arrête de donner 60 fr. à M. Girard pour arranger la bibliothèque de la Classe, après cet arrangement cette somme et les livres seront remis aux membres qui le demanderont. (les jours des séances) On vendra les bulletins séparés à 25 cs par M. et 4 fr. le volume — les ventes seront annoncées dans le Cultivateur —.

Ordre du jour p. la séance de la Classe du 4 Xbre

1° Mémoire sur la culture du houblon

2° Rapport sur la culture d'une vigne par le ratissage.

Séance de la Classe du 4 Déc. 1852.

M. P. M.t Naville f.t, de Candolle, Duval, Martin, Audéoud, Favon, Oltet, Pictet Georges, Rigot, Monnier, Fazy-Mallet, d'Angeville, Gung, Lullin A.t Mussard. Naville Emile, Eberhardt, Fazy-Pasteur, Odier-Bautaire, Peschier, de Bossi, Pictet D.t, Micheli H.m, Colladon H.t

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M.r Martin fait un rapport à la Classe sur les instrumens déposés chez lui. La commission les a divisé en trois classes 1° les inutiles 2° les embarassants 3° utiles à conserver. —

Instrumens agricoles

M.r Fazy-Pasteur fait qqs. observations sur la propriété de certains instrumens qu'il croit douteuse.

M.r de Candolle remercie M.r Martin de la complaisance qu'il a mise à recevoir dans ses embarassants instrumens chez lui pendant aussi long-temps. Il demande qu'on insère dans la feuille d'Avis un article pour avertir les propriétaires d'instrumens déposés dans notre local, qu'ils aient à les retirer dans un bref délai et propose de laisser au bureau la faculté de se débarasser des instrumens de la première catégorie et même de la seconde à l'occasion s'en présentant.

M.r Fazy-Pasteur propose de laisser au bureau toute latitude pour disposer de ces instrumens comme bon lui semblerait — La Classe adopte cette dernière proposition. —

Houblon

M.r Martin lit à la Classe un mémoire sur la culture du houblon — Cette plante demande une terre assez profonde, un sous sol perméable, bien drainé car l'eau fait périr les plantes — Pour établir des

houblonière il faut remuer le sol profondément, diviser le terrain en monticules à 5 ou 6 pieds de distance, du reste on les rapproche ou les éloigne suivant la fertilité — Le houblon se reproduit par boutures, on met cinq boutures par monticule, on sépare les mâles des femelles, on met un mâle sur 100 ou 150 femelles — Une houblonière dure très longtemps on en a vu qui avaient 100 ans d'existence — Elle demande beaucoup de travail et de soins, dès le mois de Février ou Mars il faut des sarclages répétés — Quand la plante a pris un certain développement il faut l'attacher à une perche mais sans la serrer. Le houblon craint les engrais ~~animés~~ abondants et variés si possible, la poudrette de drap ou de laine et le guano ont donné des résultats fort heureux. On doit cueillir le houblon quand il est sec, pour le conserver ~~après~~ il est nécessaire de séparer les différentes parties d'une grappe et de le sécher dans une étuve avec du soufre en ayant bien soin de l'empêcher de prendre aucune odeur de brûlé ou de soufre ; l'absence de cette précaution lui enlève toute sa valeur — Notre compatriote M. Schmidtmayer en avait fait 99 l. essais à Sierre mais les résultats furent très-mesquins — Il n'avait fumé qu'une fois et peu abondamment — La première année la cueillette de 200 perches de houblon lui donna 103 fs, la 2de il ne dépensa que f. 60,55, il en avait déjà déduit une petite récolte — M. Guy récolte chaque année en moyenne 8 ou 10 quintaux par poste, le quintal se vend de 250 à 600 fs., ainsi en ne supposant que 6 quintaux à 250 fs on a la somme énorme de 1500 fs. p. une seule poste de terrain — Sur la demande de M. Fazy-Pasteur, ~~Gallet~~ après qqs. observations de MM. Pescheur & Fazy-Wilson

houblon

la Classe adopte l'insertion au Bulletin.

M. le Président ~~de la Classe~~ donne lecture d'une lettre de M. le Président de la Société des Arts annonçant que M. Jaques Denay est considéré comme démissionnaire puisqu'il est resté un an sans assister à aucune séance de la Société ou de la Classe. —

Jaques Denay démissionnaire

M. Audéoud donne lecture à la Classe d'un rapport sur un essai qu'il a fait de cultiver la vigne par le ratissage — Depuis 1836 il a cultivé 16 lignes de vigne au milieu d'un clos ayant dans toutes les parties la même exposition, la culture et les engrais furent également employés — Les résultats furent les mêmes, le produit sur la même, on ne vit aucune différence dans la couleur des feuilles ni la vigueur de la végétation — Les avantages de ce procédé de culture sont la moins grande fréquence des ~~labours~~ produits par le fumier ~~j'ai~~ en outre le terrain est moins exposé à être raviné par l'eau, enfin on arrache plus les échallas qui économise du temps et des échallas — En somme l'économie n'est pas grande parce que les ratissages doivent être fréquents, M. Audéoud en a fait jusqu'à quatre — Il va sans dire que dans ce procédé le fumier est mis en couverture suivant.

Vigne ratissée M. Audéoud

M. Duval a ~~essayé~~ ce mode de culture mais il y a ~~cette~~ ~~l'opposition~~ l'absence de l'économie ~~qu'il~~ devant l'opposition qu'il a rencontrée chez ses vignerons M. Millard raconte avoir vu à Cratier ~~une vigne~~ chez M. Audéoud une vigne cultivée de cette manière qui avait le plus belle apparence.

La Classe sur la proposition d'un de ses membres adopte l'insertion au bulletin.

La séance est levée.

Bureau du 11 Décembre 1852 —

M. P. MMrs. Duval, Deschier, Lullin. —

Le Procès verbal de la séance précédente est lu & adopté.

Mr. Deschier fait observer que le prix fixé par le dernier bureau pour la vente des anciens bulletins soit en collection soit séparément et en opposition avec celui qui avait été déterminé l'année dernière où il avait été décidé le 11 Janvier que le volume se vendrait 2 fs. et la collection complète 25 f. — Le Bureau décide qu'on tiendra aux anciens prix. —

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe est fixé ainsi — 1° Désignation de six membres de la Classe pour la nomination d'un membre de la Société des Arts —

2° Communications diverses. —

Classe du 18 Déc. 1852 — 18 Décembre

M. P. Mrs. Duval, Deschier, Martin, de Candolle, Oltet, Dominicé, Chaparède, Colladon, Naville Ad., Mayor, Audéoud, de Combes, Dunan Georges, Golay, Gung, Lullin A.s. Marcheti Herman, Bory., Strukheiken,

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Présentations. Mrs. A. Dominicé et A. Lullin présentent Mr. Henry Margaire fermier à Genthod pour faire partie de la Classe

Mrs. Deschier & Duval présentent également Mr. Teyssaire Pasteur à Céligny.

Poules de la Cochinchine. Mr. Mayor lit un mémoire sur des poules de la Cochinchine que Mr. Lagrenée a rapportées de sa mission en Chine — ces poules donnent plus 200 œufs par année, sont plus grosses que les nôtres; à l'âge de 6 mois l'une d'entr'elles pesait 4 f. P., leur chair est bonne et grasse — Elles ont en outre l'avantage de ne pas détériorer les jardins parce que, ne volant point, une simple palissade leur en

interdit l'entrée.

Saumons dans le Rhône

M. Mayor fait encore part à la Classe des travaux du Gouvernement Français dans le Rhin pour augmenter la quantité de saumons qui se trouvent dans ce fleuve — le Gt a fait un établissement considérable près d'Huningues, il a établi des cours d'eau avec des réservoirs renfermant des caisses pour y faire éclore les œufs de ces poissons — ces caisses d'un mètre de longueur ont des ouvertures pour laisser pénétrer l'eau, elles renferment des graviers de trois qualités pour l'agrément des petits poissons. — M. Mayor a rapporté des œufs qu'il essaie dans ce moment de faire éclore dans le Rhône espérant ainsi peupler notre beau fleuve de ce nouvel habitant, et le / M. Mayor ne se dissimule pas toutes les difficultés inhérentes à ce projet mais il fonde ses espérances sur ce que le saumon a été introduit et a prospéré dans les lacs supérieurs à la chûte du Niagara. /

dans le Rhône

M. de Candolle remercie bp. M. Mayor de son intéressante communication il partage ses espérances mais il verrait plus de chances de réussite si le Gt Français faisait ses travaux p. vivifier le saumon dans le bas Rhône, alors il nous arriverait tout naturellement pendant les grandes eaux. — M. Mayor affirme que le Gt Français travaille dans ce but et qu'au moyen de la Loire le Rhône sera bientôt peuplé de ce nouvel hôte.

La classe passe ensuite à la nomination de Six candidats pour une place de membre de la Société des Arts — des personnes qui obtiennent le plus de voix sont M.rs Pache 15 — A. Dufour 8. — Barthe A. } — Hüber D. } — Audeoud D. } — G. DuPan 5. — des autres voix se sont réparties sur 16 person. La séance est levée. —

Bureau du 29 Décembre 1852.

M. D. Mrs. Duval, de Candolle, Sautter, Stockheisen, Lullin,

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Etat financier de la Classe

M. le trésorier dépose sur le bureau les deux comptes courants de la Classe d'Agriculture réglés au 31 Déc. de cette année de l'un chez MM. Mrs. Lombard Odier & Cie solde au crédit de la Classe par frs. 4108, 10 et présente en outre une somme de 4060 frs. employés le 18 Février à l'achat de L.St. 180 5 % Anglo-Sarde.

Le 2e. chez Mrs. Lullin & Sautter solde au crédit de la Classe par frs. 540, 81 c.

Il en résulte que la Classe possède actuellement un capital d'environ 9300 frs. y compris les fonds 5 % Anglo Sardes.

Proposition d'augmenter le nombre des membres du Bureau.

M. de Candolle informe la Classe que la Société des Arts fait des changements dans son réglement et engage la Classe à profiter de cette occasion pour faire qqs. modifications aux siens, il trouve par exemple le bureau trop peu nombreux et demande qu'on y adjoigne qqs. membres nouveaux. Mr. Stockheisen appuie la proposition. Mr. Duval voudrait qu'on en revienne à l'ancien mode où tous les membres du Comité faisaient partie. Le Bureau décide d'appuyer (la proposition) d'après de la Classe) de Mr. de Candolle qui conclut à adjoindre 4 membres au bureau.

Mr. de Candolle demande s'il n'y aurait pas moyen de diminuer la contribution annuelle et surtout de diminuer la différence de 18 à 9 frs. - Après qqs. observations sur la perte que éprouverait la Classe, Mr. de C. retire sa proposition. (.)

La Séance est levée.

L'ordre du jour de la prochaine séance de la Classe

et ainsi conçu

1° Proposition d'un changement au réglement

2° Communications diverses. ——

Classe du 8 Janvier 1853

Membres présents. Mrs. Duval, de Candolle, Dominicé, Audéoud, Alfred D., Strechheisen, Terreaux, Lautier, Prof. Boissier Ad., Tremblay, Odier-B., Alf. Gonvillier, G. DuBan, Martin, Lullin A., Mommier, Fazy-Alléon, de la Rue, de la Rive, Mumier, Tronchin — J. DuBan, Eberhardt, Naville Sal., Pochier, Collaton-Archinard. Procès verbal de la séance est lu et adopté.

Mr. Mirabaud M. de la Société des Arts se présente pr. faire partie de la Classe, il est admis de droit.

Présentation

Mr. Berard — a été présenté par Mrs. Duval et Lullin.
Mr. Tobler Aimé " " Mrs C. Gaparède et R. Gaparède
Mr Verner de Duillier " de la Rue et Lullin

Mr. de Candolle propose que le nombre des membres du Bureau soit porté à 11, il adjoindrait aux membres actuels quatre membres nouveaux, pris dans le sein de la Classe — Mr. de Candolle appuie la proposition sur les nombreuses occupations du bureau et la difficulté qu'il éprouve à préparer les séances de la Classe — Le comité en outre serait plus engagé aux séances du bureau — Cette proposition étant adoptée sera soumise à l'approbation de la Société des Arts.

Adjonction de 4 nouveaux membres au bureau

Mr. de Candolle fait un rapport au nom de la commission des arbres fruitiers — La commission a pensé que il y avait de mieux à faire était de faire venir un Tôt qui fut donner des leçons la serpe à la main — Mr. d. C. a échoué dans les recherches qui fait à faites à Paris dans ce but, mais ayant tourné ses vues sur Lyon il a fait faire

Sur la recommandation de notre confrère M. Thénon

M. Vilmorin arbres fruitiers

des ouvertures — M. Vilmorin directeur d'une pépinière à Lyon — M. Vilmorin demande 500 fr. pour venir à Genève passer 25 jours pendant la saison de la taille des arbres fruitiers et y donner des leçons. M. de Candolle voudrait plus certain nombre de propriétaires s'arrangeassent pour faire cette somme ce que la Classe s'engage à ~~les~~ leur rembourser dans le cas où elle ne serait pas entièrement couverte par les souscriptions individuelles — Du reste M. de Candolle offre de faire un plan plus mûri de son projet et s'engage à continuer les négociations avec M. Vilmorin — Ces propositions appuyées par M. Tagg-Mercier sont adoptées par la Classe.

M. Boussingault air dans la terre

M. Marc de la Rive fait un rapport à la Classe sur un mémoire de M. Boussingault sur les phénomènes de décomposition que les végétaux dans l'air contenu dans la terre ~~subissent dans l'air contenu dans la terre~~ — Après avoir rappelé les recherches antérieures de M. B. sur la quantité d'Acide Carbonique contenu dans l'air renfermé dans la terre après une fumure; 100 vol. d'air dans un terrain non fumé en contenait 3,35 %, après fumure 14 %, cet air manquait donc de proportion d'oxygène, l'azote de l'air resté, l'oxygène avait été consommé et remplacé par une quantité égale d'Acide Carbon. — Alors M. B. a voulu déterminer la quantité absolue d'air renfermé dans un terrain, pour cela M. [illegible] a rempli un vase de terre prise dans les différentes localités qu'il voulait expérimenter et après l'avoir fortement tassée il a rempli les interstices avec de l'eau, il est évident que la quantité d'eau entrée dans ce vase est égale (en volume) à la quantité d'air qu'il y avait auparavant c'est ainsi qu'il a trouvé que dans une terre légère un mètre cube de terre renfermait 325 litres d'air

M. Boussingault — Un mètre^3 de terre prises dans une vigne renfermait 989 litres d'air
M. A. de la Bèche — — forêt — 119 —
— sable — 88 —
— asperge — 283 —
terre chargée d'humus — 420 —
betteraves — 235 —
luzerne — 220 —
topinambour — 205 —
prairie — 181 —
terre — 361 —

On a trouvé en outre qu'un hectare de terre légère renfermait 3500 m^3. d'air

1 hectare d'entretien recevant fumé — 18695 m^3 —
très abondamment fumé — 80500
1 hectare de vigne — 9480
asperges — 2138
humus — 53000
luzerne — 6488
prairie — 10000 m^3. d'air

L'air contenu dans cette terre contient une quantité bien plus considérable de Acide Carbonique que l'air ordinaire.

Il résulte donc 1° ce serait un mode d'apprécier la richesse d'un sol, la bonté d'un terrain que de voir ainsi par la procédé Boussingault la quantité d'air qu'il renferme. Cela peut aider à améliorer les terrains —

2° Ce phénomène nous montre qu'il se passe une vraie combustion dans le sol entre l'Oxygène de l'air, et le Carbone —

M. de la Bèche émet l'hypothèse que la terre jouerait dans cette occasion le rôle que jouent les corps spongieux c. a. d. qui déterminent la combinaison de deux gaz corps tous y participer elle-même à cette combinaison

M. Boussingault et que de M. Quesneville déplatine détermine la combinaison
M. A. de la Rive de l'Hydrogène avec l'Oxygène de l'air et produise une combustion
immédiate, ainsi le tour détermine la combinaison
de l'Oxyg. et du Carbone, opérerait une véritable combustion
qui donnerait de l'Acide Carbonique. — D'après M. de
la Rive ferait des carbone dans le tour aurait pour faire
la végétation ce que le soufflet fait au feu d'une forge,
c'est alimenter une combustion. — Cette explication
rendrait compte entièrement de l'amélioration qu'éprouve
un terrain quand il est remué d'une manière quelconque.

M^r de Candolle admire surtout dans ce travail l'immense
étendue de terrain sur lequel il a été fait, et dit comme aussi de la
quantité d'Acide Carbonique dans Ammoniaque. M. de Candolle fait
observer qu'il y a long-temps que M. de Saussure a montré l'act.
Carb. dans le sol est la nécessité d'Oxyg. p. la vie d'une plante,
elle crée Oxyg. d'A.C. on ne peut dire d'un milieu de cette nature, aussi
est-il nécessaire de remuer le sol autour des racines d'une
plante — M. de C. fait observer en outre que s'il y a combustion
il faut donner au sol qui. p. l'entretenir et que si on ne
fournit pas à la plante des matières à brûler on fait plus
de mal que de bien en. d. que quand on draine, il faut
fumer davantage. Il y a long-temps que les horticulteurs
avaient reconnu la nécessité de l'Oxyg. pour plantes p. activer
la végétation en jetant l'eau du tube et la partie inférieure du vase
prompt. directement en faisant arriver un

M. Martin, Naville Saladin et Duval trouvent dans
ces phénomènes l'explication d'accidents de végétation remarqués
sur le bord de drains on terre avait été fraîchement
remuée, sur les bords de canaux où on avait planté des
arbres et sur des aqueducs épaissis du temps pendt
l'apparition a été signalée par cet encrassement de
végétation.

La séance est levée.

Comité 12 Janvier 1853

M. B. M.rs Duval, Missard, Strackheisen, Martin et Beaumont.

3 candidats p.l. Société des Arts —

Le comité procède à l'élection de trois candidats parmi les 6 désignés par la Classe pour une place de membre de la Société des Arts — Sont indiqués sous cette place M.rs Pasche — M.r Naville Strasb.g — M.r Olivet D.r —

Admissions a l. Classe

Le comité passe à l'admission de nouveaux membres de la Classe M.rs Margaire présenté par M.rs Dominicé et Guillin

Teyssaire P.a Celigny ..... Pochies & Duval

Prevost-Cayla ..... Duval & Guillin

Aimé Tollot ..... Charles et Antoine Olaparède

Verner de Guillier ..... V. de la Rive & Guillin.

de Leane en levée.

Bureau 15 Janvier 1853

M. Présents. M.rs Duval, Pochies, Fazy-Athias, Martin, Guillin

Procès-verbal lu & adopté —

Instruments agricoles

M.r Martin demande au Bureau de vouloir bien demander 55 ch. de définitif au sujet des ~~Local~~ instruments qui sont déposés chez lui — Le Bureau M.r Martin de chercher à Plainpalais s'il ne trouverait pas un hangar pour placer ceux des instruments que la Classe désire conserver. M.r Martin s'engage à s'en occuper. —

L'ordre du jour de la prochaine Leane de la Classe est ainsi déterminé :

1° Mémoire historique sur l'Agriculture des Anciens —

2° La betterave employée à l'engraissement des bestiaux — de Leane en levée —

Séance de la Classe du 22 Janvier 1853

M. D. Mrs Duval, Martin, Tassy-Allemi, Oliet, Bouchet, Audeoud, Eberardt, Mustard, Nauche Ad., Gotaz, Abeniette, Souvaisan, Tassy-Pasteur, Durouveray, Jules Du Pan, Lullin A., Beaumont B.), Prevost-Martin, Archinard, de Comber — Trembley R. — Nauche-Saladin — G. Du Pan — Pian, Yung, Sautter Jules, Michel F. Pescheux J.L., Pictet fs, de Candolle Odier E., Bénit, Beaumont Louis, Pictet D., Strukheisen,

Le procès-verbal en lu et adopté. —

M. le D. Oliet Pline Agriculture des Anciens

M. le D. Oliet lit à la Classe un mémoire tiré de Pline sur l'agriculture des anciens — Ce mémoire nous fait voir que plusieurs de nos pratiques actuelles en agriculture ont une origine fort ancienne — Ainsi Pline parle du sarclage des blés en le recommandant vivement, il nous décrit d'une manière plus ou moins claire une machine à faucher le blé, il recommande de ne pas trop retarder la récolte et nous parle d'une luzerne ou d'un fourrage analogue qui durerait trente ans. —

M. Martin remercie M. M. Oliet de son mémoire et l'engage à continuer ses travaux sur ce sujet et le prie de faire part à la Classe — Il voit dans ce qui vient de nous être lu des raisons de ne pas abandonner dans examen des pratiques des anciens, et fait remarquer que plusieurs des points traités par Pline sont tout à fait à l'ordre du jour maintenant car sur l'Exposition de Londres renfermait une machine à faucher le blé qui aurait plus d'un trait de ressemblance avec celle de Pline — M. Martin insiste sur la grande avantage qu'on retire en ne retardant pas trop la récolte.

Sarclage des Blés en Italie

M. Nauche Saladin fait part à la Classe des raisons qui rendent le sarclage des blés en Italie, il dit que le Piémontais dans cette opération devient tellement compact que la récolte manque complétement. —

Moisson précoce

M. H. Beaumont raconte qu'il a fait en Russie des expériences sur le meilleur moment à choisir pour la récolte du blé. Il prétend que la récolte se plus hâtive quand le blé est jaune doit donner le plus beau grain mais que dans ce cas la germination de ce grain n'étant pas très-sure, alors il conseille pour le blé destiné aux semences d'attendre que la couleur soit un peu plus foncée —

M. Fazy-Pasteur insiste fortement pour qu'on n'anticipe pas trop la récolte, la maturité du grain est nécessaire pour la bonne qualité du pain.

Luzernes

M. Maillard remarque que Pline parle d'une luzerne qui durait 30 ans tandis que chez nous on les rompt au bout de 6 ans), il attribue la petite durée des nôtres au peu de soins que leur donne en particulier à cet égard le cultivateur pas les mauvaises herbes. —

M. Eberhardt a vanté des luzernes, les frais dit-il, dépassaient les produits —

M. Fazy-Pasteur voudrait des luzernes comme assolement, semée dans le blé ou l'avoine dans autre culture leur durée alors n'est pas de 3. 4 ans mais les frais en sont presque nuls.

M. Martin a vu à Arberg des luzernes énormes qu'on herse 3. 4 fois dans l'année et dont les produits étaient magnifiques M. Martin herse tant bien que chaque printemps, il en tire de belles récoltes mais elles ne durent pas plus de cinq ans.

M. Maillard estime que la luzerne est une des récoltes les plus lucratives chez nous et qu'après la vigne c'est dans la culture qui donne les plus beaux produits.

Insérer au Bulletin

Sur la demande d'un des membres, la Classe adopte l'insertion au bulletin du mémoire de M. Olivet.

DE CANSON

betteraves et engraissement des bestiaux.

M. Martin fait à S. Cl. une mémoire sur l. betteraves employ. à engraisser les bestiaux. — ~~M. Martin fait rapport sur~~

M. Martin commence par constater la diminution de la culture de la betterave dans le canton tandis qu'on remarque le contraire dans tout le reste de la Suisse. Il attribue cet état de choses à l'opposition systématique de notre agriculture au mauvais vouloir des bergers ou fait bon marché de toutes les démonstrations dont la tuberculose a été l'objet. — M. Martin les a combattues ordinairement en prouvant que la tuberculose était une maladie alimentaire du bétail par le regain. — D'après lui en Angleterre Lord Spencer et un Allemand M. Lattkens engraissent chaque année un nombre de bœufs uniquement avec cette racine, en donnant à leurs bœufs jusqu'à 80 ℔ de betteraves par jour. — D'après M. Martin on engraisse en donnant 45 Kilos. de betteraves et environ 6 K. de foin. — Les différences de ces localités et conditions devraient nous engager à en donner moins. — M. Martin a essayé d'engraisser une vache uniquement avec de la betterave mais la quantité et la qualité du lait l'ont engagé à le garder pour la vente. Au mois d'Oct. la vache pesait 885 ℔. au début de l'expérience, elle mangea d'abord des feuilles de raves puis les fruits donnés 3 3/4 pots de lait au bain du soir

puis des feuilles de choux pelés	2 7/8	
8 Déc. 13 ℔ betteraves 18 ℔ regain	3 1/8	
29 . . 28 ℔ _ _ _ _ _ _ _	3 1/2	
1 Mai 30 ℔ .. 25 regain	3 7/8	elle pesait 11 quintaux
7 Mai 40 ℔ ..	4 1/8	1180 ℔.

Elle mangeait aussi des betteraves avec avidité et aurait mangé davantage, lors fait avait une forte proportion de crème. (de 12 . 15 % de crème)

La Société décide l'impression de ce mémoire au Bulletin.

La séance est levée —

Bureau du 29 Janvier 1853

M. P. Mrs Duval, de Candolle, Lautter, Martin, Strackheisen, Fazy-Allen, Descombes, Lullin Bc. —

Procès-verbal lu et approuvé.

Mr. Martin annonce au Bureau qu'il a reçu de la Société séricicole adresse un local pr. nos instruments et qu'il parlera pr. cet. — Mr. Adler-B. propriétaire de l. filature.

Hangar de l. filature séricicole

Il s'agira de bâtir un hangar de 18 sur 20 pieds —

Mr. de Candolle informe le Bureau que l. Société des Arts a approuvé le changement au réglement, en conséquence 4 nouveaux membres sont adjoints au Bureau.

Mr. Martin présente au Bureau un ouvrage de Mr. Victor Barabau sur les élémens de droit nécessaires aux agriculteurs, et propose que l. Cte la fasse imprimer Mr. de Candolle voudrait offrir à Mr. Chevreul de l'imprimer — Le Bureau en cas où il y proposerait à ce libraire l'entreprise mais à la condition qu'il le tirage imprimé au nom de l. Cte. Mr. Martin se charge de faire faire des ouvertures à cet égard.

Ouvrage de Mr. Victor-Barabau droit

Mr. Martin informe le Bureau qu'il a eu fait proposer à l'ingénieur de l. Cie de l'Ouest d'acheter la sonde, mais que ses efforts ont échoué. Il s'est alors de la vendre sur la Société d'Arts en son nom — Adopté.

Ordre du jour pr. le 5 F. 1853

1° Nomination de 4 nouveaux membres du Bureau

2° Communications diverses. —

Séance d'Agriculture du 5 Février 1853

M. P. M^rs Duval, Mustard, Sautter, Martin, Boissier, Michelet, Baron Cagla, Vernon de Bastier, Audéoud, Favon, Pache, Alzonvillier, Fazy-Alléon, Michelet-Labat, Strutheisen, Piot G., Michelet E., Mermand, Tremblay-E., Duthier A^e., de Boissy, Plan, Didier D^r, de Gingins, Morin Jules, de Candolle, Yung, G. DuPan, Tronchin Calandrini —

Le procès-verbal de la Séance est adopté. —

Présentation M^r W. Patteur

M^rs Fazy-Alléon & A. Duthier présentent M^r W. Patteur pour faire partie de la Classe. —

Porcs aux Etats Unis

M^r Martin fait part à la Classe d'un mémoire sur la production du porc aux Etats-Unis — Le plus grand marché en Cinimatis où vient se vendre le maïs de la contrée environnante se vend des porcs qu'on élève dans ce pays en un mélange de la race du Berkshire et la race Chinoise — les animaux vivent dans les bois pendant la première partie de leur vie, ils y mangent de l'herbe puis qq. glands, environ 6 semaines avant leur mort qu'on les parque et les nourrit avec du maïs et des glands. ~~Chaque fermier en élève~~ Chaque fermier en élève un nombre proportionné à la grandeur du domaine qu'il cultive, qq. uns en nourrissent jusqu'à 1000 dans une saison — Au mois de Nov. on les vend à des emballeurs qui les exportent — On les assomme et on les saigne, puis on les baigne dans de petits parcs où des ouvriers les ride, (2 ou 3 par minutes) puis on les sale (50 ℔ sel p. 200 ℔ viande) après quoi ils sont emballés dans des barriques qui contiennent environ 200 ℔. —

Le sang de ces porcs est employé à faire du prussiate de potasse et du Bleu de Prusse; avec la graisse on fait des savons de qualité inférieure, des bougies stéarinées et même des chandelles — avec les pieds on fait de la gélatine — La moyenne du poids de ces animaux n'est

pas énorme, ils ne dépassent pas 100. 150 Kg. —
1500 tonneliers sont occupés à faire des barriques — la
quantité de ces animaux produits par les Etats-Unis est
considérable car en 1848 elle était élevée à 40 millions
Porcs aux Etats-Unis depuis — la ville de Cincinnati y entrait p. 520,000 têtes.
M. Fazy-Pilicon voudrait qu'on employât ici le m. procédé
pour tuer, afin d'éviter la longueur et les tristes résultats de
cette opération.
M. Moriaud raconte que dans les Etats Romains on
les tue en les piquant au cœur avec un stylet qu'on adroit
ouvrir leur plante de l'épitrine — la mort est immédiate
M. de Candolle raconte. Le Clatte qu'il a lu dans
un journal qu'on améliore la chair du porc en lui
faisant manger du charbon.
M. Martin partant en principe que la chair du porc
est meilleure quand il a été nourri avec du maïs et
de la farine mais que pourvu que dans les dernières
semaines de sa vie il ait eu cette nourriture peu importe
qu'au commencement de son existence il ait été nourri
de lavures ou de telle autre substance.
M. V. Vermoz M. de Candolle fait part à M. Clatte de la
convocation qu'il a insérée dans les journaux pour
solliciter une réunion d'horticulteurs ayant pour but de former
une association p. l'amélioration des arbres fruitiers
dans notre canton —
M. Clatte procède à la nomination de 4 nouveaux
membres du Bureau conformément à la
4 membres du Bureau. modification apportée aux règlements. Sont nommés
MM. Ad. Maccard, Fazy-Pilicon, de Candolle &
Cl. Martin. — MM. Terraux et Pache obtiennent chacun 1 voix
de moins et sont élus —

Bureau 12 Février 1853 —

M. P. Mr? Duval, de Candolle, Sautter, Martin Strechaisen, Deschier, Fazy-Mion — Lullin R.

Procès-verbal lu & adopté —

Mr Martin rend compte à l. Bureau du résultat des propositions faites par M. Fazy Pasteur au nom du Bureau de l. Cte à Mr. Pictet Baraban au sujet de son petit ouvrage de jurisprudence agricole — Sur la proposition de Mr. Martin le Bureau décide que le frais de l'impression ne pourra excéder la somme de 150 frs.

Ouvrage de Mr. Pictet-Baraban doit

Le Trésorier rend compte de l'état financier de l. Cte — Les dépenses s'élèvent à 2867,28

Recettes 3681,05

Encaissé, Recette 813,77

Mr le Secrétaire donne lecture d'une lettre de l. Société des Arts qui annonce à l. Cte qu'elle aura à payer la somme de 400 frs. pour sa part de frais généraux de l. Société des Arts. —

Le Bureau s'occupe ensuite de la fixation du budjet de l'année courante — Les sommes suivantes sont fixées par le Bureau —

Dépenses		Recettes	
Impressions	450	Souscriptions	frs. 2100
frais de perception	25	ventes de livres	50
livres et journaux	300	interêts	250
réunion agricole	200	Imprimés au cours	60
cours	200	En caisse	8881,26
fournitures	100		
Subventions au Cultivateurs	800		
Concours de Carouge	800		
frais du repas	200		
Constructions rurales	1000		

Comité du 26 Février 1853

M. P. Mrs. Duval, Strackeisen, Collardon, Thurn, Beaumont-Lutkin, de la Rue Eugène —

Le Comité procède à la nomination de deux membres de l. Chbre —

Elections. Mrs. W. Thiaw Pasteur et Alfred Vieuxtemps sont élus à l'unanimité.

Classe du 19 Février 1853.

Membres présents. Mrs. Duval, de Candolle, Sautter, Martin, Fazy-Pasteur, Marc de G., Deschwanden, Batzenwiler, Dachs, Plan, Boissier-Micholi, Gremaud, Jules Sautter, Tremblay-Boguin, Prevost G., Sarasin Cl., Stockheisen, Fazy-Alleon, Mussard, Lullin A., Tronchin, de Bobbi, Jl. DuPan, Prevost-Martin, Prevost-Cayla, Fl. Beaumont,

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté.

Mr. de Candolle dépose sur le bureau de la Classe une brochure Hollandoise sur la castration des vers à soie en Hollande; puis un n° du Journal d'Agriculture de la Côte d'Or qui a l'habitude de donner à la Bibliothèque. Ce n° contient un article sur la race des moutons de la Charmoise qui donne 6 p. de viande et graisse mais très peu de laine — Mr. Martin à cette occasion parle d'une espèce de moutons Anglais d'Ishlay qui est analogue à celle-ci, c.a.d. 6 p. de chair peu de laine —

Mr. de Candolle communique une lettre de Mr. Prevost vétérinaire qui annonce ne pouvoir donner son cours pour des raisons de santé — Renvoi au mois de Décembre prochain. —

Mrs. A. Lullin et Stockheisen présentent Mr. A. Vieusseux pour faire partie de la Classe. —

présentations, Mr. A. Vieusseux

Mr. le trésorier dépose sur le bureau le compte rendu financier de l'année 1852 et le budget de 1853 pour les articles sont adoptés sans modification

Catalogue de la Bibliothèque

Tous les articles sont adoptés ~~tacitement~~ sauf les frais d'impression portés à 500 au lieu de 450 en raison de l'impression de l'ouvrage de Mr. Duval et du catalogue de la bibliothèque.

M. Blan demande si l'ouvrage de M. Dietet prévoit le cas d'eau amenée chez le voisin par des drains — M. Tazz-Dasteur répond que cette question est traitée indirectement mais que le cas lui-même n'est pas traité. —

M. Henri Bonchin soumet à la Classe qqs. considérations sur le drainage et voudrait que l'on prît des précautions pour empêcher les défauts communs qu'on remarque généralement dans la construction des drains d'Espagne.

drainage.

M. Martin répond que la Classe a déjà porté ses vues de ce côté en nommant deux de ses membres M. Martin et Jules Nadeste pour expertiser les drains qui se construisent et donner des conseils et des avis à ceux qui entreprennent de ces genres de travaux. —

Il s'élève ensuite une discussion sur le drainage en général et sur les drains en tubes en particulier dans laquelle M. F. D. émet la crainte que ce procédé ne vaille pas les anciens drains en pierre, il ne comprend pas en particulier comment l'eau pénètre dans ces tubes fermés pour ensuite s'écouler au dehors du sol — Cette manière de voir est partagée par M. Blan — M. Martin répond que l'eau pénètre par la porosité, qu'elle y pénètre dégagée de toute terre et impureté — Il raconte à cette occasion une expérience qui lui paraît concluante, il a mis dans de l'eau un de ces tubes fermé à la cire à ses deux extrémités, au bout de peu d'heures le tube était plein d'eau. D'ailleurs les drains en tube coulent, et donnent une eau abondante, en conséquence puisque l'eau en sort il faut nécessairement qu'elle y soit entrée :

Séance levée —

Classe du 5 Mars 1853

M. présents. Mrs. Duval de Candolle, Naville, Martin, Mussard, Mognier, Audéoud, Penet, Teyssare, Young, Agenstler, Berthier, Marzaire, Pache, Odier-B., Bordier, Favon, Sarasin C.s, Micheli, Dominicé, Saudter, Naville Saladin, Beaumont Lullin, Fromentin, Lullin A.s —

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

ouvrage de Mr Laurent

Mr. Adrien Naville occupe la Classe d'un ouvrage de Mr. Laurent sur l'agriculture au point de vue chrétien; cet ouvrage fait dans des vues très-relevées ~~donne~~ renferme sur l'agriculture des données pratiques et des chiffres fort utiles pour toute personne s'occupant de cette matière — Mr. Naville en recommande bp. la lecture et demande l'acquisition pour la bibliothèque de la Classe. (2e partie engagé en amendement fort utile.)

Mr. A. de Candolle dépose sur le Bureau 99 Nos du journal agricole de Zurich — ainsi qu'une brochure à valeur les arbres comme celle de Mr. Villermoz.

Blés Toscans Mr. J. Naville

Mr. Jules Naville fait passer à la Classe de trois échantillons de blé que Mr. Foa a eu l'obligeance de faire venir de Livourne — Ces blés sont ceux qu'on sème en Toscane.

N.o 1. Blé Civitella provient de la basse Romagne, il résiste aux vents et rend beaucoup même dans les mauvais terrains calcaires.

N.o 2. Blé Gentile de la plaine de Pise, blé de 1re qualité se vend presque toujours 2 fr. de plus par sac de 80 kilog. il est acheté par les Anglais pour renouveler leurs semences.

N.o 3. Blé Moro soit brun vient facilement dans les terres de montagnes même mauvaises — la farine qu'en produit quoique brune est recherchée pour les pâtes parce qu'elle rend toujours à l'emploi 2 ou 3 % de plus que la meilleure. Ce blé rend jusqu'à 16 pour 1 — Tous les

trois sous des blés barbus. — en hiverné.

M. Martin propose que les trois blés soient déposés à la Classe pour être distribués au mois d'Août — Cette proposition en adoptée. —

La Classe a passé à la nomination de six candidats pour une place de membre de la Société des Arts — Les candidats qui obtiennent le plus de voix sont

6 candidats pour la Société des Arts

Mrs. Tronchin H. 20., Penet de Rutin 16., Adrien Naville 14., Moynier 12., Luthi 11., Eberhardt 9

La Classe termine la séance en procédant à la dégustation des vins rouges de la dernière récolte, après 99 échantillons de Mrs Duval & Penet qui paraissent fort satisfaisants la séance est levée. — — —

Dégustation des vins rouges.

Bureau du 12 Mars 1853

M. P. Mrs de Candolle, Martin, Mustard, Deschiens, Steckheisen, Naville A., Luthi.

M. Martin rend compte de ses ouvertures auprès de la Société de la Filature de soie pour la construction d'un hangar destiné à nos instruments aratoires — Il lui a été répondu que la Société n'avait plus que 2 ans d'existence, mais qu'elle verrait avec plaisir l'établissement de ce hangar — M. Martin propose de renoncer à ce projet — Le Bureau se range à cet avis. —

M. de Candolle demande si M. Eberhardt à Mategnin ou M. Martin à Malagnou ne consentirait point à la construction d'un petit local à notre usage — Le Bureau décide qu'il sera des propositions à ces deux Messieurs —

Le Bureau s'occupe ensuite de la nomination

du jury pour décerner les prix du concours sur les constructions rurales — MM. A. Naville et Martin insistent sur la nécessité de composer le jury d'au moins 5 personnes dont 2 architectes qui sauraient l'allemand en raison du mémoire Argovien que le Bureau a reçu — M. de Candolle demande pour le jury la faculté de faire traduire ce mémoire —

constructions rurales

L'ordre du jour fixe la séance du 19 M. est ainsi conçu

1° Nomination du jury pour les constructions rurales.

2° Communications diverses. —

— Séance levée. —

— Comité du 19 mars 53 —

M. P. MM. de Candolle, Martin, Maillard, Pertuiset, Strackeisen, De Odier - Bautaire, Cottadon fils de la Rive, Parke. —

Le Comité procède au choix de son candidat parmi les six élus par la Classe pour l'élection d'un membre de la Société des Arts —

Obtiennent le plus de suffrages

MM. Henri Trondhein (6 voix), Adrien Naville (5 voix) &

Amédée Pictet (4 voix) —

Séance du 19 Mars 53

M. Président Duval, Nanteuil f.d Deschiens, Nanteuil fils, Strackheisen, Eberhardt, Sautter, Mustard, Pivot, Plan, Durand, Pache, Audéoud, Moynier, Prevost-Layta, Vernet, de Ginginis, Boissier, Lullin Ac., Young, Michaelis fils, Martin, de Candolle, Pivot fils, Fazy-Alléon, Dominicé, Prevot-Martin, Fazy-Pasteur, Beaumont Lullin, DuPan Jules, Beaumont fils,

— Le procès-verbal de la séance précédente est lu & adopté.

M. Nanteuil rapporte au nom de la commission chargée d'apporter un projet de modifications au concours de la foire de Carouge, la commission propose d'adopter le projet de M. Pache c'est à dire la réunion des trois districts en un seul et la division des têtes de bétail en trois catégories —

Concours de Carouge proposition Pache

M. Duval, M. Nanteuil et Strackheisen trouvent les changements si considérables qu'ils demandent le renvoi à la prochaine séance afin que le projet travaillé de nouveau par la commission et mis à l'ordre du jour, puisse être discuté avec connaissance de cause. Sur la proposition de M. Deschiens la Classe renvoie la discussion à la séance du 2 Avril —

— Le Président ouvre un tour de préconsultations soit recommandations à la commission —

M. Ch. Vernet voudrait que la commission s'efforçât de simplifier les conditions du concours, il demande qu'on ne prolonge pas la période pendant laquelle les taureaux pourront être primés les devront être mis à la disposition du public — M. Martin voudrait au contraire qu'un taureau réellement remarquable puisse obtenir une prime 3 ou 4 fois s'il en est jugé digne, il demande qu'on prime les animaux métis —

M. Fazy Alléon au contraire voudrait qu'on ne primât

que des animaux de pur sang. — M. de Candolle émet l'idée d'admettre au concours les propriétaires membres de la Classe mais dont les terres sont situées hors des limites du Canton; il appuie sa proposition sur la pensée qu'un membre de la Classe dans cette position est bien plus digne d'intérêt qu'un propriétaire Genevois qui ne daigne pas payer 9 francs p. entrer dans notre Société — M. Fazy-Pasteur repousse formellement cette proposition il pense que des éleveurs du pays de Vaux intéresseraient toutes nos primes au préjudice de nos paysans — M. de Candolle convaincu de la nécessité de faire de grandes modifications au système suivi depuis ~~[illegible]~~, il demande qu'on essaie quelque chose de nouveau car les moyens actuels n'ont amené aucune amélioration, il appuie l'idée émise par M. Fazy Pasteur de ne donner de primes que tous les 2 ans pour ramener un peu de vie à nos concours —

Constructions rurales nomination du jury

La Classe procède ensuite de la nomination du jury chargé de donner les prix pour le concours des constructions rurales; sur la proposition d'un membre la nomination est laissée à la Présidence qui désigne pour en faire partie — MM. J. Naville-Saladin
Ch. Martin
Streckeisen
Darier Samuel (architecte)
Schenck Prevost (id.).

— Séance levée. —

Vaste 2 Août 1853

Présents. Duval Présd. Fazy Aloys, Martin, Streckeisen, Pasteur Plan, Durand, J. Naville Saladin, Ad. Naville, Boissier, Beaumont H., Odier Marcuard, Audeoud, Vernet, Colladon, Olivet, De Candolle, Fromentin H. Fromentin Ls, d'Ivernois, Perret, Prevost Martin, Prevost Cayla, Faton, Trembley J. Senebier, de Rossi, H. Michéli, Beaumont Ch. Fazy, Verchère

Le Rapt est lu & approuvé

Programme pour la Foire de Carouge

Mr Fazy Allégre présente le rapport de la Commn chargé à la dernière séance de la Classe de rédiger un nouveau Programme pour la foire de Carouge; il commence par répondre aux diverses considérations ou recommandations faites à la commn. Quant à la convenance d'admettre au concours de Carouge des membres de la Classe propriétaires en dehors du Canton Genevois ou étrangers, la commn ne croit pas devoir recommander de changemens à ce qui se pratique actuellement, car pour les taureaux par ex le but serait manqué puisque ils ne reviennent pas à la mont Dans le Canton; que les propriétaires qui n'en sont point Cens puisqu'ils peuvent profiter d'autres concours, ou qui en ont remporté de primes.

Quant à l'admission des taureaux à être mesurés plusieurs années de suite la commn s'est rangée à cet avis, sans toutefois cependant engager la Classe à prendre d'engagemens positifs, elle croit qu'ils devront être admis à mesurer tous les ans

Pour les vaches elles pourroient être admises de 2 à 4 ans mais on croit pas qu'il convient qu'elles puissent concourir plus de deux fois. Ces changemens admis en pratique ne seroient pas indiqués dans le programmes —

Il donne lecture du programme proposé par la Commn, lequel propose un seul concours cantonal, 4 catégories pour le bétail dont une pour les taureaux puis une de Schwitz, 3 pour les Vaches, deux primes pour chaque catégorie, donne ensuite la marche à suivre pour les decerner de

D: C: Mr Plan dit qu'il a fait minorité dans la Commn que le nombre des primes (48) lui paroit trop grand, & leur valeur trop petite que quoique quelques personnes puissent être satisfaites de la distinction que donne une prime, il croit que le sentiment qui guide généralement est celui de l'intérêt particulier & que l'agriculteur en général ne pense guère de porter son attention sur l'élève du bétail en vue des primes si il n'espère pas y trouver aussi un dédommagement de ses peines & dépenses. Un trop grand nombre de primes augmente beaucoup la peine des experts dont

la tache est déjà assez difficile présentement donc qu'on doublat le nombre des primes & doublat leur valeur.

Mr Bossier de Ruth ne partage pas le principe d'un concours Cantonal, croit que les primes y seront enlevées par quelques agriculteurs riches ou favorisés par leur position & que les districts moins bien placés n'auront rien, il préfèrerait l'ancien système par district, donnant seulement des primes moins fortes si l'on trouve les bêtes de mérite insuffisant

Mr Marcel Valsedieu Le système actuel n'a pas réussi il convient d'en essayer un autre de là les recommandations faites à la commune qui présente au jourdhui son travail.

Art 1. Le concours sera cantonal (les précédentes divisions en arrondissements & districts sont supprimées)

Mr Bossier maintient son opinion

Mr Pache croit que dans le système proposé les petits agriculteurs auront plus de chance d'obtenir une prime, dans tems les cas allez seront plus généralement répartis —

une discussion s'engage sur le mérite respectif des deux systèmes, un les uns soutiennent que les parties du canton qui sont privées de beaux taureaux seront par ce fait hors du concours, un les autres trouvent que cela sera à juste titre que cela leur arrivera, que depuis 25 ans on voit continuellement des bêtes qui ne méritent nullement cette distinction sont primés tandis que d'autres qui leur sont très supérieures ne le sont pas, que cela amène des observations très pénibles, que d'ailleurs ce système n'a obtenu aucune amélioration dans l'élevé du bétail dans ces districts que notre canton n'est pas assez grand pour demander de pareilles divisions, que de fait actuellement dans les districts on se connait assez bien le bétail élevé par son voisin, plutôt que de fatiguer les éleveurs qui sont un peu inférieurs à celle de son voisin on ne les envoye pas à Lausanne, quand on aura tout le canton en face de soi on sera disposé à faire l'effort d'obtenir une prime.

Mis aux voix l'art. est adopté.

L'art 3 proposant 4 catégories est lu

Mr de Naville observe qu'il ne croit pas la nécessité de 4 catégories qu'une pour les taureaux, une pour les races pures Schwitz, une pour tous les autres seroient suffisantes, de plus les primes proposées lui semblent offrir une anomalie, les primes des classes supérieures inférieures étant plus élevées que celles des classes inférieures de la race pure Schwitz que nous recommandons & cherchons à généraliser dans le canton.

Après discussion les un plusieurs personnes prennent part & il est dit que tous les agriculteurs ne partageoient pas complétement la préférence entière que la classe donnoit à la race Schwitz & en conséquence on n'attachoit pas à la valeur relative des primes toute l'importance qu'on leur avoit donnée; il est décidé de n'avoir que deux catégories pour les vaches.

Prenant l'art 5 Mr de Naville demande s'il y a jamais eu douze taureaux à la foire de Carouge, il propose donc de doubler le nombre des primes

Mr Duval croit aussi que le nombre des primes proposées pour les taureaux est trop considérable & la valeur trop faible, un taureau est une dépense pour celui qui l'a & un sacrifice en faveur de ses voisins

Mr Lache croit qu'il viendroit un assez grand nombre de jeunes taureaux pour Schwitz à la foire s'il y avoit beaucoup de primes & qu'elles seroient aimé un encouragement réel à leur élevage Diverses propositions sont faites mises aux voix comme suit

Mr le Colle Beaumont réduire à 4 primes rejetté

Mr Morriand reduire à 4 primes autorisant le expert à en délivrer deux de plus pour taureaux distingués rejetté

Mr Fazy Allier propose pour taureaux pour race de Schwitz 2 primes / 60

——— 2 » 40

——— 2 » 25

Vaches race pure Schwitz 3 » 40

——— 3 » 30

——— 3 » 20

1er Vaches suisses	4 jeunes	f 20 —
— — —	4 »	15 —
— — —	4 »	10 —

Les Devises jeunes mises aux cx ont été Adoptées.
Les autres Devises du programme sont bien mises aux cx à adopter.
Le programme pour les Vaux de race Anglaise est adopté comme celui de l'année dernière. Le bureau est chargé de compléter la rédaction du programme.
Mr Cn Martin dépose sur le bureau quatre paquets contenant trois variétés de graines de Betteraves savoir Disette blanche, champêtre, rouge globe, qui sont remis à MM. F. Duval, Streckeisen, Favre & Eberhardt pr faire rapport sur leurs cultures respectives.

Bureau du 26 Mars 1853

M. F. Duval, de Candolle, Mussard, Pescheir, Lullin, Streckeisen, Martin. —

Registre lu & adopté — —

Instruments de la Classe

M. Duval rapporte au bureau que Mr Eberhardt est disposé à mettre nos instrumens aratoires dans un hangar qui lui sera fait par la Classe dans sa propriété de Mategnin — il offre de faire un devis pour cet objet.

M. de Candolle recommande la Revue des journaux pour auxquels la Classe est abonnée afin de rectifier les adresses ~~variées~~ ~~qu'elle nous envoient~~ fautives qui nous les font parvenir d'une manière irrégulière — MM. Pescheir & Lullin s'engagent à faire un rapport à cet égard.

M. de Candolle demande que la séance de la Classe qui devrait avoir lieu le 7 mai ait lieu le 30 Avril ou que la séance générale des 3 Classes ait lieu le 4 mai. Le bureau adopte cette proposition. —

L'ordre du jour pr le 2 Avril est ainsi fixé
1° Rapport de la comission chargée d'apporter un projet de modifications au concours de Carouge.
2° Communications diverses.

Bureau du 9 Avril 1853 —

Membres présents. Mrs. Duval, de Candolle, Naville, Rd. Mussard, Peschier, Martin, Steckheisen, Lullin A.e —

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Le Bureau s'occupe de la rédaction du programme du concours de Carouge — après quelques modifications il est arrêté comme suit: —

Concours de Carouge programme définitif

Conditions générales du concours pour l. Race bovine

Art. 1. Le Concours sera cantonal. (Les précédentes divisions en arrondissements et districts sont supprimées).

Art. 2. Le bétail sera divisé en trois cathégories savoir:

1° Les taureaux de race pure de Schwytz

2° Les vaches de race pure de Schwytz

3° Les vaches de toute autre race indistinctement.

Art. 3. Les taureaux seront admis au concours depuis un an jusqu'à ~~l'âge de~~ trois ans accomplis.

Les vaches seront admises depuis l'âge de 2 ans jusqu'à celui de quatre ~~ans~~.

Art. 4. Les primes seront adjugées par un jury nommé par la Classe d'Agriculture et composé de deux membres experts.

Art. 5. Le jury pourra adjuger dans chaque cathégorie,

pour les taureaux 2 premières primes de 60 frs.

id. 2 secondes primes de 40 frs.

id. 2 troisièmes primes de 25 frs.

pour les vaches race pure de Schwytz

3 premières primes de 40 frs.

3 secondes primes de 30 frs.

3 troisièmes primes de 20 frs.

pour les vaches de toute race indistinctement

4 premières primes de 20 f. sans
4 secondes " de 15 f.
4 troisièmes " de 10 fr.

Le jury ne décernera de primes dans chaque catégorie qu'autant que parmi les animaux présentés au concours il y aura quelque qualité qui mérite une distinction.

Art. 6. Le jury procédera de la manière suivante

§ 1. Il sera divisé en 2 sections composées; la première de Mr. le Vétérinaire cantonal et de 4 autres experts, la 2de de trois experts.

§ 2 Chacune de ces sections procédera séparément de l'adjudication des primes dans les deux premières catégories

§ 3 Les membres de ces deux sections se réunissent sous la Présidence de Mr. le Vétérinaire cantonal pour l'adjudication des primes dans la troisième catégorie. En cas d'égalité de voix le Président décidera.

Un commissaire sera attaché à chacune des trois catégories susmentionnées.

§ 4. Les experts ne devront prendre connaissance des noms des propriétaires du bétail que lors qu'ils auront prononcé leur jugement. Les documents relatifs à la provenance du bétail resteront jusqu'à ce moment entre les mains du commissaire de la section.

§ 5 Le jury rédigera séance tenante un procès verbal de ses opérations qui sera immédiatement remis au bureau de la Chambre d'Agriculture.

Art. 7 Le même propriétaire ne pourra obtenir qu'une prime dans chaque catégorie.

Concours de Canons programme

Art. 8. Les animaux auxquels il a été adjugé des primes l'année dernière pourront de nouveau prendre part au présent concours.

Art. 9. Les vaches présentées au concours ne seront admises à y prendre part que si elles sont dans le canton depuis au moins 6 mois, cette condition devra être constatée par des certificats délivrés par ~~####~~ les inspecteurs du bétail avec visa de la mairie de la Commune où se trouve l'animal.

Art. 10. Le bétail primé sera marqué à la corne du mot prime.

Art. 11. Les propriétaires de bétail qui reçoivent des primes s'engagent —

Pour les taureaux à les tenir à la disposition du public du canton pour la monte des vaches pendant une année sans exiger plus de 75 centimes par saut.

Pour les vaches (de race pure de Schwytz seulement) à les faire couvrir par un taureau de même race, d'en élever les produits ou de ne les vendre au boucher qu'après les avoir offert en vente au public à 2 reprises dans le Cultivateur Genevois. L'insertion sera faite aux frais de la Caisse. — Le bureau de la Caisse d'Agric. est chargé de veiller à l'exécution de ces conditions.

Art. 12. S'il venait à être prouvé que quelque personne eut cherché à tromper la Caisse d'Agric. en éludant les clauses du concours elle sera exclue du concours et il lui sera reçu en diminution la prime ou remboursé à l'observation des conditions du programme elle sera contrainte

Concours de Carouge programme

des restaurateurs.

Art 13. Les primes seront délivrées le jour du concours par le Président de la Société des Arts ou à défaut par le Prés. de la Classe d'Agriculture ——.

Les conditions du concours pour les porcs restent les mêmes que dans les années précédentes.

~~Ordre~~ du jour pour la séance de la Classe du 16 avril est ainsi déterminé ——

1° Extrait de rapports sur les moutons de la Charmoise

2° Communications diverses ——

La séance est levée ——

Séance de la Classe du 16 Avril 1853

M. P. M^rs Duval, Martin, Desthieux, Plan, Gab. Naville, Yung, Boissier, Favon, A. Naville, Vernet C^l, C^t Claparède, J. Naville, Audéoud Duvillard, Beaumont Lullin, Lullin A^e

Procès-verbal lu & adopté.

M^r Adrien Naville recommande qu'à l'avenir le nombre des ~~têtes~~ bétail amenées au concours de Carouge soit consigné au procès-verbal de la foire.

~~Le Secrétaire~~ M. le Président lit une lettre de M. Théodore de Saussure qui envoie à la Classe un ouvrage de M^r Guérin Méneville sur la maladie de la vigne — M^rs Penay et Plan veulent bien se charger de faire un rapport sur ce sujet.

Moutons de la Charmoise

M^r Martin lit à la Classe un mémoire sur les moutons de la Charmoise, mémoire tiré de 995 articles du Journal d'Agriculture pratique de M. Bixio. Cette race obtenue au moyen d'un mélange de sang indigène et d'une race Anglaise

~~serait~~ Suivant Mrs de Mr. Martin très appropriée à notre ~~#####~~ pays si quelqu'un voulait élever et engraisser ici des moutons, la sobriété et la bonne qualité de la chair pourrait amener d'heureux résultats. ~~#####~~

Mr. J. Mauste & Cl. Vernet n'estiment pas que cette industrie puisse être lucrative chez nous, et s'appuient sur les tristes ~~spéculations~~ opérations qui ont été faites sur les mérinos —

Mr. Duval voit une grande différence entre le mouton pour sa ~~laine~~ chair et le mouton pour sa laine, il ne pense pas que les fâcheux résultats obtenus avec les mérinos entraînent un mr. malheur, pour les moutons à l'engrais — et voit au contraire augmenter autour de lui les moutons p. la chair et pense que ce n'est pas une industrie à ~~dédaigner~~ rejeter sans examen —

Séance levée —

Bureau du 23 Avril 1853 —

Membres présents. Mrs Duval, Martin, Peschier, Strackeisen, Lullin A.r, de Candolle.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu & adopté.

Le Bureau soumet à la nomination des membres des jurys pour la foire de Carouge. —

Séance de la Classe du 30 Avril 1853

M. Présents. Mrs Duval, de Candolle, Mussard, Strackeisen, Colladon, Picot, Mommer, Prevost-Cayla, Boissier-Micheli, Atgenvillier, Pache, Oltet D.r, Yung, Lullin A.r, de Bons, F. Micheli, Fazy-Mleon, Naville Saladin Jules, Sarasin C.r

Procès-verbal lu & adopté.

Mr le Président fait part à la Classe de son rapport annuel sur les travaux de la Classe pendant l'année qui vient de s'écouler —

Après qqs. observations de Mr de Candolle, la Classe témoigne ses remerciemens à Mr. Duval en approuvant son compte-rendu.

La Classe procède ensuite à l'élection de son président, il est distribué 19 bulletins — Mr. Eugène de la Rive obtient 18 voix, il est Mr. Jules Naville Bontems est ensuite élu Vice Président par 14 voix sur 15 —

Mr. Supplé de la Rive élu Président

Mr. de Candolle demande que le rapport du Président ne soit pas imprimé dans le bulletin mais seulement dans le compte rendu général de la Société des Arts avec les rapports des autres classes, c'est une économie qui évite un double emploi fort inutile.

Séance levée. —

Bureau du 7 Mai 1853 —

M. Présent — Mrs Duval, de Candolle, Martin, Naville Adrien, Pasteur, Steukheisen, Lullin A.r —

Le Bureau procède à la nomination de quelques rapports pour le concours de Carouge.

Mr. de Candolle occupe le Bureau du Journal le Cultivateur et trouve qu'il devrait mieux s'occuper de l'agriculture du Canton que de celle de l'Algérie, il estime qu'il ne devrait pas publier des articles qui s'ils sont lus tendront à éloigner du pays les bons agriculteurs, cette manière de voir est partagée par le Bureau.

Mr. de Candolle demande que Mr. Duval, dont les fonctions de Président se terminent dans peu de jours, conserve sa place dans le Bureau de la Classe — Le Bureau le charge d'en écrire.

Mr. Duval continue à faire partie du Bureau

Séance levée.

Bureau du 14 mai 1853. —

M. Présent. Mrs de la Rive, Martin, de Candolle, Steukheisen, Lullin A.r —

Concours de Carouge

Mr. Martin demande qu'il soit fait une tabelle de chacun des détails de la foire et de chacun des objets qui y ont rapport afin d'éviter les incertitudes et les confusions qu'on a pu remarquer dans quelques unes des foires — Mr. Lullin se charge de faire ce travail.

Mr le Président demande qu'il soit fait à la prochaine Classe un rapport sur le concours de cette année — Mr. Steukheisen veut bien se charger de ce travail — Le Bureau lui recommande de bien faire ressortir les modifications que l'expérience a démontrées

nécessaires, s'informe fâcheuse du mauvais temps et les observations à faire sur la composition des jurys — en particulier sur celui de la 3e section qui est bp. trop nombreux pour faire un travail prompt et consciencieux.

— L'ordre du jour pr la prochaine séance du 21 Mai est ainsi fixé —

— Rapport sur le concours de Carouge —

— Communications diverses —

— Séance levée —

— Concours de Lestaux —

— du 12 Mai 1853 —

— Carouge —

Concours de Carouge

Le Concours pour la race bovine est divisé en trois sections.

1° Les Taureaux de race pure de Schwytz

2° Les Génisses id.

3° Les génisses et vaches de toute autre race indistinctement

1re section (2 prem. 2 second. 2 troisièm.)

1re prime Selve de Genthod

id. Déléamont de Chouilly

2e prime Daud du Cara

id. Pache de Bessinges.

3e prime Vaches de la Boissière

id. Imhof de Chougny —

— 11 taureaux se sont présentés au Concours —

2e section (3 p. 3 2d. 3 3e)

Aucune génisse de Schwytz n'ayant été présentée au concours — le jury n'a pas eu à décerner de prime. —

3ème Section (4 prim. 4 2e 4 3e)

1re prime — Faure Louis (Tarrettini des bois)
— Duchesne Louis (Tour de Balesdent)
— Rutty Philippe
— Achon de Betterive
2de prime — Maréchal Joseph — 40 vaches présentées au concours.
— Danel Frédéric
— Chevrand Charles
— Maréchal Anselme de Collex
3e prime — Dubois Jean
— F. Dumas
— P. M. Laplanche
— J. M. Tapponier (Landecy).

Porcs de race Anglaise pure

2e prim. — 2e secondes

Le Jury n'a pas décerné de première prime, il s'est contenté d'en donner 3 secondes. —

une au Verrat de Mr. Bétems de Valavran
une a Se. truie de Mr. Duvillard de Pesay
1 autre truie — Nicolin de Meyrin

9 porcs ont été présentés au concours
6 truies . 3 verrats. —

Classe du 21 Mai 1853

M. Présents — Mrs S. de la Rive, Martin, Streckeisen, Boissier, Argenteuil, Pasteur, W. de la Rive, Trouchin L.s, Lullin A.e — Plan, Monnier, Moricand, Naville A. (Procès-verbal lu et adopté) Collaud fils, Trembley P., de Candolle, Naville S., Odier B., Claparède fils, Fazy-Allegri, Mustard, Duval F., Munier

M. Streckeisen lit un rapport sur le concours de Carouge, la Classe en ordonne l'impression entière dans son procès-verbal pour servir de documents pour la confection du programme du prochain concours. — (Voir ci-contre)

Rapports sur le concours de Carouge

M. Martin fait observer que la maladie des pommes de terre n'est pas la seule cause de la diminution du porc anglais dans notre pays — cette race ne paraît pas plaire aux agriculteurs qui préfèrent en général les métis avec la race Suisse — D'ailleurs M. Martin ne désespère pas que l'animal le plus remarquable n'ait pas concouru —

M. de la Rive voit la raison de l'absence de génisses de Schwytz dans les causes qui assignent M. Streckeisen mais surtout dans les conditions du concours qui donnent le propriétaire de l'animal couronné à une sorte de servitude impossible et à des investigations dans les écuries qui peuvent avoir les plus fâcheux résultats: 2 génisses n'ont pas été amenées pour cette raison. M. Adrien & Streckeisen insistent l'un & l'autre pour que le jury de la 3e section (c. les génisses de toutes races) soit distinct des 2 autres et peu nombreux, le grand nombre des jurés et l'époque tardive à laquelle ils ont pu commencer leur long travail ont amené cette année un retard fâcheux.

M. de la Rive termine la séance en remerciant la Classe de l'honneur qu'elle lui a fait en l'appelant à la Présidence, et déclare accepter

ces fonctions en témoignant à la Classe tout son étonnement de se voir ainsi appelé à un pareil honneur. M. de la Rive saisit cette occasion pour appeler l'attention de la Classe sur l'influence que les Chemins de fer pourront avoir sur notre Agriculture et les conseils que la Classe devra donner dans de semblables conjonctures; il n'admet pas qu'on doive abandonner à la légère nos cultures actuelles en s'appuyant sur le fait ancien qu'en Angleterre la création des voies ferrées a amené une augmentation du prix des chevaux contre toute attente, et tout en perspectivant avec une grande réserve il ne voit point dans cette innovation la dépréciation de nos vins et de nos autres produits — Ce = pendant il a le sentiment que nos prairies et leurs produits seront la source de nos plus grands bénéfices agricoles et émet la pensée qu'une augmentation dans la culture serait avantageuse pour notre pays.

Influence des Chemins de fer sur l'Agriculture de notre Canton.

M. J. Naville Saladin remercie M. de la Rive de la communication de ces idées et voudrait qu'elles fussent remises à une commission qui en ferait un rapport à la Classe —

M. de Candolle trouve le Bureau bien placé pour cela et insiste fortement pour que la Classe ne donne pas des conseils à la légère et qu'elle soit très-avare d'avertissements de cette nature —

— Séance levée —

Bureau 28 Mai 1853

Mrs. de Candolle, Martin, Duval, Pochon, Lullin —

— Pres. M. de Candolle. —

M. Martin présente au Bureau les devis pour la construction d'un hangar appuyé contre du Manège dans le but de recevoir le reste des Instruments aratoires que la Classe a décidé de conserver — Ce devis de hangar instruments aratoires monte à 700 frs — M. Martin s'engage à fois le Malagnou charpentier et de Sapporter d'avoir 9% réduction — Si la construction a lieu M. Martin placera dans les archives de la Classe une lettre de la main dans laquelle il prendra l'engagement de conserver ~~cette~~ hangar pendant 5 ans et de ne le faire disparaître qu'avec le consentement de la Classe à laquelle il appartient entièrement.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Eberhardt qui dit que toute construction chez lui dépasserait le prix annoncé par M. Martin qu'il ne peut offrir d'appui contre aucun Batiment.

Le Secrétaire présente au Bureau l'ouvrage de M. Pictet Baraban sur la jurisprudence agricole — D'après la décision du Bureau 500 exemplaires en ont été tirés — Il est décidé qu'il sera remis à la Classe au prix coutant et un peu plus cher au public — Il sera muni du timbre de la Classe Le Bureau décide de soffrir en vente à M. Chorbuliez avec un très petit bénéfice.

— La séance est levée —

L'ordre du jour de la Classe 4 Juin

1° Rapport sur un Mémoire de M. Guérin Méneville sur la maladie de la vigne —

2° Communications diverses. —

Séance du 4 Juin 1853

M. Peiron. de la Rive, Duval, Eberhardt, Plan, Pache, Collaton, Lullin A.e, Martin C.t, de la Rive William, Audéoud Charles, Morin, Mustard, Thung, Perchoux, Favon, DuPan, Tronchin, de Bossi, Vernet, Wavre Fl., Golaz, de Candolle, Rambley R.,

— Procès-verbal lu & adopté. —

Maladie de la Vigne

Le Secrétaire donne lecture d'un rapport de M. Penet de Rueblin sur l'ouvrage de M. Guérin Ménéville sur la maladie de la vigne — M. Penet n'admet pas les hypothèses de M. Guérin qui semble voir la cause du mal dans une exubérance de sève, dans une trop grande richesse du sol, M. Penet au contraire a remarqué le mal bp. plus dans des vignes pauvres que dans des terrains fortement fumés.

M. Martin croit que le drainage aurait des effets heureux contre la maladie de la vigne, le mal étant un champignon, l'humidité enlevée le détruirait. ou le diminuerait.

M.rs Duval & Mustard ont remarqué l'un & l'autre que le mal est plus marqué dans des vignes pauvres que dans des sols riches.

M. Jules Marcet a vu la maladie dans toute l'Italie du Nord au Midi — M. Pache l'a vue d'Aigle à Genève indistinctement dans tous les terrains, à toutes les hauteurs et quelque soit la quantité d'engrais employée. (1)

M. Lullin rapporte que M. Villermoz lui a assuré que dans le Mâconnais et les environs de Lyon on avait combattu victorieusement la maladie par des injections d'un lait de chaux

et que le prix de revient ~~était~~ était fort modique.

Mrs de Candolle & Duttin font un petit rapport sur la dernière visite que Mr. W. Thermoz a faite à Genève et sur le heureux résultats qu'elle aurait eue, Mr. Duttin offre aux membres de la Classe un petit mémoire sur la taille du pêcher que Mr. W. Thermoz lui a remis, ainsi que des catalogues de différentes pépinières de Lyon. — Mr. de Candolle termine en proposant que Mr. W. Thermoz soit nommé membre correspondant de la Classe — Cette proposition étant acceptée, le Comité sera convoqué pour procéder à cette nomination.

Mr. W. Thermoz membre de la Classe.

Mr. Martin prévient Mrs les membres de la Classe qu'il a chez lui dans ce moment 4 espèces de pois

1° variété anglaise qui a été importée ici.
2° pois anglais fin qui doit à l'obligeance de Mr. Tronchin.
3° pois du Berkshire —
4° pois napolitain —

Il invite les personnes que cela pourrait intéresser à venir visiter les échantillons chez lui à Malagnaux.

Séance levée

~~Bureau 25 Juin 1853~~

~~Mr. Présent. Mrs~~

(1) Mr. Plan a parcouru l'ouvrage de Mr. Guérin et l'a vu l'ignorance dans laquelle on était à Hendaye de cette triste maladie, l'auteur ne donne point de remède dès, il propose des questions qui ne devaient pas en demander la discussion — En conséquence Mr. Plan demande que l'ouvrage soit considéré comme des renseignements mais que la Classe n'y donne pas son attache et ne le répande pas dans le public. —

Bureau du 25 Juin 1853

M. Présens. Mrs. E. de la Rive, Durat, Naville Jules, Martin, Pescheur, Lullin A.e, de Candolle,

Procès-verbal lu & adopté

Mr. C. Martin offre un mémoire sur D'une espèce de poregüit a reçu de Naples.

Mr. Martin après avoir réfléchi au hangar pour les instrumens aratoires a pensé que c'etait une bonne occasion de prouver notre intérêt à l'établissement de Mr. Eberhardt en plaçant notre dépôt à Mategnins - il engage le Bureau à revenir sur la décision à cet egard.

Mr. Pescheur propose qu'on fixe une somme (1000 fr. p.e.) pour charger une commission de faire au mieux pour ce prix -

Le Bureau décide d'attendre au Samedi 2 Juill. où il sera présenté un devis du nouveau projet.

Ouvrage de Mr. Pictet Barabon 0,75 centimes

Le Bureau à 0,75 centimes le prix de l'ouvrage de Mr. Pictet-Barabon.

Le Bureau s'occupe des cours que la Classe devra faire donner cet hiver, les différents membres sont chargés de s'informer auprès de qq. p. personnes dites elles sont disposées à donner quelques leçons.

Séance levée.

Bureau du 2 Juillet 1853

M. Présens. Mrs. E. de la Rive, Duval, Naville Jules, Lullin A., de Candolle, Massard, Martin C.t,

— Procès-verbal lu & adopté. —

Mr. le Président rend compte de sa visite à Mategnins chez Mr. Eberhardt et offre un plan et un devis pour le hangar destiné à nos instrumens aratoires — le devis se monte à 1409 frs. — Mr. Naville B. en fera faire un de son côté — Mrs. de la Rive & Naville sont chargés par le Bureau de faire pour le mieux et le meilleur marché possible, avec prière instante de Mr. Martin de presser les temps autant que faire le pourra. —

Devis Eberhardt

Mr. Jules Naville a remis à Mr. Chenevière 100 exemp. de l'Ouvrage Victor B. pour 50 frs. — et les a vendu 0,75 centimes au public.

Comité du 2 Juillet 1853

Le Comité réuni propose de présenter à la Classe Mr. M. T. Wittermoz comme membre correspondant.

Classe du 2 Juillet 1853.

Membres présents. Mrs. de la Rive, Duval, de Candolle, Martin, Naville Jules, Mussard, Lullin A.e, Favon, Audéoud Charles, Eberhardt, Yung, Moriand —, Fazy-Pasteur, Beaumont-Lullin, de Bobbi, Oliver D.r, Du Pan G.r, Prevost-Martin, Bénit D.r, Trembley-Boguin,

— Procès-verbal lu & adopté. —

Wittemoz M. correspondant

Mr. Wittemoz est élu membre correspondant de la Classe à l'unanimité.

Mr. Martin fait part à la Classe de qqs. observations sur les 4 races de porcs qu'il possède maintenant à Malagnou. —

1°. Son ancienne race importée d'Angleterre.

2°. Race de Bucklow qu'il doit à l'obligeance de Mr. Borchin; Mr. Martin la considère comme la perfection au point de vue de la petite proportion d'os par rapport à la chair et la graisse. —

3°. Race de Berkshire la plus rustique, la plus vorace — a longs poils — noire —

4°. Race Napolitaine que Mr. Naville lui a envoyée de Naples cet hiver — A cette occasion Mr. Martin lit qqs. fragmens d'un mémoire de Mr. Thomas Bowlandson sur l'engraissement des porcs, mémoire couronné par la Société Roy. d'Agriculture de Londres. D'après ce mémoire toutes les Races depuis Anglais améliorées ont pour origine un croisement d'une race blanche Chinoise et cette race Napolitaine — il considère cette dernière comme la race connue qui renferme le moins d'os. — Mr. Martin trouve les nouveaux arrivés d'un caractère très-faible,

Porcs Napolitains

il admire surtout en eux la facilité avec laquelle ils se tiennent à un degré d'embonpoint enviable en ne se nourrissant que de mauvaises herbes, il les considère comme des phénomènes liés ne sont âgés que de 6 mois comme l'affirment le vendeur. ——

M. Beaumont Lutin en a aussi reçu une paire et a été fort surpris de voir la femelle mettre bas 4 petits ayant pour leur exactitude précoce sous le point de vue de la génération et de l'engraissement

—— Plus. Mrs Beaumont, Fazy Pasteur, Favon, Durand ont vu bcp. de feuilles brûlées dans les vignes mais peu de maladie (oïdium Tuckeri)

M. de Candolle lit un mémoire de la Revue horticole qui rend compte du procédé Grison

Procédé Grison

500 (grammes) fleur de soufre

Oïdium Tuckeri (vigne)

500 —— Chaux (fraîchement éteinte)

mêlé d'une marmite et bouilli avec de l'eau jusqu'à diminution à 2 litres (hydrosulfate chaux)

!

Chacun de ces litres s'étend de 100 litres d'eau. On le projette avec une seringue sur les treilles et vignes malades.

Mr Turel dans le Dépt du Var a traité ainsi 10 hectares avec gg succès, il est arrivé à admettre que le Grison détruit le mal, mais que les sporules de l'oïdium sont bientôt ramenées par le vent, si dans le voisinage la maladie n'est pas détruite, il faut donc y revenir fort souvent.

Mr de Candolle termine la séance en donnant gg. chiffres constatés par Mr Barral sur la quantité d'Azote contenue dans l'eau de pluie (Eau de l'Observatoire de Paris) ——

Rap. Mr Barral a tombé sur un hect.

il tombe sur un hectare en moyenne —

8,) kilog. azote

(5,9 ammoniaque ou 14,1 Acide Azotique)

4,0 H. Chlore

(ou),0 Chlorure Sodium)

— Séance levée —

Bureau 16 Juillet 1853

M. P. Mrs. de la Rive, Naville Adrien, Duval, Martin, Lullin C.,

Procès-verbal lu & adopté.

M. Lullin présente le compte de M. Bomant au sujet de l'ouvrage de M. Pictet Barabas — le compte s'élève à 271 frs. au lieu de 150 que portait le devis. M. Lullin est prié de voir M. Bomant p. lui adresser des réclamations à cet égard.

M. de la Rive rend compte des recherches qu'il a faites avec M. Jules Naville pour obtenir des devis meilleur marché que celui qu'il a présenté à la dernière séance p. le hangar destiné aux instrumens aratoires — M. de la Rive n'a pas réussi dans ses recherches et a reculé devant la dépense de 1500 frs. que nous allions faire, il trouve que les instrumens n'en valent pas la peine et se demande s'il ne vaudrait pas mieux les vendre même à vil prix plutôt que de faire une grosse dépense parfaitement inutile.

M. Duval & Lullin sont chargés de voir si à Carouge on ne trouverait pas quelque local bon marché où l'on puisse les placer ne fut-ce que momentanément.

Concours agricole

Mr. de la Rive demande si ce ne serait pas le moment de préparer un concours agricole ou une fête agricole quelconque — Après une légère discussion à laquelle prennent part Mrs. A. Naville, Duval, & Martin il est décidé que ce projet sera mis à l'ordre du jour du prochain bureau.

— Séance levée. —

Bureau 30 Juillet 1853 —

M. Présent — Mrs. de la Rive, Martin, Maissard, Lullin. —

Procès-verbal lu & adopté.

M. Lullin rend compte au bureau de ses recherches pour trouver un local à Carouge afin d'y déposer nos instruments aratoires. Il en a trouvé deux l'un de 150 toises de 200 pr. par an, le 2e Mr. seul lui paraît être assez grand — Martin consentant à nous donner encore une quinzaine de jours de jouissance de son manège, le Bureau décide d'attendre ce terme pour prendre un parti — Mrs. Lullin & Martin se chargent de mesurer les locaux et de faire faire le transport des instruments. — Le projet de concours ou fête agricole à Bessinge est momentanément ajourné à cause d'une absence de Mr. Tronchin.

L'ordre du jour pr. le 6 Août est ainsi fixé. —

1° Proposition du Bureau relative au dépôt des instrumens
2° Communication de Mr. Pagy-Mêon sur son voyage en Afrique. —
3° Informations sur les récoltes.
4° Communications diverses

— Séance levée. —

Classe du 6 Aout 1853

M. Présents. Mrs. de la Rive, Naville Ad., Fazy-Alléon, Chs. Audéoud, Duval, Olivet, Alzenwiller, Dusoveray, Pictet D.t, Yung, Lullin P.e, Strechheisen, Mussard, Deschiès, Pictet G.s, Moricand, Odier-Baulaire, de Bossi, Claparede Ant., Tronchin 2.s, Eberhardt, d'Angeville, Pache, Fazy-Pasteur, Morin, Sautter-Lütscher, E. naville, G. naville, V. de la Rive, Bénit, Naville-Saladin, DuPan Jules,

Le procès-verbal de la séance précédente est lu & adopté.

Mr. de la Rive fait part à la Classe des recherches du Bureau pour trouver un local propre à nos instrumens aratoires; le Bureau en a trouvé deux à Carouge entre lesquels il hésite — La Classe donne plein pouvoir au Bureau pour faire au mieux comme il jugera convenable.

Concours agricole

Mr. de la Rive consulte la Classe sur la convenance d'un concours d'instrumens ou de fête agricole quelconque.

Mr. Ad. Naville désirerait un concours lors qu'il n'y aurait aucun instrument nouveau, ce genre de réunion excite toujours l'émulation parmi les agriculteurs.

Mr. Fazy-Alléon & Mussard appuient l'un et l'autre ce projet.

La Classe décide qu'il y aura un concours dans le mois de Septembre.

Mr. Fazy-Alléon détails sur la Sétif

Mr. Fazy-Alléon communique à la Classe quelques détails sur la colonie du Sétif — Le terrain concédé est convenable l'eau s'y trouve partout à 15 pieds au dessous de la surface du sol, il n'y a pas ou peu d'eau courante — Les Arabes cultivent presqu'uniquement du froment et de l'orge, ils n'ont point de batimens de ferme, les propriétaires vont faire leur récolte avec tout leur monde et emportent leurs récoltes à dos de chameaux — Bp. de concessionnaires n'ont pas changé la mode de culture des Arabes, ils se sont contentés

de prendre aux-à pour fermiers ce qui acceptent volontiers — le revenu dans ce cas est fort modique (25 hectolitres par hectare). — Mr Fazy a vu près de Philippeville une ferme de 15 hectares qui rend 2000 fs de tabac et 2000 de vers à soie, produit net. — Plusieurs concessionnaires arrivés avec rien ou ~~un très petit avoir~~ presque rien se sont trouvés au bout de peu d'années à la tête de domaines considérables par suite de leurs travaux — Mr Fazy a le sentiment que des colons laborieux et actifs acquerront en un nombre d'années fort restreint une honnête aisance s'ils acceptent les conditions que le Gouvernement français et la compagnie concessionnaire font à ceux qui voudront en profiter.

Mr Fazy — Alger
le Retour

Des routes se font avec diligence, celles qui sont terminées sont très bonnes — le sol est sur de l'écoulement de des produits parce que le Gt achète puis. il y a des marchés chaque Dimanche où le vendent tous les denrées — Les marchés reçoivent des marchandises de plusieurs sources — Les arabes y apportent de la laine, du piment, des tapis, des selles. — Les Kabyles des huiles, noix, oranges — ~~des pays~~ des chevaux plus pesants que les Arabes mais forts et les plus utiles dans la contrée — Le pays fournit du bétail, des moutons, bœufs des vaches & veaux (vache & veau 45 francs) On y achète des grains des échantillons, on y fait le commerce de la boucherie. Mr Fazy termine en donnant quelques chiffres sur le prix des denrées et objets de commerce — Le blé s'y vend comme en France Des chevaux du pays 100 à 200 f. rarement plus. Les vaches très-bas cours Mr Fazy a vu vendre une vache et son veau 45 francs —

Mr de la Rive remercie Mr Fazy au nom de la Classe de ses intéressantes communications. —

Rendemens des blés.

Mr. de la Rive sollicite de différens membres de la Classe quelques données sur le rendement des blés — à Prestinges il a fallu 8 à 9 gerbes pour la coupe — chez m. Naville à Vilette 6 ont suffi — Mrs. Duval & Muttard donnent des renseignemens différens sur les différentes parties des communes qu'ils habitent — M. d'Angeville rend compte de l'enquête qui a été faite d.s le Dép.t. de l'Ain sur ce sujet. D.s la plaine de la Bresse la récolte est dans 1/4 ou 1/3 au dessous de la moyenne — D.s la mi côte on aura la moyenne — D.s la montagne la récolte sera fort supérieure à la moyenne — M. d'Angeville n'a jamais vu la récolte plus belle — D.s la Savoie les mêmes distinctions peuvent être faites. — M. Eberhardt voudrait qu'on prit une autre base pour exprimer le rendement des blés, il trouve l'indication ~~traditionnelle~~ route de en gerbes pour une coupe fort vicieuse vu que la gerbe varie de grosseur suivant la fertilité.

—— Séance levée. ——

Bureau du 15 Août 1853 —

M. P. M.r de la Rive, Duval, Perchier, Martin, Lullin fils

(M.r Tronchin)

Procès-verbal lu & adopté.

Le Bureau s'occupe du concours de chants proposé pour le mois de Sept. — M.r Perchier lit le rapport fait par M.r Plan sur le concours qui a eu lieu à Meyrin en 1838 afin qu'il serve de base à ~~un règlement~~ l'organisation de celui-ci. M.r Tronchin chez qui le Bureau avait l'espoir de faire faire ce concours déclare que cela lui est impossible cette année, la saison en tardive, le temps pressant d'ailleurs et n'a point d'emplacement qui puisse nous convenir. En revanche M.r Tronchin met l'idée de faire l'année prochaine un concours général — il serait transporté le concours de Carouge et pour lequel il offre généreusement son domaine de Bessinges.

M.r Tronchin offre Bessinges pour un concours l'an prochain.

Concours de Bessinges

M.r Martin pense que les M.rs Maîtres qui font concourir à Bessinge cette année exciteront p.r cette localité et trouve qu'il faut renoncer à un concours de chants bien qu'alors nous pourrions faire un essai des instruments qui font dans notre collection, cet essai serait accompagné d'une rémunération aussi —

M.r Duval appuie l'op.n cette idée et manifeste le désir de voir fonctionner ces instruments enfermés dans notre conservatoire et juge n'en pas avoir —

Le Bureau renvoie ce projet à Samedi prochain en chargeant un de ses membres de voir s'il serait avantageux de l'avoir lieu à Plainpalais chez M.r Eberhardt. —

Séance levée

— Bureau 20 Aout 1853 —

M. Présens. Mrs. de la Rive, Duval, Martin, Streckeisen, Mussard, Lullin A.e

Procès-verbal lu et adopté.

Mr. Martin a vu Mr. Eberhardt qui ne peut se charger des essais projetés, mais Mr. Jules Dusand est tout disposé à nous seconder et se prêtera avec grand plaisir à nos essais, il demande qu'on les lui envoie — Mr. Martin est chargé de les lui expédier aux frais de la Classe en priant Mr. Dusand de tenir compte de tous les frais que ces essais pourraient occasionner.

Il est décidé qu'on (fera travailler) les charrues Américaines, (tourne oreille) Ecossaise, celle du Northumberland et la véritable charrue de Dombasle venue de Roville —

La prochaine séance de la Classe sera présence des modifications que le Bureau a été appelé à faire subir à la Section. L'ordre du jour de la Classe du 3 Sept. est ainsi déterminé :

1° Essai sur les semailles du blé par le S. Pictet. —

2° Communications diverses. —

— Séance levée. —

Bureau 3 Sept. 1853

M. Présents. Mrs. Naville-Bontems, Duval, Streckeisen, Mussard, Lullin A.e, Martin C.t, Peschier.

Procès-verbal lu et adopté

Mr. Martin annonce au Bureau qu'il a envoyé à Mr. Durand les chaises destinées à l'essai — Mr. Durand est à notre disposition —

Réunion à Mategnin

Le Bureau décide que notre réunion aura lieu à Mategnin Vendredi 9 Sept. à 9 h. du matin.

Mrs. Martin, Naville et Lullin sont chargés de pourvoir à l'organisation de la réunion et à la préparation du repas —

Des annonces seront mises dans la feuille d'avis, le Journal de Genève et le Cultivateur. — Les fabricants d'instruments qui auraient ~~instrument~~ nouveau modèle à montrer au public sont priés de les y faire transporter. —

Séance levée ——

Séance de la Classe du 7 Sept. 1853.

M. Présons. Mrs. Martin-B., Martin, Deschiez, Mustard, Streckeisen, Pasche, Duval, Leullin Dr, Picot Dr, Olivet Dr, Claparede Cr, Mirabaud, Audeoud Charles, Beaumont Leullin, J. Durand, Yung, Plan, Monnier, Michelet H., Tronchin H., Tremblay-Roguin, Fazy-Pasteur,

Procès-verbal lu et adopté. —

Le Secrétaire fait part à la Classe des difficultés que le Bureau a rencontrées dans l'organisation d'un concours de charrues — au moment où il croyait avoir trouvé un emplacement convenable, il a dû y renoncer à cause de la saison avancée — Les mêmes raisons qui ont fait renoncer à cet emplacement — existant plus ou moins pour toutes les parties du canton — le Bureau a vu la nécessité de renoncer à un concours et de convertir ce projet en une réunion agricole où seraient mis en activité 99 des instrumens que nous avons dans notre collection — ~~Il a été~~ On essayerait 4 charrues avec les mêmes attelages et le même conducteur. Les charrues essayées seraient celles du Northumberland, la charrue Américaine (tourne-oreille), la charrue Ecossaise — et la véritable Lombarde venue de Roville. —

Réunion agricole

La Classe approuve le changement à la décision et appuie l'idée de ces essais —

Charrue tourne Oreille

M. Martin a reçu de M. Métral charron à Martigny l'annonce qu'il a déjà fait 168 charrues tourne-oreille pour le Valais — il annonce qu'il apportera à Martigny une machine à semer (dibing machine) pour la petite culture. —

M. Plan demande quelles fabriques d'instrumens

agricoles puissent amener les instrumens qu'ils auraient à produire au public et qu'ils fussent prévenus de cette réunion — Il voudrait qu'on y vit le Ministre de M. Chevalier d'Omalius utilités dans les environs — La Classe entre tt. à fait dans cette manière de voir —

Semailles du blé

M. Oliver D. lit à la Classe un mémoire sur les semailles du blé — M. Oliver a été frappé de la petite quantité de grains qui lèvent par rapport au grand nombre qu'on met dans le sol — Après des observations exactes sur ce sujet M. Oliver est arrivé à déterminer cette proportion et a trouvé que 1/5 lève et que 4/5 sont perdus — En conséquence M. Oliver trouve la raison de cette perte dans la mauvaise préparation du terrain et la négligence avec laquelle le grain est jetté en terre — D'après ses observations il voudrait qu'on fit semer moins de grains en préparant mieux le sol, on aurait ainsi une grande économie de semences et du blé plus beau, des épis plus forts et plus nourris — M. Oliver dit que pour lui il donne une 1/2 coupe par pose et que cela lui suffit amplement.

M. Martin donne lecture de M. Oliver de son mémoire et approuve vivement les conclusions

M. Duval demande l'insertion au Bulletin — Cette proposition est adoptée ——

M. Fays-Pasteur admet volontiers les résultats des observations de M. Oliver mais il voudrait qu'on établit bien que ce genre de semailles ne peut se faire que dans des terrains bien préparés ; il croit que ce serait fort dangereux de semer ainsi dans la moyenne de nos terres — Cette habitude de semer épais doit avoir une cause, nos ayeux l'ont pratiquée, ils ont eu des raisons de le faire — — L. levé. —

Classe du 1 Oct. 1853.

M. Présents. Mrs. de la Rive, Duval, Marcet J.^s, de la Rive Aug. Maurard, Gung, Pasteur, Lullin, Martin, d'Angeville, Strockheisen, C.^t Audéoud, de Candolle, Prevost-Cayla, Fazy-Pasteur, Sautter Jules, M. de la Rive, Olivet D.^r, de la Rive Aug., Odier-Bautaire, Tronchin.

Procès-verbal lu & adopté.

Strockheisen bétail dans les petits Cantons.

M.^r Strockheisen fait à la Classe un rapport sur un voyage qu'il a fait en Suisse avec M.^r Duval dans le but d'y acheter du bétail — Les M.^rs ont surtout visité les foires des petits cantons et en particulier Einsidlen et le canton de Schwytz, ils ont trouvé en général du beau bétail mais des prix fort élevés — La clôture du S.^t Gothard leur a cependant permis de faire qqs. achats — Le Splügen est une petite ressource pour la contrée car il exige un grand détour et n'est point connu des habitans du pays —

M.^r de Candolle dépose sur le Bureau un B.^n du Bulletin de la Société d'Horticulture du Rhone envoyé par M. Wittermoz. Ainsi qu'un mémoire historique sur le drainage qui décrit des drains établis en 1620 qui existent encore en plein activité aujourd'hui —

Charrues

M.^r le D.^r Olivet fait un rapport sur l'essai de charrues fait à Mategnin — Il rend compte du travail de ces diverses charrues et des instrumens appartenant à cette réunion — Ce intéressant rapport sera inséré dans le Bulletin. —

Blés Toscans

La Classe remet à M.^r Olivet trois echantillons de blé Toscans que celle tenait de M.^r Foa, ces blés ayant été semés et observés par M.^r Olivet qui s'engage à faire un rapport à la Classe sur les résultats qu'il

obtiendra. —

Betteraves

M. Martin engage les membres de la Classe à visiter son champ de betteraves, il en a 4 espèces dignes d'être observées. — (~~Disette~~ champêtre, globe jaune, ~~Disette~~ globe rouge, blanche)

Maladie de la vigne

M. de Candolle fait part à la Classe des observations qu'il tient de M. de Gasparin sur la maladie de la vigne, ce savant agronome a aspergé avec de l'eau une portion de vigne malade, la maladie a disparu. — M. Naville a vu la même chose sur des raisins montés artificiellement.

MM. Duval & de Candolle présentent pour faire partie de la Classe M. Jacob Duval —

Séance levée —

— Séance du Comité du 5 Nov. 1853 —

M. P. MM. de la Rive, Strœhlein, Duval, Naville, Mussard

—

M. Jacob Duval est élu membre de la Classe sur la présentation de MM. F. Duval, et A. de Candolle —

Bureau du 1 Oct. 1853

M. P. Mrs de la Rive, Naville J., Martin, Duval, Peschier, Lullin.

Instruments Conservatoire

Mr. Martin informe le Bureau qu'il a trouvé à Carouge à l'Hotel de l'Olivier de Provence un local pour nos instrumens aratoires — le prix serait de 150 frs. de la location p.r 2 ans.

Mrs. Duval, Naville et de Candolle sont chargés de s'informer auprès des personnes qui déjà donné des cours à la Classe si elles seraient disposées à nous donner ~~des cours~~ leçons et hyver. Séance levée —

Bureau du 15 Oct. 1853.

M. Présents. de la Rive, Martin, Peschier, Mussard, Struckbeisen, Naville, de Candolle, Duval, Lullin,

Procès verbal lu & adopté.

Bail avec l'Olivier de Provence

Mr. Martin rend compte au Bureau des conditions du bail qu'il a signé avec le propr. de l'Hotel de l'Olivier de Provence pour la location d'une salle destinée à nos instrumens aratoires. — La location est faite pour 2 ans avec faculté de renouveler d'année en année au même prix en prévenant 3 mois d'avance — Mr. Martin a déjà envoyé une grande partie des instrumens et gardera le reste chez lui jusqu'à nouvel ordre. —

Constructions rurales

M. le Président donne communication d'une lettre de Mr. Naville Saladin président du jury pour les constructions rurales, le jury a achevé son travail et chargé Mr. Martin de le apporter à la Classe. —

Mr. Martin lit son rapport qui conclut en s'adjugeant de 300 par le prix et en accordant un accessit à chacun des

deux candidats — Ils nous pas remplit les conditions du programme ce nous pas indigués le prix des matériaux à Genève —

Cours d'hiver

M. de Candolle offre au Bureau de donner à la Salle 95 l. leçons de physiologie végétale, ces leçons seraient suivies de 95 l. leçons de M. Bourit sur l'application de la physiologie à la taille — M. Viguet offre 95 l. leçons sur un sujet de chimie que lonque quel. Salle lui désignera — Il consigne les cours. Sont ainsi fixés —

1° M. Prevost Décembre
2° M. de Candolle Janvier
3° M. Bourit Février
4° M. Viguet. (S'il y a lieu)

M. le Prés. annonce que M. Bourit a envoyé une collection de fruits venus de Lyon qu'il dépose au local de la Société pour y être examinés par les Membres de la Section de l'Association des arbres fruitiers — Le secrétaire est chargé de l'annoncer dans la feuille d'avis & le journal de Genève —

— La séance levée —

— Classe du 5 Nov. 1853 —

M. Prévons. Mrs de la Rive, Duval F., Strauch Leisan, Naville Jules, Lullin A.e, Massard., Mirabaud, ~~Eberardt~~ Eberhardt, Martin, Gunt., Durand, Archinard, Charles Audéoud, Morand., Olivet, Naville Jules, Plan, ~~Picot~~ Picot D.r, Naville Saladin, de la Rive Aug., Odier Bartas, Fazy-Allen,

Procès verbal lu & adopté.

Démission de Mr Vaucher Amat

Mr le Président donne lecture d'une lettre de Mr Vaucher Amat qui demande sa démission de membre de la Classe.

Mr Claparède P.r pommes de terre.

Mr Claparède fait goûter à la Classe une espèce de pommes de terre qu'il a reçue de Vevay, ces pommes de terre dites de six semaines sont remarquables par leur précocité — elles sont bonnes et tiennent parfumées.

Martin, rapport sur les constructions rurales

Mr Martin lit le rapport de la commission chargée de décerner les prix p.r les meilleurs plans de constructions rurales — Il explique le retard apporté à ce rapport par la nécessité de faire traduire un long mémoire allemand — Le jury a décidé de ne pas décerner de prix parce qu'aucun des deux mémoires n'a rempli exactement les conditions du programme, il a seulement décerné deux accessits — L'un ~~fut~~ donné à Mr Zschokke d'Arau et l'autre à Mrs Jules Peret de Villeneuve et Samuel Keder de Vevay. —

x Peret

Il est donné lecture des lettres de ces Mrs qui acceptent l'exception de l'accessit et remercient la Classe de la distinction qu'elle leur a accordée.

Mr Jules Naville donne lecture du programme des cours qui seront donnés cet hiver par la Classe

d'Agriculture.

1°. M. Prevost achèvera son cours sur l'alimentation du détail, il traitera spécialement des tubercules.

2°. M. de Candolle donnera en Janvier 99 l. leçons sur la physiologie végétale et plus spécialement de la nutrition des végétaux.

3°. M. Bourit donnera 99 l. leçons dans laquelle il traitera de la physiologie appliquée à la taille et de la taille —

il parlera des différentes formes à donner aux arbres.

~~4° M. Viguet~~

Programme des cours donnés par la Classe Déc. 1853.

1° Physiologie botanique. M. le Prof. de Candolle, Prés. de la Société des Arts donnera six leçons sur la nutrition des végétaux. Il examinera successivement l'absorption par les racines et la rôle de cet organe, l'ascension de la sève, la déperdition d'eau par les feuilles et autres parties de la plante, les modifications chimiques de la sève par l'air, la formation des tissus dans la plante, le dépôt des matières nutritives et la circulation générale des sucs dans le végétal.

Ces leçons commenceront le Mercr. 7 Déc. à 2 heures.

2°. Horticulture. M. le Dr Bourit Membre de la Classe d'Agriculture exposera dans six leçons les principes élémentaires de la taille des arbres fruitiers. Après avoir décrit les principaux organes du pêcher au point de vue pratique, il traitera des différentes formes qu'on peut donner à cet arbre, comme taille carrée, palmette, cordon etc... puis des maladies du pêcher, des accidents qui peuvent lui arriver et du choix des variétés. Il terminera le cours par quelques considérations sur la taille du poirier en espalier et en pyramide.

Ces leçons suivront celles de M. de Candolle.

3. Hygiène des Agriculteurs. M. Viguet membre de la Société des Arts traitera dans quatre séances des objets suivans qui interessent la santé et le bien être des habitans de la campagne. 1° Habitation de l'homme et des animaux 2° Alimentation de l'homme en hiver. 3° Vêtemens et moyens de remplacer les mouvemens musculaire de la vie des champs. 4° Dispositions morales nécessaires à l'agriculteur et facultés à cultiver sous ce point de vue chez l'enfant destiné à la vie agricole.

Ces leçons suivront celles de M. le Dr. Bourit.

4. Alimentation des bestiaux. M. Prevost médecin vétérinaire, membre de la Société des Arts, achèvera le cours qu'il avait commencé l'année dernière. Il traitera dans 8 ou 10 leçons, des fourrages racines notamment de la betterave, de la carotte, de la pomme de terre crue & cuite, du topinambour et des navets.

Ces leçons suivront celles de M. Viguet et termineront l'ensemble des cours.

Conditions pour suivre ces cours.

Mrs. les membres de la Classe d'Agriculture sont admis gratuitement. Les autres personnes ont à payer cinq francs pour la totalité des cours, ou trois fcs. pour l'un deux en particulier. Elles doivent s'inscrire chez la concierge de la Société des Arts Rue des Chanoines N°. 123. — Les dames seront admises à souscrire. ———

Bail à l'Olivier de Provence

M. Martin remet au Secrétaire le bail qu'il a passé en son nom p. le compte de la Classe, avec l'Hotel de l'Olivier de Provence pour le dépôt

de nos instrumens aratoires.

Rucher de Cologne

M. Jules Nantle fait part à la Soc. d'un mémoire sur situé d'intérieur de la ruche un rucher qu'il a visité à Cologne — Ce rucher compte maintenant 500 ruches et a eu jusqu'à 700. — Il est adossé à une muraille exposée au Levant dans un jardin garni de toute sorte de plantes, surtout bp. de sapins. — La plus grande partie des ruches est en paille, elles ont le même diamètre dans toute leur hauteur, elles peuvent être augmentées de plusieurs hausses suivant les besoins de la ruche — Chaque hausse est pourvue d'une croisée pour ~~pour aider~~ aider les abeilles à soutenir les rayons de miel ~~à volonté dans la saison où le travail est très-actif~~. — Elles sont luthées avec de bouze et de chaux. — Un mélange Ont une ouverture qu'on ouvre à volonté suivant le plus ou moins grand travail des abeilles. — Le propriétaire de ce rucher évite d'avoir trop d'essaims et les empêche de sortir en augmentant le nombre des hausses dans une même ruche — Il réunit en automne en les fumant ~~les~~ deux ou plusieurs essaims faibles qui n'ont pas assez travaillé pour se nourrir. — Le miel en d'autant meilleur qu'il vient des hausses les plus élevées — En hiver il laisse 20 à 30 ℔ de miel à chaque ruche, celles qui n'atteignent pas ce chiffre sont réunies. — ~~Il obtient~~ Les revenus de ce rucher s'élèvent à plus de 1300 thalers = 5000 fr. environ, il y produit au moins 100 quintaux de miel sans compter la cire. Le miel de première qualité se vend en rayons, celui de 2de est coulé et pressé dans un pressoir ad hoc. — Le propriétaire de ce rucher prétend que les abeilles vont butiner à une distance de 5 lieues contrairement à l'opinion d'Huber, il est arrivé à cette hypothèse en teignant les ailes et le corps de ces animaux avec de

de la poussière de carmin, il a reconnu ses pensionnaires dans la campagne à une distance assez considérable.

Les environs de Lolagne sont très-bien cultivés et surtout ensemencés de plantes bonnes p. les abeilles comme du colza, trèfle blanc, sarasin, trèfle rouge etc. —

Un seul homme suffit pour les soins de cet immense rucher qui n'est cependant pas très-réuni et car toutes les jeunes ruches sont dans le jardin en dehors des bancs où sont placées les autres ruches. —

Mr. Martin remercie bp. Mr. Naville de son intéressant mémoire, il y reconnait bp. de choses pratiquables chez nous, il recommande en outre d'éviter avec le plus grand soin la réflexion de la chaleur par un mur, cette chaleur cause la mort de bp. d'abeilles en les faisant sortir par l'appât d'une température trompeuse dans un endroit en particulier quand le reste de l'atmosphère est très-froid.

Mr. A. de la Rive fait à la Classe l'extrait d'un mémoire de Mr. Baiset sur la partie nutritive du blé et les signes qui annonent la ± grande quantité de parties nutritives — Mr. Baiset observe que le poids apparent du blé n'est pas en rapport avec la densité c.à.d. que le blé dans le poids apparent le plus fort n'est pas celui qui a la densité la plus forte — Le poids apparent dépend de plusieurs circonstances, la forme du grain et le degré d'hidratation — Le blé dépend pour la quantité d'eau qu'il doit avoir — La différence entre la densité et le poids apparent varie suivant la ± grande quantité d'eau qu'il contient — Mais Mr. Baiset trouve un rapport constant entre la densité et la ± grande quantité de

Mr. A. de la Rive parle sur la partie nutritive du blé Mr. Baiset.

parties nutritives. Il serait donc fort important d'avoir un moyen pratique et facile de connaître la densité du blé c.a.d. le poids d'un grain de blé — Clerc à la recherche de a procédé que Mr. de la Rive s'engage à soumettre qq.s heures de travail nous promettant de nous communiquer les résultats de ses travaux si intéressans pour l'agriculteur. —

Séance levée.

Bureau 12 Nov. 1853.

M. Présens. Mrs. de la Rive, Duval, Naville, Pestalozzi, Sautter, Lullin.

Procès-verbal lu & adopté

M. Martin promet pour la prochaine séance de la Classe un rapport sur le produit de 3 variétés de betteraves, il demande qu'on écrive aux personnes à qui l'on avait remis des patates qq.s notes sur les résultats qu'ils ont obtenu.

Le Bureau s'occupe du Cultivateur et fixe à la prochaine séance une discussion sur ce sujet.

Cours d'hiver

Le Bureau décide que l'annonce des cours sera insérée dans la feuille d'avis et le Journal de Genève, que le programme en sera publié et. au long dans le Cultivateur et qu'un article sera inséré dans le Journal de Genève. Mr. Naville se charge de ces diverses publications.

Séance levée.

Classe du 19 Déc. 1853

M. Présens. Mrs de la Rive, Martin, Naville Jules, Olan, Duval F., Mussard, Archinard frères, Mommier, Pasteur, Pasche, Struckheison, Colas, Gyms, Duchin, Decandolle. Naville Emile. Fazy Cart. Fazy Alfred.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

Constructions Rurales

M. le Présid. donne lecture d'une lettre que M. Zschokke architecte d'Aarau lui a écrite en lui renvoyant la traduction de son manuscrit sur les Constructions rurales après l'avoir corrigé. Il regrette de n'avoir pu corriger quant au style cette traduction qu'il trouve trop littérale. et demande que la classe veuille bien lui envoyer un exemplaire de cet ouvrage dans le cas où elle le ferait imprimer. M. Martin recommande la lecture des deux mémoires qui seront déposés à la Bibliothèque. M. Olan regrette que le but de la classe n'ait pas été complètement rempli et qu'un bien d'un manuel facile à consulter les membres de la classe ne trouvent que deux mémoires dont l'application sera difficile à faire. M. Naville aurait voulu qu'on fut en faire un extrait ou résumé, travail qui ne pourrait être fait qu'avec beaucoup de soin par un architecte et un agriculteur entendus dans ces sortes de choses. Il demande que l'on donne quelque publicité au résultat du Concours, le bureau est chargé de s'occuper des moyens de tirer un parti avantageux des deux mémoires et de les faire connaître au public.

Raves

M. le Présid. montre une rave monstrueuse qui a cru dans la propriété de son frère dans un mirage et sur du marais mis en hiver. à cette occasion M. Mussard recommande la culture du navet Skirving, ce navet doit être semé plus tôt que les autres vers le 15 Juin. Plusieurs membres de la classe qui ont fait usage de ce précieux légume en ont été très-satisfaits. M. Martin, l'employe pour remplacer les carottes qui ont manqué, il a employé avec avantage les feuilles pour la nourriture de ses vaches à raison d'1/3 de la portion.

Betteraves

M Martin donne ensuite lecture d'un rapport sur la culture de 3 variétés de betteraves, qui ont été expérimentées à l'Institut de Versailles. V. p. 71. du Rapp. de 1852. et qu'il a semées cette année à Malapuma. — Le rendement à Versailles de ces 3 variétés étaient, globe rouge 276 + 10 k par pose. Champêtre. 284 2 disette blanche 300. 3 lignes de 45 c. chacune ont été semées avec les 3 variétés. fumées à raison de 22 tombes d'engrais par pose, labour à la bêche, 2 ratissages. pend. l'été sont le 3 mai. Eaux à dist. de 22 p., betteraves à 16 p. l. la raie. Il a fallu repiquer le 23 juin les places où la levée avait manqué. Elles ont été arrachées du 22 au 25 8bre. Le rendement a été le suivant.

globe rouge	P. 1382 (P. 3 lignes de 45 chacune)	ont par pose.	198 kil.
Champêtre	2098	"	271.
disette blanche	2367.	"	311

la champêtre et la disette s'entretiennent à peu près le même produit pris à Versailles mais la globe rouge est restée fort en dessous. Le reste de la pose était semé en globe jaune et disette bl.che. Le rendement total a été de 302 kil. un peu plus de ce que M Martin obtient ordinairement (250 kil.). Il est très satisfait de cette récolte qui lui coûte au plus 175 f. en y faisant entrer la moitié de la valeur de l'engrais. C'est un bénéfice net de 125 f. par pose, avec un terrain parfaitement approprié par les sarclages et enrichi par l'engrais. Cette expérience ainsi que celles qu'il a faites précédemment confirment M Martin dans l'idée que la betterave est une précieuse ressource pour notre agriculture et qu'elle ne saurait être trop recommandée.

M Favon a semé les 3 variétés de betteraves le 11 7bre dist. en 12 lign. à 4 lignes p. chaque variété. Distance 18 pouces p. les deux sens, ont rendu

globe rouge	55 plantes qui ont pesé	P. 219.	4 ½
Champêtre		263	6 ½
disette blanche	(33 % de moins p. la culture)	271	7 ½
		713 p. total.	du 11 7bre

Ce résultat est également en faveur de la disette.

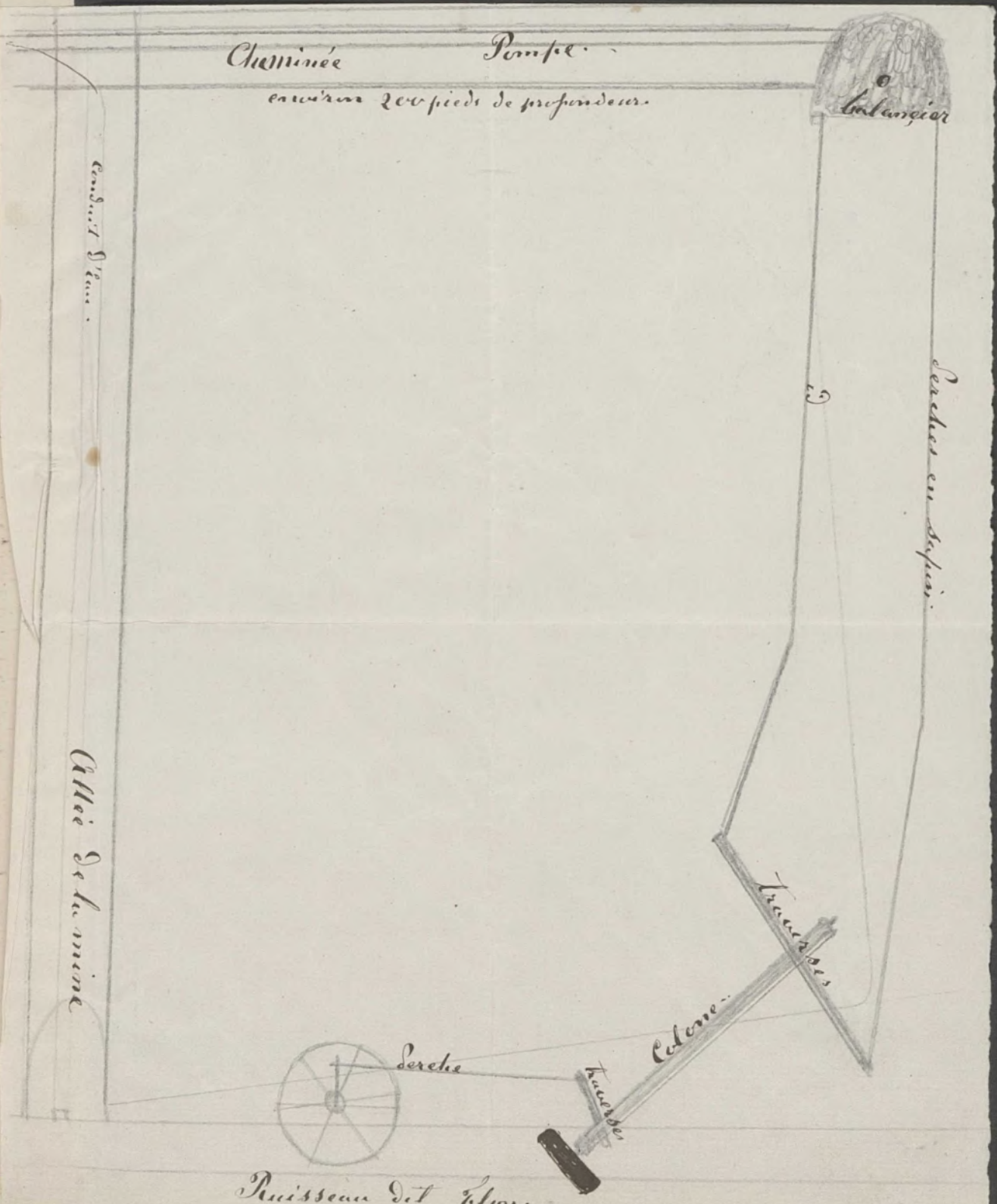
Mr Duval a fait les essais sur du terrains très-humides. Il a semé une pose de chaque variété. ~~Tout a été~~ Il en est été peu enchantés, chez eux les betteraves ont beaucoup souffert de l'humidité. chez lui la globe jaune a été supérieure à la disette bl.e Il en a été de même chez Mr Hauckeisen. le même fait s'est reproduit chez Mr Blanc.

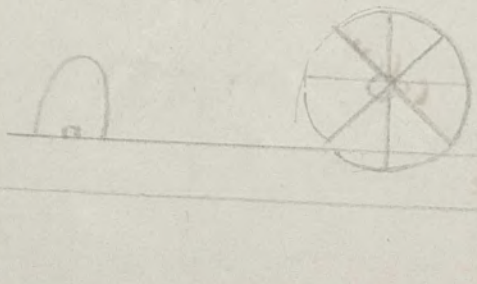
Quelques membres parlent des inconvénients du repiquage, puis tiennent à ce que le terrain est en général trop semé pour que les betteraves repiquées puissent prendre tout leur développement.

M. Archinard a fait plusieurs essais de culture de betteraves cette année. La disette blanche lui a donné un mauvais résultat, il en a été de même des betteraves repiquées. la betterave champêtre a donné 256 c. la pe. la globe jaune 248. Mr Archinard s'est très-bien trouvé de l'emploi du superphosphate de Chaux, le prod.t de la récolte a été double avec cet engrais. - Pour la fabrication du superphosph. il se sert d'une vieille cuve d. laquelle il met 8 pouc. de poudre d'os. & 4 pots d'eau bouillante, après avoir bien remué le liquide on ajoute 2 gouttes d'acide sulfuriq. et on laisse reposer pend.t 24 h. on obtient au bout de ce temps une espèce de plâtre qu'on sort de la cuve et qu'on mélange avec du plâtre et des cendres, on laisse le tout fermenter puis on le remue de manière à obtenir en poussière assez fonciers. La coupe du superphosph.e revient à 7 fr. L'ac. sulf. coûte 30 f. les 100 kilos, les cendres qu'il emploie sont des cendres de four tamisées. Il emploie le superph. à raison de 9 à 12 c.t. f. pose de betteraves.

Epuisoir

Mr Cache à Clan rendant compte d'un nouveau genre d'épuisoir qu'ils ont examiné dernièrement à Oron. Le procédé est aussi simple qu'économique et destiné à extraire les eaux d'une mine de houille; cette opération qui se faisait précédemment à bras d'hommes était fort coûteuse. Le mécanisme se compose d'une roue de moulin mue par un torrent qui coule à une assez grande distance de la mine. Cette roue met en mouvement une colonne en bois munie de deux traverses, d.t une est attachée à


Cheminée
Pompe.
environ 200 pieds de profondeur.
Balancier
Conduit d'eau.
Allée de la mine
Echelles en bois.
Traverses
Colonne
Echelle
Traverses
Ruisseau dit Filon.



l'arbre de la roue et l'autre placée en croix au bout de la colonne et jointe à un double système de perches. Ces perches ~~toutes~~ suspendues ~~par~~ aux arbres voisins avec des fils de fer et jointes ensemble par des lames de fer produisent un mouvement de va et vient qui fait monter le piston d'une pompe placée dans une cheminée de 200 pieds de profondeur, et tirent ainsi toute l'eau de la galerie qui va se jeter par un conduit dans le lit du torrent.

Maladie de la Vigne

M. Mussard donne quelques détails sur la maladie de la Vigne. et cite le fait de plusieurs ruches de treilles qui ont été mises à l'abri de cette maladie en les faisant tremper dans de l'eau de fumier, purgeant d'écume et chaux et calcaire.
M. Emile Saville cite un fait qui paraît directement contraire à l'observation faite p. M. Mussard. M. Fazy Cartier dit que jusqu'ici il n'y a que la chaux et la fleur de soufre qui aient produit quelque effet, mais ce procédé est inexécutable sur une grande échelle. il l'a essayé avec avantage sur ces treilles avant qu'elles eussent des feuilles.
Il entre en quelques détails sur des essais de fumure avec différens engrais en poudres de tuf. M. Archinard parle de l'emploi du superphosph. sur la Lyserne, M. Archinard et Martin présentent M. C. L. Archinard pour faire partie de la Classe. La séance est levée.

Séance du Bureau du 26 Juin 1853.
Membres présents. MM. Dolard. Pl. Fazy Allen. Mussard. Santter Martin. Duval. et Candolle. Saville.

Le Cultivateur

Le procès verbal est lu et approuvé. M. Mussard indique comment pourrait répondre à la demande qui a été faite précédemment d'un architecte pour revoir et refondre les mémoires présentés. Renvoyé. M. Backhaut Une discussion étant ouverte sur le journal le Cultivateur. MM. de Candolle et Saville émettent quelques idées sur les moyens de donner plus d'intensité à ce journal, proposition de diminuer de 200 fr. la subvention de la Classe et d'appliquer cette somme à des moyens de faire valoir le journal comme création d'un local pour la rédact. on les annonces, et adjoint

d'un aide ou agent agricole, de M. de Saville est chargé d'examiner si la chose est réalisable. D'après les calculs de M. de Candolle il ne peut pas être avantageux comme on l'avait cru d'abord de faire paraître le journal 2 fois p. semaine tant qu'il n'est pas appuyé d'un plus grand nombre d'abonnés.

Concours de Bessinge

Ordre du jour pour la prochaine séance de la Classe. Rapports de divers propriétaires sur les récoltes de 1853. Communication diverse. M. de la Rive parle du projet de M. Tronchin de mettre sa propriété de Bessinge pour un grand concours de Chevaux de bestiaux &c. le prochain. le Bureau pièce M. de la Rive de vouloir bien en parler avec M. Tronchin afin de pouvoir mettre le concours à l'ordre du jour d'une prochaine séance du Bureau.

M. de Candolle demande que la Classe veuille bien adresser un exemplaire de la collection des bulletins à la Bibliothèq. publique de Zurich et au musée de Z. qui les réclament. Vu le petit nombre des collections complètes, on décide de n'en envoyer qu'à la Bibl. publ. de Z.

La séance est levée.

Séance de la Classe du 3 Déc.re 1853

Membres présents. MM. Delaive Cte. Martin. Duval. Muttard archinard. Delaive Wm. Golay. Souvairan. Mirabaud. Carteau. Vernet Vaucher. Audéoud. Tung. Botti. Lavilla dir. Dupan S. De Candolle. Colladon. Deschier. Crévost Capte. Sautter. Picot D. Fazy all.d. Olivet. Micaud. Beaumont. de Jenville. Tronchin L. Stuckeinen. Odier B. Delaive Capte. Fazy Cant.l

Rendement des Récoltes

Le procès verbal de la séance précéd.te est lu et approuvé.

M. le Prés.t donne lecture de plusieurs lettres qui lui sont parvenues en réponse aux questions qu'il avait adressées à plusieurs agriculteurs relativement au rendement des diverses récoltes de cette année.

M. Léard Etoles avait semé 24 coupes de blé et en a récolté seulement 53. (soit 2 1/2 p. 1.) il a eu 3/4 de pose qui semé après les autres n'ont pas levé. Il a battu avec la machine à vapeur et il lui a fallu

8 gerbes p. la coupe. Son avoine a assez bien rendu. Quant aux pommes de terre, elles ont été complettement gâtées, M. Léard malgré tous les soins qui avaient été donnés à leur plantation. M. Léard se console de la mauvaise réussite de ses récoltes cette année par la vue de ses taillis dont il regrette de ne pas avoir assez et ne saurait trop recommander la plantation des bois blancs, à cause de la rapidité de leur crue dans un temps où la consommation du bois doit aller plutôt en augmentant.

M. Michelis estime que dans la Commune de Jussy la récolte du blé n'excède pas 3 coupes par poseps de 350 toises. Les fèves qui paraissaient belles ont trompé au battage elles sont au dessous d'une récolte moyenne. Les avoines ont été également peu abondantes et médiocres. Les pommes de terre sont meilleures et plus abondantes que l'an passé. malheureusement celles qui avaient été semées de bonne heure se sont gâtées par la maladie 1/4 au moins a été perdu. Les racines assez belles. quelques la récolte du vin varie beaucoup et constitue à peu près les 2/3. de la dernière récolte. Celle du blé noir est à peu près nulle.

M. Tronchin L. donne le compte de rendement des principales récoltes des trois fermiers de Dessinge. La moyenne de la récolte du froment varie entre 4 1/2. coupes à 6, 1/2. par pose. Celle de l'avoine est d'environ 8 1/2 coupes. Celle des pommes de terre est de 24 coupes. par maximum. et 20 en minimum. Les vignes ont donné en moyenne 1 1/2 char la pose. en général le blé du domaine est de bonne qualité, la paille moyenne, l'avoine très belle, les pommes de terre bonne., le vin blanc d'assez bonne qualité.

M. Mussard donne le rendement de la Commune de Veisonnaz. Dans quelques localités où le blé est été versé par la pluie il a fallu 10 à 11 gerbes p. la coupe.; ailleurs 2 à 3 5 à 6 ont suffi. moyenne 8 gerbes. L'opinion générale est que le produit ne va guère au delà de la moitié d'une bonne récolte moyenne. Il en est de même

des pommes de terre qui ont souffert de la sécheresse mais peu de la maladie. Les blés mais ont été suivant l'époque de la semaine ou très-beaux ou médiocres. La graine est généralt belle et bonne. Le vin a manqué à cette commune par suite de la gelure et de la grêle on l'estime à un peu moins d'¼ d'une ~~récolte~~ année ordinaire. Les colzas ont assez donné, les navets ont beaucoup souffert du froid.

Mr Eberhardt. dit que la récolte du fourrages sur sol sec en Lisca a donné à Matzenheim une récolte extraordinaire. Les prés froids au contraire ont peu rendu. La 2e récolte a été belle.

Les blés semés après trèfle ou sur sol riche ont versé de bonne heure et n'ont pas rendu une demie récolte ordinaire. Les autres blés (ou les ¾ de la moisson) ont donné les ¾ environ d'une récolte ordinaire. Ainsi on peut compter en général sur les ⅔ des ann. ordin. Les autres céréales ont été moins maltraitées. Le blé noir a donné de beaux produits. La vigne rouge (Savagnin) a été très-maltraitée par la maladie (oïdium) récolte très-faible.

Le rendement général est le suivant:

gros blé nonette 7 ¼ cuves par pose. avoine 8 cr. orge 9 cr.
seigle . . . . 5 ½. blé. 5 ⅗. blé noir 9 ¼.
pommes de terre. 14 ¼. le ⅓ gâté après récolte. Vignes ⅓ pt. tiers.

Mr Olivet. écrit de Chouilly que dans ses environs la moyenne du froment est 3 cuves par pose. Dans plusieurs localités il a fallu 10 gerbes et même plus pour la cuve. Chez lui il a fait un peu plus de 3 cuves. Son blé pesait 116 l. par cuve au 12 8e. L'avoine a bien donné. id. p. les fèves bien récoltées. Pommes de terre les petites et saines. 25 cuves par pose. Les tardives ont été très gâtées par la maladie. La moyenne des vignes (2 chefs) bonnes est de 20. 22, les moins bien exposées, ont donné un char par pose. Les récoltes sarclées ont bien réussi à l'exception des betteraves qui sont restées très-en arrière.

Mr. Archinard donne le résumé des récoltes qui ont été faites cette année dans la Commune de Treiches. Sur un ensemble

Résumé des récoltes faites en 1853. dans la Commune de Trainey.

Récoltes	Moyenne générale par pose	Moyenne A	Moyenne B.	Moyenne C.
Blé	Coupes 4,50	Coupes 6,47	Coupes 5,05	Coupes. 3,85
Avoine	10,95	12,21	11,96	10,13
Pommes de Terre	22,10	32,66	17,85	21,40
Vins	Setiers 13,18	Set. 18,46	Set. 13,57	Set. 12,37
Féveroles d'hiver	Coupes 2,94			
" de printemps	" 2,10	Maximum	Minimum	
Prés-gazon Foins	Quintaux 20	Quintaux 27	Quintaux 15	
Prés-gazon Regains	" 8	" 9	" 4	
Esparcette Foin	" 17	" 22	" 15	
Esparcette Regain	" 5	" 8		
Luzerne	" 21,9			
Trèfle	" 25	" 36	" 14	

Betteraves — Ne sont pas beaucoup cultivés, en général elles ont mal réussi, Grande variation dans les produits une personne n'a obtenu que 18 quintaux sur 200 toises soit 36 quintaux par pose; une autre 180 quint. environ par pose; moi-même j'ai obtenu seulement 135 quint. en moyenne par pose.

Blé noir — Les renseignements précis m'ont manqué; j'ai eu 5 coupes par pose, une autre personne seulement 2 2/3 coupes par pose; cependant en général ils ont été bons; mais on en avait peu semé à cause du retard de la moisson.

d'environ 300 Coses. Il a eu l'idée de classer les propriétés en 3 catégo. : les petites (16 à 20 pouces) les moyennes (65 à 100) et les grandes (180 à 200). Il fait remarquer que la moyenne du produit est en raison inverse de l'étendue. (voir le tableau) La moyenne générale est la suivante : Blé. 4 cmpe, 50. avoine. 10.95. Coin d'Inde 22,10 Vin 13 et, 18. Fèveroles d'hiver 2,94. Fev. d'print. 2,10. Orge 1 cmpe. 20 quint. d. regain 8 q. Epeautre 1 cmpe. 17 q. id. 2 cmpe. 5. Lupeune 21.9. id 2 cmpe. truffe 25 k. Les betteraves ont généralement mal réussi et ont varié depuis 36 quint. à 180 quint. Le blé noir semé bon. M Duval rapporte qu'à Cartigny le beau blé a versé et n'a rendu qu'une coupe p. 12 h. grube. 2 p. p. localités, 1 p. 6. p. p. ens. même 1 p. 20. Cette récolte n'est pas la moitié d'une récolte moyenne (moyenne 10. à 11.) celle d'avoine est une moyenne faible. Les fèves hivernées ont été assez bonnes. Les pommes de terre printanières sont peu gâtées. Les tardives à 1/2 gâtées. La quantité récoltée égale à celle de l'an dernier. Le blé noir semé de bonne heure a été très abondant. Les vignes ont donné 1 1/4 Char par pose.

M Vicent Cayla a obtenu une récolte en vin plus forte que l'an dernier.

M Martin fait remarquer combien la culture intensive est plus productive que la culture extensive, c'est ainsi que M Simon a obtenu cette année 10 coupes par pose, tandis que les autres n'en ont eu 4. il aura 6 bénéfices. semé dix q. et les autres 3. - c'est à dire le triple. Il observe en même temps d'après les indications données que les terres moyennes et légères ont assez rendu tandis que les terres fortes présentent une grande diminution en raison de leur humidité naturelle, circonstance qui montre le gd avantage du drainage pour ce genre de sol.

Chez M Vaudelle à Villette le froment a rendu à raison de 7 setiers p. la coupe. Soit en moyenne 5 3/5 coupes par pose. résultat aisé.

-rieur à celui de l'an dernier. Cette ~~Cette~~ qui est dû à plusieurs circonstances. 1.° à la mauvaise raison que nous avons eue. 2.° à la machine à battre à vapeur qui s'est dérangé chez lui et a occasioné une perte assez notable dans la germaison du blé. 3.° à divers ~~divers~~ différences ensemencées; ainsi le froment du pays a assez bien rendu, mais le marygold et le blé d'Egypte nouveau dont se composait une partie du produit ont bien mal réussi parce qu'ils sont plus tardifs et plus délicats que le notre. L'avoine a rendu à raison de 3 1/2 gerbes p.r une corpe. Le fourrage de terre. 7.p.l. en 30 corpes par jour. Le vert a donné. 34 à 35 kt. par jour. Les betteraves . . . 5.e "

M.r Audouard a ~~a~~ essayé avec avantage de la culture automnale du pois de terre. M.r Duval. l'a abandonnée parce qu'elle ne lui était d'aucun avantage. M.r Gravelle R.s dit par contre que la plantation d'automne dépend de l'hiver qui suit, à Malagny 10 gerbes p.r la corpe. Vers 1 char à 14 kt. par jour.

M.r Beaumont a eu une bonne moyenne 5 1/2 corpes. Les terrains élevés sont ceux qui ont le mieux rendu.

M.r Corbaz a obtenu des résultats assez différents suivant la nature des terres. moy. 10. à 11 gerbes p.r la corpe. Les fourrages de terre ont moins bien rendu que l'an pas.; la printanière, bonnes mais les tardives parmi fourrages, 1 jour. 1 1/2 char. Il parle des avantages qu'il a obtenus en arrosant ses fourrages de terre et d'autres légumes avec de l'eau de gaz à raison de 9.l d'eau p.r 1. du gaz. Il a obtenu aussi des fourrages de terre d'une grosseur remarquable en les arrosant avec de l'eau salée.

engrais chimiques

M.r Duval, a récolté 3 chars par pose avec le plan de Dombasle.

M.r Archinard donne la recette exacte du superphosphate dont il avait parlé à la dernière séance. avec le frais de la préparation.

Poudre d'os.	P. 4.100.	à 5 f. les	100 K.	f. 205	
acide Sulfuriq.	900	30 ..	100 Kil.	.. 150.	
Cendre neuve.	250	4.50.	100 K.	.... 11.25	
Cendre de haire	240	2.50.	100	..... 6.	f. 391.50 c.
Gypse	680	0,81.	100	..... 5.52.	
Eau.	2000.	..			
Manoeuvre. maçon.				5. 8.80	

81.50

le mélange ainsi obtenu faisait environ 58 cuves jaugeant après évaporation de 125 à 130 hl. et p. revenant à 6,)5 la cuve.
M. Martin ayant fait quelques questions sur l'augmentation du prix du lait qui vient d'avoir lieu à ce qu'on lui a dit. (16c à 20c le pot). M. Dupan donne quelques explications sur ce qui s'est passé à la Contrescarpière dans une réunion d'agriculteurs qui ont fixé l'engagement de vendre leur lait à 20c. le pot, et de changer le système de la vente à la cuillère par celui des pots. demi pots et quart de pots.

Mesures pour le lait

Plusieurs personnes discutent la légalité de la mesure et parlent de la pétition qui a été faite il y a quelque temps au Conseil d'état pour changer la mesure du lait, il a été répondu à cette pétition qu'on attendrait le moment où les mesures fédérales seraient adoptées. M. Venet demande ce qu'il y a à faire à cette circonstance p. les propriét. M. Strecheisen croit que l'élévation du prix ne fera rien si les consommateurs n'ont aussi d'avoir du lait pour. &c.
M. Beaumont rappelle qu'il a obtenu de bons résultats du croisement de la race anglaise avec la napolitaine à la Ogna.
La séance est levée.

Bureau 10 Décembre 1853.

M. Présents. — Mrs Naville Jules, de Candolle, Strœhlein, Deschiers, Duval, Naville Adrien, Martin, Lullin A.s

Procès-verbal lu & adopté. —

Mr. le Président donne lecture d'une lettre de Mr. Perey qui demande les raisons pour lesquelles Réclamation son mémoire s'e pas obtenu le prix —

Perey Mr. Martin veut bien se charger de répondre à Mr. Perey. — Le Bureau décide qu'il lui sera envoyé toutes les feuilles qu'il demande. —

Le Bureau donne plein pouvoir à Mr. J.s Naville pour traiter avec l'Administration de l'Etat afin de placer dans son bureau du Cadastre Genevois. — Séance levée. —

Séance du 17 Décembre 1853 —

Membres présents: Mrs de la Rive, Naville Jules, Naville Adrien, Naville Gabriel, Sautter Jules, Saladin Aug., Claparède Charles, Audéoud C., Duttin A., Gury, Duval F., Colladon Henri, Olivet D., Duval Jacob, DuPan Jules, DuPan Ly., Plan, Eberhardt, Agenoriler, Vernet C., Claparède Antoine, Pache, Faton, Michel H., de Bossi, Strackeisen, Barthier, Beaumont,

Procès-verbal lu & approuvé.

Mr. Ad. Naville fait à la Classe un rapport sur un ouvrage de Mr. Drangé intitulé: des poules bonnes pondeuses reconnues au moyen de signes certains et indications pratiques pour faire des poulets & des volailles grasses. par Mr. Drangé Vétérinaire. — Cet ouvrage

Mr. Drangé poules pondeuses

donne traite des caractères de la poule bonne pondeuse, de la poule bonne à engraisser et de la poule destinée à faire des poulets — Le premier point est seul traité à fond Une poule bonne pondeuse quand elle approche du moment de la ponte a la crête qui se gonfle et rougit ainsi que les barbillons l'oreillon se décolore il devient blanc mat — les caractères ont de grands rapports avec les organes de la génération — Les paupières se colorent en rouge vif — Le corps est volumineux, le centre saillant, le dos large. la couleur du plumage est indifférente — Les excrements sont chargés de matière calcaire, dès sous peu blancs — Le plumage est lustré —

Les poules ont quatre époques où elles pondent 100 à 120 oufs. — Mr. Drangé classe comme suit les différentes variétés de poules 1° Poule ordinaire 2° Cochinchinoise (pond toute l'année et s'engraisse facilement) 3° Poule de Padoue 4° Dorking argentée 5° Combat dorée (120. 130 oufs) 6° Bréda (90. 80) 7° Poule Anglaise.

Le coq doit être jeune, son plumage doit être brillant, sa crête double & très-rouge, ses pattes bleuâtres, sa gueue volumineuse. — Il faut préserver le poulailler de l'humidité & des mauvaises odeurs. — Il faut changer souvent la nourriture des poules et leur donner de temps en temps de l'avoine & du romarin. —
Pour conserver les œufs il convient de les préserver du contact de l'air parce que leur coquille n'est pas imperméable, l'air respire p.r ainsi dire, il faut s'opposer à cette respiration. Ceux qui viennent au mois d'Août sont ceux qui se conservent le mieux.

Pour le l'engraissement rien ne fait grossir détruisant toute action animale au profit de l'estomac, il ne doit pas durer plus de 20. 25 jours, le sait rend de grands services p.r cette opération. Il faut p.r l'engraissement comme pour la ponte éviter les poules querelleuses.

à l'Instrumts d'Agriculture Association pour l'achat

M.r Plan demande si la Classe serait disposée à faire quelques sacrifices pour une association qui se forme à Grandchy dans le but de créer un dépôt d'instrumens agricoles que le petit propriétaire ne peut acheter.

M.r Streett Heiser & J.s Nav.te appuient la proposition.

M.r Rds. Navette remercie M.r Plan & prie le Bureau de la prendre en sérieuse considération, il émet l'idée de donner à cette société 99 l. cons des outils déposés à Carouge —

M.r Plan ne veut accepter que des outils d'une utilité complète, pratique & habituellement

employés, comme le cribble Dessoles, la charue fouilleuse, le semoir à bras, la houe à cheval — M. propose à la Classe trois manières de s'y interesser X° une allocation unique ou une subvention annuelle ou que la Classe devienne actionnaire —

M. le Président promet d'appuyer cette proposition auprès du Bureau. ——

—— Séance est levée. ——

—— Bureau du 24 Déc. 1853. ——

M. Présens. MM. de la Bâte, Naville J., Martins, Naville Ad., Duval, de Candolle, Deschiens, Streethoesen, Lullin A.

Procès-verbal lu & approuvé.

Etat des Agriculteurs

M. Martins rend compte au Bureau des propositions faites à l'administration de l'Etat des Agriculteurs au sujet du Cultivateur; cette administration ne peut céder ni M. Julliard ni une partie de son local actuel, mais elle entrerait pour qqch. dans ~~la~~ location d'une pièce voisine dont elle aurait la jouissance conjointement avec le Bureau du Cultivateur — Le Bureau continue à M. Naville les pleins pouvoirs pour traiter.

Abonnement aux journaux

— Le Bureau décide de supprimer son abonnement à l'Echo Agricole et au journal de M. Moron — La Classe continuera à être abonnée au Journal d'Agric. pratique & à la Revue horticole. — Le Bureau décide que ~~M.~~ les membres se partageront ces différens journaux pour les lire et en faire au besoin des rapports à la Classe

M. Streethoesen se charge du Journal Allemand

M^r de la Rive du Journal de M^r Moren
M. de Candolle de la Revue horticole
M^r Jules Naville du J. d'Agric. pratique
M^r Martin des Bernische Blatter
M^r Adv. des J. des Dép. François
Le Comité sera convoqué avans la prochaine séance.

Ordre du jour de la Classe du 7 Janv.
1^r Rapport sur l'ouvrage de M^r Guénon sur les signes annonçant les qualités lactifères chez les vaches.
2^r Communications diverses.

Séance levée.

Classe du 7 Janvier 1854

M. Présens. M^rs de la Rive. Muraud. Candolle. Jung. Moriaz. Struckeisen. Santter. Berthier J. Cache. Archinard J.d. Archinard Ch^r. Gollay. Mayor. Dupan J^r. Favon. Wartmann. Naville J^r. Saladin. Moricand. Castan Duval Fils. Duval J^r. Naville Cor. Deint. Plan. 4.

Le Procès verbal est lu et approuvé.

M. le Secrét. lit une lettre de M^r Heyer qui annonce la démission de M^r Brost son beau frère.

Pommes de terre

M^r Favon communique l'expérience qu'il a faite cette année sur les pommes de terre, en arrachant de bonne heure les tiges. Les pommes de t. qui ont été traitées de la sorte ont été exemptes de la maladie, mais se sont trouvées moins grosses que les autres. M^r Mayor pense que chez lui la maladie des pommes de terre depuis longtemps et pense que cela est dû en grande partie au soin qu'il prend d'employer pour semences des tubercules bien mûrs.

M. Ducal Fils lit ensuite un rapport sur le système Guénon.

Système Jurieux. Suivant lui cette découverte intéresse à un haut degré les agriculteurs. Il faut laisser disputer sur les difficultés que présentent les classifications présentées par M. Jurieux et par l'idée par l'on part également de l'écusson de cet naturaliste. Les différentes couches de poils qu'on remarque à la partie postérieure des vaches forment des dessins que Jurieux appelle des écussons et des épis et qui lui servent à déterminer les qualités laitières des vaches. Il a divisé ces dessins en 8 formes ou classes qu'il subdivise encore en 8 ordres. Toutes ces classes varient entr'elles quant aux produits. La taille a également de l'influence sur le produit, M. Jurieux les classe encore en h.te taille, vache moyenne, et vache à taille basse. Les premiers ordres sont faciles à distinguer, ceux des derniers sont difficiles à reconnaître. -

Généralement plus l'écusson est large, plus le poil est fin, plus l'écusson se rapproche de la vulve, plus la vache sera riche laitière; il n'y a pas dans l'écusson d'accident provenant de poils descendants de même. plus le poil montant qui borde les écussons et celui des épis est fin, plus les épis sont petits, plus la vache aura une couleur safranée près des cuisses avec pellicule tombant en frottant, meilleure sera la qualité du lait.

Les écussons sont également visibles chez les taureaux, M. Duval en cite des exemples, comme il a vus ici les jeunes des Cambodgiens. on peut aussi les discerner chez les veaux peu de temps après leur naissance, ce qui est d'une haute importance pour les éleveurs. M. Duval raconte comment il a été amené à prendre de la considération pour le système Jurieux et les observations qu'il a fait récemment dans un voyage aux petits Cantons, où il a choisi une genisse et deux vaches après les avis judicieusement examinés des prescriptions de Jurieux. Elles appart. à la Cl. Flandr. 2 à 5 ans. Donn. l'une 11 l'autre 9 pots par jour.

En résumé. Il est facile de distinguer une très forte d'une mauvaise laitière — 2°. il faut éviter l'achat des vaches bâtardes. 3°. être assuré de ne pas aller au hasard sinon l'on peut faire des dépenses. Les 2 renseignements donnés par Guénon satisfait à ces trois points cela suffit pour en constater le mérite du système.

Après cette lecture M. Heckeren raconte une course qu'il a faite il y a quelques années avec un propriétaire du midi, dans le pays de Vaud. Ce propriétaire pratiquait le système Guénon dans les achats de vache, se trompait rarement, mais tout en achetant de bonnes vaches on laissait passer nombre d'excellentes. M. Dénit trouve ce système difficile à mettre en pratique, mais bon, et voudrait savoir s'il existe des rapports entre les épis et les cornes et l'organisation anatomique des relations importantes. Il pense qu'il pourrait être utile à nos agriculteurs de faire venir M. Guénon.

M. Musard rappelle les expériences que la Classe a faites à ce sujet il y a 10 ou 12 ans à Landeau avec M. Durault Dutemps le fils. Puis M. Micheli, M. Clos demande s'il n'y a pas une relation entre les signes donnés par Guénon et ceux que consultent un général les agriculteurs un certain rapport. Il trouve l'ouvrage de M. Guénon très-peu populaire.

M. Laville Leroy. Dit avoir rencontré en France plusieurs agriculteurs qui se servaient avec avantage des indications de la méthode de Guénon pour acheter leurs troupeaux. Les indices sont bien inexactes, c'est l'ouvrage qui est mal fait.

M. Mayor croit que le système est vrai mais pour les premières races de vaches seulement. Les épis individuels des vaches se retrouvent également sur les vaches. Il existe bien une corrélation entre les signes Guénon et les autres indices d'une bonne lactation, largeur des hanches. Grosseur des veines. Jusqu'à relevés certains experts. M. Duval raconte que dans plusieurs localités les marchands tondent leurs vaches pour qu'on ne reconnaisse pas les signes

indigènes par Jurien. Suivant M Vacke l'opération est bonne on ne peut pas lui donner pourtant une valeur absolue.

Sangsues

M Wertenveller donne ensuite quelques détails sur l'exploitation de sangsues du doct. Eberhardt de Brieg. Une seule sangsue peut produire de 4 à 6 cocons par an, et au bout de 3 ans ses sangsues ont déjà pu servir. Le genre d'exploitation est très-simple et donne peu de peine à créer, c'est un moyen d'utiliser les étangs et les réservoirs.

M Mayer voit dans les sangsues une affaire de mode et d'une exploitation certaines difficultés qui la rendent plus ou moins chanceuse.

M. Sautter expose des pêts à vin qui a fait confectionner par M Naville. ~~pour~~ au matériel de M Audéoud.

Rapport de M Menu membre correspondant sur l'école de Mettray renfermant plusieurs points intéressants.

Pays Anglais

M Wertenveller rend un compte satisfaisant de quelques jours du Berkshire qui ont fait la paille avec une grande rapidité.

La séance est levée.

Comité du 7 Janvier 1854.

Membres présents. MM. Delarive. Mussard. Struckeisen & Naville J.

M. Le Chi Archinard présenté par M. Th. L. Archinard et M Martin est élu membre de la Classe

---

Séance du Bureau. 14 Janv.

Membres présents. MM. Delarive. Mussard. Duval. Naville J.

Le procès verbal lu & approuvé

M Naville rapporte que la tractation avec l'administration de l'Etat p. le bureau du Cultivateur n'a pu aboutir faute de local convenable, mais qu'il ne perdra pas cette affaire de vue.

Il communique ensuite au Bureau qu'il a appris de M. Sautter qu'il avait l'intention de donner sa démission de trésorier. Il pense qu'on pourrait peut-être demander à M. Jenin de le remplacer. M. Mussard est chargé de lui en demander un avis au cas où M. Sautter donnerait définitivement sa démission. L'ordre du jour de la prochaine séance est fixé comme suit. Rapport sur les accidents qui peuvent se présenter pendant la gestation des vaches &c..

M. Delarue parle de l'impossibilité qu'il se présente d'avoir un concours général cette année chez M. Tronchin en raison des tristes circonstances où il se trouve maintenant. - Il venait de l'inconvénient à supprimer cette année le concours de Carouge, et pour qu'elle puisse peut-être avoir chez lui ou chez un fils à Crassier un concours de Charrue si on en reconnait l'utilité.

MM. Mussard & Duval présentent M. Magnadier Eugène pour faire partie de la Classe.

M. Chambrier demande instamment des remplaçans de Victoria, campagnard. M. Naville reconnait qu'il y en a encore 65 dans la Caisse, sur les quels il en fait délivrer 12 à M. Chambrier.

La séance est levée,

Classe du 21 Janvier 1854

Présens. Mrs. de la Rive, Duval, Martin, Strœhlbeisen, C.t Audéoud, Dlan, Pictet Ad., Mussard, Pasteur, Argenteller, Naville Jules, Favon, Strœhlbeisen, Morin, Saladin Lud, Lt. Beaumont, Eberhardt, J.s DuPan, Gung, Mayor, L.s DuPan, Pasche, Sullins A.s, de Candolle, — W. de la Rive, Beaumont Sullins, A. de la Rive, Claparède C.s

Procès verbal lu & adopté.

M. Strœhlbeisen demande qu'on tire à la publicité le mémoire de M. Duval sur l'ouvrage de Guénon — dans le Bulletin ou au moins le Cultivateur. Cette proposition est renvoyée au Bureau.

Présentations. Mrs. Naville Saladin & Morin présentent M. Fox p. faire partie de la Classe. — Mrs. Duval & Mussard présentent également M. Meynadier Dunkerque.

Strœhlbeisen avortemens Mr. Strœhlbeisen lit un extrait d'un mémoire sur l'avortement des vaches tiré d'un journal Allemand. — Les causes de l'avortement sont en général la mauvaise construction des étables, trop de pente d'avant en arrière, ou une nourriture trop désorganisante, ou encore les coups, les chutes, les cris, frayeurs, une charge trop forte à la montée. Parmi les nourritures désorganisantes nous citerons l'eau trop froide, la herbe gelée blanche, (un troupeau en mangea abondamment 16/22 périrent). En général le pâturage trop rapidement par le froid peut l'amener. — Les résidus de féculerie, les tubercules l'ont amené 99 fois. — Les potions d'eau de savon, les odeurs putrides sont encore des causes bien constatées d'avortement. = Les moyens répressifs sont peu nombreux et peu sûrs, la saignée 99 fois en dix en empêche, mais malheureusement p. le genre d'accidents on le constate quand il a eu lieu mais on a aucun signe

pâturant qui l'indigue.

Avortement

M. Daschke a remarqué que la vache amène l'avortement cinq vaches ont avorté chez lui en 3 jours pendant qu'elles mangeaient de l'esparcette infestée de vache. Il a remarqué aussi l'influence bisse des pâturages tardifs à cet égard.

M. Mayor estime qu'il est très difficile d'apprécier les causes de l'avortement, les médecins en remarquent une épidémie de 15 à 45 ans chez les femmes sans qu'ils lui assignent aucune cause. ~~L'inédit~~ Les excès de ~~jeune et~~ de nourriture & d'abstinence l'amènent également, on a remarqué qu'il y en avait bp. chez les Arméniens parce que leurs pratiques religieuses leur ordonnent de jeuner 127 jours d.l'année.

M. de Candolle dépose sur le Bureau 99 ex. d.s du Journal d'Agriculture de la Côte d'Or.

Association pour la vente du Lait

M. Daschke donne communication à la Classe d'un projet d'association de 99 propriétaires pour la vente du lait; ces M.rs ~~[illegible]~~ auraient un dépôt à la ville où ils amèneraient leur lait & où le consommateur l'achèterait, le vendeur et l'acheteur y trouveraient l'un et l'autre un bon bénéfice.

Séance levée.

Bureau du 28 Janvier 1854.

M. Présins. Mrs de la Rive, Duval, Pescher, Naville Ad., Naville Jules, Beaumont, Sutlin Ad. —

Procès-verbal lu & approuvé. —

Mr de la Rive M. promet pr la prochaine séance de la Classe un mémoire sur l'ouvrage de Mr Pisborne (99e. point de l'Agric. Anglaise).

Concours de Carouge. Race de Schwytz

Mr le Prés. consulte le Bureau sur la convenance de continuer l'organisation actuelle du concours de Carouge. — Après 99e. observations le Bureau maintient les saveurs du concours pour la race de Schwytz qu'il considère seule comme digne d'être primée, il modifie seulement ainsi les nombre & la valeurs des primes

1° Taureaux de Schwytz	2 primes	2 second.	2–3 accessits (3 négatifs)
2° Vaches "	"	2 "	2 "	2 "
3° Vaches de race indistinctement	4 "	4 "	4 "

Séance levée.

Comité du 4 Février

~~Présens~~. Mrs Meynadier Dubrade présenté par Mrs Duval & Mussard & Mr. Foa présenté par Mrs Naville Saladin & Münier sont admis au nombre des membres de la Classe. —

~~Présens~~ Mrs d'Angeville Comte le C.te est présenté par Mr. Marin J. & A. Chaponnière est également admis. —

M. Présens. Mrs de la Rive, Martin, Duval, Naville, Streckeisen. —

Classe du 4 Février 1854

M. Presens. de la Rive, de Candolle, Naville J., Martin, Plan, Golaz, Strickeisen, Duval, Atzenwiller, Favon, Sautter, W. de la Rive, Sullin, Morican d, C.te Audéoud, Gung, Verner C.s, Prevost Cayla, Archinard, Colladon H.i, Trembley Roguin, Mussard, Tronchin L.s, DuPan G.s, Picot G.s, Moynier, Micheli H., Beaumont, Peschier, Odier Bautare.,

Procès-verbal lu & adopté.

M.r Martin donne le prospectus d'une vente de bétail et béliers qui aura lieu le 27 Février à la Bergerie Impériale de Gerzolles — On y trouvera des mérinos de Rambouillet et des mérinos soyeux.

Présentation — M.rs Jules Marin & A. Claparède présentent M.r le C.te Camille d'Angeville pour faire partie de la Classe.

Drainage — M.r Plan fait part à la Classe d'un procédé de drainage pour les prairies — On enlève un coin de gazon, on coupe le dessous et on ajuste exactement, le canal se trouve fait, on le fait à 18 pouces de profond — M.r Martin a entendu parler de ce procédé mais il lui trouve un grand inconvénient c'est les taupes qui peuvent bouleverser tout le travail. — M.r le Prés. renvoie la discussion sur ce sujet à la séance prochaine où M.r Naville appellera l'attention de la Classe signalera qqs. améliorations à apporter au drainage.

Agriculture Anglaise — M.r W. de la Rive donne lecture à la Classe d'un compte rendu de l'ouvrage de M.r Lisborne sur qqs. points de l'agriculture Anglaise — Cet intéressant et spirituel rapport appelle l'attention de la Classe successivement sur les trois points sous les chapitres

les quelles on peut ranger les améliorations apportées à l'Agriculture dans ce pays. — 1°. Les races. 2°. le drainage. 3°. La haute agriculture c.a.d. les methodes, les chiffres. — Il retrace un résumé distinct de ces trois sujets et nous montre les phases par lesquelles ils ont passé pour arriver où ils en sont aujourd'hui. — Ce mémoire vivement applaudi par les différens membres de la Classe sera distribué à ceux de Mr. les membres qui le désireront. Mr. de Candolle demande son mpres fait observer qu'il serait mieux placé dans la bibliothèque universelle que dans le bulletin de la Classe — Il est renvoyé au Bureau pour recevoir la publicité convenable, celui-ci sera le nécessaire à cet égard.

A l'occasion de la partie de ce mémoire qui traite des prairies, Mr. Hug. de la Rive se demande si nous n'abusons pas des prairies naturelles et s'il ne conviendrait pas de les renouveler plus souvent que nous ne le faisons.

Mr. J. Daniel B. estime que les terrains varient beaucoup à cet égard et que si nous demandons un renouvellement d'autres au contraire peuvent avoir une durée plus ou moins indéfinie.

Mr. F. Duval pense au contraire que toutes les prairies naturelles doivent être renouvelées au bout d'un laps de temps plus ou moins long — Il cite l'exemple du Piémont où toutes les prairies sont renouvelées de 10 à 12 ans — Mr. Martin appuie cette manière de voir, mais s'explique la peine que nous avons à rompre par les frais considérables que demande l'établissement de prairies nouvelles, il voudrait

aussi

qu'on n'insérât pas dans les baux des fermiers une clause qui leur défendit de rompre les prés, mais qu'on la remplaçat par l'obligation de présenter à leur propriétaire un espace de terrain en prairie naturelle égal à celui qu'ils ~~avaient~~ trouvé au début de leur bail.

Maïs

M. Archinard rend compte à la Classe de des observations comparatives de plusieurs espèces de maïs — Il a cultivé un espace égal de chacune des espèces suivantes :

1° Ostengo de la Classe qui lui a rendu Fr. 1006
2° Blanc des landes — " — 1227
3° Gros jaune — " — 1280
4° Rouge — " — 1427
5° Pierre à fusil — " — 308

Les frais se sont élevés à 213. 90 frs.
Il a obtenu 12 toupe 2/3 à 21 frs. 266

Bénéfice frs. 52, 04

Il a été semé 3 Mai récoltés en Octobre
Le blanc des landes, le rouge, le pierre à fusil ont été récoltés parfaitement mûrs le 10 Oct.
L'Ostengo 22 Sept. (parf. mûr).
Le Gros jaune 19 Oct. (mal mûr)

M. Vonet prie M. Archinard d'examiner avec soin si les récoltes en blé qui suivront le maïs donneront de petits résultats.

M. Martin rassure M. Vonet à cet égard et lui certifie que M. Lisaud Olivier a eu de superbes récoltes de blé après le maïs, M. Jaunin en sait malgré le préjugé qui règne à cet égard dans la campagne.

Séance levée

Classe du 16 Février 1854

M. Présens M.rs de la Rive, Naville Jules, Martin, Barteau, Micheli Jules, Duval, Saraisin C.r, Bernard, Yung, Foa, Favon, Meynadier Durand, Golay, Archinard F.d, Archinard C.r, Naville Saladin, Du Bar. G.d Lautter Jules, Krieg, Berthier Guer, Saladin Reg., Streatheisen, Lullin A.r, Morin Jules, L.t Col.te Tallgy, del. Rive W., Trembley Boguin, Naville Ad., Perchet J.d, Fazy-Athénas, Favre-Clayla,

Procès-verbal lu & adopté —

M.r Gonin trésorier

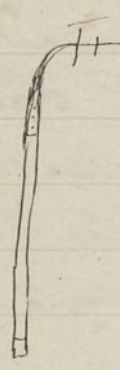
La Classe procède à la nomination d'un trésorier, M.r Constantin Gonin est élu par 95 voix à l'unanimité.

Naville drainage

M.r Naville donne lecture à la Classe d'une mémoire de la première partie
sur les perfectionnements à apporter au drainage. il commencera la 2.de dans la prochaine séance

M.r Naville considère les drains en pierre comme bons
contenus et les abandonne pour ne conseiller que les drains
en tubes — Il pense qu'un terrain doit être drainé toutes
les fois que l'eau stagnante dans les sillons, ou dans les trous
que font les pieds des bestiaux, dès lors que la terre est
trop compacte et ressemble à de la glaise — Il veut alors des
drains directs et profonds avec des tubes ainsi droits
garnis de manchons dans des terrains meubles, sans
manchons dans des terrains glaiseux ; il veut plus de
pente pour des drains de pierre que pour les tubes et dans tous les cas un drain
collecteur d'une longueur n'excède pas 600 pieds. Il insiste
fortement sur ce point afin de s'avoir qu'une seule sortie de
l'eau ou que l'orifice extérieur qui présente le plus de chances
de se boucher. — M.r Naville recommande qu'avant
de procéder au drainage d'un champ on en dresse
le plan exact et qu'on le nivelle avec soin —
Puis on commencera par le drain collecteur et on
ira toujours des plus gros au plus petit. La

tranchée ~~supérieure~~ ailleurs ne saura jamais plus de 16 pouces à la surface et 3. 4 ″ au fond, on donnera à ce fond une forme régulière et on y placera les tubes avec bp. de soin, en la partie la plus importante.



M. Naville présente un appareil qui d'après M. Leclerc permet de placer 350. 400 dans une heure — Dans la terre la plus argileuse doit recouvrir les tubes — Si ~~le~~ le terrain est meuble les drains doivent être plus espacés que dans de la glaise. Les tubes s'obstruent moins facilement que ds. autre espèce de drains. (1).

M. Martin remercie bp. M. Naville de son intéressant mémoire, il observe que les manchons réussissent en petit crera p. d'autres difficultés à ce qui peut donner lieu à des ~~ob~~ stations; cette excavation est difficile à faire et avec le prix du manchon constitue un surcroit de dépense au moins inutile que peut être celle d'un tuyau

M. A. Naville pense aussi que le manchon est une source de difficultés & d'accidents.

M. J. Naville père conseille fortement les drains d. les vignes, et les fait à 4 pieds de profondeur au dessous des raies des ceps. —

Séance levée —

(1) Au dessous du diamètre de 2 pouces le manchon est nécessaire ou au moins utile.

Bureau du 11 Février 1854.

Présens. Mrs. de la Rive, J. Naville, de Candolle, Martins, Deschiez, Lullin, Naville, Duval, Theodoréen.

Procès verbal lu et adopté.

Mr. Naville donne lecture d'une lettre de Mr. Dubocq libraire qui dit ne pouvoir compléter la revue Périodique avec un fort rabais, une seule livraison étant montée au prix de 25 frs à cause de la rareté, les autres seraient meilleur marché. — Mr. Naville a les pleins pouvoirs du Bureau pour terminer la chose au mieux et acheter les livres qu'il jugera convenables.

démission de Sautter trésorier

Mr. Sautter donne sa démission de trésorier ~~de la Classe~~; il renvoie les livres concernant la comptabilité de la Classe.

Mr. le Prés. est chargé de faire rentrer & payer les comptes qui sont en retard, afin de remettre au nouveau trésorier les livres parfaitement à jour en ordre.

Mr. de Candolle demande un exemplaire de collection des Bulletins de la Classe pr. la bibliothèque publique de Zurich.

Le Bureau passe à la discussion du programme de Lausanne.

Art. 5 Les primes de chaque des trois races sont portées les Concours de Lausanne 1res à 40 — 2d. à 30 — 3es à 20. —

Art 6. Le Bureau estime qu'il faut un jury spécial pour l'exportation des vaches de trois races. Il est institué comme suit: Les primes seront adjugées dans chacune des trois catégories par un jury composé de cinq membres. Le vétérinaire cantonal fera partie

du premier jury et le présidera.

Art. 9 — Le Bureau fixe à 3 mois au lieu de 6 le temps pendant lequel un animal devra avoir appartenu à son propriétaire pour pouvoir concourir. Il ajoute l'art. additionnel suivant. — Les membres de la Classe propriétaires de bétail dans le voisinage du Canton pourront prendre part au concours en se conformant aux conditions du programme et justifiant que le bétail exposé leur appartient depuis au moins 3 mois. —

M. Martin demande si la Classe accepterait un concours offert par un amateur qui donnerait une prime de 25 frs. à la plus belle paire de Poules Cochinchinoise et 15 frs. à la plus belle paire de poules de ttes races.

On décernera au concours d'été, (s'il y a lieu) des primes pour les instruments.

Art. 11 Les produits des vaches d'un pure Schwytz ne pourront être vendus au boucher qu'après avoir été offert en vente au public deux fois dans la feuille d'Avis. — La Classe payera le prix de l'insertion. —

Messieurs Veuillez Mexcuser si je demande à vous occuper quelques instants.

Plusieurs d'entre vous Messieurs se souviendront qu'en 1847 j'ai déjà entretenu la Classe sur ce même Sujet, c'est la fabrication de pain où entre ~~pour~~ une proportion des betteraves. Le manque de grain de cette année m'a engagé à renouveller cet essai. Quoique quelques personnes disent que ce pain doit être moins nourrissant, c'est possible, mais il est nécessaire au corps qu'il soit passablement garni et lesté, je crois que ce pain doit remplir cet usage aussi bien que du pain beaucoup plus léger et n'ayant pas de betteraves.

Voici la composition de ce pain.

farine Melée de froment et seigle et pesettes 70 ℔

betteraves rapées — 33. ℔. _____

total du rendement 111 ℔ ½ pain bien cuit.

Bureau du 25 Février 1854

Présens. Mrs de la Rue, Naville J., Naville Ad., Duval, Trembley, Martin, Ludlin A. — ~~de Candolle~~, Pictet, Gomis (trésorier).

Procès-verbal lu & adopté.

Mr le Prés. communique les plaintes qu'il a reçues sur le Journal, il offre peu d'interet — il insère des annonces pour le Subside Mr le Prés. demande s'il est convenable de le laisser marcher dans cette voie.

Après qqs observations de Mrs Martin, Duval & Naville le Bureau décide de faire venir Mr Gomis dans son sein et de lui faire les observations suivantes. 1° Qu'il ait à rédiger les annonces relatives au Subside dans le corps du Journal. 2° Qu'il rende compte d'une manière prompte des séances de la Classe — ~~et de faire paraître exactement le Journal par les annonces de [illegible] tout ce qui a rapport à l'impression des mémoires lus~~.

Le Bureau passe à la discussion du projet de budjet que Mr le trésorier mettra au net & apportera à la prochaine séance.

La séance est terminée par la lecture complète et corrigée du programme des concours de Carouge. —

Ordre du jour Classe du 4 Mars

1° Continuation du mémoire sur les perfectionnements à apporter au drainage.

2° Communications diverses.

Tableau

des Membres de la Classe d'Agriculture de la Société des Arts.

au 1er Janv. 1850.

Membres du Bureau

MM. ~~Fazy-Allèon~~ ~~Decandolle~~ Duval — Président. × membre de la Soc. des Arts

~~Martin Bakenhère~~ Fazy-Allèon — Vice-Présidt. × id. (20 juill. 1850)

Naville Bontems — Secrétaire. × id.

Lullin Amédée — Vice-secrétaire (Nommé le 19 janv. 1850. et 20 juill. 1850)

Saulter Aug. ~~Fol docte~~ — Trésorier

Peschier ~~Naville Bigand~~ — Bibliothécaire (20 juill. 1850)

Streckeisen Monttenu — Conservateur des instrum. × m. Soc. des Arts

---

Date de la Réception.	Membres du Comité et de la Société des Arts. MM. Adresses.	Observations.
1799.	~~Genet Victet Jean~~, propriétaire à Cara	Décédé
1811	Deroche-Lombard T. P. prof. propr. à Malagnou	
1822	Fazy-Castoux M. dent. propr. à Cinchat	
~~1826~~	~~Naville de Châteauvieux~~ ~~M. D. propr. à Mornex~~	Décédé
1834	Martin Charles propr. à Malagnou	
1833.	Beaumont Lullin Jacob propr. à Collonges.	
1833.	Fazy-Allèon T. dent. propr. ~~à Mategnin~~	
1834	~~Lecoultre Charles médecin vétérinaire. Genève~~	décédé.
1836	De Candolle Alphonse professr. de Botanique et propr. ~~Mlle~~ Genève	
1839	~~Covay Lapeyre fermier à Cayry~~	démissionnaire
1841.	Darde Viollier Ch. Cène propr. à Vernier	
1841	Odier Dandagre T. dent. propr. à Montbrillant	
1841	Naville Saladin Jules propr. à Villette	
1845.	Delarive Eugène propr. à Crassinges	
1845	~~Vielard Ch. Louis~~ propr. à Chambésy	Démissionnaire.

1846 Mrd. de Bossi Benigno Propriet. à Loëx.
1848. Naville Dentens. Dt. Jules propriet.re à Villette.
" 1849. Colladon Henri Propriet. à Avully.
" 1848. Streckeisen Moulton Propriet. à Chougny.
1849 Clan. Mc. Autc. Propre. à Bourdigny.
1850. Durand Jules Fermr. à Mategnin
1851 Mussard George propre. Versoix
id. Duval François propre. à Cartigny
1853 Pasche femme de Mr. Tronchin à Bessinges
id. Tronchin Fc. Bessinges

Membres ordinaires de la Classe.

Mrs.	Appelt.		Genève.
~~Audeoud~~	~~Dr.~~	~~Capitt.~~	~~Genève~~
Audeoud	Dr.	Duvillard Propre.	Cinêches
		Amiot Gustave Propre.	Chouilly.
		Barbey Propre.	Valavrans.
		Bénit Propre.	Lancy.
		~~Bernard Dt. Jean Propre.~~	~~Céligny.~~
		Bernard-Chain Propre.	Céligny.
		Berthier Jules Propre.	Bernex.
		~~Bissier-Fabi Propre.~~	~~Cretty.~~ décédé
		~~Bissier~~-Michel Propre.	Puth.
1848.		Bonnit. Gustave et Propre.	Cologny.
		Bouffier Paul Propre.	Grainpalais.
		Butini Delarive Propre.	Miolens.
		~~Carthedy mais~~ ~~Propre.~~	~~Chêne Bourgeries.~~
		~~Cart Robert Propre.~~	~~aux Stales.~~ démis domaine
		Cellérier Prof. Propre.	à Malagnou
		Claparède Charles Propre.	à Cologny
		Claparède Antoine Propre.	à Champel
		Claparède David Propre.	à Champel
		d'Angeville Comte. Propre	à Lumpes Dt. de l'Ain.

de Seigneux d'Edelpens Ch.	Propriét.	à Seigneux C. de Vaud.	
Delarive A.	Prop.	à Presinges	
Delarue Hyp.	Prop.	à Cartier.	
Desmoisier Franck	Prop.	à ~~Compesières~~ Frontenex	
~~d'Yvernois C.~~	~~prop.~~	~~à Bellevue~~	
~~de Ville le Chevalier~~		~~à Mandey Salvisberg~~	
~~Durand Jules~~	~~Fermier~~	~~à Malagnou~~	
~~Fontenay Mathey~~	~~prop.~~	~~à Cartier~~	
Duval Potier	prop.	à Meillon.	
~~Duval François~~	~~prop.~~	~~à Lancy~~	
Eynard Lullin	prop.	à Genève (Beaulieu C. de Vaud)	
Faesch Micheli	prop.	à la Seuse	
~~Fol docteur~~		à Vandœuvres.	
~~Fabre Bertrand Instit.~~	~~prop.~~	~~à la Seuse~~	
Galiffe Barthelemy.	prop.	à Cessy.	
Gautier Alfred prof.	prop.	à Chougny.	
~~Humbert Pyrame~~	not. prop.	Bernex	
Krieg Adrien	prop.	à Malagnou	
~~Humbler Ripard~~	~~ancien~~	~~au Vallon~~	décédé
Lafontaine C.	prop.	à Carouge	
~~Lullin de Chateauvieux~~	~~prop.~~	~~à Chambly~~	décédé
~~Lullin Auguste~~	~~prop.~~	~~à Archamp~~	
Mallet d'Hauteville	prop.	à Montbrillant.	
Marcet Franç.	prop.	à Malagny	
Micheli Fischer	prop.	à Landecy	
Micheli Labat.	prop.	au Crest	
~~Maget~~	~~Fermier~~	~~à Chougny~~	
1846 Martin Cachemd	prop.	à Fernex	
~~Mayor prêt. doct.~~	~~prop.~~	~~à Hermance~~	décédé
Maunoir adj.	prop.	à Carpentais	
Monnier	prop.	à Russin	
Monin Jules	prop.	à Chougny	
Moricand Steph.	prop.	à Chougny	

Munier Prof.	propriét.	Haut-Rath.
~~Hottot Forges~~	~~prop.~~	~~Versoix~~
Muzy	prop.	Paun-Vives.
Sackwasky Comte.	prop.	Lancy.
~~Naville Pizard aîné~~	~~prop.~~	~~Delaix~~
Naville Emile	prop.	Vollandes.
Naville Gabriel.	prop.	Moncheisi
~~Olivet David Ch.~~		~~Genève~~
Olivet. Dolt.	prop.	Chenilly.
Penot Joseph.	prop.	Russin
Penot de Montalet	prop.	Chambesy
Porchier Bertrand	prop.	Champel
Picot Daniel	prop.	Genève
Picot-Mallet	prop.	Frontenex
Picot Jacques	prop.	Frontenex
Pictet-Baraban J.C.	prop.	Genève
Pictet-Crevert banq.		Genève
Pictet-Martin	prop.	Anhilly.
~~Pictet-Micheli~~	~~prop.~~	~~Lausanne~~
~~Plan fils aîné.~~	~~prop.~~	~~Bourdigny~~
Prevot martin Ad.	prop.	Philosophes.
Mme. Rath		Genève
Pijand Constant	prop.	Valavrans
~~Pijand Saladin~~	~~prop~~	~~Malagnou~~
Pipot-Finguerlin	prop.	Vasenbé
Saladin-Cand	prop.	Vengeron
~~Saladin Pijand fils~~ Saladin des Grans.	~~prop.~~	~~Lancy~~ Grans C.n de Vaud.
Sarasin Tunettin	prop.	Château Tuttin.
Sarasin-Dentens	prop.	Genthes
Sautter Jules	prop.	Bourdigny
Trembley-Roguin	prop.	Frontenex
Tronchin Henri	prop.	Bessinges.

	Turrettini Necker.	Propriétaire à	Cologny.
	~~Turrettini Ferdd.~~	~~Cop.~~	~~Genève~~
	Walner Jérard	Cop.	Plainpalais,
	Vernet Charles	Cop.	Cressinge (Cana)
	Vaucher Daniel.	Cop.	Boissière.
1849.	Baillet. aîné.	Cop.	Bourdigny.
"	Montfalcon Apollinie.	Cop. ma.	de Compesières.
"	Coltier		à Veney
"	Roy J. Jap.		Genève
"	~~Chaney Jean~~	~~Cop.~~	~~à Avuse. (Compesières)~~ Demeure
"	Julliard	Dr. prof.	Genève.
1850.	Duban Jeny.	prof.	Morillon
	Archinard V.D.M.	prof.	Troinex.
	Curtis Doct.	prof.	Bourg de four.
	~~Pidot docteur~~	~~prof.~~	~~à Lyon (Le Vieux)~~
	~~Cochin Fazy~~	~~Abb.~~ p.	aux Contamines.
	Moynier anc. Conseill.	propt.	à Pernex
	Trenchin Louis.	propt.	(à la Grainé).
Déc.	~~Bontems colonel~~	~~propt.~~	~~à Chambéry (rue des granges)~~
	Castem Egloff	prop.	(à Chêne Bougeries)
	~~Decaisne~~	~~prof~~	à Lyon. (chez M.r Jeannot rue du Cloître maison d'apareil)
	Delarive. William	prof.	Cressinge.
1851.	Jung-Devenoge.	journaliste	Bastheliers 10.

(Voy. la suite à la page suiv.

Membres correspondants de la Classe

MM. Cramer anc. inspect. des routes Genève

~~Chevalier Bonnafous~~ direct. du Jard. de la Soc.té d'agr. de Turin passé à la Soc.té de Turin

~~le marquis Doria de Cavour~~ à Turin décédé

les frères Daubenay pépin. à Dollersyllen

Cressinge direct.r du jardin botanique de Lyon

Noirot forestier à Dijon

le Baron Taguemond prés.t de la Ch.re d'agr. et de commerce Chambery.

MM. le Comte Marini. Secrt. de la Chambre d'Agr. et Com. Chambéry.
~~Cadet~~ prés.t de la Soc.té d'Emulation de l'Ain. Bourg.
Guillon aîné. prés.t de la Société industrielle d'Angers.
Montagnole anc.n Amm.r de place à St. Julien. Turin.
Brunet de la Grange insp.r d. la prov.e de Savoie. Paris.
Héricart Secrt. Général de la Société d'Agr. de Lyon. (nommé en 1839)
Mirangoin dirct. d'Agric. agricole de Montbellet.
Amoudruz propr. à Annecy le vieux
de Montenvellier. Henry. à Cessiat (St. d. l'Ain)
Cornay de Montet. C.t de Vaud. P. Etrangers.
9 Juillet 53 Mr. Willermoz Directeur de l'Ecole d'Horticulture de Lyon.
Société horticole de Lyon. —

1

Suite des membres ordinaires de la Classe

1851. M.M.: De Loriol (Perceval) Bourg de Four maison Aubert.
Eberhardt. à Malagnin.
Favre prof. à Plainpalais.
~~Bourg. Jules pasteur à Cappuis~~ démissionnaire
Lard. à Savonnex (Petit)
Cathy (Alex.) à la Gradelle
Pache Fred. à Befringes
14 Juin 1851 Fhéremin Pasteur à Vandœuvres
Jaques Dinier Presly
Isaac L.s Allamand Crète
Bellamy avocat Genève
Ritzenviller Instituteur à la Pannière
Lictard Pasteur
D.r Bizot à Genève B. Verdaine
J. Am Bertrand Carouge
Ch. de Loriol de Portes Bois d'Ely
André Gibert montbrillant
De Lombes A. 1.r Syndic
Portales J. L. Plainpalais
Demole J. Marc (père) notaire
~~Demole fils (avocat)~~ démissionnaire
Weber John Pasteur Jargonant
Terroux Troinex
D.r Chanal Carouge
Vignier Notaire à Genève
J. L. Setzler aux Pasquis
Lougnard – Voumard
Gremus de Stürler à Berne
12 Juillet 51 Ferrier fils banquier Malagnoux
Constantin Agriculteur Vernaz

		M^r. Henry Lasserre	à Malagnoux
		Blondel	Lamy
		Hongachen Odier	
		Constantin Gonin	Valavrans
		Jules Dupan	à Landeyeux
		André Mtre. Golay	Lancy
		Hertzler J. P.	propre. Cologny
		Metral	fermier Dto
6 7^bre 1851.		Magdelin Veyrassat.	prop. à Mies.
		Binet Hentsch.	notaire.
25 8^bre.		Aug. Sautter. & Beauregard.	négoc. rue des Granges.
		~~D. Catty.~~	~~Fermier à Cartigny.~~ décédé
15 Nov.		Adrien Vicat	propriet. rue des Granges.
X^bre 29		Dominicé Adolphe	R. de la Cité Genève
170.	"	Ottaman. Théodore	Cartigny
	"	~~X^r. Xavier Xavier~~	Pasteur (démissionaire)
1852.	Fevrier 21.	Jouvenian Chollet.	à la montagne C^on de Chêne Bougeri.
	"	Alois Diodati	rue Beauregard Genève
	avril 3.	Viande. Fréd^c	Berner
	"	Henri Beaumont.	Genève. rue de manège.
		Demole-Diler N^re.	Contamines.
		Sarasin Charles	R. S^t Germain - G^d Saconnex
1853	Janvier 12	Margaire Henry	fermier à Genthod (M^e Dominicé)
		Teyssaire Pasteur	à Cartigny
		Prevost-Cayla	du Bouchet
		Tollot aîné	propr. à Valars (Savoie)
		Verner de Saillier	Canton de Vaud.
	Février 26	Pasteur William	G^d Saconnex
		Vieusseux Alfred	R. des Granges
	Novemb. 5.	Duval Jacob	R. de l'Hotel de Ville.

1854.	Janv. 7.	Archinard Charles.	Tronien	
"	Février 4	Meynadier Durand	Genève	(Mand. horlogers / Allemands divers)
"	"	Foa de Florence	Genève — R. des Chanoines	
"	"	le Comte Camille d'Angeville. R. des Chanoines		
Mars	18	Théodore Necker — Satigny —		
		Aug. de Montserrat — Gex. —		